QUARANTIÈME ANNÉE — N° 12080 — MARDI 29 NOVEMBRE 1983

La trêve précaire de Tripoli

LIRE PAGE 8 LE REPORTAGE DE FRANÇOISE CHIPAUX



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Tokyo entre Pékin et Washington

La visite à Tokyo du chef du P.C. chinois, M. Hu Yaobang, a mis en évidence ce que l'on pourrait appeler l'« autre volet » de la diplomatie nippone. Le premier volet avait été illustré quelques jours plus tôt par le voyage au Japon de M. Reagan, prolongé jusqu'en Corée du Sud. Si prudent qu'ait été à cette occasion le premier ministre japonais, M. Nakasone, le Japon était alors apparu non seulement comme le plus fidèle et le plus solide allié des Etats-Unis en Asie, mais encore comme un partenaire de plein droit au sein du « camp occidental », associé de fait à la politique de « paix par la force » prônée par le président américain.

L'accueil réservé au voisin chinois fait apparaître un autre système de solidarités, asiatique et donc plus régional, mais qui n'en constitue pas moins lui aussi un des fondements de la politique extérieure du Japon.

Ces deux orientations se complètent sans nécessairement se contredire. Chinois et Japonais éprouvent une commune inquiétude devant le renforcement du dispositif militaire soviétique en Extrême-Orient, particulièrement depuis l'installation d'un nombre croissant de SS-20 à l'est de l'Oural. Ils ne sont sans doute pas fâchés de voir la puissance américaine faire contrepoids à cette menace.

Leur approche du problème n'est pas pour autant la même que celle des Etats-Unis. Ni la Chine ni le Japon ne veulent en effet faire les frais d'un affrontement dans lequel risquerait de les entraîner la stratégie « globale » de M. Reagan. L'une et l'autre ne cachent pas leur désir de voir la tension diminuer au moins en Asie et considèrent que leur coopération doit jouer avant tout un rôle stabilisateur dans cette partie du monde. A commencer par la péninsule coréenne, où Tokyo et Pékin prodiguent à leurs alliés respectifs des conseils de prudence et de sagesse beaucoup plus que des encouragements à une dangereuse escalade.

Il est significatif que le chef du P.C. chinois ait choisi l'occasion de sa visite à Tokyo pour lancer un sévère avertissement aux Etats-Unis. La critique de la politique taiwanaise de l'administration américaine lui a fourni un bon prétexte pour bien montrer que la Chine, si elle s'estime principalement menacée par l'« hégémonisme » soviétique, ne fait qu'une confiance limitée à l'autre Grand, envers lequel elle entend conserver ses distances.

L'évolution sur ce point est très nette depuis l'époque où M. Deng Xiaoping ne parlait que de front international uni contre l'expansionnisme de Moscou. Elle concerne directement le Japon, que M. Hu Yaobang met ainsi implicitement en garde contre une association trop étroite, trop complaisante, avec certains aspects au moins du comportement des Américains dans le monde, que ce soit en Asie ou ailleurs, en Amérique centrale et dans les Caraïbes, par exemple.

Cette attitude met-elle M. Nakasone en porte-à-faux dans ses alliances ? Elle peut au contraire l'aider à mesurer le soutien que lui réclame avec insistance Washington, y compris sur le plan militaire. Elle lui est en outre d'une grande utilité à l'intérieur pour rassurer l'opinion, à trois semaines des élections générales, en lui suggérant une image plus équilibrée de la manière dont il conçoit les responsabilités internationales du Japon.

(Lire nos informations page 3.)

La stratégie de Moscou inquiète ses alliés

Les représailles soviétiques au déploiement des fusées américaines suscitent un profond malaise en Europe de l'Est

De notre correspondante

Vienne. — L'annonce de contre-mesures soviétiques à la suite du début du déploiement des euromissiles en R.F.A. et la rupture des négociations de Genève par Moscou ont provoqué un profond malaise dans les pays est-européens, notamment en R.D.A. et en Tchécoslovaquie, où l'U.R.S.S. installera de nouvelles fusées. Tandis que les dirigeants de Prague, de Berlin, de Sofia, de Budapest et de Varsovie ont officiellement approuvé les décisions de Moscou, qualifiées de « nécessaires », la Roumanie a, une fois de plus, fait cavalier seul.

On sait que M. Ceausescu, qui avait, à plusieurs reprises déjà, demandé non seulement à l'OTAN de renoncer au déploiement des euromissiles, mais aussi à Moscou de démanteler ses SS-20 en place, n'a pas hésité à critiquer la rupture des négociations de Genève par l'Union soviétique (le Monde daté 27-28 novembre).

Mais le chef de l'Etat roumain ne se borne pas à demander la reprise des pourparlers. Pour la période de transition jusqu'à la conclusion d'un accord américano-soviétique, la Roumanie propose deux formules de compromis : renonciation des Etats-Unis à l'installation des euromissiles et retrait des missiles soviétiques de la partie européenne de l'U.R.S.S., le tout accompagné de la réduction d'« un nombre d'ogives nucléaires installées sur des navires et des avions dirigés sur l'Europe » par les Etats-Unis.

La deuxième version, plus modéré prévoit que les Etats-Unis renoncent à l'implantation des euromissiles et que l'U.R.S.S. ne garde qu'un nombre d'ogives nucléaires équivalent à ceux de la France et de la Grande-Bretagne. Mais Moscou devrait installer ces ogives à une distance de la frontière ouest-allemande égale à celle qui sépare les missiles français et britanniques de la frontière soviétique.

WALTRAUD BARYLI.

(Lire la suite page 3.)

Plusieurs courants du mouvement laïque réclament le départ de M. Savary

Cent mille partisans de l'école publique ont manifesté à Nantes pour demander à la gauche de respecter ses engagements

Nantes, Epinal et Rodez, dimanche 27 novembre, après Yssingeaux et Chauny il y a huit jours — et avant Arpajon et Marseille, le week-end prochain : les rassemblements laïques se succèdent. Tous connaissent une réussite certaine, quel que soit le nombre controversé des participants. Ces manifestations avaient toutes été décidées avant l'été, avant même que soient connues les propositions de M. Savary sur l'avenir de l'enseignement privé.

En contrepoint, chaque week-end voit aussi les parents de l'enseignement privé se réunir : Besançon, Marseille, Lyon. Comme si, de part et d'autre, on tenait à empêcher la pression de tomber.

C'est de bonne guerre, à l'approche des discussions entre le gouvernement et ses partenaires. Pourtant, certains caressent l'espoir de les faire avorter. Tandis que l'opposition, par la voix de M. Jacques Barrot, au « Grand Jury R.T.L.-le Monde », rappelait, le 27 novembre, les responsables de l'enseignement catholique à la vigilance, l'hostilité la plus marquée au projet du gouvernement vient actuellement des rangs de la gauche. Elle prend la forme d'une revendication simple et presque magique : « Il faut chasser M. Savary. »

En somme, la question se pose de savoir si des militants de gauche ne sont pas sur le point d'obtenir ce que les partis d'opposition, qui soutenaient au printemps dernier les médecins et les étudiants mécontents, n'ont pas réussi : un changement de titulaire à la tête de l'éducation nationale.

Parmi ceux qui s'emploient au renvoi de M. Savary, les militants de la Libre Pensée n'en font pas mystère. La Libre Pensée revendique dix-huit mille adhérents, dont la moyenne d'âge, assure-t-elle, a baissé depuis quatre ans pour avoisiner trente-cinq ans. Son influence s'étend au-delà du cercle de ses adhérents. Elle est très proche philosophiquement de la franc-maçonnerie. A nos yeux, expliquent les dirigeants de la Libre Pensée, « Savary a perdu tout crédit ». Ils lui reprochent de n'avoir pas voulu admettre que, « avec les cléricaux, il n'y a pas de compromis possible ».

M. Roger Labrusse, vice-président de l'Union mondiale des libres penseurs, en appelle à l'histoire : « Quand Jules Ferry, en 1882, et Émile Combes, en 1905, ont fait leurs lois, le contexte était dix fois plus compliqué. L'armée était contre eux. En 1981, Robert Badinter n'a pas tant tergiversé pour abolir la peine de mort. » Les libres penseurs se défendent d'être des « bouffeurs de curé ». Ce qu'ils vitupèrent, c'est « un mélange de plus en plus évident entre spiritualité et politique ». Ainsi regrettent-ils que M. François Mitterrand ait rencontré, une heure durant, le pape Jean-Paul II, lors de sa venue à Lourdes, le 14 août dernier. Cela ne les surprend toutefois qu'à moitié : « M. Mitterrand est agnostique, mais il est entouré, pense M. Roger Labrusse, d'un halo de sentimentalité et d'affectivité religieuses qui le déterminent à ne pas rompre nettement avec les milieux catholiques. » Les libres penseurs estiment que si les socialistes avaient promulgué, dès leur arrivée au pouvoir, une loi-cadre sur les rapports entre l'enseignement privé et l'Etat, « tout passait », et ils s'indignent, avec M. Joseph Berny, secrétaire général, que « des députés élus sur l'idéal laïque l'aient oublié ».

Ces sentiments sont partagés par les francs-maçons du Grand-Orient de France, dont les loges ont été invitées à participer aux rassemblements du CNAL (le Monde du 18 novembre). Toutefois, plusieurs indices révèlent que le désaveu de la politique gouvernementale sur l'école privée ne fait pas l'unanimité au sein de l'obédience. Le grand maître, M. Paul Gourdot, apparaît comme le tenant d'une position dure. Il reproche au président de la République une « délaïcisation de l'Etat », décelable, par exemple, à la présence de ministres français à des cérémonies de béatification à Rome.

CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 15.)

DANS « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE »

La crise de l'industrie du bâtiment et des travaux publics s'aggrave

LIRE PAGE 23 L'ARTICLE DE JOSÉE DOYÈRE

DANS NOTRE RUBRIQUE ILE-DE-FRANCE

Le maire du 6e arrondissement critique les choix de M. Chirac

LIRE PAGE 14 L'ARTICLE DE MARC AMBROISE-RENDU

La reprise chahutée de l'économie américaine

I. — Un endettement double de celui du tiers-monde

par PAUL FABRA

Rien ne serait plus éloigné de la réalité que de voir l'économie américaine, entraînée comme elle l'est indubitablement par une vigoureuse reprise, comme une sorte d'exception dans un monde où l'activité redémarre timidement (Allemagne occidentale, Grande-Bretagne, Japon), stagne (France) ou recule dans des proportions dramatiques (Brésil, Argentine, Philippines, etc.) sous le poids des dettes et des mesures d'urgence appliquées pour limiter le plus possible les dépenses en devises. Moins que jamais, s'ils l'ont jamais été, les Etats-Unis ne forment un continent plus ou moins isolé de l'extérieur et menant son existence propre.

A peu près 19 % environ de la production industrielle est exportée, les profits des banques, pour plus de la moitié, proviennent des opérations à l'étranger (d'où la farouche volonté des plus grandes d'entre elles de prolonger la fiction de débiteurs solvables). 16 % des produits de consommation durables sont importés (contre 13 % en 1970 et moins de 6 % en 1965).

C'est le contraire qui est vrai, et plus encore que les chiffres ne le donnent à penser. Ceux qui viennent d'être mentionnés permettent de se faire une idée très approximative du degré d'interdépendance entre l'économie américaine, qui représente à elle seule entre 40 et 45 % du produit global de la zone O.C.D.E. et le reste du monde. Mais d'autres statistiques, celles précisément qui mesurent l'ampleur de la fameuse reprise et les résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation, inviteraient à conclure à un « décalage » significatif avec tous les autres grands pays industriels (en ce qui concerne la conjoncture), ou avec quelques-uns d'entre eux (en ce qui concerne la modération de la hausse des prix). Nul doute que les Etats-Unis ont dans ces domaines marqué des points. Mais dans une situation aussi mouvante que celle d'aujourd'hui, il est plus que jamais vrai que les chiffres sont une chose, et une autre la vie économique et financière, telle qu'elle est vécue dans sa diversité par les particuliers, les entreprises de toute nature, les administrations.

« Les chiffres sont tous faux », nous dit en guise d'introduction M. Felix Rohatyn, le banquier de Lazard frères (New-York), qui a conçu il y a quelques années le plan de sauvetage de la ville de New-York : une première expérience de rééchelonnement des dettes avec des conditions plus généreuses pour le débiteur que celles que doivent accepter actuellement les pays d'Amérique latine ou d'Afrique.

(Lire la suite page 42.)

AU JOUR LE JOUR

Match

Nantes, haut lieu du football, est devenue la capitale de la laïcité après avoir été celle de l'école privée.

Les supporters des deux écoles y ont montré tour à tour leurs forces : cent mille contre cent mille, le score est nul. Dans ce match interminable entre les rouges et les noirs — on joue les prolongations depuis le début du siècle, devant la France lassée — il faut un arbitre.

Dans chaque camp, les plus excités accusent M. Savary d'être partial et de favoriser l'adversaire. C'est le lot des arbitres.

BRUNO FRAPPAT.

« PAR LES VILLAGES », DE PETER HANDKE, A CHAILLOT

Paroles de résolution

L'écrivain autrichien Peter Handke, âgé aujourd'hui de quarante et un ans, a rencontré en France une audience nombreuse, attentive, soit avec ses livres (comme la Courte Lettre pour un long adieu), soit avec ses films (la Femme gauchère), soit avec ses pièces de théâtre (la Chevauchée sur le lac de Constance, Les gens déraisonnables sont en voie de disparition).

Un nouveau livre de Peter Handke, Histoire d'enfant, vient de paraître chez Gallimard, et le Théâtre de Chaillot présente Par les villages, dans une mise en scène de Claude Régy.

« Ne décide qu'enthousiasmé. Echoue avec tranquillité. Surtout, aie le temps et fais des détours. Ne néglige la voix d'aucun arbre. Fous-toi du drame du destin. Mets-toi dans tes couleurs, et que le bruit des feuilles devienne doux. Passe par les villages... » Ainsi parle une femme inconnue, « avec une tendre lenteur », avant le premier tableau de la pièce de Peter Handke, Par les villages. Et quand l'action sera finie, cette même femme reviendra dire — ce sont les dernières paroles de la pièce : *« La paix éternelle est possible. Voyez danser les pulsations du soleil et fiez-vous à votre cœur qui bout. Allez éternellement à la rencontre. Passez par les villages. »*

Ecrit à Salzbourg il y a deux ans, pendant l'hiver 1980-1981, ce poème dramatique se présente un peu comme si l'auteur, Peter Handke, tenait au devant de lui, dans sa main tendue, un faisceau de rayons de lumière du soleil. Et les couleurs vives naturelles de ces rayons, le rouge, l'orangé, le vert, le bleu, etc., seraient les voix distinctes du frère, de la sœur, de l'ouvrier du chantier, de la vieille femme du village, qui tour à tour et ensemble fouillent les ombres, refusent le néant et la guerre, témoignent pour une survie, un partage, une compréhension.

Ce qui est très beau, et aujourd'hui très rare, c'est que cette sœur, ce frère, ces paysans, ces ouvriers, qui patiemment prennent le temps de se faire entendre, expriment à la fois une intelligence et une sagesse, éternelles, et les disent par des choses concrètes, des choses familières, touchables, très actuelles, si bien que nous autres, là devant, dans la salle du théâtre, nous ne sommes pas seuls ; c'est comme si nos parents et nos grands-parents, qui ne sont plus, étaient là aussi, et c'est même comme si étaient là, avec nous, ceux qui vont naître demain, ceux qui vont trouver demain des arbres, des sources, ou bien des cendres vitrifiées. Oui, et c'est très étrange, ce texte de Peter Handke, par la précision et la chaleur de son regard sur ce que nous avons fait du monde aujourd'hui, suscite, ressuscite, « pré-suscite », cet auditoire où les vivants, les morts et les enfants de demain partagent des paroles de résolution de paix.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde

idées

L'identité culturelle

par J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

« *A quoi servent tous ces colloques ?* », demandions-nous, lors d'un énième symposium culturel international, à Cherif Khaznadar. L'intellectuel franco-syrien, qui dirige à Paris la Maison des cultures du monde, nous répondit : « *Ces réunions permettent, par exemple, de faire émerger puis avancer une idée nouvelle importante comme celle de l'identité culturelle.* »

Identité culturelle. Cette réalité est vieille comme la créativité humaine, comme les premières sociétés organisées. « *La civilisation commence avec l'identité* » (François Mitterrand). « *La nation existe par la culture et pour la culture* » (Jean-Paul II). Mais l'idée exprimant la chose est neuve ou, du moins, notre époque lui a donné tout récemment un lustre neuf, du relief et une terminologie. Car qu'était-ce que l'insurrection anticoloniale des Algériens ou la révolution iranienne en ses débuts, qu'est-ce que la résistance tibétaine ou polonaise ou libanaise si ce ne sont des expressions du refus de peuples à la personnalité ignorée ou combattue ? Les motifs politiques, économiques, sociaux, jouent aussi leur rôle, mais ils ne font généralement qu'accentuer encore le point de départ de la révolte, qui est culturel. Lorsque la religion est l'élément principal façonnant le profil de la nation, comme en Orient proche, le sursaut prend une coloration confessionnelle.

L'œil du voisin

« *L'identité culturelle, c'est le regard que chaque peuple porte sur lui-même et l'image sous laquelle il entend être reconnu* », proclamait le manifeste de la première conférence internationale pour l'identité culturelle en 1981, mais c'est aussi la vision que les peuples d'autres civilisations ont de la nôtre, de nos coutumes et comportements. Le Français tel qu'il se voit est sensiblement différent du Français vu par l'Italien, l'Anglais ou le Turc, et les diverses images que l'on dévide du Français sont loin de coïncider entre elles.

La vérité est sans doute partie dans l'œil du voisin, partie dans la perception que l'on a de son propre être culturel. Les Arabes sont tout autant dans Lawrence d'Arabie ou Jacques Berque que chez Ibn Khaldoun ou l'émir Abdelkader. Les Chinois des *Lettres édifiantes et curieuses* de jésuites sont bien différents de ceux de Lao Tseu ou de Pa Kin, mais chacun de ces angles d'observation a sa valeur.

Le propre du transfert de techniques est qu'il est unilatéral, les peuples du Sud n'ayant, en ce siècle du moins, guère à apporter dans ce domaine à ceux du Nord. En revanche, la coopération culturelle devrait, elle, organiser les échanges dans les deux sens, chaque ethnie, même si c'est à des degrés divers, pouvant faire un apport sur le plan de la culture. En général, seul le plus puissant économiquement s'emploie à faire connaître son identité culturelle à l'extérieur, sans trop se soucier de celle du partenaire. L'expérience prouve pourtant que les centres culturels français les plus vivants à l'étranger sont ceux qui accueillent tout autant des manifestations françaises que locales.

La France naturellement n'est pas innocente en matière d'atteinte à l'identité culturelle des autres, mais le gigantisme américain a, tout à la fois, relativisé les erreurs françaises et fait du français, hier langue impérialiste, « *un instrument, un lien, un liant entre les identités nationales face au rouleau compresseur venu de l'Atlantique* » (Youssef Chahine, cinéaste égyptien).

Aujourd'hui, nombre de peuples se sentent menacés dans leur originalité par la même camelote audiovisuelle « *internationale* », arrivant par vagues puissantes des Etats-Unis. Les nations méditerranéennes et d'autres, souvent unies par le lien francophone, comme le Québec et Haïti, se retrouvent donc pour sauvegarder leurs identités culturelles, comme essaient de se rencontrer celles d'Europe de l'Est qui refusent « *les troupes de ballet succursales du Bolchoï, les orchestres symphoniques en queue de pie, les théâtres stanislavskiens* (1), *le réalisme socialiste en art* ». (Chérif Khaznadar.)

S'il n'y a pas de culture universelle, il y a, avec des intensités variables, un combat mondial des identités culturelles.

(1) Constantin Stanislavski (1863-1938), fondateur du Théâtre d'art de Moscou.

[Organisée par l'Institut France-tiers monde de M. Dominique Gallet (ancien dirigeant des jeunes gaullistes de gauche), la troisième conférence internationale pour l'identité culturelle s'est tenue à Paris du 17 au 19 novembre. Le discours de clôture a été prononcé par M. Lang, ministre délégué à la culture. Les actes de la deuxième conférence, dont le thème avait été « Identité et technique », viennent d'être publiés par les Éditions Anthropos, à Paris (245 pages, 80 F), avec une préface de l'essayiste libanais Youakim Moubarak. La quatrième conférence est prévue, en principe, l'an prochain, à Dakar.]

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LETTRES AU Monde

Une grande erreur

A l'occasion d'un nouveau statut des élus locaux, le gouvernement et la majorité envisagent d'augmenter sensiblement les indemnités des élus locaux. Est-ce bien raisonnable, au moment où un très grand nombre de Français vont subir une réduction de leur pouvoir d'achat, de doubler pratiquement les indemnités des maires et conseillers généraux ? Il en coûterait, paraît-il, 500 millions aux collectivités, c'est-à-dire une augmentation des impôts locaux pour améliorer l'« ordinaire » des élus !

Quelle erreur politique ! Certes, l'intention est louable : permettre à tous d'exercer un mandat. Mais pourquoi donc ne pas prévoir une augmentation d'indemnités que dans des cas précis, notamment lorsque les intéressés ont des revenus modestes ? Pourquoi, au nom d'un certain égalitarisme, « arroser » la France entière ? Et pourquoi porter atteinte au sens profond de la démocratie en prenant le risque de transformer en profession une belle mission au service de l'intérêt général ?

PIERRE SUDREAU,
maire de Blois.

La conviction et la responsabilité

L'épiscopat français a publié un texte important sur les problèmes de la paix et de la guerre, de la dissuasion nucléaire et du désarmement. Alors qu'il est bien reçu dans les milieux politiques (à l'exception du P.C.F.), il suscite une réserve très nette chez un certain nombre de chrétiens. *Le Monde* du 12 novembre s'en fait l'écho en publiant les remarques de Mgr Gaillot et du Père J. Toulat. Je pense, à la différence de ces deux personnes, que ce texte est remarquable et mérite d'être mis en valeur. Il rend plus actuelle que jamais la distinction de Max Weber entre l'éthique de conviction, et l'éthique de responsabilité. Le grand sociologue allemand distinguait les hommes tendus vers l'avenir au nom de l'utopie qu'ils veulent promouvoir, tenants d'une éthique de conviction et ceux qui ont à gérer le présent, animés par le sens de leur inéluctable responsabilité. Les évêques français ont précisément le mérite d'unir dans leur recherche ces deux impératifs fondamentaux et de faire preuve d'un réel sens de la responsabilité sans abandonner leur conviction : gagner la paix. On trouve plusieurs exemples de cet équilibre dans leur déclaration.

JACQUES ROLLET,
théologien et maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

Béatitudes... ou habitude ?

Nos évêques français se sont montrés pour une fois bien réalistes.

En effet, dans notre monde agressif et intolérant, comment demander à des chefs d'Etat d'appliquer les Béatitudes ? Eux qui sont chargés de notre sécurité... On pourrait étendre cette dispense à d'autres corporations sociopolitiques. Par exemple aux P.-D.G. banquiers, petits et grands. Comment voulez-vous qu'ils appliquent les Béatitudes ? Les marchés internationaux sont aussi agressifs que la chose militaire, et c'est quand même eux qui nous procurent le pain quotidien. Pour ne pas faire de privilèges, au lieu de limiter la dispense à certaines corporations, on pourrait réduire l'application des Béatitudes dans le temps, par exemple au dimanche matin : on serait encore mieux dans la réalité.

Cela n'empêcherait pas les hommes d'Etat, les P.-D.G., voire les simples citoyens de faire plus, par vocation ou charisme. Mais à leurs risques et périls.

Arthur KUNG,
Gex.

Arrêtez la violence !

Je m'appelle Marie et je suis une lycéenne de quatorze ans.

Je voulais dire combien, nous, les jeunes, sommes au courant des problèmes politiques. Ma lettre, bien sûr, ne servira pas à grand-chose, mais il faut que M. Mitterrand arrête la violence, qui, de vengeance en vengeance, risque fort bien de déclencher une guerre mondiale.

Les pays sont-ils aussi inconscients devant ce risque ?

Nous savons que ce qui a été commis au Liban contre les Français est horrible. Mais était-ce vraiment la peine de se venger avec violence ? Les morts d'un autre pays rendront-ils les morts de notre pays ?

MARIE ZUBER,
Paris.

« Je me gratte la tête... »

Je lis dans *le Monde* du 10 novembre, en première page, en gros titre, « Nord-Liban ». Comme *le Monde* a la réputation d'être écrit en bon français, je me gratte la tête et je m'interroge : car il va falloir désormais dire non plus « le nord de la France » ou « la France du Nord » mais « *la Nord-France* » ; non plus « l'Amérique du Nord » ou « l'Afrique du Sud », mais « *la Nord-Amérique* » et « *la Sud-Afrique* », etc.

Cela sonne bizarrement, tout de même.

Bien sûr, *le Monde* n'est pas seul à donner dans cette bizarrerie. Mais, maintenant qu'il la reprend, et en première page, et en gros, il la cautionne. C'est important, c'est symbolique. Non pas parce que c'est une « faute » (je m'en fiche, je ne suis pas puriste), mais parce que c'est du « traduit-du » (comme dit mon ami Gaston Miron, poète du Québec). Allez, avouons-le, avouez-le : *c'est de l'anglais.* C'est « North Lebanon ».

DOMINIQUE NOGUEZ,
Paris.

Les combats du Mont-Mouchet

Dans *le Monde* du 5 novembre 1983, page 16, Michel Delore écrit : « *La bataille du Mont-Mouchet opposa dix mille maquisards et un ennemi infiniment supérieur en nombre.* » Quand finira-t-on en France de colporter de telles légendes autour des combats du Mont-Mouchet (comme de quelques autres batailles de l'été 1944) ?

Il n'est plus sérieusement mis en doute aujourd'hui que les combats du Mont-Mouchet intéressent au maximum 3 700 maquisards dont 500 à 700 seulement ont réellement combattu. Côté allemand, les effectifs passèrent de 2 000 hommes le premier jour à 2 800 le deuxième jour (dont 900 volontaires de l'Est : Volga-Tatars).

Enfin le Mont-Mouchet fut pour les résistants une lourde défaite : 120 à 140 maquisards et 60 civils tués. Pertes allemandes bien inférieures.

Au seuil du 40e anniversaire de l'année de la libération, il est hautement souhaitable que les Françaises et les Français s'intéressent à ces événements. Encore faut-il leur en fournir une image non falsifiée.

EUGÈNE MARTRES,
professeur d'histoire (Aurillac).

Les plus dociles

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt et de satisfaction l'article de G. Ritoux paru dans *le Monde* du 2 novembre 1983 intitulé « Sélectionnons les professeurs ». Le simple bon sens semble d'emblée donner raison à MM. Schwartz et Duverger : si l'on veut une Université de grande valeur, sélectionnons rigoureusement les meilleurs pour qu'ils la dirigent « magistralement », tant au niveau de la recherche qu'à celui de la communication du savoir. Je comprends aussi l'appréhension de certaines personnes de voir les syndicats, et encore plus les partis politiques, s'immiscer dans des questions qui ne sont pas de leur ressort.

Ces craintes, comme les apparentes vérités du bon sens, ne doivent pas masquer les tares du système actuel de sélection et de concours qui ont contribué à la médiocrité de l'Université française ; peu de nos enseignants de rang magistral sont des « phares » au plan international. Il faut le dire clairement : tant que la sélection sera monopolisée par le jeu de quelques maîtres qui règnent habilement sur le reste de leurs collègues moins décidés, les comités chargés de choisir les candidats aux postes d'enseignant auront une influence néfaste sur le devenir de l'Université.

Dans les faits, j'ai eu maintes fois l'occasion de le constater, ce monopole, déjà injustifiable en soi, fonctionne non dans le souci de recruter des candidats dont les recherches vont hors des chemins battus et dont la valeur pédagogique est incontestée, mais dans le sens d'un équilibrage, d'un savant dosage où l'on se rend des services mutuels pour faire passer ses protégés et/ou ses anciens élèves ; ce ne sont pas alors forcément les meilleurs qui passent, mais les plus « dociles ».

MICHEL LEFEUVRE,
chargé d'enseignement à l'université de Dakar.

Fier d'être jeune

Je suis un pauvre lycéen errant et incapable... Mais, quand je regarde le monde des adultes, je constate qu'ils sont « plus incapables que moi », plus pauvres d'esprit que moi et plus effrayants qu'un épouvantail. Je n'aperçois qu'avidité et ambition, jalousie et vanité, orgueil et haine. Je me demande pourquoi je deviendrais adulte si les adultes ne savent pas nous montrer la raison de vivre au lieu de s'entre-tuer comme des mammouths (relations de force) ? Je ne suis pas un chef d'Etat ni même un intellectuel, mais je me sens fier d'être jeune, car je n'ai que l'amour au cœur. Blancs ou Jaunes, Rouges ou Noirs, Cubains ou Californiens, Français ou Maghrébins, Indiens, Chinois ou Russes, j'aime rire avec tous mes copains.

LAZARE TSALA
(Reims).

Le coût de la nourriture

Pour MM. Alexandre et Priouret, dans leur livre *Marianne et le Pot au lait* (analysé dans *le Monde* du 15 novembre), la nourriture française serait « *la plus chère du monde* ». Or toutes les études, et notamment celles de l'O.C.D.E., démontrent que, mis à part les Etats-Unis et le Canada, c'est en France que le coût de la nourriture est le moins élevé parmi les pays développés à revenu comparable.

PIERRE LEROY,
ancien élève de l'ENA (Arras).

« On est en République »

A la sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau, la conférencière qui va faire visiter l'exposition Turner distribue ses billets. A quelques mètres, un groupe d'une dizaine de jeunes Espagnols déploient une banderole. Ils manifestent pour la paix. Ils sont calmes, souriants même. Quelques gardiens de la paix bavardent, sans s'occuper d'eux. Pourquoi, d'ailleurs, interviendraient-ils ? Brusquement, un quidam à carrure de rugbyman s'en prend violemment aux jeunes gens. En un langage ordurier, il leur rappelle qu'ils ne sont pas chez eux, qu'ils troublent la tranquillité des Français, que d'ailleurs on voit bien à leur mine quelles sont leurs mœurs, qu'en 1936 déjà ils nous faisaient ch... Une dame distinguée qui s'apprête à visiter l'exposition commente : « *Il a raison, mais il y a la façon de le dire.* » Les gardiens de la paix se sont approchés. Ils parlent... avec deux ou trois jeunes gens, puis s'éloignent. A aucun moment ils n'ont regardé l'homme, qui éructe toujours ses insultes.

Je dis à un agent : « *On ne peut pas faire taire ce monsieur ? — On est en République, il a le droit* », me répond-il en rejoignant ses collègues...

ROGER BROSSAT
(Bourg-la-Reine).

LU

« LA PUCE ET LES GÉANTS », d'Éric Laurent

Au pays des cerveaux qui fument

L'OCÉAN PACIFIQUE, San-Francisco, l'université Stanford et son fondateur Frederic Terman qui devise sur l'état du monde : c'est sur ces images que s'ouvre le livre d'Éric Laurent, *la Puce et les Géants*. Un livre écrit comme un roman d'espionnage où ce spécialiste de politique étrangère à Radio-France nous fait découvrir l'industrie de l'électronique aux États-Unis, avec ses enjeux politiques et stratégiques. Le tout à cent à l'heure.

Étonnante galerie de portraits où se côtoient les pères de l'informatique, les héros « positifs », les traîtres et les criminels. Bill Hewlett et David Packard qui fondent leur société avec 480 dollars en poche. Aujourd'hui ils « pèsent » 1,6 milliard de dollars et Hewlett-Packard est devenu un des grands de l'informatique. Bob Noyce, le fondateur d'Intel, leader des circuits intégrés, John Atanasoff, génial inventeur de l'ENIAC, premier ordinateur jamais construit. Des portraits aussi contrastés que ceux de Thomas Watson et Jerry Rubin. Le premier a fondé I.B.M. Grand admirateur de Mussolini et de Tchang Kaï-chek, il reçoit en 1947 l'ordre du mérite de l'Aigle allemand des mains d'Hitler. L'autre est l'ancien « pape » des Yippies, ces contestataires joyeux et acharnés de l'Amérique des années 60. Aujourd'hui, en costume et cravate, il est employé par un grand cabinet de New-York et se juge « *plus efficace en travaillant à Wall Street qu'en se trémoussant en dehors des murs du pouvoir* »...

Éric Laurent, qui a rassemblé une abondante documentation, est fasciné par ces personnages et par la Silicon Valley, ce territoire fait « *de sable et de cerveaux* », qui, pour beaucoup, ressemble à l'Eldorado. Si vous voulez travailler ici, lisez l'édition dominicale du *San José Mercury* et ses 52 pages d'offres d'emploi. Pour trouver de l'argent, déposez un « business plan » d'une cinquantaine de pages : s'il est jugé intéressant par un *venture capitalist* vous recevrez dans le mois qui suit 5 millions de dollars. Ces financiers risquent et gagnent gros. Les millionnaires en dollars ne se comptent plus dans la Valley, ni dans l'entourage du président Reagan dont les principaux collaborateurs ont investi dans les entreprises de cette région.

Malgré sa fascination, l'auteur ne porte pas de jugement de valeur sur ce qu'il voit. Il se contente d'observer en journaliste consciencieux, d'informer, sans chercher à convaincre. Au lecteur de juger... Exercice délicat lorsqu'il aborde le rôle des militaires dans l'évolution technologique. Des entreprises comme I.B.M. ou I.T.T. ont beaucoup progressé pendant la seconde guerre mondiale et continuent de vivre de la guerre, comme leurs homologues françaises. Les machines de décryptage aux noms évocateurs — Enigma, La Bombe, Ultra — ont fait faire de grands bonds en avant à l'électronique et à la guerre du renseignement. Et le combat va en s'intensifiant.

Éric Laurent nous ouvre les portes de la National Security Agency, qui filtre les universités américaines, du consulat d'U.R.S.S. à San-Francisco, qui intercepte les communications militaires et commerciales le long de la « route des micro-ondes », du centre d'écoute britannique de Cheltenham, qui a fourni d'importantes informations pendant la guerre de Malouines, mais aussi surveille les partenaires européens de la Grande-Bretagne...

Nous voilà plongés dans un monde fou où la défection d'un ingénieur en électronique soviétique qui choisit la Californie fait écho à l'arrestation d'un « trafiquant de puces » qui alimente Siemens, un monde où I.B.M. venge l'Amérique de Pearl Harbour en faisant condamner Hitachi pour espionnage. On se bat pour contrôler les secteurs qui, on l'espère, sauveront les économies développées du chaos : l'informatique et les communications. Des marchés sur lesquels la France a bien du mal à lutter, surtout en informatique. Pourtant il y a urgence.

A l'heure où notre gouvernement annonce la réorientation de la politique charbonnière, écoutons Robert Noyce : « *Le bon moment pour se préoccuper des industries du passé qui n'ont pas su se transformer à temps, c'était il y a dix ans. Aujourd'hui il s'agit d'autre chose : il faut investir nos forces dans les télécommunications ; les semi-conducteurs, les robots et la formation.* » Même son de cloche chez Fred Bucy, président de Texas Instruments : « *Avant dix ans, l'ensemble des industries électroniques et informatiques sera plus vaste que tout le secteur de l'automobile et de l'acier.* » Le grand reportage d'Éric Laurent au pays des « puces » semble leur donner raison.

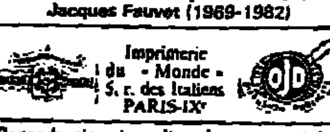
RICHARD CLAVAUD.

★ *La Puce et les Géants*, d'Eric Laurent. Éditions Fayard, 295 pages, 85 F.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN · 0395 - 2037

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

CRITIQUANT LES ÉTATS-UNIS

M. Hu Yaobang menace d'annuler la visite du premier ministre chinois à Washington

De notre correspondant

Tokyo. — A la suite de l'adoption par une commission du Sénat américain d'une nouvelle résolution sur Taiwan, le secrétaire général du parti communiste chinois à mis les Etats-Unis en garde, samedi 26 novembre à Tokyo, contre les risques que comporterait la poursuite par Washington de ce que Pékin considère comme une *« politique des deux Chines »*.

Au cours d'une conférence de presse, M. Hu Yaobang est même allé jusqu'à envisager une annulation du voyage en Amérique du premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang. Après avoir rappelé que le gouvernement chinois a demandé ces jours-ci des éclaircissements à Washington sur sa politique envers Taiwan, M. Hu a déclaré : *« Si la réponse n'est pas satisfaisante, il n'est pas impossible que la Chine annule la visite prévue du premier ministre Zhao, même trois jours avant son départ. »* M. Zhao doit se rendre aux Etats-Unis en janvier prochain. En retour, M. Reagan est attendu à Pékin en avril.

Le texte adopté par la commission des affaires étrangères du Sénat américain affirme notamment que *« l'avenir de Taiwan devrait être réglé de façon pacifique, sans coercition et de façon acceptable par le peuple de Taiwan, conformément aux lois ratifiées par le Congrès et aux communiqués signés entre les Etats-Unis et la République populaire de Chine »*.

M. Hu a jugé qu'il s'agissait là d'une interférence dans les affaires intérieures de la Chine, car, a-t-il remarqué, le texte américain *« mentionne que la réunification de Taiwan à la Chine doit obtenir le consentement de la population de Taiwan »*. Il s'agit pour la Chine, a-t-il poursuivi, du deuxième *« événement déplaisant »* (de la part des Etats-Unis) en peu de temps. Le premier avait été l'appellation de « République de Chine », utilisée par le président Reagan, lors de son récent voyage au Japon, pour désigner Taiwan. Américains et Japonais avaient été fort discrets sur cet accroc présidentiel à l'étiquette diplomatique et à la souveraineté de Pékin. Les Chinois, qui n'avaient pas manqué de le relever après quelques autres du même genre, considèrent qu'il témoigne de la *« double politique chinoise »* des Etats-Unis. M. Hu s'en est ouvertement plaint, samedi, devant les Japonais.

Cela dit, après avoir soufflé le froid, le chef du P.C. chinois a quelque peu tempéré ses propos en déclarant que la Chine, en attendant une explication officielle des Etats-Unis, allait adopter une attitude d'observation. Il a souligné : *« Nous espérons que les relations sino-américaines se développeront, ou, si ce n'était pas le cas, qu'elles demeureront à leur niveau actuel. »*

R.-P. PARINGAUX.

Une gaffe ?

De notre correspondant

Pékin. — M. Hu Yaobang a-t-il été censuré par l'agence Chine nouvelle ? On peut, à tout le moins, se poser la question à la lecture des comptes rendus donnés par l'agence de la conférence de presse tenue, le samedi 26 novembre, à Tokyo, par le secrétaire général du P.C. chinois.

Samedi, en début d'après-midi, l'agence officielle chinoise diffusait une dépêche portant le n° 112 631 et intitulé : « L'échange de visites au sommet entre la Chine et les Etats-Unis dépend de la réponse américaine, déclare M. Hu Yaobang. » Citant les propos tenus par M. Hu, l'agence Chine nouvelle écrivait alors textuellement : *« Si la réponse* (des Etats-Unis) *n'est pas satisfaisante, nous aurons à reconsidérer la question de savoir si l'échange de visites entre le premier ministre Zhao et le président Reagan peut se matérialiser. »*

Quelques heures plus tard, cependant, l'agence, rendant compte du même événement, publiait une seconde dépêche, portant le même numéro que la première, mais très sensiblement différente dans son contenu. Sous le titre banalisé : « Hu Yaobang à propos de l'échange de visites au sommet entre la Chine et les Etats-Unis », cette seconde version ne faisait plus dépendre les visites de MM. Zhao et Reagan de la réponse de Washington, mais de *« la sincérité des Etats-Unis envers les engagements de l'amitié sino-américaine »*.

Interrogé pour préciser laquelle des deux dépêches devait être considérée comme la bonne, un responsable de l'agence Chine nouvelle a répondu qu'il convenait de ne retenir que la seconde. L'ennui est que, à Tokyo, il semble bien que les propos entendus par les journalistes soient ceux rapportés dans un premier temps par l'agence.

Faut-il en conclure que le secrétaire général du P.C.C., emporté par son tempérament impétueux, a « gaffé » et que ses menaces, trop précises, contre les Etats-Unis n'ont pas été, à Pékin, du goût de tout le monde ?

MANUEL LUCBERT.

LA PRÉPARATION DU CONSEIL EUROPÉEN

MM. Papandréou et Craxi sont « modérément optimistes » sur les chances de succès du sommet d'Athènes

MM. Papandréou et Craxi ont tenu, le samedi 26 novembre, une conférence de presse commune à Athènes, où le président du conseil italien était venu s'entretenir avec le premier ministre grec de la préparation du prochain conseil européen, qui s'ouvrira le dimanche 4 décembre dans la capitale hellénique.

Ils se sont montrés *« modérément optimistes »* sur les chances de succès de cette réunion, au cours de laquelle, a indiqué M. Craxi, l'Italie demandera *« une augmentation significative des ressources communautaires »*, la conclusion rapide des négociations sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, ainsi que la protection des productions agricoles méditerranéennes. M. Papandréou a estimé que la participation de Londres au budget de la C.E.E. posait *« un problème de justice »*, et son collègue italien que *« la requête britannique n'est pas totalement infondée »*.

A Bruxelles, les chefs de gouvernement et les principaux dirigeants des partis démocrates-chrétiens au pouvoir dans les pays de la C.E.E. ont affirmé samedi, dans une *« déclaration de principe »*, leur refus de voir la Communauté se transformer en zone de libre-échange, lançant une mise en garde implicite à la Grande-Bretagne. Rendant compte des travaux, M. Léo Tindemans, ministre belge des relations extérieures et président du parti populaire européen (P.P.E.), qui regroupe ces partis, a déclaré : *« Si certains pays membres n'entendaient pas continuer, il faudrait alors examiner comment les pays membres à vocation européenne, ou à fidélité européenne, peuvent atteindre ensemble plus d'intégration. »*

La conférence des présidents d'assemblées parlementaires d'Europe des Dix s'est, par ailleurs, réunie à Rome vendredi et samedi. La délégation française était dirigée par MM. Louis Mermaz et Alain Poher, respectivement présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Ses réflexions ont principalement porté sur la situation de la Communauté à la veille du sommet d'Athènes et l'intensification des échanges entre Parlements.

Au cours de l'audience qu'il a accordée aux membres de la conférence, Jean-Paul II s'est prononcé en faveur d'un transfert de certains pouvoirs nationaux, *« graduellement et raisonnablement »*, au Parlement européen, *« pour que celui-ci remplisse son rôle au service de tous, et assure le bien commun des pays membres »*. — (A.F.P.)

La stratégie de Moscou

(Suite de la première page.)

Pour étudier ces deux solutions, Bucarest suggère une rencontre des ministres des affaires étrangères soviétique et américain d'ici à la fin de l'année et la tenue d'un sommet américano-soviétique dans la première moitié de l'année 1984.

Les idées du président roumain, même s'il reste seul à les exprimer avec la franchise qui lui est propre, sont, sans aucun doute, partagées par d'autres dirigeants communistes. Le chef de l'Etat et du parti est-allemand, M. Erich Honecker, a fait preuve, lui aussi, d'une modération surprenante et exprimé l'espoir que les négociations entre Washington et Moscou se poursuivent (*le Monde* daté 27-28 novembre).

Avec une franchise inhabituelle, M. Honecker a admis ce que les citoyens et les diplomates est-allemands n'ont pas caché à leurs interlocuteurs occidentaux : les contremesures soviétiques, et notamment l'implantation de missiles en R.D.A., *« ne sont pas accueillies avec enthousiasme par la population est-allemande »*.

« Persuader la population »

A Prague, où le Kremlin a en général le moins de mal à imposer ses vues, le président et secrétaire général du parti, M. Gustav Husak, a assuré Moscou du soutien de son pays, mais il a dû ajouter, dans une déclaration faite à la radio, qu'il sera nécessaire *« de persuader la population de la nécessité de renforcer la capacité de défense du pays à la suite de l'aggravation de la situation internationale »*.

Cette formule donne à penser qu'en dépit de l'absence de toute protestation publique, la population est loin d'être indifférente au déploiement de fusées soviétiques sur le territoire tchécoslovaque. Pour éviter toute manifestation publique du mécontentement populaire, les autorités ont interpellé au cours des derniers quinze jours une vingtaine de signataires de la charte 77 pour les mettre en garde contre toutes activités pacifistes dirigées contre l'installation des missiles soviétiques. L'organe du P.C. tchécoslovaque, *Rude Bravo*, a admis ces jours-ci que des lettres de lecteurs parvenues à la rédaction critiquent l'implantation de nouvelles armes en Tchécoslovaquie.

En Bulgarie et en Hongrie, les prises de position officielles au sujet de la course aux armes américano-soviétique étaient exceptionnellement rares. Le chef de l'Etat bulgare, M. Todor Jivkov, n'a cependant pas manqué ces derniers temps d'évoquer l'idée qui lui est particulièrement chère d'une zone dénucléarisée dans les Balkans. La Bulgarie voit dans la création de zones dénucléarisées un pas vers le désarmement en général et le désarmement nucléaire en particulier.

La Hongrie, le pays socialiste qui a le mieux profité de la politique de détente en renforçant ses rapports notamment économiques avec l'Ouest, a fait savoir, par la bouche du chef du département international du P.C. hongrois, M. Gyula Horn, que *« l'Union soviétique ne déploiera pas de missiles à moyenne portée en Hongrie »*. Dans les milieux diplomatiques hongrois, on souligne ouvertement la nécessité de poursuivre les négociations de désarmement sous une forme ou sous une autre.

WALTRAUD BARYLI.

LES PREMIERS MISSILES DE CROISIÈRE SONT ARRIVÉS EN SICILE

(De notre correspondant.)

Rome. — Les premiers missiles de croisière sont arrivés ces derniers jours à Sigonella, base américaine en Sicile. Annoncée par le journal *Il Manifesto*, l'information a été confirmée dimanche 27 novembre par le ministère italien de la défense. Il ne s'agit que d'un stationnement temporaire avant l'envoi à la base définitive de Comiso, où les engins deviendront opérationnels à la fin de mars 1984. La base de Sigonella sert actuellement de dépôt aux engins à têtes nucléaires (mines et grenades) de marine américaine.

Parallèlement à ces mesures techniques, le débat continue sur l'aggravation de la tension. MM. Craxi et Andropov ont échangé des lettres d'un ton sévère. Pour le chef de l'Etat soviétique, les Italiens ne tiennent pas à maintenir avec l'Union soviétique de bonnes relations fondées sur la confiance. *« Il ne s'agit pas de confondre les bonnes relations d'amitié avec l'acceptation de toutes formes d'intimidation »*, a répondu M. Craxi. Le président du conseil doit rencontrer dans la journée le négociateur américain à Genève, M. Paul Nitze.

D'autre part, le comité central du parti communiste vient de tenir une session de quarante-huit heures consacrée notamment à la situation après la rupture de Genève. M. Berlinguer, tout en repoussant l'hypothèse d'un référendum contre les missiles, a annoncé que le parti communiste allait prendre la tête du mouvement pacifiste et regrouper toutes les formations minoritaires, ce qui préoccupe les formations associées au gouvernement.

(Intérim.)

LES PAYS DU COMMONWEALTH ENGAGENT L'U.R.S.S. ET LES ÉTATS-UNIS A REPRENDRE LE « DIALOGUE »

Panaji (Reuter, A.P., U.P.I.). — Réunis samedi 26 et dimanche 27 novembre, à Panaji (Goa), en marge du sommet de la Nouvelle-Delhi, les dirigeants du Commonwealth ont lancé un appel à l'Union soviétique et aux Etats-Unis pour qu'ils reprennent le *« dialogue »*, et ont exprimé leur préoccupation pour la sécurité des petits Etats.

Dans une « déclaration de Goa sur la sécurité internationale », ils ont engagé les Deux Grands à avoir *« une vision politique d'un monde où leurs peuples puissent vivre en paix »*. Leur objectif primordial doit être la reprise d'un *« véritable dialogue politique destiné à apaiser les tensions »*, poursuit la déclaration. Les membres du Commonwealth ont également apporté leur soutien aux efforts de M. Trudeau pour obtenir des cinq puissances nucléaires qu'elles gèlent la course aux armements, mais ils ne se sont pas prononcés clairement en faveur du sommet de ces cinq pays proposé par le premier ministre canadien. Celui-ci s'est rendu à Pékin, où il devait avoir, lundi, des entretiens à ce sujet avec le chef du gouvernement chinois, M. Zhao Ziyang.

La déclaration de Goa ajoute que les membres du Commonwealth se disent *« alarmés par l'indifférence croissante qui se manifeste à l'égard des principes moraux et juridiques devant régir la conduite des Etats »*. Les participants ont approuvé une proposition britannique en faveur de la réalisation d'une étude sur la vulnérabilité des petits Etats. *« Ces pays sont membres d'une communauté internationale qui doit respecter leur indépendance et apporter des garanties suffisantes à leur intégrité territoriale »*, indiquent-ils.

RÉUNIE A PARIS

L'assemblée de l'U.E.O. s'interroge sur la sécurité européenne

L'assemblée de l'U.E.O. (Union de l'Europe occidentale), qui regroupe des parlementaires des sept pays membres de cette organisation (1), la seule compétente en matière de défense européenne, se réunit à Paris, du lundi 28 novembre au jeudi 1er décembre, pour entendre différents rapports et se prononcer sur plusieurs projets de recommandations. Ce lundi après-midi, M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, devait notamment prononcer un discours destiné à introduire un débat sur la sécurité européenne et le partage des charges au sein de l'alliance atlantique.

Mardi seront examinés les problèmes posés par l'application du traité de Bruxelles (2), le rôle des forces armées en cas de catastrophe en temps de paix et l'harmonisation des recherches dans les domaines de haute technologie civile et militaire (avec la présentation d'un bilan des technologies avancées au Japon). Ce débat se poursuivra mercredi, avant une discussion sur les relations économiques avec l'Union soviétique. Jeudi, au cours du débat sur le rôle de l'Afrique dans la politique de sécurité européenne, M. Charles Hernu, ministre de la défense, doit prononcer un discours, suivi d'une autre discussion sur les crises du Proche-Orient.

(1) Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, R.F.A.

(2) Ce traité, signé le 17 mars 1948, étendait l'alliance défensive franco-britannique conclue le 4 mars 1947, à Dunkerque, aux pays du Benelux. Une modification adoptée le 23 octobre 1954, après l'échec du projet de CED (*Communauté européenne de défense*), permit d'y inclure la R.F.A. et l'Italie.

CORRESPONDANCE

M. Chirac et la défense de l'Europe

Nous avons reçu une longue lettre de M. Lucien Pignion, député (P.S.) du Pas-de-Calais, président de la délégation française auprès de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) et président de la commission de la défense de l'U.E.O. Nous en publions ci-dessous l'essentiel :

Le Monde du vendredi 28 octobre a publié une interview intitulée « M. Chirac et la défense de l'Europe ».

Que M. Chirac précise ses propositions relatives à la défense de l'Europe et aux relations franco-allemandes sans mentionner l'existence de l'Union de l'Europe occidentale relève du mépris : « Ignorance superbe » ou d'une superbe ignorance.

Quelle que soit l'origine de l'omission — inquiétante chez un homme politique de premier plan, — il n'est pas possible de laisser les lecteurs ignorer que les questions évoquées par M. Chirac sont étudiées de manière permanente dans une organisation internationale : l'U.E.O. — dont l'assemblée est la seule structure européenne compétente pour aborder les problèmes de défense et de sécurité.

Quand M. Chirac dit que *« la France, malgré la confiance et la sécurité que lui donne sa force nationale de dissuasion, ne peut pas être indifférente aux risques d'agression ou de neutralisation d'une Europe occidentale à laquelle elle appartient et dont la situation la concerne directement »*, je me permets de lui indiquer que cette indifférence serait, de toute façon, impossible, sauf à renier nos engagements. L'article 5 du traité de Bruxelles modifié stipule, en effet, qu' *« au cas où l'une des hautes parties contractantes serait l'objet d'une agression armée en Europe, les autres lui porteront, conformément aux dispositions de l'article 51 de la charte des Nations unies, aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, militaires et autres »*.



هكذا من الأصل

is l'eau?

AMÉRIQUES

Bolivie

Grèves, complots militaires, faillite économique

Le vice-président Paz Zamora réclame la destitution de M. Siles Zuazo

De notre envoyée spéciale

La Paz. – *« Radio-Illimani, depuis le cœur de l'Amérique latine, vous présente les titres de son journal : Le vice-président Jaime Paz Zamora dénonce l'« ineptie » de l'exécutif... Au Parlement, l'opposition interpelle quatre ministres... Hostile aux mesures économiques, la COB* (1) *se déclare en état d'urgence ; les paysans bloquent les routes... Trois attentats à la bombe la nuit dernière... Les rumeurs de putsch s'intensifient... ».*

Radio-Illimani émet depuis le 10 octobre 1982, date du retour des civils au pouvoir. Mais l'état de grâce est terminé. Et les sept millions de Boliviens manifestent leur désenchantement. Les mineurs, les ouvriers et les paysans qui avaient plébiscité M. Hernan Siles Zuazo lui ont tourné le dos. Même chose pour le Congrès, qui a ratifié son élection. L'Union démocratique et populaire (U.D.P.) (2), la coalition *qui lui a permis de vaincre aux* élections de 1978, 1979 et 1980, est disloquée et le vice-président, M. Jaime Paz Zamora, a donné officiellement le coup d'envoi d'une campagne pour la destitution du président. Il s'en explique.

« Siles Zuazo, dit-il, *a creusé sa propre tombe. Son gouvernement s'est installé avec l'appui populaire le plus important de notre histoire. Mais il a tout gâché. C'est un cauchemar à la Kafka...*

» La population a lutté pendant vingt ans contre la dictature pour avoir un programme, une coalition... Pas pour un caudillo. Mais le président est un autocrate qui pense : « La démocratie, c'est moi. »

» Au départ, nous avons travaillé avec enthousiasme, mais Siles a refusé de gouverner avec l'U.D.P., avec le MIR et avec moi-même. Cette attitude a obligé nos six ministres à démissionner, le 20 janvier. Nous avons alors lutté pendant des mois pour la reconstitution de la coalition, mais, le 15 juillet, le président a méconnu les accords auxquels nous étions arrivés. L'U.D.P. a donc cessé d'exister comme expression politique et nous sommes dans l'opposition. »

Les catastrophes naturelles

Le M.N.R.I., le parti de M. Siles Zuazo, est lui-même divisé en trois factions. Quant au P.C., malgré l'habileté de ses deux ministres qui tentent de freiner les revendications populaires, il est menacé. La droite, l'armée et l'ambassade américaine réclament son départ du gouvernement.

Pour surmonter les divisions de sa coalition, M. Siles Zuazo a lancé l'idée d'un « cogouvernement » avec la centrale ouvrière (COB). Les conversations ont traîné pendant trois semaines et finalement le projet a avorté. Il a alors formé un nouveau gouvernement, le 25 août, le troisième en moins d'un an, intégrant des technocrates indépendants et des personnalités de la démocratie chrétienne.

Le seul projet de M. Siles Zuazo est maintenant de « durer », mais ses chances de terminer son mandat de quatre ans sont faibles : le pays est en faillite, la COB manifeste, les militaires *organisent* des complots dans les casernes.

La dictature a laissé un pays en banqueroute. Le président avait promis un redressement après « *cent jours d'économie de guerre* ». Les pays amis d'Europe n'avaient-ils pas promis monts et merveilles ? Mais l'aide internationale, quand elle est arrivée, a été dispensée au compte-gouttes. Non seulement la crise n'a pas été jugulée, mais elle s'est aggravée.

Trois ministres des finances se sont succédé en moins d'un an. Aucun n'a eu le temps de mettre au point des mécanismes qui permettent la relance de la production et l'assainissement des finances. La chute du PIB est de 10 à 15 %. Le dollar qui valait 44 pesos le 10 octobre, en vaut, actuellement, au marché parallèle, 1 500.

La sécheresse dans les Andes, les inondations dans les vallées tropicales, ont causé des dégâts estimés à 350 millions de dollars.

De leur côté, les travailleurs ont patienté pendant les premiers « cent jours », puis évalué leurs frustrations avant de déclencher des grèves. On en compte deux cent vingt-cinq en un an.

Conscients du danger que cette vague de protestation ouvrière représente, les dirigeants de la centrale ouvrière ont essayé de la canaliser. Mais, le plus souvent, le gouvernement a dû capituler.

« L'agitation ouvrière est une répétition générale avant la révolution », affirment les partis de droite et l'entreprise privée qui fustigent *« anarchistes et communistes ».* L'ambassadeur américain, M. Edwin Corr, qui n'hésite pas à descendre dans l'arène politique, renchérit.

Au Congrès et dans la presse, une campagne dénonce la thèse de la *« guerre populaire ».* L'armée prête une oreille attentive, et les affirmations de l'extrême droite lui paraissent crédibles. Elle se dit très préoccupée.

Si l'armée complote tout en renouvelant ses promesses de respect de la Constitution, le MIR, lui, manœuvre en plein jour pour éliminer le président Siles Zuazo afin, dit-il, de *« protéger le processus démocratique ».* Son leader, et vice-président de la République, M. Jaime Paz Zamora, explique ses raisons.

« Le gouvernement, dit-il, *a perdu toute crédibilité. La démocratie est en danger, et nous avons le devoir de la défendre. Nous devons empêcher à tout prix que l'armée ne vienne nous dire : « Vous avez échoué, maintenant, c'est notre tour. » Le président évoque le spectre de l'intervention armée. C'est un chantage auquel nous répondons : « Ni coup d'État ni gouvernement inepte. Nous n'allons pas sacrifier ce pays à une fausse alternative. »*

NICOLE BONNET.

(1) La COB est la centrale syndicale qui regroupe ouvriers et paysans. Elle est dirigée depuis 1952 par M. Juan Lechin.

(2) L'U.D.P. est formée par le M.N.R.I. *(Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche)*, le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) et le P.C.B. (parti communiste) depuis 1978. M. Siles Zuazo est le leader du M.N.R.I. et de la coalition. Mais c'est le MIR qui en était la force principale.

Argentine

Les responsables de la défaite des Malouines sur la sellette

Buenos-Aires. – La publication dans l'hebdomadaire *Siete Dias* du rapport de la commission Rattenbach – document relevant du secret militaire – *va-t-elle accélérer* le jugement des chefs militaires responsables de la déroute des Malouines en 1982 ? L'impact au sein de l'armée et de l'opinion publique a, en tout cas, été très grand.

Certes, on savait, grâce aux révélations de certains protagonistes et aux informations qui avaient filtré, que de graves erreurs avaient été commises aux plans militaire et diplomatique. Mais il ne s'agissait que de données fragmentaires – ou bien de plaidoyers *pro domo,* comme le témoignage du général Mario Benjamin Menendez, ancien gouverneur des Malouines. Les forces armées avaient tenu à garder le secret sur les travaux des différentes commissions constituées au sein des trois forces après la défaite de Port-Stanley.

Le 2 décembre 1982, avait été annoncée la formation d'une commission interarmes, composée de six officiers généraux à la retraite, chargée d'apprécier la façon dont avaient été menées les hostilités *« au niveau politique et stratégique ».* La commission Rattenbach, du nom du général de l'armée de terre qui en assurait la présidence, devait rendre ses conclusions dans un délai de trois mois. Pourtant, ce n'est que le 30 septembre que ces dernières furent transmises à la junte, qui, à son tour, les remit début novembre au Conseil supérieur des forces armées, afin que celui-ci statue à huis clos sur les accusations portées contre la haute hiérarchie militaire de l'époque.

De notre correspondant

Grâce à *Siete Dias,* le doute aujourd'hui n'est plus permis. Le *général* Galtieri, l'amiral Anaya, le général de l'armée de l'air Lami Dozo et le ministre des relations extérieures, M. Nicanor Costa Mendez, ont, le 2 avril 1982, lancé leur pays dans une folle aventure, faisant preuve, tant dans la préparation de la « reconquête » des Malouines que dans la conduite de la guerre, d'une totale irresponsabilité et d'une incapacité notoire.

Frustration et discrédit

Les Argentins ont lu avec stupéfaction les recommandations de la commission Rattenbach : peine de mort ou prison à *perpétuité* pour le général Galtieri, l'amiral Anaya et deux colonels ; destitution et emprisonnement de longue durée pour le brigadier-général Lami Dozo et le général Menendez ; ouverture d'une information contre le capitaine Astiz, chef des troupes chargées de la défense de la Georgie du Sud... Au total, dix-sept officiers sont sur la sellette. Quant à M. Costa Mendez, il tombe sous le coup de l'article 45 de la Constitution et peut être mis en accusation devant le Sénat pour manquement à ses devoirs.

Le réquisitoire dressé contre les principaux acteurs de « l'épopée des Malouines » est d'une exceptionnelle *dureté.* La junte dans son ensemble est accusée *« d'avoir conduit les forces armées, à partir d'une planification précipitée, incomplète et erronée, à un affrontement auquel elles n'étaient pas préparées ».* Il lui est également reproché *« de ne pas avoir su exploiter les occasions concrètes qui se sont présentées de mettre fin au conflit de façon honorable ».*

Les principaux griefs retenus contre le général Galtieri sont *« d'avoir déployé des troupes sur les îles sans leur fournir les moyens logistiques indispensables »* et *« d'avoir maintenu sur le continent les effectifs les mieux adaptés au terrain des Malouines ».* L'amiral Anaya n'est pas mieux traité. *« Après avoir été l'un des promoteurs de la récupération des Malouines, il ordonna le repli de la flotte en raison du danger que représentaient les sous-marins de l'ennemi ».* Selon la commission, le commandant en chef de la marine aurait dû utiliser ses unités *« dans des opérations de dispersion de la flotte britannique ». « A aucun moment,* poursuit le rapport, *il n'a cherché à disputer à l'ennemi la maîtrise des mers. »*

On aurait pu penser que le brigadier-général Lami Dozo échapperait aux critiques en raison de l'héroïsme de ses pilotes. Or, la commission Rattenbach est à peine moins sévère à l'égard de l'ancien chef de l'armée de l'air. Lui aussi est accusé d'avoir engagé ses effectifs dans la guerre *« sans tenir compte de leurs limitations, et sans entraînement préalable ».* Tout en reconnaissant que l'aviation *« a improvisé des opérations qui ont infligé des pertes importantes à l'ennemi »,* le rapport estime que celles-ci auraient été plus efficaces et leur coût moindre si elles avaient été mieux préparées. On y lit que 60 % des bombes lancées par les pilotes argentins contre les bateaux britanniques n'ont pas explosé parce que leur système de mise à feu n'était pas adapté à ce genre de cible...

Le général Menendez ne devrait pas être trop surpris du jugement prononcé à son encontre. Il lui est, en effet, reproché d'avoir consacré le plus clair de son temps à ses fonctions de gouverneur et d'avoir cru, jusqu'à la première attaque britannique, que le conflit serait réglé par la voie diplomatique. La fameuse harangue prononcée par le chef de la garnison de Puerto-Argentino à quelques heures de la bataille finale n'a fait, selon le rapport, *« qu'ajouter à la frustration nationale et au discrédit international »* de l'Argentine.

Selon la commission Rattenbach, M. Costa Mendez a une grande part de responsabilité dans la défaite. C'est lui, en effet, qui a précipité l'invasion des Malouines, le 2 avril 1982, à la suite de l'incident de Georgie du Sud, le 19 mars. Il a, d'autre part, mal évalué la relation de forces au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, et n'a pas compris que les Etats-Unis se rangeraient du côté de la Grande-Bretagne. Quant à son offensive de charme en direction des pays non alignés, elle a été beaucoup trop tardive. Le rapport rappelle que M. Costa Mendez avait déclaré, un mois avant l'invasion des Malouines, *« l'Argentine ne fait pas partie du tiers-monde ».*

C'est maintenant au Conseil supérieur des forces armées de trancher. On voit mal, après la divulgation de ce rapport, comment ce haut tribunal militaire pourrait accorder des circonstances atténuantes aux inculpés.

JACQUES DESPRÉS.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

« Gorge profonde » version 83

De notre correspondant

Washington. – Le F.B.I. enquête depuis neuf semaines sans ménager quiconque et l'on parle même d'écoutes téléphoniques. Les deuxièmes couteaux, comme le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, sont visés mais les gros bonnets n'échappent pas non plus aux questions des incorruptibles. Le directeur de la C.I.A., M. Casey, a dû s'y soumettre, ainsi que le secrétaire d'Etat, M. Shultz, l'ancien conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, M. Clark, le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Baker, ou encore le secrétaire à la défense, M. Weinberger.

Qu'on se rassure, le K.G.B. n'a pas infiltré si haut une « taupe » dans l'administration américaine. Mais M. Reagan est presque aussi ulcéré que si cela était le cas. Car un bavard, plusieurs peut-être, est dans son entourage. Il a donc demandé que les agents fédéraux utilisent « tous les moyens légaux » *pour trouver l'origine des « fuites » dont bénéficient* le Washington Post *et les grandes chaînes de télévision.*

A en croire le quotidien de Washington, qui révélait l'affaire à la « une » il y a quelques jours, c'est après que la presse eut donné des comptes rendus détaillés d'une réunion ultra-secrète du Conseil national de sécurité les 10 et 11 septembre dernier que le président aurait décidé de réagir.

Dès le 12 septembre, la télévision avait indiqué que M. McFarlane, alors envoyé spécial de M. Reagan au Proche-Orient, s'était prononcé en faveur de raids aériens contre les positions syriennes au Liban. Le lendemain, le Washington Post *précisait que le président avait autorisé l'aviation à frapper les groupes tirant sur les « marines » de la force multinationale – ce qui s'était révélé exact.*

Alerté par M. Clark, qui aurait souligné que ces indiscrétions mettaient en danger la vie de M. McFarlane et risquaient de compromettre ses efforts diplomatiques, M. Reagan avait alors aussitôt réuni ses conseillers – les « suspects » – pour rédiger la lettre demandant l'ouverture de l'enquête à l'attornay général (ministre de la justice). La rédaction de ce texte aurait soulevé de vives discussions entre les hauts fonctionnaires de la Maison Blanche, M. Baker s'opposant notamment à ce que l'on autorise explicitement le F.B.I. à recourir au détecteur de mensonge.

L'enquête, infructueuse pour l'instant, devait naturellement rester totalement secrète. Elle est désormais publique et « Gorge profonde » (1) version 83 nargue le président...

BERNARD GUETTA.

(1) Surnom donné par les journalistes du *Washington Post* à leurs informateurs pendant l'affaire du Watergate.

Uruguay

TROIS CENT MILLE PERSONNES ONT MANIFESTÉ A MONTEVIDEO LE RETOUR A LA DÉMOCRATIE

Montevideo (*Reuter*). – Plus de trois cent mille personnes ont participé, dimanche 27 novembre, à Montevideo à une manifestation contre le gouvernement militaire uruguayen et ont réclamé un rapide retour de leur pays à la démocratie.

Les dirigeants de l'opposition qui ont organisé ce rassemblement l'ont décrit comme la plus imposante manifestation antigouvernementale depuis le coup d'État militaire de 1973.

La foule, venue souvent des villes voisines de Montevideo, a défilé sur la place centrale de la capitale en scandant : « *La dictature se termine !* »

Autorisée par le gouvernement, cette manifestation a été organisée par trois partis politiques officiellement reconnus et soutenus par les syndicats interdits et les partis de gauche illégaux.

ASIE

Japon

APRÈS LA CONDAMNATION DE M. TANAKA

M. Nakasone a été contraint de décider des élections anticipées

De notre correspondant

Tokyo. – Le premier ministre du Japon, M. Nakasone a annoncé, ce lundi 28 novembre, la dissolution de le Diète (Chambre des députés) et fixé la date des élections législatives au 18 décembre. Cette décision fait suite au dépôt d'une motion de censure purement formelle par l'opposition.

Elle est l'aboutissement sur le plan parlementaire à la fois de la condamnation de l'ancien premier ministre, M. Tanaka, à quatre ans de prison dans l'interminable affaire des pots-de-vin Lookheed, de sa décision de faire appel et de son refus de démissionner de ses fonctions de député, enfin du refus de M. Nakasone de permettre le débat à la Diète d'une résolution anti-Tanaka. En clair, cela veut dire que l'on renvoie plus de cinq cents députés devant les électeurs plutôt que d'en lâcher un seul – mais un seul dont on dépend étroitement et qui est financièrement et électoralement le plus puissant.

Après le verdict d'octobre dernier, les pressions venues de toutes parts s'étaient accrues sur le premier ministre soit pour qu'il incite M. Tanaka à démissionner de plein gré, soit pour qu'il procède à une dissolution de la Chambre. M. Nakasone a quelque peu temporisé, souhaitant autant que possible éviter une épreuve de force électorale où il a, en ses qualités combinées de premier ministre et de chef du parti conservateur, bien plus à perdre que d'autres. Plus, en tout cas, que M. Tanaka.

M. Nakasone a d'autant moins été en mesure d'éviter le choix douloureux des élections que toute l'opposition, frustrée de ne pas pouvoir débattre de la condamnation de M. Tanaka à la Diète, a massivement boycotté les travaux de l'Assemblée depuis plusieurs semaines.

Des textes législatifs essentiels se trouvant ainsi bloqués au mépris de l'intérêt général, le premier ministre dut se résoudre au compromis : des élections contre la promesse d'une collaboration de l'opposition au passage des projets de loi en souffrance.

Les dernières élections à la Diète remontent à 1980, à la suite de la mort soudaine du premier ministre, M. Ohira. Le parti libéral démocrate, qui est au pouvoir sans interruption depuis la fin de la guerre, avait alors obtenu la majorité absolue de 286 sièges sur 511 au total. Dans cette majorité, la faction de M. Tanaka (le parti conservateur est un assemblage de factions à la fois associées et rivales) est non seulement la plus puissante et la plus riche au jeu répandu de la « politique de l'argent », mais elle est aussi (cela explique ceci) celle qui tient en main les rouages essentiels de la machine électorale du parti.

L'opposition, divisée et sans véritable programme, compte sur les thèmes du scandale Lockheed, de la condamnation de M. Tanaka et d'un besoin supposé de moralisation des mœurs politiques pour regagner les voix que son manque d'attrait et son conformisme politique lui font perdre depuis plusieurs années.

R.-P. PARINGAUX.

Bangladesh

LES ACTIVITÉS POLITIQUES SONT A NOUVEAU INTERDITES

Dakha (*A.F.P., Reuter*). – Un couvre-feu de douze heures a été imposé, le lundi 28 novembre, à Dakha, après que la police ait été débordée par une manifestation – interdite – des partis d'opposition réclamant la levée de la loi martiale et des élections législatives avant l'élection présidentielle, contrairement à la procédure annoncée par l'administrateur en chef de la loi martiale, le général Ershad, le 14 novembre (*le Monde* du 15 novembre).

Une véritable bataille rangée entre manifestants et policiers s'est déroulée lundi autour d'un bâtiment gouvernemental que l'opposition voulait organiser une rassemblement. Les manifestants ont rompu les barrages, incendié plusieurs véhicules et mis à sac un poste de police. Les autorités ont fait appel à l'armée pour rétablir l'ordre. Les activités politiques, qui avaient été rétablies le 14 novembre, ont été à nouveau interdites.

Le dimanche 27 novembre, avait été annoncée la création d'un nouveau parti, destiné à soutenir l'action du général H.M. Ershad, qui fait fonction de premier ministre. La nouvelle formation, le Janadal (Parti du peuple), qui s'appuiera initialement sur une douzaine de groupes existant déjà, aura pour principe : « *Nationalisme, respect des idéaux et valeurs islamiques, démocratie et progrès* », a indiqué M. A. Chowdhury, l'actuel chef de l'Etat, qui en serait le président. Le général Ershad, qui pourrait faire connaître sa candidature à l'élection présidentielle de mai 1984, devra alors constitutionnellement quitter l'armée pour faire campagne sous la bannière du nouveau parti.

D'autre part, quelque sept cents journalistes bengalais ont observé trois heures de grève, dimanche, pour protester contre les ingérences des autorités dans leur travail et réclamer la levée de la loi martiale. Le mouvement a été déclenché après que le gouvernement ait interdit la publication d'une déclaration de l'ancien président Sattar, dans laquelle il reconnaissait qu'il avait été contraint de céder le pouvoir à l'armée en mars 1982.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

• NOUVEL APPEL POUR LA LIBÉRATION DE RICARDO BOFILL. – Un certain nombre de personnalités françaises (entre autres Pierre Emmanuel, Marie-Madeleine Fourcade, Laurent Schwartz, le R.P. Riquet) lancent un nouvel appel en faveur de la libération de Ricardo Bofill, professeur de philosophie détenu à La Havane et condamné à douze ans de prison pour « déviationnisme ». Sa vie serait en danger, et les signataires demandent que Ricardo Bofill puisse venir en France enseigner à la Sorbonne, où il est invité. Ricardo Bofill s'était réfugié à l'ambassade de France de La Havane. Il en était sorti sur la promesse formelle des autorités qu'il ne serait plus inquiété.

Espagne

• MANIFESTATION FRANQUISTE A MADRID. – Environ trente-cinq mille personnes ont participé, le dimanche 27 novembre, à une manifestation pour protester contre l'interdiction de rassemblement devant le palais royal, pour honorer la mémoire du général Franco, qui devait avoir lieu le 20 novembre.

Philippines

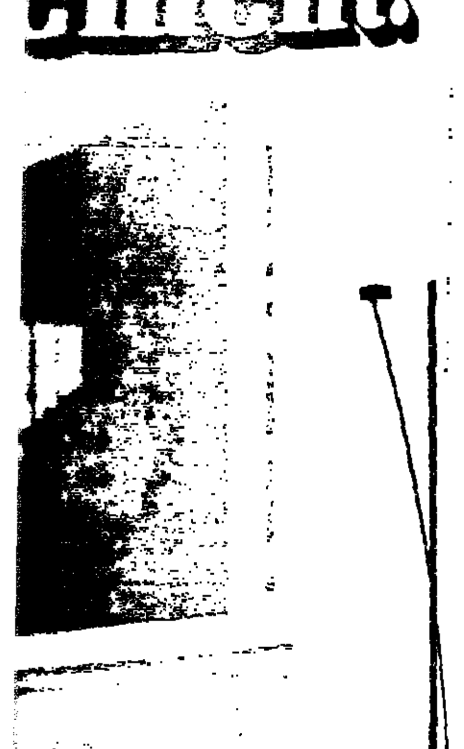
• DEUX MORTS A LA SUITE DE MANIFESTATIONS ANTI-MARCOS. – Plus de deux cent mille personnes ont manifesté, dimanche 27 novembre, dans plusieurs quartiers de Manille à l'occasion du cinquante et unième anniversaire de Benigno Aquino, le dirigeant de l'opposition assassiné le 21 août dernier, et en réclamant la démission du président Marcos. Deux jeunes gens ont été écrasés par une jeep dont le conducteur, paniqué par les jets de pierres des manifestants, avait perdu le contrôle. Plusieurs dizaines de personnes, dont sept policiers, ont été blessées. – (*A.P., Reuter*).

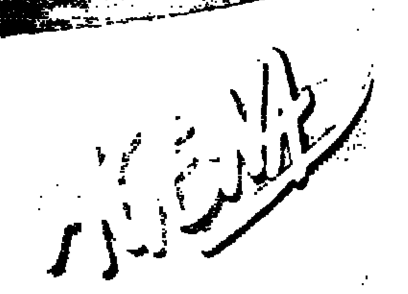
هكذا من الأصل

traint
ticipées

Bangladesh
LES ACTIVITÉS POLITIQUES SONT À NOUVEAU INTERDITES







PECHINEY

LES MATERIAUX DU PROGRES

L'aluminium, le carbone, le graphite, les ferro-alliages, le cuivre, le zirconium sont les matériaux sur lesquels Pechiney concentre aujourd'hui son activité, mobilise ses forces et ses hommes.

Avec l'aluminium, dont il est troisième producteur mondial, Pechiney s'impose dans les industries de l'aéronautique, du bâtiment et de l'emballage.

Avec les produits carbonés et les ferro-alliages, dont il est respectivement second et troisième producteur mondial, Pechiney fournit aux plus grands sidérurgistes des produits de très haute technologie.

Avec le cuivre, dont il est le premier transformateur européen, Pechiney contribue à redynamiser ce secteur affecté par la crise.

Avec le nucléaire, Pechiney s'affirme comme le spécialiste du combustible des centrales à eau pressurisée.

Enfin, avec la fabrication du zirconium, du titane et des céramiques, Pechiney se place d'ores et déjà dans la course aux matériaux de demain. Partout, dans le monde, Pechiney veut être présent, au plus haut niveau.

Pechiney modernise ses usines, rationalise sa production, développe ses activités de transformation, investit dans la recherche et s'implante à un niveau international grâce à un réseau commercial qui couvre 65 pays.

Ainsi, pour mener à bien cette grande ambition, Pechiney s'appuie sur une politique industrielle résolue et une politique sociale responsable.

Dans un climat concurrentiel acharné, Pechiney est décidé à participer activement au progrès. Et à gagner.

'ROCHE-ORIENT

La trêve précaire de Tripoli

De notre envoyée spéciale

poli. — Personne n'y croit vrai- et pourtant la trêve est toujours près respectée à Tripoli, où la prend peu à peu ses droits. En ce nche matin, sur la place centrale ée de soleil, les promeneurs re- sont attirés par des échoppes uvrent leurs portes et paraissent approvisionnées. Les petits mar- ds de cigarettes et de jus nge ont repris place sur les trot- et les salons de thé-pâtisseries gent de friandises. L'animation toutefois limitée au centre-ville quartiers des souks, où les Tri- ins profitent de la pause des ets pour faire des stocks. Les ants qui avaient déserté en e la ville sont loin d'être tous re- s, et les combattants de toute ence sont omniprésents.

s Syriens d'abord, reconnaissa- leurs treillis bariolés, contrôlent ée sud de la ville et gardent, en centre, le central téléphonique. être y interceptent-ils les nom- coups de téléphone que donne asser Arafat au roi Fahd ou au dent Chadli, par exemple. Entre eux points, la route est coupée es barricades de terre disposées icanes d'environ 2 mètres de édifiées tout récemment, sans par les milices islamiques qui nt certaines d'entre elles. Sou- affublés d'un calot noir et s, les miliciens islamiques por- e même treillis vert que les loya- du Fath, qui ont pourvu à leur ement. Des pelleteuses sont en- à l'ouvrage à la sortie nord de li pour construire de nouveaux lais. Tout semble indiquer que les miliciens islamiques, au s, la bataille est loin d'être termi- t qu'ils se prémunissent, dans le l'un départ des combattants de asser Arafat, contre un « déferle- syrien ». Le président Assad ait en effet à Tripoli faire d'une deux coups, éliminer M. Arafat aussi les forces de cheikh Saïd bane, farouche ennemi des ouites impies ».

n'en est pas là, et l'atmosphère les fidèles de M. Yasser Arafat lutôt détendue. Le Q.G. du chef O.L.P., au fond d'une impasse, ardé par deux militants débon- s. Au centre de presse c'est un -vient affairé d'officiers ou de ts en quête de nouvelles. Même s premières lignes, les combat- qui ne sont qu'à 1 kilomètre en- de leurs adversaires ne mon- aucune nervosité particulière. Ce nche, le cessez-le-feu ne sera lé que vers le milieu de l'après- par quelques échanges d'obus de ers et des rafales d'armes auto-matiques. Simple rappel de la précarité d'une trêve dont nul ne se hasarderait à prévoir la durée.

Elle est, en tout cas, la bienvenue à l'hôpital du Croissant-Rouge, où une quarantaine de malades, installés tant bien que mal dans les sous-sol, sont soignés dans des conditions d'hygiène précaire. Une infirmière française de l'Association médicale franco-palestinienne arrivée depuis peu de Chypre par bateau estime que, compte tenu des circonstances, *« l'hôpital ne manque de rien d'essentiel »*. Les médicaments ne font pas défaut et 5 tonnes en provenance du Koweït ont été débarquées il y a quarante-huit heures. Comme dans n'importe quel hôpital, le médecin-chef, un Canadien d'origine grecque, parlant parfaitement l'arabe, fait sa visite, entouré de ses assistants, pour la plupart étrangers. La détresse est visible partout. Depuis quelques jours, les seuls blessés enregistrés sont des victimes des francs-tireurs.

A Baddaoui la vie reprend...

La vie aussi reprend un peu à Baddaoui, où les immeubles éventrés, les murs noircis, criblés de balles, les antennes de télévision arrachées, témoignent de la violence des affrontements. Sur les douze mille personnes qui habitaient le camp avant le début des combats, cinq mille, selon l'ONU, huit mille, selon les partisans d'Ahmed Jebril, seraient revenus s'ajouter aux deux mille qui, ne sachant où aller, étaient demeurés sur place. Ces chiffres sont difficilement contrôlables. Dans les venelles ou les rues du centre, des camions de l'U.N.W.R.A. ont entrepris de déblayer des gravats et des hommes pulvérisent du désinfectant. L'électricité n'est pas revenue mais l'eau réapparaît dans certains quartiers et des épiceries rouvrent leurs portes. Les habitants font surtout provision de galettes de pain, qu'ils emportent en très grandes quantités.

Si, à l'extérieur, ce sont les soldats de l'Armée de libération de la Palestine qui occupent le terrain, dissimulés dans les tranchées et derrière des sacs de sable, à l'intérieur du camp, ce sont les dissidents d'Abou Moussa ou d'Ahmed Jebril qui règnent en maîtres. Rien ne les distingue des loyalistes si ce n'est un bout de tissu vert qu'ils portent à l'épaulette de leur treillis, alors que les commandos d'Arafat arborent le brassard blanc. A la permanence d'Ahmed Jebril, aucune agitation. Un de ses représentants assure que tous les anciens habitants de Baddaoui peuvent y revenir, le seul interdit concernant M. Arafat lui-même et ses principaux lieutenants. *« Les prisonniers récemment libérés d'Al-Ansar et qui ont été contraints à aller à Alger seront aussi les bienvenus s'ils désirent revenir, mais s'ils veulent combattre avec Arafat, on les tuera »*, dit-il, catégorique. Un jeune garçon impeccablement sanglé dans son treillis camouflé, pistolet au ceinturon, sourit de toutes ses dents devant cette affirmation guerrière. A Tripoli, un autre adolescent, kalachnikov à la main, revolver négligemment passé dans la ceinture de son blue-jean, grenades dans les poches de son blouson, nous racontera, dans un anglais très approximatif, ses exploits des derniers jours sous les regards attendris des « anciens ». A eux deux ils n'ont sûrement pas trente ans.

La mission de bons offices entreprise par M. Rachid Karamé, ancien premier ministre et député de Tripoli, pourrait peut-être permettre d'envisager une solution, ou tout au moins de prolonger la trêve. M. Karamé, président du Comité de coordination chargé de mettre en œuvre l'accord syro-saoudien de vendredi dernier, élabore un programme concret qui prévoit l'évacuation des combattants palestiniens de Tripoli et de ses alentours, et le règlement politique des luttes inter-palestiniennes. Selon M. Ahmed Abdel Rahman, porte-parole de M. Yasser Arafat, M. Karamé, qui se trouve toujours à Damas mais dont le retour à Tripoli est attendu dans les jours à venir, devrait avoir mis au point son programme d'ici quarante-huit heures. Il devra ensuite le soumettre aux Syriens, aux Saoudiens, puis à M. Arafat et à ses adversaires. *« Nous espérons,* dit-il, *que M. Karamé clarifiera les choses et que les frères syriens arrêteront les combats et trouveront une solution fraternelle au problème de l'O.L.P. »*

Trop de questions demeurent en suspens pour que l'on puisse aller au-delà de cet *« espoir »*.

FRANÇOISE CHIPAUX.

ACCUEILLIS EN ALGÉRIE

Des Palestiniens libérés du camp d'Ansar font état de « disparitions » pendant le transfert

De notre correspondant

Alger. — Le président Chadli, accompagné du premier ministre algérien et du ministre des affaires étrangères, a rendu visite, samedi 26 novembre, aux mille cent personnes libérées la semaine dernière par Israël et hébergées à la caserne du Caroubier près d'Alger. Le même jour, au bureau de l'O.L.P. à Alger, M. Essourani, président de l'Union des juristes palestiniens, qui a participé à la négociation pour l'échange des prisonniers, a tenu une conférence de presse, entouré de membres du comité de défense des détenus du camp d'Ansar et de quelques personnes sorties également des prisons israéliennes à l'occasion de l'échange. Les différents intervenants ont donné une version des faits qui divergeait de celle fournie par Israël et ont porté des accusations contre leurs anciens gardiens.

Officiellement, a dit un militant palestinien, tous les détenus du camp d'Ansar ont été libérés. En fait, a-t-il poursuivi, *« nous nous sommes aperçus, une fois arrivés dans l'avion, que plusieurs camarades avaient disparu au cours du transfert »*. Il a cité des noms en assurant qu'ils seraient communiqués à la Croix-Rouge internationale. Selon l'orateur, seulement 10 % des personnes libérées étaient des combattants au sens propre. *« Les Israéliens,* a-t-il poursuivi, *ont incarcéré non seulement des Palestiniens, mais aussi des civils libanais qui avaient manifesté leur solidarité avec la cause palestinienne. »* Cinq détenus du camp d'Ansar sont présents. Selon leurs déclarations, deux étaient des médecins, deux *« travaillaient en civil dans l'O.L.P. »* et le dernier était *« un avocat libanais habitant à 5 kilomètres du camp »*.

M. Essourani indique qu'au cours des négociations menées au bureau de l'O.L.P. à Genève, il n'y eut aucun contact direct avec Israël. Il précise que, à l'origine, la position de l'O.L.P. était la suivante : aucun Libanais libéré ne doit quitter le Liban ; aucun Palestinien, titulaire d'une carte de séjour au moment de son arrestation, non plus. Il fait ensuite état de « pressions » israéliennes sur les prisonniers en vue de tous les faire partir à l'étranger. *« Des centaines de détenus du camp ont été menacés d'être transférés dans des prisons ces dernières semaines »*, assure-t-il.

Finalement, l'O.L.P. a composé. *« Ceux qui ont quitté le Liban l'ont fait de leur propre volonté et avec l'accord de la direction »* de l'O.L.P. Pourquoi ont-ils choisi l'Algérie ? *« A cause des liens entre les révolutions palestinienne et algérienne et parce que l'Algérie est toujours ouverte aux demandes de l'O.L.P. »*, a-t-il simplement répondu.

« Nous étions torturés »

Que souhaitent faire les mille cent libérés en Algérie dans les semaines qui viennent ? Des civils veulent-ils s'enrôler, des militaires désirent-ils reprendre l'entraînement ? (Ceux des Palestiniens évacués de Beyrouth le 31 août 1982, encore présents à Tebessa, ont été brevetés parachutistes.) Réponse : *« Je n'ai pas le droit de déterminer l'avenir. La direction politique va étudier la question. »*

Deux prisonniers de guerre israéliens étant encore détenus par une faction dissidente, M. Essourani affirme que les Palestiniens *« ont préféré faire les choses en deux temps »* et n'écarte pas l'hypothèse de nouvelles arrivées à Alger au cas où un autre échange aurait lieu.

Des détenus étaient-ils au courant des luttes intestines palestiniennes ? *« Oui, dès le premier jour, mais dans le camp il y avait une unité complète. Le comité de défense présent devant vous représente des personnes, pas des tendances politiques. Nous condamnons le recours aux armes pour régler les problèmes. Dans le monde arabe, on manque de démocratie et de liberté d'expression. Les masses ont dit oui à M. Yasser Arafat, oui à la direction politique de l'O.L.P., oui à l'unité. »*

Interviennent alors un professeur détenu *« treize ans et trois mois dans une prison israélienne, qui était un tombeau pour les vivants »*, et la seule femme présente, incarcérée elle aussi dans une prison. *« Nous étions torturés physiquement et psychologiquement »*, assure-t-il. *« On a voulu nous obliger à faire la cuisine pour les gardiens,* dit-elle. *Les visites des familles avaient lieu seulement tous les deux mois ; pas de journaux, ni de radio ; ma cellule avait seulement une fenêtre de 12 centimètres sur 12. »* L'homme fait état d'une grève de la faim pour obtenir une amélioration des conditions de détention ; et la femme accuse les Israéliens d'avoir utilisé, à titre de punition contre les détenus récalcitrants, un gaz (lacrymogène) qui *« brûle la peau, fait tomber les cheveux et fait mal aux reins »*.

Le « gaz », le « génocide », l'« holocauste », les « camps de concentration » : il est normal que ces militants qui ont souffert dans leur dignité usent d'un ton accusateur, mais se rendent-ils compte du sens des mots qu'ils utilisent pour les juifs et les Européens, sur le continent duquel avait été amorcée la « solution finale » ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le « péril syro-soviétique » est au centre des entretiens de M. Shamir à Washington

De notre correspondant

Le président Reagan, qui a regagné dimanche la Maison Blanche après quelques jours de vacances californiennes, devait recevoir, lundi matin 28 novembre, le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, dont c'est la première visite officielle aux Etats-Unis depuis son accession à la tête du gouvernement de Jérusalem.

Jérusalem. — Passionnelles et changeantes, les relations israélo-américaines, après de longs orages, sont aujourd'hui au beau fixe. Washington et Jérusalem, certes, ne s'accordent pas sur tout. Loin de là. Mais ils s'entendent à nouveau sur l'essentiel à leurs yeux : faire échec aux ambitions régionales de la Syrie, principal ennemi ; contenir le retour en force de Moscou au Proche-Orient ; combattre au Liban le *« terrorisme inspiré par Damas »*.

Le reste, pour important qu'il soit, devrait être, pendant la visite de MM. Shamir et Arens, relégué au second plan. Ce qui compte en effet ces temps-ci entre les deux capitales, c'est la volonté de resserrer leurs liens, d'affermir concrètement leur alliance, de redonner un sens et un contenu à leur *« coopération stratégique »*, en sommeil depuis la désapprobation par Washington en décembre 1981 de l'annexion du Golan.

Oubliées, les critiques américaines après le massacre de Sabra et de Chatila, l'amertume de M. Reagan suscitée par le rejet de son plan de paix, les demandes insistantes de Washington en faveur d'un retrait israélien du Liban. Fini, le temps des échanges aigres-doux entre le président américain et son incommode *« ami Menahem »* (Begin). Moins de trois mois après la démission de celui-ci, les deux gouvernements sont au mieux. La presse israélienne parle d'*« idylle »* et de *« lune de miel »*.

Le changement de dirigeant et de style à Jérusalem, a joué un rôle dans cette évolution. Hommes discrets, peu portés aux coups d'éclat quoique inflexibles dans leurs convictions, MM. Shamir et Arens sont des partenaires appréciés à Washington, où l'on ne regrette ni les sautes d'humeur de M. Begin ni l'arrogance de M. Sharon.

L'unique allié crédible

Mais l'essentiel est ailleurs. Au cours des derniers mois, Washington a redécouvert ce qui, aux yeux des dirigeants de Jérusalem est une vérité première : Israël reste l'unique allié crédible des Etats-Unis au Proche-Orient, l'interlocuteur privilégié, rangé résolument aux côtés de l'Occident et sur lequel on peut compter dans les moments difficiles. L'intransigeance de M. Assad au Liban tentant d'imposer sa loi à toutes les parties en présence, les affrontements encouragés par Damas après le repli israélien du Chouf, le massacre des « marines » à Beyrouth ont ôté ses illusions à M. Reagan et donné raison aux dirigeants israéliens.

D'où le retour du pendule du côté de Jérusalem. On connaît bien ici la différence d'analyse entre le Département d'Etat, plutôt favorable à une étroite collaboration avec Israël, et le Pentagone, plus soucieux de protéger les intérêts américains dans le monde arabe. Mais on observe, d'une part que M. Reagan tranche plus souvent en faveur du premier, d'autre part qu'Israël — dont les soldats stationnent sur le mont Barouk, à 25 kilomètres de Damas — est le seul contrepoids à l'influence grandissante de la Syrie, ce que le Pentagone n'ignore pas. C'est avec une satisfaction non dissimulée que les dirigeants israéliens ont accueilli la volte-face américaine à l'égard de leur politique libanaise. Washington, qui sommait naguère Jérusalem de plier bagage au plus vite, s'est soudain inquiété de son apparente indifférence pour le voisin du nord et s'est alarmé d'éventuelles *« tendances isolationnistes »*, allant jusqu'à s'interroger sur la gravité de son *« syndrome libanais »*. Depuis, il y a eu les attentats de Beyrouth et de Tyr, et l'aviation israélienne a repris ses raids préventifs avec la muette bénédiction de Washington.

Les Etats-Unis, estime-t-on à Jérusalem, ont plus besoin d'Israël au Liban que l'inverse. M. Reagan craint que Jérusalem ne se désintéresse trop ce qui se passe au nord du fleuve Awali, alors qu'on regrette ici, à l'inverse, que les Etats-Unis aient été les seuls à ne pas mener de représailles contre les *« chiites kamikazes »*.

Le *« péril syro-soviétique »* devait être au centre des entretiens de Washington. Comme ils l'avaient fait lors du séjour en Israël de M. Eagleburger, le numéro trois du Département d'Etat, MM. Shamir et Arens vont exposer en détail les dangers qu'une Syrie armée jusqu'aux dents fait peser sur l'Etat hébreu. Ils réclameront aux Américains la fourniture d'un arsenal ultra-moderne propre à dissuader Damas de déclencher la guerre du fait d'une *« erreur de calcul »*.

Les limites de la « coopération stratégique »

Jusqu'où peut aller la « coopération stratégique » israélo-américaine ? Nul ne semble souhaiter qu'on ressorte à tout prix des tiroirs le mémorandum de décembre 1981. L'essentiel, assure-t-on à Jérusalem, est de prendre des décisions en fonction d'objectifs communs. Washington aurait donné son accord pour la tenue, l'an prochain, de manœuvres conjointes aéronavales en Méditerranée orientale.

Israël a récemment obtenu d'affecter des crédits militaires américains à la fabrication de son nouvel avion de combat, le Lavie. Mais il désire aussi vendre plus de matériel aux Etats-Unis et aux pays qui bénéficient d'une aide américaine. Jérusalem a reçu du Congrès pour 1984 une enveloppe militaire de 1,7 milliard de dollars, dont la moitié sous forme de dons. M. Arens demandera que l'aide soit composée en totalité de dons. Cette requête est jugée irréaliste à Washington. Dans l'ensemble, les Etats-Unis souhaitent que le resserrement des liens avec Israël s'accomplisse de manière discrète, alors que MM. Shamir et Arens sont attachés au caractère public et dissuasif de l'alliance.

Israël affirme comprendre et respecter les intérêts légitimes de Washington dans le mond arabe, à condition qu'ils ne se réalisent pas à ses dépens. D'où son hostilité à l'entraînement par les Etats-Unis d'une force d'intervention rapide jordanienne. *« Nous savons d'expérience,* assure M. Shamir, *que n'importe quelle arme donnée à un pays arabe en guerre avec nous se retourne un jour ou l'autre contre Israël. »* Pour l'instant, le Congrès a enterré le projet.

M. Reagan va-t-il, comme on l'appréhende ici, mettre sur la table son *« plan de paix »* au Proche-Orient ? Le moment semble propice à une telle initiative. Les déchirements inter-palestiniens et le déclin de l'O.L.P. devraient rendre plus hardis les éléments modérés des territoires occupés et inciter le roi Hussein à se joindre à la négociation. M. Shamir ne cesse d'inviter le souverain jordanien à conclure une paix durable avec Israël. Mais dans le cadre strict — cela va de soi — des accords de Camp David.

Le chef de l'Etat israélien, M. Haïm Herzog, qui rentre d'une visite aux Etats-Unis, reconnaît que Washington et Jérusalem n'ont pas rapproché d'un iota leurs points de vue sur le sort des Palestiniens et l'avenir des implantations dans les territoires.

Avant de s'envoler pour Washington, M. Shamir a pris les devants en affirmant, d'une manière un peu cavalière, que la question des implantations ne serait pas à l'ordre du jour des entretiens de Washington. Il est pourtant difficile de croire que les Américains ne demanderont pas une nouvelle fois le « gel » de la colonisation, l'un des points forts du plan Reagan.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le président Assad a fait une apparition à la télévision

président syrien Hafez El As- mis fin, dimanche soir, aux ru- s concernant son état de santé, vitant la population syrienne à r les *« manifestations de joie »* nt suivi la diffusion, par la télé- d'un reportage où il apparais- pour la première fois depuis sa te hospitalisation.

plusieurs reprises, la télévision errompu ses émissions diman- soir pour diffuser les déclara- du président Assad, lues au mi- ar un présentateur. Cependant, le correspondant de l'A.F.P. à as, les *« manifestations de* dans les rues de Damas conti- nt plus de deux heures après la sion, au journal télévisé de la e, d'un film montrant le chef de t présidant, dimanche, la réu- du commandement régional du Baas et recevant les félicita- des personnalités civiles et mi- es du régime. Dans ce repor- muet d'une dizaine de minutes, menté par une voix *off* — ne au demeurant la plupart de de la radio syrienne, — le prési- Assad, qui n'avait plus reparu ublic depuis l'annonce de son talisation, le 14 novembre der- apparaissait souriant et en e santé.

Beyrouth, à la veille du départ résident Gemayel pour Rome, rencontrera le président Pertini t de se rendre à Washington, le du gouvernement libanais, Chafic El Wazzan, a évoqué sa- la possibilité d'une *« annula- »* de l'accord signé le 17 mai er entre son pays et Israël. Le du parti des Phalanges, Pierre Gemayel, a, pour sa part, é qu'Israël ne quittera pas le n sans avoir au moins la garan- ue l'accord du 17 mai sera ap- é.

ns la région de Beyrouth, de eaux tirs d'artillerie ont été ngés dimanche entre l'armée libanaise et les forces anti-gouvernementales. Dans l'Iklim-El-Kharroub, à une trentaine de kilomètres au sud de la capitale, de violents échanges d'artillerie ont opposé les milices phalangistes et les miliciens druzes du P.S.P. de M. Walid Joumblatt. Plusieurs villages ont été touchés dans cette région qui se trouve immédiatement au nord du fleuve Awali, où les forces israéliennes ont établi leurs positions avancées au Liban.

M. Berri : le départ des Français est nécessaire

M. Nabih Berri, chef du mouvement politico-militaire chiite libanais Amal, a demandé, dimanche 27 novembre, le départ du contingent français et de la force multinationale du Liban et leur relève par une force de l'ONU. *« Le départ des Français est nécessaire,* a-t-il dit, *non pas parce que nous les haïssons, mais parce que nous voulons sauvegarder nos liens avec eux. Désormais, n'importe quel malentendu, si bénin soit-il, pourrait dégénérer en véritable problème, en raison du climat de suspicion qui s'est instauré après le raid français du 17 novembre. »*

Selon M. Berri, le raid sur Baalbek, ce *« fiasco »*, était *« destiné à la consommation intérieure française »* et a *« nui au prestige de la France au Liban »*. *« Ils se sont dit : « Nous ne ferons de tort à personne et nous gagnerons l'opinion sur le plan intérieur »*, a ajouté M. Berri. *« Or, ce qui m'intéresse, c'est le tort moral qui nous a été porté, car tous les Français sont désormais convaincus que les chiites sont hostiles à la force multinationale et à la paix et sont des terroristes. »* — (A.F.P., Reuter, A.P.)



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Les « comités révolutionnaires » libyens appellent les pays arabes à « faire couler le sang français »

De notre correspondant

Tunis. — Le très officiel organe des « comités révolutionnaires » libyens (milices politiques mises sur pied par le colonel Kadhafi), *Zahf el Akhdar* (la marche verte), ouvre, dans son numéro daté du 21 novembre, *« le dossier des crimes français contre la nation arabe »* et appelle à la vengeance (1).

Sous le titre « Vengeance ! Vengeance ! », le journal demande aux pays arabes de rompre leurs relations avec la France et de *« faire couler le sang français »*. Après avoir dénoncé *« la croisade »* que mène la France *« depuis le onzième siècle pour détruire l'Islam et la race arabe »*, le journal des comités révolutionnaires récapitule ses *« derniers crimes »*, de l'affaire de Suez, en 1956, au raid de Baalbek, en passant, entre autres, par Bizerte, l'Algérie et la Mauritanie.

Dans ce long *« réquisitoire »*, qui se veut impitoyable, le parti socialiste et *« le terroriste Mitterrand »* ne sont pas épargnés. *Zahf el Akhdar* écrit notamment : *« ... Ce serait une honte pour les Arabes s'ils maintenaient des relations avec la France ; une honte que leur sang coule sans que soit versé le sang français, une honte de ne pas mettre le feu aux intérêts français et que les ruines ne s'effondrent pas sur eux... Pour chaque homme, pour chaque enfant arabe assassiné, cent Français au moins doivent payer. C'est ainsi que nous anéantirons la croisade française... »*

Les comités révolutionnaires demandent aux comités des congrès populaires libyens, qui préparent actuellement la réunion du prochain congrès général du peuple — sorte de parlement, — prévue pour décembre, de rompre *« immédiatement et irrévocablement »* les relations avec Paris et de *« faire disparaître »* tous les intérêts français. Ils appellent aussi les *« masses arabes »* à contraindre leur gouvernement à en faire de même et *« à faire jaillir des flancs français des torrents de sang »*.

Si plusieurs pays arabes ont dénoncé officiellement le raid français sur Baalbek et l'ont fait condamner plus ou moins sévèrement par leurs journaux, aucune prise de position n'avait atteint une telle virulence. Toutefois, le thème du *« sang arabe versé par la France »* a également été développé dans le quotidien indépendant de Tunis *As Sabah*, dont l'audience est sans conteste la plus large dans le pays.

Le 23 novembre, le journal écrivait : *« La France, elle aussi, commence à avoir la nostalgie du sang arabe. Après des années de « repentir » de son passé colonialiste, ses troupes sont revenues dans une terre arabe qui leur était interdite... Les avions de la France socialiste ont bombardé cette terre arabe, de sorte que le passé s'est confondu avec le présent. Sur un autre plan, le sang des Arabes a coulé beaucoup plus sur le sol de la France socialiste que du temps de Giscard. Il y a quelques jours, en effet, le racisme a frappé des Arabes et répandu leur sang sur une terre qu'ils croyaient accueillante et hospitalière. »*

MICHEL DEURÉ.

(1) Quelques jours auparavant, le colonel Kadhafi avait déclaré que le monde arabe devait *« se préparer à la guerre sainte contre les nations occidentales qui ont désormais démontré leur barbarie »*.

EUROPE

Pologne

Les menaces des autorités restent sans effet sur les prêtres les plus engagés

Dix mille personnes ont assisté dimanche à Varsovie à une *« messe pour la patrie »* au cours de laquelle l'officiant, l'abbé Popieluszko, a très fermement condamné la politique de répression en Pologne et affirmé qu'en dépit des apparences Solidarité *« s'achemine lentement vers la victoire et s'enracine chaque jour plus profondément dans la nation »*. L'abbé Popieluszko est l'objet d'une procédure pour abus dans l'exercice du culte, mais il a montré par cette nouvelle homélie, dans laquelle il a également rendu hommage aux clandestins et aux prisonniers politiques, qu'il n'entendait pas céder à la menace : *« Celui qui porte préjudice à l'Etat et au système est celui qui passe sous silence la vérité, celui qui ment »*, a-t-il déclaré.

Une autre messe, de caractère similaire, célébrée à Ursus, banlieue ouvrière de Varsovie, a donné lieu à un attroupement de deux mille personnes, qui scandaient : *« Nous défendrons nos prêtres »*, avant d'être dispersées par la police. Les autorités de Varsovie ont remis récemment à l'épiscopat une liste de soixante-neuf ecclésiastiques coupables, selon elles, de prises de position *« extrémistes »* ; officiellement, l'épiscopat a gardé le silence sur cette démarche et sur les suites qu'il entend lui donner. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *Visite officielle du chef du K.G.B.* — Le président du K.G.B., le général Victor Tchebrikov, s'est rendu en *« visite officielle »* en Pologne, où il a été reçu le 25 novembre par le général Jaruzelski *« dans une atmosphère amicale »*, a annoncé l'agence PAP. Le chef de la police politique et des services de renseignement soviétiques était accompagné par un de ses adjoints, le général Vladimir Kriouchkov. Du côté polonais, les généraux Miroslaw Milewski, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, chargé de la « sécurité », et Czeslaw Kiszczak, ministre de l'intérieur, participaient à la rencontre. Les organes de sécurité des pays socialistes étant étroitement coordonnés sous l'autorité des Soviétiques, cette rencontre n'est pas surprenante, mais le caractère officiel donné à cette visite du chef du K.G.B., en poste depuis moins d'un an, est beaucoup plus inhabituel. — (A.F.P., U.P.I., A.P.)

U.R.S.S.

La médecine géorgienne est bien malade

Moscou *(A.F.P.)*. — Les services médicaux de la République soviétique de Géorgie sont en fort piteux état, et les malades bien à plaindre, si l'on en croit le principal dirigeant local, M. Edouard Chevarnadze, premier secrétaire du P.C. géorgien, qui a consacré récemment à ce problème un discours fleuve publié par le quotidien *Zaria Vostoka*.

Le dirigeant géorgien n'hésite pas à mettre publiquement en cause ministres, responsables du parti jusqu'au plus haut échelon, professeurs et médecins. Il s'indigne en particulier du manque de lits, de médicaments et d'appareils dans les hôpitaux.

Il rend directement responsables les organes du parti et du gouvernement géorgiens du *« faible niveau d'une partie des cadres médicaux »* et du *« mauvais travail effectué dans les centres de recherche »* comme de *« l'application insuffisante des techniques modernes »*.

M. Chevarnadze relève aussi le taux *« encore très élevé de la mortalité infantile »* dans certaines zones, malgré un progrès sensible à l'échelle de la république. Il qualifie de *« catastrophique »* le taux de natalité et révèle que plus de cent mille avortements — soit deux fois plus qu'en 1960, — *« selon les chiffres officiels »*, ont été pratiqués l'an dernier en Géorgie.

Déplorant le *« vieillissement »* de la population, M. Chevarnadze estime que ce phénomène est préjudiciable non seulement à l'économie, mais aussi aux *« intérêts de la défense »* de la république. Il stigmatise d'autre part le *« commerce clandestin des médicaments »* qui sévit dans plusieurs centres hospitaliers, ainsi que les *« pratiques illégales de la médecine privée »*.

Il s'agit des dessous-de-table, d'un montant souvent égal à plusieurs salaires mensuels, que les patients doivent offrir aux médecins pour être bien soignés. Laissant entendre que cette pratique est liée au niveau beaucoup trop bas des salaires des médecins.

Deux escaliers roulants pour M. Andropov

M. Youri Andropov, qui n'a pas été vu en public depuis plus de cent jours, est-il paralysé des jambes ? C'est en tout cas la conclusion que tire le journal à grand tirage *Bild Zeitung* d'une étrange commande passée récemment par les Soviétiques à une société ouest-allemande, Thyssen. Selon le quotidien, Thyssen doit construire *« pour le Kremlin »* deux escaliers roulants spécialement conçus pour permettre le transport d'une chaise roulante. Les escaliers seront installés sur place par des Soviétiques, la présence de techniciens ouest-allemands n'étant pas souhaitée, ajoute la *Bild*. Le journal ouest-allemand, qui fait aussi état de confidences venues des services secrets occidentaux, estime que l'un des escaliers roulants devrait permettre au numéro un du Kremlin de passer de son appartement à son bureau, l'autre de monter à bord d'un avion. Les dernières apparitions publiques de M. Andropov, au printemps et cet été, ont montré qu'il avait de sérieuses difficultés à se déplacer. Officiellement, la seule affection dont souffre le dirigeant soviétique depuis trois mois est un refroidissement. — *(A.F.P.)*

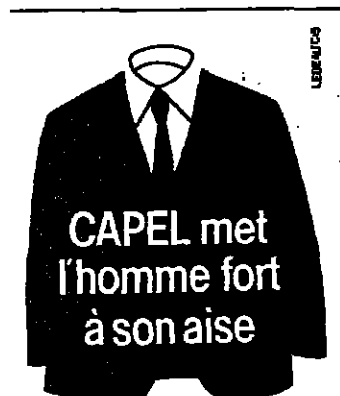
Irlande du Nord

L'UN DES DIRIGEANTS DE L'INLA RÉVÈLE AVOIR PARTICIPÉ A TRENTE MEURTRES

Sortant du silence, Dominic McGlinchey, l'un des dirigeants de l'Armée nationale de libération irlandaise (INLA), a déclaré dimanche 27 novembre, dans une interview au *Sunday Tribune* de Dublin, avoir participé à deux cents attentats et trente meurtres au cours des dix dernières années.

Le terroriste le plus recherché d'Irlande, que certains journaux populaires surnomment le *« chien enragé »*, dément en revanche avoir participé au massacre de l'église protestante de Darkley, le dimanche 20 novembre. Ses déclarations sur ce point sont cependant contradictoires : il affirme à la fois que l'INLA n'était pas impliquée dans cet attentat, qui a fait trois morts et sept blessés parmi les fidèles réunis dans l'église pentecôtiste, mais qu'un membre de l'organisation était présent. La police avait, pour sa part, constaté que les armes utilisées par les assaillants étaient du même type que celles employées précédemment par l'INLA dans d'autres attentats. Le caractère aveugle et sectaire de l'attentat de Darkley avait profondément choqué les communautés protestante et catholique d'Irlande du Nord.

McGlinchey affirme dans son entretien avec le *Sunday Tribune* qu'il n'a jamais pris part au meurtre de civils. Mais là encore, cet homme que la police tient pour un fanatique *« psychopathe »* se contredit lui-même en reconnaissant avoir été impliqué dans l'attentat à la bombe contre un bar de Ballykelly, qui avait tué six civils et onze soldats britanniques il y a un an. — *(A.F.P.)*







Le Monde

politique

Deux élections cantonales favorables à l'opposition

CORRÈZE : canton d'Ayen (1er tour).

Inscr., 6 155 ; vot., 5 023 ; suffr. expr., 4 934. MM. Lagrave, R.P.R., 2 613, *ÉLU ;* Labrousse, P.C., 1 389 ; Mme Lavau, P.S., 913 ; M. Ponthier, s. étiq., 19.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par le décès, survenu le 21 septembre, de Roger Lajoinie, P.C. Il avait été élu au second tour des élections cantonales de mars 1979 avec 2 508 voix contre 2 442 au candidat du R.P.R., M. Cassan, pour 4 950 suffrages exprimés et 5 200 votants. Au premier tour les résultats avaient été les suivants : Inscr., 6 044 ; vot., 4 999 ; suffr. expr., 4 910. MM. Lajoinie, P.C., 1 700 ; Cassan, R.P.R., 1 504 ; Reynal, mod., 1 473 ; Elophe, P.S., 233.

Le candidat sans étiquette, M. Ponthier, qui a obtenu 19 voix, s'était retiré de la compétition la veille du scrutin.

L'élection du candidat du R.P.R. acquise dès le premier tour au détriment du P.C., qui enregistre une perte de 6,47 points par rapport au 1er tour du scrutin de mars 1979, accentue encore le déséquilibre au sein du conseil général. L'opposition détient désormais vingt sièges et la majorité seize à l'assemblée départementale que préside M. Armand Boucheteil, P.C.

Elu au bénéfice de l'âge après les élections de mars 1982 alors que l'opposition et la majorité se partageaient à égalité les trente-six sièges du conseil général, M. Boucheteil peut légalement se maintenir jusqu'au terme de son mandat en 1985. L'opposition est majoritaire à l'assemblée départementale de la Corrèze depuis l'élection en mai dernier, dans le canton de Donzenac, de M. Leyniat, R.P.R., qui a succédé à M. Gaston Delaunay, conseiller communiste, décédé.]

MOSELLE : canton de Verny (2e tour).

Inscr., 16 000 : vot., 6 454 ; suffr. expr., 5 829. MM. Wamgenwitz, U.D.F., 3 570, *ÉLU ;* Perrin, R.P.R., 2 259.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Bernard Lincks, R.P.R., démissionnaire pour des raisons professionnelles. Il avait été élu au second tour du scrutin de mars 1982 avec 6 715 voix, contre 4 220 au candidat socialiste M. François pour 10 935 suffrages exprimés et 11 360 votants. Il y avait 16 010 électeurs inscrits.

La majorité n'était pas représentée pour ce second tour de scrutin, ce qui explique peut-être l'augmentation des votes blancs et nuls (625 au lieu de 202) et le faible taux de participation (39,23 % au lieu de 44,88 %).

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr. 16 448 ; vot., 7 382 ; suff. expr., 7 180. MM. Walgenwitz, 2 939 ; Perrin, 2 420 ; François, P.S. 1 573 ; Antoine, P.C., 251.

M. Walgenwitz qui recueille 61,24 % des suffrages, retrouve ainsi le siège qu'il avait occupé de 1970 à 1982.]

● *M. Giraud (R.P.R.) : pour une liste Chaban aux élections européennes.* — M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, a déclaré dimanche 27 novembre qu'il serait *« très heureux »* de soutenir une liste conduite par M. Jacques Chaban-Delmas si l'opposition, pour *« des raisons conjoncturelles »*, ne présentait pas une liste unique aux élections européennes de juin 1984.

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

● Santé : l'État a voulu trop en faire

Pour les rapporteurs, M. Marcel Fortier (R.P.R., Indre-et-Loire) au nom de la commission des finances, MM. Louis Boyer (R.P.R., Loiret) et Jean Cherioux (R.P.R., Paris) au nom de la commission des affaires sociales, la cause est entendue : il faut rejeter les crédits de la santé et de la solidarité nationale... Ce que le Sénat a fait au terme de l'examen de ce budget, samedi 26 novembre.

La commission des finances ne méconnaît pas certains points positifs, comme la réorganisation inscrite dans le projet de budget des services, qui devrait permettre de *« mieux motiver le personnel d'une administration-clé »*. Mais la critique s'impose, selon elle, à cause de la faiblesse des moyens affectés aux actions volontaristes du ministère dans les domaines de la formation des médecins, de la prévention sanitaire et de l'action sociale générale, à cause aussi de la dégradation préoccupante des conditions d'exécution du budget 1983, avec annulation de crédits et « taxations » diverses.

La principale préoccupation reste — ce qui n'est pas surprenant de la part de la haute assemblée qui représente constitutionnellement les collectivités locales — les conditions du transfert des dépenses obligatoires de santé et d'action sociale au département. Les difficultés sont de trois ordres : quelle base sera retenue pour calculer le montant des crédits transférés, à savoir les dépenses constatées en 1981 et 1982 actualisées ou le compte administratif en 1983 ? A quelle date interviendront le transfert et les modalités de versement des crédits au département, ce qui conditionne le paiement des prestations ? Comment les collectivités, compte tenu de la date à laquelle elles percevront le produit de la principale recette transférée, à savoir la vignette automobile, pourront-elles assurer le financement de la trésorerie ?

La réponse de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, est nette : le transfert des charges aux collectivités locales s'accompagnera d'un transfert de ressources correspondantes. Qu'on cesse, dit-il, de faire des *« procès d'intention »* à ce sujet au gouvernement.

Quant à l'équilibre de la Sécurité sociale, le fait qu'il repose sur des moyens qui seront mis en œuvre par l'augmentation des recettes inquiète la plupart des porte-parole de la majorité sénatoriale. Pour le rapporteur de la commission des finances, autant que le gouvernement reconnaisse la crise générale de l'Etat-providence, autant qu'il recherche à séparer ou à distinguer ce qui relève de l'assistance de ce qui dépend de la solidarité, sinon l'augmentation du taux des prélèvements obligatoires sera inévitable et compromettra le développement économique du pays.

Sur ce point, M. Jean-Pierre Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine) rejoint ceux qui ne comptaient plus qu'il y aurait, en 1983, une meilleure maîtrise des dépenses. Mais l'ancien ministre et la commission des affaires sociales, dont il est le président, estiment que l'accroissement des recettes de la Sécurité sociale sans majoration des cotisations ou de la fiscalité n'est réalisable que par une réduction sensible du chômage. Cette amélioration de la situation de l'emploi ne passant également que par une seule voie, la compétitivité des entreprises, toutes les mesures prises en 1981 et en 1982 sont contradictoires, à leurs yeux, avec cette analyse. Quant à la maîtrise des dépenses, elle ne saurait résulter, estime la commission des affaires sociales, de la seule compression des taux d'évolution des prestations. Une telle politique, exercée durablement, compromet l'efficacité de l'actuel système de santé, dégrade le pouvoir d'achat, menace la France d'une grave récession de son système de protection sociale. Autrement dit, il n'est plus possible, estime-t-elle, d'accepter que *« au nom du mirage de l'équilibre comptable, le gouvernement compromette les moyens d'un redressement naturel des équilibres des comptes sociaux, qui ne saurait résulter que d'un assainissement de l'économie et de la reprise de l'activité »*.

« Prélever moins pour distribuer plus » : cette prétention est, aux yeux de M. Jean Béranger (M.R.G., Yvelines), *« démagogique »*.

M. Bérégovoy, en réponse, ne croit pas que des difficultés puissent se produire dans l'équilibre des régimes de sécurité sociale dans les années à venir. Il interroge : que peut-on faire pour réduire le prélèvement social ? Réduire les remboursements de l'assurance maladie ? Avoir moins d'ambitions pour la famille ? Freiner l'évolution des pensions ? Fermer les hôpitaux ? Renoncer aux équipements sophistiqués ? Ces questions doivent être posées, estime-t-il, ajoutant qu'il faut tenir compte des effets négatifs sur l'économie d'une réduction de la protection sociale. Il doute qu'il soit sain de verser de multiples aides aux entreprises et d'opérer sur elles un prélèvement. Il doute qu'il soit normal de verser une allocation et en même temps de prélever un impôt. Le ministre conclut : *« L'Etat a voulu trop en faire pour établir son pouvoir, nous héritons de ce système ancien, mais il ne faudrait pas qu'il se renforce. »*

● Travail et emploi : ni apocalypse ni béatitude

En séance de nuit, les crédits destinés au travail et à l'emploi n'ont guère plus satisfait les sénateurs qui n'ont même pas suivi les conclusions des rapporteurs. M. Jean Béranger (M.R.G., Yvelines), au nom de la commission des affaires sociales, s'en était remis *« à la sagesse »* du Sénat, et M. Jacques Mossion (Un. centr., Somme), au nom de la commission des finances, avait conclu à leur adoption, sous réserve de l'approbation de deux amendements, l'un tendant à supprimer des crédits destinés à la création d'emplois dans les services de l'A.N.P.E., l'autre supprimant des crédits pour le F.N.E. (Fonds national pour l'emploi).

Pour M. Jack Ralite, ministre chargé de l'emploi, l'A.N.P.E. a besoin de personnel supplémentaire pour recevoir les chômeurs de façon satisfaisante, à la fois sur le plan humain et sur le plan technique. En *« ébréchant »* le F.N.E., le Sénat, estime-t-il, *« se propose d'enlever à la France son socle de traitement social »*.

De toute façon, les propositions de la commission ne sont pas apparues suffisantes à la majorité sénatoriale, qui a purement et simplement rejeté l'ensemble des crédits.

Rappelant les données du chômage, pour ne pas passer *« pour le ministre maquignon d'un gouvernement qui truquerait »*, M. Ralite affirme que les chiffres *« n'appellent ni à l'apocalypse ni à la béatitude »*. *« Si le nombre des chômeurs reste sur la crête des deux millions,* dit-il, *il n'y a pas de miracle, c'est grâce à un traitement social du chômage. » « Mais la réponse est « économique », ce qui signifie,* précise-t-il, *que le bond décisif est celui de l'industrie. »*

La stabilisation du chômage ? Elle semble *« irréelle »*, *« précaire »* et *« coûteuse »* à M. Mossion et *« fragile »* à M. Béranger. Quant à M. Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine), il souligne que de 1973 à la fin de 1980 les statistiques faisaient ressortir une création nette d'emplois. Or, explique-t-il, les statistiques sur les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles et celles sur les effectifs totaux d'emplois dans l'industrie montrent que de 1980 à 1982 il y aura eu une diminution sensible. Ce phénomène est nouveau, dit-il, et s'explique par la politique actuellement suivie. *« Comme la chute du nombre des emplois disponibles a compensé en deux ans les gains nets d'emplois des années précédentes, une explosion est à craindre pour 1984. »*

En revanche, pour M. Hector Viron (P.C., Nord), la confirmation de la stabilisation du chômage est un résultat *« appréciable »* compte tenu du contexte international, dit-il, et malgré les projets de licenciements du patronat. Pour l'orateur, ces projets sont *« un vrai défi au gouvernement »*, une *« tentative pour le déstabiliser »*. Selon lui, le traitement social doit être poussé plus loin, bien que le patronat s'y oppose et qu'il se soucie surtout d'investir à l'étranger.

A. Ch.

M. Fabius au « Club de la presse » d'Europe 1 : *Nous refusons de sacrifier l'avenir au présent*

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a déclaré, dimanche 27 novembre au « Club de la presse » d'Europe 1, à propos de la rencontre P.C.-P.S. du 1er décembre : « *Nous refusons systématiquement de sacrifier l'avenir au présent. Cela crée toute une série de mécontentements, car nous ne pouvons pas satisfaire toutes les revendications qui, prises individuellement, seraient légitimes mais qui, totalisées, sont très difficiles à satisfaire. Dans cette politique de vérité, d'effort et de préparation de l'avenir, la majorité doit être soudée. Entendre telle ou telle voix discordante ne peut être bénéfique (...) Il est vrai que, de temps en temps, notamment sur les sujets de politique extérieure, il y a quelques coups de canif dont, personnellement, je me passerais volontiers. L'essentiel est qu'il y ait une politique déterminée par le chef de l'État et le gouvernement, appuyée par la majorité. Le reste, ce sont des détails (...) Je m'occupe non pas des partis mais de ce qui se passe au gouvernement. Au sein du gouvernement, ça marche.* »

Interrogé sur l'attitude critique du CERES de Jean-Pierre Chevènement pendant la période préparatoire au congrès socialiste de Bourg-en-Bress, M. Fabius a déclaré : « *C'est de l'histoire ancienne. Le congrès, c'est fini.* » A propos de son avenir et de sa nomination éventuelle au poste de premier ministre, M. Fabius a esquivé la question en évoquant la fable de Perrette et du pot au lait.

Le ministre de l'industrie et de la recherche a indiqué qu'il n'était pas favorable à la reconduction de l'encadrement des prix industriels. « *J'ai fait valoir mon point de vue,* a-t-il dit. *Il n'a pas été retenu. Je suis donc totalement solidaire de la décision qui a été prise (...) Je maintiens que sur la longue période, en matière industrielle, la liberté des prix est le régime préférable.* »

Afin que « *les entreprises et le pays s'en sortent* », il faut, selon M. Fabius, « *retrousser les manches* ». « *Dans le budget tel qu'il est et dans les financements de la nation, la part est encore trop importante qui est consacrée à des secteurs un peu traditionnels par rapport aux technologies nouvelles.* »

A propos du projet de loi sur la presse, M. Fabius a répondu à l'argument selon lequel il aurait été élaboré dans le but de toucher seulement le groupe Hersant. « *Les bras m'en tombent ! Il existe en France un très grand trust, et si une loi antitrust passait à côté de ce trust, ce ne serait pas une loi antitrust.* » Ce projet de loi peut être, à son avis, critiqué, « *au nom de la défense de certains intérêts, mais non pas au nom de la défense de la liberté de la presse* ». M. Fabius estime en outre que des mesures économiques d'accompagnement devront sans doute être prévues.

Livres de chevet

« Il faut retrousser les manches » : les socialistes attendent depuis deux ans et demi que M. Georges Marchais le dise à ses amis, reprenant ainsi, dans un grand élan d'enthousiasme, l'appel lancé par son illustre prédécesseur, Maurice Thorez, à la libération.

A défaut d'entendre M. Marchais, décidément récalcitrant, ils le disent eux-mêmes. M. Laurent Fabius l'a fait, dimanche au « Club de la presse » d'Europe I. Le ministre de l'industrie et de la recherche tient, comme M. Thorez sous le gouvernement de Gaulle, un discours productiviste – *« Améliorer la qualité du travail, que la productivité soit bonne et que la production sorte »,* – modernisé pour tenir compte des exigences de l'époque. Maurice Thorez s'adressait aux mineurs. M. Fabius parle des technologies nouvelles.

Le discours de l'ancien secrétaire général du P.C.F., alors ministre d'État, supposait que l'on sacrifiât le présent à l'avenir. M. Fabius pour sa part ne veut pas sacrifier l'avenir au présent, ce qui revient au même. Le malheur, c'est que les conséquences de cette attitude sont parfaitement contradictoires avec les thèses que défend aujourd'hui la direction du parti communiste.

La politique industrielle, insuffisante, ne permet pas de réduire le chômage : le secteur nationalisé industriel et bancaire *« n'est pas utilisé comme il faut »* ; on ne peut pas obtenir une croissance *« raisonnable »* si la consommation intérieure est réduite par la baisse du pouvoir d'achat : voilà ce que dit M. Marchais. *« C'est dur ; il faut dire la vérité ; on n'en sortira qu'avec un gros effort ; il faut avant tout construire l'avenir »* : voilà ce que dit M. Fabius.

A l'évidence, MM. Marchais et Fabius ne tiennent pas le même langage. Le secrétaire général du P.C.F. continue sur la lancée de 1981, voie qui a marqué la première période du gouvernement Mauroy. M. Fabius a le bonheur de ne disposer que de l'image de la modernité, celle de la gauche deuxième période : la crise internationale existe, la révolution industrielle aussi, et la France, qui est en retard d'un investissement, ne doit pas la manquer.

M. Fabius parle comme un premier ministre de cette gauche *« nouvelle »* qui regretterait que son prédécesseur n'ait pas intégré assez vite, et complètement, les données d'une politique de rigueur moderne. Ainsi, le ministre de l'industrie et de la recherche est solidaire de la reconduction de l'encadrement des prix industriels décidée par le gouvernement. Il ne manque pas de le dire, mais pour mieux souligner ce que cette solidarité lui coûte, puisqu'il est personnellement favorable à la liberté des prix industriels et qu'il a fait valoir son point de vue avant la décision du gouvernement.

Premier ministre, M. Fabius ? Il y a longtemps qu'à chacune des ses interventions publiques ou privées – devant le comité directeur ou le bureau exécutif du parti socialiste, par exemple – ses amis considèrent qu'il leur a parlé comme tel. Fidèle de M. Mitterrand, il est *« moderne »* comme M. Mitterrand, et il le paraît d'autant plus aisément qu'il est, à trente sept ans, le plus jeune des ministres du gouvernement Mauroy.

A l'évidence, M. Fabius est l'un de ceux que le chef de l'État prépare à la charge de premier ministre. Mais il en est d'autres ; et M. Mitterrand, comme il en a l'habitude en toutes circonstances, les place en concurrence. M. Pierre Bérégovoy est de ceux-là, qui a choisi de faire ses preuves en se concentrant, discrètement, sur son seul secteur d'activité, les affaires sociales. M. Louis Mermaz aussi, sur un créneau politique qui tranche avec celui – la compétence et le réalisme économique – qu'occupe M. Fabius.

Le président de l'Assemblée nationale prêche l'union de la majorité et se porte garant de son avenir. M. Fabius la souhaite aussi, constate que, *« au gouvernement ça marche »*. Le reste ne l'intéresse pas, affirme-t-il. M. Fabius – à l'exemple de M. Mitterrand – ne *« s'occupe pas des partis »*. Les divergences exprimées par le P.C.F. en matière de politique extérieure ne sont que des *« détails »* en regard de l'*« essentiel »*, c'est-à-dire d'une politique cohérente définie par le président de la République et le gouvernement.

L'accord de gouvernement conclu par le P.C.F. et le P.S. en juin 1981 n'est visiblement pas son « livre de chevet ». C'est en revanche celui de M. Marchais, et le secrétaire général du parti communiste n'a pas l'intention de s'endormir dessus. Quatre jours avant la recontre P.C.-P.S. destinée à *« vérifier »* l'application de cet accord, il ramène toutes les divergences en matière économique et sociale à cet accord. Au point que, lorsqu'il affirme qu'*« une autre politique est possible »*, il indique qu'elle est décrite dans le texte de juin 1981. Mais, lorsque M. Jospin dit qu'il sagit, le 1er décembre, de *« confirmer »* l'accord de juin 1981, il faut croire qu'il ne parle pas du même « livre de chevet ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Giscard d'Estaing : Je me bats pour une France réconciliée

Le matin, à Fontainebleau-Ury, devant les élus municipaux U.D.F. du groupe Paris-Libertés que préside M. Jacques Dominati, député (P.R.), maire du deuxième arrondissement, l'après-midi, à Issy-les-Moulineaux, devant les jeunes giscardiens réunis en congrès, M. Valéry Giscard d'Estaing a évoqué les *« conditions nécessaires au redressement de la France »* et demandé à chacun d'apporter son *« concours »* pour cette *« difficile bataille »*.

Face aux élus parisiens il a insisté sur l'indispensable *« entente »* de l'opposition *« à tous les niveaux »*, quels que soient *« les habitudes et les souvenirs »* ; face à ses fidèles cadets, il a souligné le rôle important des jeunes, qui, en 1986, *« seront trois millions à voter pour la première fois et pèseront de 10 % sur l'ensemble des suffrages exprimés »*.

« *Le redressement de la France,* a exliqué l'ancien président de la République, *viendra de la base. Les résultats des élections locales de l'Ile-de-France le montrent.* » « *Il nous faut chercher ce que les Français demandent. Ils demandent,* a affirmé M. Giscard d'Estaing, « *l'union de l'opposition mais non l'uniformité.* » *1984,* a-t-il précisé, *doit-être l'année de l'entente autour des objectifs communs du redressement; 1985 sera l'année de l'entente en vue de l'action politique pour les élections législatives de 1986. Le temps va courir vite !* »

« *Les Français demandent aussi,* a remarqué l'ancien chef de l'Etat, *la liberté.* » Il a dénoncé « *les atteintes aux libertés scolaires dès l'automne 1981* [et] *la poursuite de cette offensive, aujourd'hui, contre la presse écrite (...).* » « *Si l'objectif du gouvernement est sincère, alors il doit l'appliquer à toute l'information* », a jugé M. Giscard d'Estaing, qui a plaidé pour le « *retour à des règles simples* » comme la « *liberté de création d'entreprise.* » « *Le journal* le Matin, a-t-il rappelé, *a été créé sous mon septennat et n'a été l'objet d'aucune pression.* » Il a ajouté : « *Les espaces de liberté dont on avait annoncé l'élargissement se sont en fait rétrécis. Il faudra faire dévier l'aiguille vers le cap liberté.* »

Poursuivant son analyse des demandes des Français, M. Giscard d'Estaing a noté : « *Ils sentent que les charges qui pèsent sur eux sont des charges excessives. Ils ont compris qu'elles ne pourront être allégées que si l'on réduit les charges qui pèsent sur la nation (...). On ne pourra développer l'économie française avec un prélèvement supérieur à 45 % de ce que les Français produisent.* »

L'ancien chef de l'Etat a accusé le gouvernement de créer « *un déficit de la vérité* », particulièrement dans le domaine du chômage – quatrième « *préoccupation* » des Français. Selon lui, « *le gouvernement, non seulement n'arrête pas la montée du chômage, mais il en nie l'existence* ». « *Il faudra,* a-t-il dit, *libérer les forces créatrices en supprimant les contrôles, entraves et bâillons qui existent. Alors la France pourra redevenir un pays créateur d'emplois.* » « *Il est extraordinaire,* a-t-il ajouté, *de penser que dans mon débat télévisé avec M. Mitterrand* (à la veille de l'élection présidentielle), *ce dernier s'engageait à créer un million d'emplois durant la première année de son septennat !* »

« *Les Français,* a souligné M. Valery Giscard d'Estaing, *veulent aussi être tranquilles. Ils demandent la sécurité et la quiétude (...). Enfin, ils veulent que soient définis les droits et les devoirs des étrangers en France.* » « *Je ne pense pas,* a-t-il dit, *que leurs votes à Aulnay ou à Dreux représentaient des options idéologiques ; ils traduisaient des préoccupations que, selon eux, la politique traditionnelle ne prenait pas en compte.* »

« *L'opposition,* a poursuivi M. Giscard d'Estaing, *doit écouter très attentivement ces messages populaires (...). Je répéterai inlassablement qu'il faut chercher des attitudes qui peuvent obtenir le soutien de deux Français sur trois. Dans une France qui aura un endettement très élevé et le désir d'alléger ses charges, avec 51 % des Français, on est vite pris à la gorge ! (...) La vraie majorité, celle de deux Français sur trois, existe ; il ne faut pas la chercher, il faut l'incarner* », a-t-il affirmé.

Aux jeunes giscardiens, M. Giscard d'Estaing a précisé : « *Je n'ai plus de souvenir, je n'ai que des espoirs. Dans ce que je dirai, ferai, ne cherchez pas la trace des souvenirs. Je me bats pour un projet, le libéralisme au profit de tous, je me bats pour une France réconciliée (...), même si je dois perdre en route quelques applaudissements.* »

Entre ces deux interventions de dimanche, M. Valéry Giscard d'Estaing a rencontré pour le déjeuner Mme Simone Veil, dont il espère qu'elle prendra la tête d'une liste U.D.F. pour les futures élections européennes de juin 1984.

C. F.-M.

M. MARCHAIS A R.M.C. : NOTRE LIVRE DE CHEVET, C'EST L'ACCORD DE 1981

Invité, dimanche 27 novembre du « *Forum* » de *Radio Monte-Carlo,* M. Georges Marchais a déclaré, à propos de la rencontre P.C.-P.S. du 1er décembre : « *Nous n'embellissons ni ne noircissons les réalisations de la gauche. Notre livre de chevet, c'est l'accord de 1981.* » Cet accord de gouvernement, signé en juin, ne doit pas être, selon lui, renégocié. « *Nous ne le proposons pas et nous ne l'accepterions pas* ; a-t-il dit, *Nous ne demandons que son application.* »

Analysant les aspects positifs et les aspects négatifs du bilan de la gauche, M. Marchais classe l'emploi dans la deuxième catégorie. « *Nous n'avons pas réduit le nombre* [des chômeurs] *comme nous nous en étions fixé l'objectif en 1981, par la mise en œuvre d'une politique industrielle suffisante. Le secteur nationalisé industriel n'est pas utilisé comme il faut* », estime-t-il.

Le secrétaire général du P.C.F. affirme qu'on ne peut accepter la baisse du pouvoir d'achat. « *Les travailleurs,* dit-il, *ont raison de refuser la baisse de leur pouvoir d'achat car, si on réduit la consommation intérieure, on ne peut développer une croissance raisonnable, et il devient impossible de s'attaquer au chômage* ». « *Une autre politique est possible,* ajoute-t-il, *celle sur laquelle nous nous sommes mis d'accord en 1981.* » Quant à atteindre l'objectif de réduction de l'inflation à 5 % en 1984, « *on n'y parviendra pas avec les mesures actuelles. Il faut en prendre d'autres qui d'ailleurs ne dépassent pas l'accord de 1981 ni le programme de François Mitterrand.* »

Propos et débats

M. Mauroy : les dérives du racisme

M. Pierre Mauroy, qui inaugurait dimanche matin à Lille (Nord) le centre culturel de la communauté juive, a notamment déclaré : « Il est des thèmes que nul n'a le droit d'utiliser ou de laisser utiliser impunément. Ce sont ceux de la xénophobie, du racisme, de l'antisémitisme. Il n'existe pas de compromis possible sur ces points. Nul n'a le droit de ruser. Nul n'a le droit de tricher. Il est de notre responsabilité collective de ne jamais rien dire, de ne jamais rien faire qui puisse favoriser des sentiments ou des attitudes xénophobes, racistes ou antisémites. (...) Nous connaissons tous les maux qui peuvent engendrer, à terme, de telles dérives. »

M. Chirac : la force tranquille, c'est nous

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., qui était, samedi 26 novembre, l'invité des élus municipaux (U.D.F.) de Paris, a affirmé : « La force tranquille a changé de camp. Nos concitoyens le savent. La majorité municipale parisienne, par sa détermination, son sens des responsabilités et, par-dessus tout, par son unité, préfigure ce que sera demain la majorité dont se dotera notre pays, après, hélas, une expérience dont il mettra longtemps à se remettre. »

M. Barrot (C.D.S.) : la chance de la gauche

*Invité dimanche 27 novembre du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde », *M. Jacques Barrot, secrétaire général du C.D.S. et député (U.D.F.) de la Haute-Loire a estimé que* « la gauche avait la chance qui nous a manqué, celle d'avoir un contact plus facile avec un certain nombre de milieux populaires, avec un certain nombre de responsables socio-professionnels et syndicalistes ».

Pour ce qui est de la politique de la France au Liban, il a jugé que « souvent ou parfois, le président de la République vise bien mais qu'il manque à cette politique l'efficacité qui lui donnerait une stratégie d'ensemble ». *Il a souligné qu'il faudrait* « neutraliser la route qui va de Damas à Beyrouth si nous voulons éviter l'arrivée des terroristes et des armes à Beyrouth ».

M. Gérard (M.J.G.) : Mauroy = Belmondo

M. Patrick Gérard, qui a été réélu dimanche, avec 91,74 % des suffrages exprimés, président du Mouvement des jeunes giscardiens réuni en congrès à Issy-les-Moulineaux, a notamment déclaré : « Le pouvoir socialo-communiste est insupportable, parce qu'il est immoral, parce qu'il réduit toutes les libertés et parce qu'il ridiculise la France (...). M. Mauroy suit, avec hélas beaucoup moins de talent, le parcours des films de Belmondo : en juin 1981, il se prenait pour *l'As des as,* un an plus tard, au fastueux sommet de Versailles, il jouait au *Magnifique ;* depuis il a bien essayé d'être un *Professionnel ;* aujourd'hui, il se retrouve seul, il est devenu *le Marginal.* »

régions

Ile-de-France

PARIS DEMAIN

UN ARRONDISSEMENT EN COLÈRE

La fronde de M. Pierre Bas

C'ÉTAIT le 10 novembre dernier, lors de la conférence dite « de programmation » qui réunit autour de M. Jacques Chirac et de ses chefs de service les vingt maires des arrondissements de Paris. Sujet du jour : la répartition des crédits d'investissements pour 1984. Pour la première fois dans l'histoire de la capitale, et en application du nouveau statut de Paris, Lyon et Marseille (loi dite P.L.M.), ceux-ci sont désormais « ventilés » par secteurs géographiques. On venait d'annoncer que, sur un total de 1,2 milliard de francs, M. Jean Tiberi, maire du cinquième et bras droit de M. Chirac, recevrait 24 millions de francs, que M. Jacques Toubon, le « tombeur » de M. Paul Quilès dans le treizième, devenu depuis ministre socialiste, percevrait 71 millions, mais pour le sixième dont M. Pierre Bas est le « patron » il n'était prévu que 12 millions.

M. Bas prit alors la parole et fit remarquer que pour une population équivalente le cinquième (dont M. Chirac est conseiller) disposait déjà de trois fois plus de crèches, de quatre fois plus de bibliothèques et de cinq fois plus de foyers pour personnes âgées que le sixième. « *Je constate,* dit-il en substance, *que loin de corriger cette disparité, le projet de répartition financière qui m'accorde 1 % des investissements, l'aggrave. Il ne tient aucun compte des besoins des habitants de mon arrondissement. Je voterai contre.* » Le maire de Paris aurait accueilli cette déclaration avec un sourire. Selon lui, le sixième a déjà été bien servi, ses habitants sont des gens aisés qui vivent sans problème à l'ombre de Saint-Germain-des-Prés. Mieux vaut réserver ses efforts à des quartiers et à des populations dont les besoins sont plus évidents.

Pourtant, un silence gêné suivit la protestation de M. Bas que d'aucuns approuvaient en catimini. Dans la majorité municipale, il n'est pas d'usage et même fort mal vu de contester les projets du maire. Les effets centrifuges de la réforme voulue par la gauche ont été annihilés par la victoire totale obtenue par les amis de M. Chirac aux dernières élections municipales. Il ne s'agit pas de les ressusciter à présent sous prétexte qu'on est entre soi.

Atteinte à la renommée

M. Pierre Bas est une forte personnalité. Ce Franc-Comtois de cinquante-huit ans, arrivé sur la rive gauche en culotte courte, rappelle volontiers que sa mère était teinturière. « Self made man », il a commencé sa carrière comme administrateur de la France d'outre-mer. Lettré, c'est un vigoureux défenseur de la langue française. Durant six ans, il a été l'adjoint de M. Jacques Chirac, chargé de la culture. Chrétien, il s'est opposé à la libéralisation de l'avortement. Mais il milite aussi pour l'abolition de la peine de mort, à contre-courant de son parti. Gaulliste, il est député de sa circonscription depuis vingt et un ans, fut président du district de Paris en 1970 puis président du groupe Paris majorité au conseil municipal.

Son arrondissement non plus n'est pas comme les autres. Noble faubourg chargé d'histoire, bourré de monuments illustres, siège du Sénat, on y exerce « les professions de l'esprit ». Plus de la moitié des maisons d'édition existant en France y ont leur siège. Etablissements d'enseignement – privés pour les deux tiers – galeries d'art, antiquaires, cinémas d'art et d'essai, musées, librairies y ont une densité record.

Mais tout est bâti depuis longtemps et intouchable parce que protégé au titre des monuments historiques. Les jardins, les crèches, les piscines, les terrains de sport, les foyers du troisième âge y sont rares. Or, l'arrondissement a perdu plus du tiers de sa population en vingt ans et ne compte plus que cinquante mille âmes. Il a le taux de natalité le plus faible de Paris (dix naissances seulement par semaine) et une forte proportion de gens âgés. Si l'on ne réagit pas, l'avenir de ces quartiers, où souffle encore l'esprit mais dont la vie se retire, est préoccupant.

M. Bas, justement, s'en préoccupe. Malheureusement, ses pouvoirs ne sont plus ce qu'ils étaient. Serait-ce parce que son arrondissement a « mal voté » à l'élection présidentielle de 1981 ? Au premier tour, et malgré les exhortations de M. Pierre Bas, les électeurs donnèrent leur préférence à M. Giscard d'Estaing contre M. Chirac. Seuls les gens du septième et ceux du seizième arrondissement avaient osé en faire autant. M. Chirac, dit-on, aurait alors douté de l'efficacité politique de son adjoint à la culture.

Après les élections municipales, celui-ci en tout cas perdit à la fois sa place d'adjoint et celle de président de groupe. Comme seule place forte, il lui restait son bureau de maire devant les tours de Saint-Sulpice. Sur quoi allait-il régner ? En application de la loi portant réforme du statut de Paris, les arrondissements devaient recevoir comme cadeau de naissance une foule de petits équipements tels que les crèches, les jardins d'enfants, les terrains d'éducation physique, les maisons de quartier et les espaces verts de moins de un hectare. Las, le sixième arrondissement justement n'en abritait guère sur son territoire ! M. Bas demanda qu'au moins on laisse à sa gestion deux jardins excédant de peu la barre fatidique de un hectare, les tennis du Luxembourg et un gymnase. Au nom de la loi, les services de M. Chirac lui refusèrent ces modestes satisfactions.

Alors, depuis six mois, suivi comme un seul homme par les douze élus de son conseil d'arrondissement, M. Bas multiplie les demandes et les protestations auprès de l'Hôtel de Ville. Y a-t-il un terrain ou une bâtisse que la Ville veut céder à l'office d'H.L.M. pour y construire des logements sociaux ? Le maire du sixième réclame, lui, qu'on y édifie une crèche, une halte garderie ou une maison des associations. Veut-on modifier le plan de circulation pour que les voitures venant de la rive droite puissent traverser la rive gauche plus facilement ? M. Bas et ses amis s'y opposent. Projette-t-on d'installer trente sanisettes supplémentaires sur leur territoire ? Ils en rejettent les deux tiers. Deux couvents sont-ils à vendre rue de Vaugirard ? Le conseil du sixième harcèle l'Hôtel de Ville pour qu'on les achète. Celui-ci argue que c'est trop cher et que cet investissement ne cadre pas avec les desseins du maire concernant l'Est parisien. M. Bas finit par obtenir gain de cause.

Avec son conseil, il interpelle la mairie centrale sur des sujets comme l'insuffisance des taxis ou l'inefficacité des barrages-réservoirs en période de crue. Pensez, les vénérables bouteilles dormant dans les caves du restaurant Lapérouse ont été submergées au printemps dernier. N'est-ce pas une atteinte grave à la renommée du sixième ?

M. Bas ferraille aussi contre l'éducation nationale qui laisse à l'abandon telle école de son fief ou contre le ministère de la culture qui ne se hâte guère de restaurer et d'aménager le splendide couvent des Cordeliers. Mais c'est à M. Jacques Chirac qu'il réserve ses traits les plus acérés. S'adressant à lui en séance du Conseil de Paris, il lui dit : « *Je vous adjure, monsieur le maire, de ne pas considérer les conseils d'arrondissement comme des chambres d'enregistrement. Renoncez, dans votre propre intérêt, à briser brutalement tout ce qui vous critique.* »

Jusqu'où peut aller cette guérilla ? « *Rassurez-vous,* dit-on, place Saint-Sulpice, au siège de la mairie d'arrondissement, *dans la grogne du sixième il n'y a aucune opération politique. M. Bas est un ardent et fidèle chiraquien. Mais s'il ne défendait pas les intérêts légitimes de ses électeurs, les pavés de Saint-Germain se lèveraient tout seuls. Nous espérons que, l'an prochain, les maires d'arrondissement seront consultés avant la répartition des crédits et non après, comme cette fois-ci. L'unité de Paris n'a rien à y perdre et la démocratie tout à y gagner.* » Il n'y aurait donc pas de fronde à Saint-Germain-des-Prés. Seulement des esprits frondeurs. Mais ne finiront-ils pas par faire école dans d'autres arrondissements ?

MARC AMBROISE-RENDU.

POINT DE VUE

Le changement sans la rupture

par HENRI MALBERG (*)

LE débat sur le logement qui a eu lieu le mois dernier au Conseil de Paris mérite des prolongements. Et d'abord pour poser cette question simple : où va la capitale sur la ligne de pente actuelle ?

Dans les années 60-80, Paris a immensément changé. Le temps d'une génération, on a construit plus de deux cent mille logements, des millions de mètres carrés de bureaux, le périphérique et la voie express... Des opérations comme Italie, Hauts de Belleville, Front de Seine, Montparnasse, Beaubourg, les Halles et tant d'autres, ont profondément remodelé la ville.

Tout cela s'est produit, c'est indéniable, en rupture des équilibres que l'histoire avait légués. Rupture économique, par l'énorme croissance des bureaux et la disparition de trois cent mille emplois de production. Rupture de l'équilibre des générations : Paris se trouve maintenant être l'une des villes les plus âgées de France. Rupture de la composition sociale par le départ massif des familles d'ouvriers et d'employés et, de plus en plus, des jeunes couples des classes moyennes. Rupture enfin de la forme d'intégration traditionnelle des étrangers à Paris et tendance à la création de quartiers-ghettos.

Ce qui est en question, à l'évidence, c'est l'identité la plus profonde de Paris.

Personne n'ose nier l'injustice sociale de cette évolution – et cela seul suffirait, – mais il s'agit de l'avenir même de la capitale.

Il n'est pas sain que la capitale de la nation soit son image inversée. Il n'est pas sain que le droit de vivre à Paris soit subordonné à une impitoyable sélection par l'argent.

Une complémentarité nécessaire

Chaque ville a son âme. Celle de Paris, forgée au cours des siècles, est le produit d'un équilibre, d'une diversité des fonctions et des couches sociales. Paris, creuset des hommes et des idées, c'est une certaine façon, peut-être unique, en tout cas rare, d'être une ville populaire et vivante, une grande capitale nationale et internationale. Tous les musées, toutes les merveilles, toute la puissance politique, administrative, financière, ne sont pas à eux seuls Paris. Socialement amputée, abusivement spécialisée, la capitale perdrait son être le plus profond.

La complémentarité nécessaire entre Paris et la région ne saurait, à nos yeux, aboutir à transformer Paris en un vaste « centre » dont la périphérie serait la servante, sans grave dommage pour l'un et l'autre.

Or Paris n'a pas fini de changer. Les grands projets en cours – La Villette et la Bastille, le grand Louvre, Orsay et le ministère des finances... sans doute les Jeux olympiques et le projet de M. Chirac de remodeler l'Est parisien – vont-ils se traduire, d'un mouvement « naturel », par une accentuation de tous les traits négatifs dont je viens de parler. Et que faire, tenant compte que M. Chirac et la majorité du Conseil de Paris parlent ouvertement de relance de la construction de logements « non aidés » et de relance des bureaux ?

Deux questions vitales

Les élus communistes de Paris ne prétendent pas au monopole des idées concernant l'avenir de Paris, mais ils se posent deux questions, à leurs yeux vitales. Le débat au Conseil de Paris a montré qu'elles sont à la charnière entre deux conceptions de la capitale : entre la gauche et la droite.

La première concerne le logement. Une priorité réelle au logement social s'impose. Il ne s'est construit depuis vingt ans qu'un logement social pour quatre logements dans le secteur libre. Au total, chaque année, il y a de moins en moins de logements à loyers abordables. En effet, on construit moins de logements sociaux qu'il ne disparaît de logements dans le secteur protégé par la loi de 1948. Et, globalement, à Paris, le parc H.L.M. ne représente que le dixième du parc total.

Relancer réellement le logement social, un logement de qualité bien intégré dans l'urbanisme parisien, un logement diversifié, H.L.M. et I.L.N., est donc indispensable. C'est aussi le moyen de peser sur le secteur privé et de freiner ainsi la spirale spéculative qui a mené à la situation aberrante actuelle. Avec les récentes propositions du gouvernement en faveur du logement social, Paris se trouve donc devant une chance à saisir. Or M. Chirac et sa majorité veulent ébrécher ce projet par tous les bouts comme il a été fait pour l'Exposition universelle avec le résultat qu'on sait.

L'autre question vitale, c'est celle de la production. Les « industries du futur » ont leur place dans les villes. Elles ont même besoin des villes, car dans ces secteurs les tâches de conception, de recherche et de production doivent de plus en plus vivre en symbiose. C'est vrai pour Paris qui doit préserver, rénover les petites et moyennes industries traditionnelles et avoir l'ambition de promouvoir quelques-uns des grands projets industriels de pointe dont le pays a besoin.

Oui vraiment, l'avenir de Paris mérite réflexion et débat. Cette tribune n'a d'autre ambition que d'y contribuer.

(*) Président du groupe communiste au Conseil de Paris.

BASTILLE-BOIS DE VINCENNES

Sauver la « coulée verte »

Les habitants du douzième arrondissement de Paris ont de la suite dans les idées. On leur promet depuis sept ans une coulée verte de 4 kilomètres menant de l'ancienne gare de la Bastille au bois de Vincennes et ils y tiennent. Aussi, devant la lenteur avec laquelle ce projet semble cheminer dans les services de la Ville, l'Association pour la réalisation de la coulée verte a présenté, récemment, sur le terrain, ses idées d'aménagement.

Elles concernent le débouché de l'itinéraire sur la commune de Saint-Mandé et son arrivée dans le bois. L'Association suggère de construire une rampe permettant aux piétons et aux cyclistes de sortir de la tranchée de l'ancienne voie ferrée. Cette rampe aurait l'avantage de couvrir la voie du R.E.R., qui passe aussi à cet endroit, et de réduire ainsi le bruit subi par les riverains.

Cette initiative va relancer la polémique engagée depuis plusieurs mois (voir *le Monde* du 15 juin) sur le tracé de l'itinéraire vert. La commission extra-municipale d'environnement, le conseil du douzième arrondissement, le Conseil de Paris lui-même en ont débattu. Les positions sont toujours opposées.

Les habitants souhaitent que la coulée verte chemine le long de l'ancienne ligne Bastille-Vincennes et débouche sur le bois à Saint-Mandé. Sans être braquée contre cette solution, la Ville propose plutôt de faire aboutir l'itinéraire dans Paris, avenue Daumesnil, à 200 mètres du bois. Les élus socialistes au Conseil de Paris jugent ce tracé « fantaisiste » et penchent pour celui des associations. Pour y voir plus clair, on a demandé à l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) de présenter les différents projets.

Les habitants du quartier passent par des alternatives d'espoir et de déception. Espoir quand ils apprennent que la Régie immobilière de la Ville de Paris (R.I.V.P.), qui doit construire trois cents logements sociaux dans l'îlot Montempoivre, sur le parcours de la coulée verte, a fait reculer ses immeubles de deux mètres pour ménager un passage. Déception quand la R.A.T.P. maintient son projet d'édifier un peu plus loin, toujours sur l'ancienne voie ferrée, un centre technique et des ateliers. Espoir quand la Régie affirme qu'elle est prête à s'en aller ailleurs si besoin est. Espoir aussi quand on leur promet que la commission extra-municipale d'environnement examinera la question à nouveau et à fond. Déception quand la séance est remise à plus tard, sans motif explicite.

Déception encore lorsqu'on constate qu'aucun des projets présentés pour l'Opéra de la Bastille ne prévoit l'aménagement du viaduc, qui est le point de départ de la coulée. Interrogés, le ministre de la culture et les responsables de la mission Opéra-Bastille n'ont fourni que des réponses évasives. Coincés entre les projets de l'État, ceux de la R.A.T.P. et ceux de la Ville, les Parisiens auront décidément bien du mal à faire concrétiser les promesses qu'on leur a faites à de multiples reprises depuis 1977.

M. A.-R.

LA GAUCHE ET LA CHASSE AUX CLANDESTINS

La valse-hésitation du Syndicat de la magistrature

Il aura fallu attendre le dernier jour et presque la dernière heure, dimanche 27 novembre, pour que le congrès du Syndicat de la magistrature (S.M.) s'anime. Depuis l'avant-veille, ce seizième congrès, réuni à Paris, suivait mollement son cours. Chacun en connaissait l'enjeu : le S.M., ancré à gauche, a-t-il aujourd'hui les mêmes raisons qu'hier de soutenir le gouvernement ?

Le thème du congrès, « Les immigrés, des exclus parmi d'autres », annonçait des débats serrés. Mais les participants les ont, dans un premier temps, soigneusement évités, occupés qu'ils étaient à dénoncer le racisme et les conditions de vie imposées aux immigrés. Cette prudence cachait un malaise. Le S.M. est opposé au mécanisme juridique mis en place par la gauche pour se débarrasser des « sans-papiers » (*le Monde* du 25 novembre). Il hésite cependant à rompre avec le gouvernement. Il est surtout embarrassé par la présence, dans ses rangs, de magistrats qui, à la direction des affaires criminelles du ministère de la justice, et au cabinet de M. Badinter, ont mis au point ce mécanisme ou veillent à son bon fonctionnement. Sans parler du rôle déterminant joué à la commission des lois de l'Assemblée nationale par M. Jean-Pierre Michel, député (P.S.) de Haute-Saône.

Si l'on excepte quelques cris du cœur comme celui de M. Jean-Pierre Deschamps, juge à Paris, sommant ces militants de s'expliquer, les congressistes ont, pendant deux jours et demi, tourné autour du pot. L'abcès n'a été vidé que grâce à l'intervention nécessaire mais ambiguë de M. Michel Jéol, directeur des affaires criminelles et des grâces. Ambiguë, car M. Jéol a alimenté ce que certains appellent la « *schizophrénie* » du Syndicat, en utilisant un « *nous* » qui, tantôt, désignait le S.M., et tantôt la chancellerie. Ambiguïté tactique sans doute, destinée à combler le fossé qui s'est creusé avec le ministère, et qui traduit, aussi, la difficulté des syndiqués à se situer dans ce débat.

M. Jéol a développé la même argumentation que M. Badinter. Contrairement à l'année dernière, ce dernier n'avait pas été invité au congrès. A leurs yeux, le mécanisme mis en place pour renvoyer, séance tenante, les clandestins chez eux, même s'il font appel, serait un « mieux » car il leur évite la prison. A critiquer à tort et à travers ce mécanisme, a dit M. Jéol, le Syndicat joue avec le feu, car le nouveau système a un avantage : ce sont les tribunaux qui prononcent, désormais l'expulsion des clandestins. Qu'adviendrait-il des garanties qu'ils offrent si, prétextant de ces critiques, le ministère de l'intérieur obtenait à nouveau de décider de ces expulsions comme avant le changement de majorité ?

Cette argumentation n'a qu'à moitié convaincu ses interlocuteurs. Il y en a qui, tel M. Philippe Texier, conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat chargé des immigrés, estime qu'en cautionnant un tel mécanisme « *la justice est en train de perdre son âme* ». Ou qui, comme M. Joseph Ceccaldi, vice-président du tribunal de Paris, demande qu'on ne « *compromette pas la justice* » dans cette entreprise.

L'intervention de M. Jéol a, néanmoins, limité les dégâts. Elle a pesé dans le vote, à la dernière minute et à l'arraché (57 voix pour, 53 contre), d'un amendement supprimant de la motion sur les clandestins le terme de « *droit d'exception* ». Il faut croire que les partisans de cet amendement ont été bien habiles, ou les dirigeants du Syndicat, qui lui étaient hostiles, bien maladroits pour engager ce débat de fond, alors que les participants, venus de province, commençaient à repartir chez eux. Le 1er octobre, le conseil syndical du S.M. avait adopté à l'unanimité un texte où il était question de « *législation d'exception* ». Samedi 26 novembre, les congressistes avaient persévéré en adoptant, à la quasi-unanimité 223 voix pour, 2 contre), un rapport moral où figure la même expression. Cette valse-hésitation montre que le Syndicat ne sait pas très bien sur quel pied danser.

Une organisation qui se cherche

Ce revirement ne signifie pas que le S.M. absout le gouvernement de tous ses péchés ; le gouvernement et non le garde des sceaux, qu'ils jugent exagérément sensible aux critiques venues de gauche et dont ils souhaitent, pour cette raison, éviter la mise en cause personnelle. « *Il ne faut pas persister*, a dit M. Maurice Zavaro, juge à Paris, *dans cette attitude de vieux couple déçu à l'égard de Badinter.* »

Les faits que le Syndicat retient finalement à charge (par 78 voix, 9 contre et 15 abstentions) sont « *le dévoiement des contrôles d'identité, le recours abusif à la détention et aux procédures d'urgence* », c'est-à-dire aux nouveaux flagrants délits, et « *l'inefficacité, dans certaines hypothèses, du principe du double degré de juridiction* ». Le Syndicat regrette que les clandestins soient privés de leur droit d'appel suspensif lorsque les tribunaux décident de les faire reconduire à la frontière. Mais il comprend, néanmoins, la nécessité d'agir de la sorte dans certains cas. Une concession qui a dû mettre du baume au cœur de M. Badinter.

Les hésitations qui ont marqué ce congrès reflètent une interrogation plus profonde du Syndicat sur sa raison d'être. Le S.M. est une grande famille, forte, affirme-t-il, d'un millier d'adhérents sur cinq mille cinq cents magistrats environ. Il ne gagne plus beaucoup de militants mais n'en perdrait pas. Ces adhérents lui sont fidèles, car beaucoup ne sont devenus magistrats que parce qu'il existait et qu'il proposait une autre vision du système judiciaire. Cela crée un attachement réel qui explique qu'un grand nombre de militants participent, avec plus ou moins d'assiduité, aux congrès (quatre cent cinquante s'y sont fait enregistrer cette année).

Pourtant, le S.M. se cherche. Aux interrogations sur sa place et son rôle dans la société, il ne répond que par des formules démenties par ses débats sur sa « *capacité d'expression peu commune* ». Il souffre d'un « *dépérissement de l'outil syndical* » qu'il décèle chez les autres, mais qu'il ne reconnaît qu'avec réticence. De mémoire de congressiste, on n'avait jamais vu de séance à huis clos, comme ce fut le cas vendredi soir, séance destinée à encourager les militants qui les fuient à accepter des responsabilités à la tête du Syndicat.

C'est une famille très unie mais elle manque de chefs de file, peut-être parce que l'époque ne s'y prête pas. Le S.M. aura néanmoins, le 10 décembre, un nouveau secrétaire général, élu en remplacement de M. Daniel Lecrubier, démissionnaire, auquel M. Jean-Pierre Michel a rendu hommage pour la manière dont il a rempli sa mission pendant trois ans. Trois année marquées par la victoire de la gauche, dont le S.M. ne s'est pas tout à fait remis.

BERTRAND LE GENDRE.

APRÈS L'ARRESTATION DE LIONEL CARDON

Une polémique entre magistrats et policiers

Le Syndicat de la magistrature soupçonne des policiers de Bordeaux d'être à l'origine de la fuite qui a fait de Lionel Cardon un homme « traqué ». Samedi 26 novembre, au cours du congrès de ce syndicat à Paris, M. Daniel Lecrubier, secrétaire général sortant, s'est demandé d'où venaient les informations publiées dans le quotidien *Sud-Ouest* et qui ont appris à Lionel Cardon qu'il était recherché pour l'affaire de Pessac. M. Lecrubier a déclaré : « *Qui, violant le secret de l'instruction, a informé les médias que Lionel Cardon était soupçonné et recherché pour meurtre ? Qui, ainsi, a pris le risque d'en faire un homme traqué, prêt à tirer au moindre contrôle (alors même que, dit-on, son arrestation était déjà organisée). Où se situe alors la réelle responsabilité de la mort du motard ? (1). On ne voudrait pas découvrir là un nouvel épisode de la guerre des polices destinée à discréditer la justice et son ministre.* »

Les militants bordelais du Syndicat de la magistrature sont persuadés que ce n'est pas le juge d'instruction chargé de l'affaire de Pessac, M. Jean-Pierre Esperben, qui est à l'origine de cette fuite. Ils en concluent que des policiers ont trop parlé. Aux yeux du syndicat, la responsabilité de ces policiers est plus grande que celle — prétendue — de la chancellerie, qui avait accordé à Lionel Cardon une libération conditionnelle. Interrogé sur la signification des termes « guerre des polices », M. Lecrubier nous a déclaré qu'il avait voulu « *dénoncer un climat* », plutôt que des « *événements précis* ».

Deux organisations professionnelles de policiers ont aussitôt réagi. Le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C., gauche) « *déplore que les policiers fassent à nouveau l'objet de prises à partie alors que deux d'entre eux viennent de payer de leur sang les missions qui leur incombent. Il exige que toute la lumière soit faite dans cette déplorable affaire et que l'enquête en cours de l'inspection générale de la police nationale détermine les réels responsables* ».

D'autre part, après la publication des témoignages de Me Nicole Dreyfus et d'Annette Kahn, journaliste au *Quotidien de Paris*, qui ont déclaré que les policiers ont tiré les premiers lors de la prise d'otages par Lionel Cardon, rue Nicolo, à Paris, l'Union des syndicats catégoriels de la police nationale (droite) indique : « *Chaque fois qu'un policier agit dans le cadre normal de sa mission, il semble peser sur lui une présomption de culpabilité, même si c'est lui qui est la victime. En revanche, le malfaiteur bénéficie* a priori *d'une indulgence et d'une compréhension orientées.* »

(1) Le brigadier Claude Hochard, tué par Lionel Cardon.

Une pétition d'avocats en faveur des clandestins

Opposés à la nouvelle législation qui permet de renvoyer immédiatement les immigrés « sans papiers » chez eux, même s'ils font appel, onze avocats de la région parisienne font circuler actuellement auprès de leurs confrères une pétition, prélude à une démarche auprès de M. Robert Badinter. Cette pétition a été lancée sur l'initiative du Comité national de défense des droits démocratiques des travailleurs immigrés, que préside M. Pierre Fougeyrollas, professeur de sociologie à l'université de Paris-VII. Elle a déjà recueilli soixante-dix signatures. Celles-ci sont à adresser à Me Françoise Cotta, 132, bd Saint-Germain, 75006 Paris.

Outre Me Cotta, les dix avocats qui ont lancé cet appel sont Mes Yves Dechezelles, Alain Beaumier, Michel Konitz, Gérard Tcholakian, Marie-Alix Chanut, Rémi Douarre, Nicole Marxon-Milhaud, Delphine Bouit (tous avocats à Paris), ainsi que Mes Hélène Rubinstein-Carrera (Nanterre) et Danièle Fraysse (Bobigny).



CENT MILLE MANIFESTANTS LAIQUES A NANTES

« L'école libre, c'est nous »

Nantes. — Pari tenu : cent mille personnes (1) ont défilé, dimanche 27 novembre, à Nantes, derrière la banderole du comité national d'action laïque (CNAL), appelant *« au développement, à la transformation et à l'unification laïque du système éducatif ».*

Si le chiffre magique répété par les organisateurs depuis plusieurs jours a été atteint, c'est que Nantes, ville choisie par le CNAL en tant que symbole du *« cléricalisme actif »* pour le quatrième de ses sept rassemblements de l'automne, ne pouvait décevoir les laïques. Dans les mêmes rues, le 22 octobre dernier, quatre-vingt à cent mille manifestants favorables à l'enseignement catholique avaient défilé (*le Monde*, du 25 octobre).

« L'école libre, c'est nous », ont répondu dimanche les militants de l'école publique. Pourtant, cette fois il ne s'agissait pas d'une contre-manifestation (le défilé laïque était prévu de très longue date), mais le parallèle entre les deux cortèges était inévitable : près de cent mille personnes à chaque fois, même si les laïques avaient dû, pour faire jeu égal, mobiliser leurs troupes des seize départements du Grand Ouest, du Finistère à la Charente et du Calvados à la Vendée, contre cinq seulement pour les partisans de l'enseignement privé, le 22 octobre. *« Nous ne fermons pas nos écoles pour exhiber nos enfants »*, répondent les laïques pour tempérer cette comparaison. Et, de fait, les élèves étaient pratiquement absents du cortège de dimanche.

A 11 heures, tandis qu'au centre-ville s'achevait la grand'messe à la *cathédrale Saint-Pierre, le Champ* de Mars commençait à bourdonner de slogans, à se couvrir d'une forêt de banderoles portées par des manifestants réjouis. Durant l'après-midi entière, au fil d'un cordon compact de 4 kilomètres, toute la gauche militante de l'Ouest, responsables politiques nationaux et locaux, élus, syndicalistes, enseignants et parents d'élèves, allait prendre un plaisir évident à défiler au coude à coude sur le pavé nantais. Une gauche hétéroclite, rassemblée pour défendre la notion de laïcité aux cris de *« L'école libre, c'est l'école laïque »*

De notre envoyé spécial

et *« Fonds publics, école publique »*. Un large éventail de personnalités, de M. Claude Poperen (P.C.F.) à M. Paul Gourdot, grand maître du Grand-Orient de France, et de M. Alain Krivine (L.C.R.) à M. Alain Chenard, député de Nantes et maire de la ville jusqu'en mars 1983, sans oublier le gros de la troupe composé des membres du CNAL (2).

Les militants de la C.F.D.T. des Pays de Loire et des Deux-Sèvres eux-mêmes avaient choisi de défiler, *en dépit des positions confédérales*, dans cette manifestation hostile aux dernières propositions de M. Savary sur les relations entre enseignement public et enseignement privé. Tous ont applaudi à l'unisson M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du CNAL, exposant sous la bourrasque sa conception de l'alternative en matière scolaire : *« D'un côté, l'unification laïque, de l'autre le* statu quo, *c'est-à-dire la perpétuation de l'inégalité et de la division. »*

Sans Dieu, ou avec ? Le défilé n'a pas réellement choisi, qui mêlait dans ses rangs les anticléricaux militants de la Libre pensée, de nombreux enseignants du public pour qui *« les curés n'ont qu'à financer leurs écoles »* et quelques-un de leurs collègues du privé, comme ce professeur de Loire-Atlantique, syndiqué à la C.F.D.T., que ne troublait pas l'idée d'être allé *« à la messe hier au soir et à la manif ce matin ».*

« Un avertissement solennel au gouvernement »

Quant à la ligne politique, le CNAL avait opté clairement : ne pas orienter la manifestation dans un sens antigouvernemental, mais *« se défendre contre les attaques dont fait l'objet l'enseignement public »*, et surtout rappeler au gouvernement ses engagements.

Si le nom du ministre n'a jamais été scandé, des banderoles hostiles au « plan Savary » ont surgi çà et là : *« Savary, tu charries »*, proclamait l'une d'entre elles, tandis qu'un porteur de pancarte solitaire sonnait le tocsin à sa manière : *« Les laïques sont cocus. Réveillez-vous ! »*

Un responsable local, membre du SNI-P.E.G.C., n'a pas caché que, pour lui, *« Savary devrait s'en aller, s'il se montrait incapable de renverser la vapeur »*. Un principal de collège du Finistère, membre de la FEN et du P.S., refusant de servir de « godillot », a averti, lui aussi : *« Aujourd'hui, nous établissons un rapport de forces. Le privé ne se gêne pas, lui ».*

Alors que le cortège s'étirait encore à travers Nantes, M. Michel Bouchareissas pouvait annoncer que le CNAL venait lancer *« un avertissement solennel au gouvernement ».*

PHILIPPE BERNARD.

(1) Soixante mille selon la police, deux cent mille selon les organisateurs.

(2) Le CNAL comprend : le SNI-P.E.G.C., la FEN, la F.C.P.E., la Ligue de l'enseignement et les délégués départementaux de l'éducation nationale.

Plusieurs courants du mouvement laïque réclament le départ de M. Savary

(Suite de la première page.)

Cette attitude d'extrême fermeté convenait à la Libre Pensée. Elle avait détecté une même intransigeance au sein du Comité d'appel aux laïques (CAL), dont elle s'était rapprochée il y a quelques mois. Elle s'en est éloignée, découvrant que les *« ficelles y sont tirées par les politiques du P.C.I. (Parti communiste internationaliste) et que l'on mêle tout, en particulier une critique du rapport Legrand sur les collèges, que nous ne partageons pas ».*

« L'ennemi public numéro un »

Le Comité d'appel aux laïques, où militent des adhérents de F.O., affiche, en effet, une opposition radicale à toute la politique de M. Savary : manque de professeurs, crédits insuffisants aux universités, *« menaces sur des diplômes nationaux »*, et, couronnant le tout, *« introduction de groupes de pression divers : partis, élus, églises, patrons, dans les écoles ».*

Pour le P.C.I., qui organisera lui aussi un meeting à Paris, le 2 décembre, l'action du ministre de l'éducation nationale *« met l'école en morceaux »*. Son jugement est définitif : *« M. Alain Savary est devenu l'ennemi public numéro un de l'instruction publique »*, et son mot d'ordre sans ambiguïté : *« M. Savary doit être chassé. »*

Aujourd'hui, la Libre Pensée a retrouvé son allié traditionnel, le Comité national d'action laïque (CNAL), tout en lui tenant rigueur, *« fraternellement, de faire de l'impérialisme laïque »*. Si les libres penseurs désormais ne mesurant pas leur soutien au CNAL, c'est aussi que le CNAL lui-même paraît moins soucieux en ce moment de *« ménager ses amis politiques ».*

Au cours du rassemblement d'Yssingeaux notamment, les organisateurs ont, il est vrai, veillé à étouffer dans l'œuf des slogans hostiles à M. Savary, même s'ils n'ont pu empêcher quelques *« Mexandeau à l'éducation ».*

Mais, en privé, des responsables du CNAL ne cachent pas qu'ils souhaitent le départ du ministre actuel. L'état-major de la FEN, reçu le 8 novembre à l'Élysée, a parlé en ce sens au président de la République. Le grief majeur formulé à l'encontre du ministre de l'éducation nationale est d'avoir abandonné la référence à la mise en place d'un *« grand service public, unifié et laïque, de l'éducation nationale »*. Certains laïques déclarent, en outre, que *« M. Savary a commis une erreur politique »*, en adressant le texte de ses propositions du 18 octobre simultanément aux responsables de l'enseignement catholique et à eux-mêmes, et ils ne le lui pardonnent pas.

Les élus socialistes ne montrent pas la même unanimité dans la condamnation. Plusieurs « ténors » prennent la parole aux rassemblements du CNAL, tel M. Jean Poperen (secrétaire national) à Yssingeaux pour affirmer que *« maintenant, il est temps d'aboutir »*. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, est attendu à Arpajon au rassemblement prévu samedi prochain. Cependant, les discussions ont été vives au sein du groupe parlementaire lorsqu'il a fallu décider des modalités de la présence des élus du parti socialiste aux rassemblements ; un certain nombre d'entre eux penchaient pour une participation non ostentatoire.

Car ils savent bien que la politique de M. Savary sur l'enseignement privé, encore plus peut-être qu'en d'autres aspects, est celle du président de la République. Plusieurs des détracteurs du ministre le reconnaissent. *« Nous disons au gouvernement*, prévient M. Labrusse, *qu'il doit faire un choix courageux, dont les laïques tireront les conséquences en 1986. Si les positions laïques n'ont pas été sauvegardées, la majorité perdra ses plus ardents défenseurs. »* On ajoute à la Libre Pensée : *« Que la droite revienne au pouvoir ? Cela ne changera rien. Les propositions Savary, c'est pire ! »*

Le « fusible » du président

Dans ce conflit, M. Savary ne manque pas de munitions. Le ministère qu'il dirige est peu enviable, et, dans le passé, certains ne s'y sont maintenus que par l'absence d'autre candidat. Ce n'est pas un hasard, d'ailleurs, si périodiquement certains socialistes, ravis à l'idée d'exposer M. Rocard, avancent son nom pour prendre en main ce portefeuille ministériel. En butte aussi sur la réforme de l'enseignement supérieur, à l'hostilité des professeurs d'université influents qui se réclament de la gauche, M. Savary n'aura pas trop des atouts que lui donne son « équation personnelle » pour surmonter les obstacles. « Unitaire » de longue date, il a su s'attirer le respect du parti communiste. Son passé témoigne de sa qualité d'homme de gauche insoupçonnable. Il lui vaut une aura d'homme de parole et de caractère, reconnue au-delà des partisans de la majorité. Prenant son temps *pour décider, mais ferme sur les* conséquences de ses choix, il a gagné la confiance de ses adversaires de l'enseignement privé, et il les amène à accepter la discussion. *Mais il* risque de payer son indépendance à l'égard des syndicats de la FEN.

A moins que le chef de l'État se persuade que faire sauter le « fusible » Savary ne résoudrait rien et qu'il faudrait alors reprendre le problème scolaire à zéro, dans des conditions encore plus malaisées.

A *moins que* les laïques, rassurés par le succès de leurs rassemblements, choisissent finalement de ne pas alourdir les difficultés de la majorité. Et qu'ils préfèrent infléchir, ouvertement ou en coulisse, le cours des discussions que le gouvernement engagera alors d'ici quelques semaines, avec ses partenaires de l'enseignement privé.

CHARLES VIAL.

(Dessin de PLANTU.)

En bref

Tempête en Europe : seize morts

La tempête qui a sévi ce week-end sur une partie de l'Europe du Nord a causé la mort de seize personnes (dernier chiffre connu, ce 28 novembre en fin de matinée). On dénombre des dizaines de blessés. Huit personnes ont été tuées en Belgique, quatre en France (en Lorraine et dans le Maine-et-Loire), trois en Grande-Bretagne et une aux Pays-Bas. La plupart ont été victimes d'accidents de la circulation (chutes d'arbres sur les routes).

Les vents, soufflant à 140 kilomètres à l'heure, ont aussi provoqué de très importants dégâts matériels dans les régions touchées, et la tornade a été la cause, en mer du Nord et dans la Manche, de collisions entre bateaux.

L'adhésion à la franc-maçonnerie reste un « péché grave »

Le nouveau code de droit canonique, qui ramène les cas d'excommunication automatique de quarante-deux à sept (1), ne cite plus nommément la franc-maçonnerie parmi les associations qui *« complotent contre l'Église »*. Interrogée pour savoir si ce silence implique un changement dans le jugement porté par l'Église sur la franc-maçonnerie, la congrégation romaine pour la doctrine de la foi a répondu par une déclaration publiée le 26 novembre.

« Le jugement négatif de l'Église vis-à-vis des associations maçonniques reste le même, y lit-on, *puisque les principes de ces associations ont toujours été jugés inconciliables avec la doctrine de l'Église. C'est pourquoi l'inscription à ces associations est interdite et les fidèles qui en font partie sont en état de péché grave et ne peuvent donc pas recevoir l'eucharistie. »*

(1) Agression contre le pape ; profanation de l'eucharistie ; apostasie ; hérésie et schisme ; ordination d'évêques sans l'autorisation du pape ; violation du secret de la confession ; absolution accordée à un complice dans le cas de péchés sexuels ou d'actes abortifs.

Mᵉ Frank Natali élu président du SAF

Le Syndicat des avocats de France (gauche) a un nouveau président, Mᵉ Frank Natali (Evry). Il a été élu le 26 novembre par 20 voix contre 12 à Mᵉ Roland Rappaport (Paris). Le nouveau conseil syndical reflète le rapport de force qui s'était établi au congrès du Syndicat à Biarritz (*le Monde* du 16 novembre). Mᵉ Natali avait reproché à la direction sortante de verser dans le *« soutien à priori »* au gouvernement. Il remplace Mᵉ Jean-Louis Brochen (Lille) et exercera un mandat d'un an renouvelable deux fois.

Le bureau du Syndicat élu samedi est composé de la manière suivante : Mᵐᵉ Sylviane Mercier, secrétaire générale (Pontoise), et Michel Rembault, trésorier (Paris) ; vice-présidents : Mᵐᵉ Dominique Delthil (Bordeaux), Dominique Lacaze (Saintes), Claude Lelay (Créteil), Lionel Pellerin (Nantes), Vincent Potié (Lille) et Roger Tudela (Belley).

[Né le 30 août 1952 à Boulogne-Billancourt (Hautes-de-Seine), Mᵉ Natali est licencié en droit et en sciences économiques. Il est avocat depuis 1975 et a été membre du conseil syndical du SAF de 1975 à 1978 et de 1979 à 1981.]

• *Un nouveau directeur de la physique nucléaire au C.N.R.S.* — M. Pierre Lehmann a été nommé directeur scientifique du département de physique nucléaire et corpusculaire du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) par *arrêté paru au Journal officiel* du 22 novembre.

[Ancien élève de l'École polytechnique, spécialiste de la spectrométrie nucléaire, de la structure des nucléons et des interactions fortes à haute énergie, M. Lehmann était chef du département de physique des particules élémentaires au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) avant de rejoindre le C.N.R.S. Il succède à M. Jean Yoccoz qui occupait ce poste depuis 1975.]

JACQUES BARROT AU « GRAND JURY R.T.L.-*LE MONDE* »

Les agressions du gouvernement n'ont pas cessé

Invité le 27 novembre du « Grand Jury R.T.L.- *le Monde* », M. Jacques Barrot, député U.D.F. de la Haute-Loire, président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, a déclaré : *« Je fais entièrement mien l'excellent texte de la réponse de l'enseignement catholique* [aux propositions de M. Savary à l'enseignement privé]. » Mais, a-t-il ajouté, *« ils ont répondu en précisant bien les conditions de la discussion qui devait s'engager. Sur ce point, je les approuve, mais je dis : attention ! il y a des agressions. Je ne juge pas le gouvernement sur un texte très flou et ambigu, mais je le juge sur ses actes. Et ses actes, ce sont des agressions contre l'enseignement privé qui n'ont pas cessé ».*

Au nombre des « agressions », M. Barrot cite le cas de cent communes qui n'appliquent pas la loi, en *refusant de rembourser des frais de* fonctionnement à des écoles privées catholiques. *« Le gouvernement incite des municipalités à ne pas appliquer la loi en vigueur »*, a-t-il expliqué. Autre « agression », selon M. Barrot, la possibilité offerte par le projet de budget pour 1984 de permettre à quinze mille enseignants du privé de devenir fonctionnaires. Selon lui, il s'agit *« de l'étatisation de l'intérieur ».*

A propos des manifestations du CNAL, M. Barrot a déclaré : *« A Yssingeaux, en voyant ce qui se passait; en écoutant les discours, j'ai eu l'impression, je le répète, qu'il existait une complicité objective, qu'on en rajoutait contre l'école privée, pour faire apparaître M. Savary comme l'homme de laconciliation, l'homme de bonne volonté. Je crois qu'il ne faut pas tomber dans ce piège. En fait, ce ne sont pas les déclarations de M. Savary qui comptent. Que le CNAL s'indigne parce que M. Savary en effet, n'a pas écrit « intégration » dans un texte qui ne veut rien dire, cela, pour moi, c'est secondaire. A la limite, cela n'a aucune importance ».*

Evoquant d'autre part les questions de santé et de sécurité sociale, M. Barrot a affirmé : *« Je crains qu'on ne nous prépare des sacrifices nouveaux sans nous le dire. Et là, je suis très sévère, car, s'il faut que le pays supporte des sacrifices supplémentaires, il faut le lui dire ». « On est lancé dans une boulimie de réformes qui met la communauté hospitalière dans une situation dramatique »*, a ajouté M. Barrot, en souhaitant que le gouvernement entende l'appel de détresse des milieux hospitaliers.

FAITS DIVERS

LA CATASTROPHE DU BŒING-747 PRÈS DE MADRID

179 morts et 11 rescapés dont 6 Français

Cent soixante-dix-neuf morts, onze rescapés, c'est le bilan de l'accident survenu dimanche 27 novembre, peu après minuit, à un Boeing-747 de la compagnie aérienne colombienne Avianca, à une dizaine de kilomètres de l'aéroport de Madrid.

Six passagers français comptent parmi les survivants. L'écrivain péruvien Manuel Scorza figure au nombre des victimes, ainsi que d'autres écrivains qui se rendaient à une rencontre à Bogota : l'Uruguayen Angel Rama et son épouse Marta Traba, Jorge Ibarguen (Mexique) et Ernesto Sabater (Uruguay). Claude Couffon, qui fut le traducteur des deux premiers livres de Scorza, présente cet auteur, dont l'œuvre entière fut consacrée aux luttes populaires du Pérou.

Les deux boîtes oranges (dites « boîtes noires ») qui enregistrent les paramètres du vol ont été retrouvées, nous confirme notre correspondant à Madrid, Thierry Maliniak. Elles permettront peut-être d'élucider les circonstances de la catastrophe. Selon la tour de contrôle de Madrid-Barajas, le contact radio a été perdu avec l'appareil, 45 secondes avant le moment prévu pour l'atterrissage. Il semble que l'un de ses réacteurs droits ait pris feu pendant l'approche. L'avion, un modèle « Combi » prévu pour 273 passagers et 30 tonnes de fret, construit en 1977, appartenait à la compagnie scandinave SAS qui le louait depuis août 1982 à Avianca, mais continuait d'en assurer les révisions tous les quatre mois. Il avait subi son dernier contrôle il y a trois mois à Copenhague.

L'avion a rebondi deux fois contre le sol avant de s'écraser au troisième contact (un réacteur arraché était visible à 500 mètres du gros des débris). Il a immédiatement pris feu, puis a explosé. La majeure partie des passagers semble avoir péri par asphyxie. *« L'appareil a brusquement commencé à trembler, puis nous avons entendu une explosion sur une aile, suivie d'un grand choc ; la carlingue s'est remplie de fumée et j'ai pu sortir en brisant le hublot »*, a expliqué la seule passagère sortie totalement indemne de l'accident, Mme Carmen Nova Do Gorlich, de nationalité vénézuélienne.

Le Boeing était arrivé à Roissy samedi en début d'après-midi, venait de Bogota, via Madrid. Contrairement à l'habitude, il n'avait pas continué son vol vers Francfort, terme ordinaire de sa route vers l'Europe. Un autre 747 d'Avianca devant sortir le même jour des ateliers de la compagnie néerlandaise K.L.M., à Amsterdam, où il venait de subir une révision de routine, il avait été décidé de scinder en deux le vol de retour Francfort-Bogota : l'avion en provenance des Pays-Bas assurerait la route via Francfort et Madrid, tandis que l'avion venu à Paris retournerait sans escale à Bogota.

Or, au dernier moment, K.L.M. avertit Avianca que l'avion en révision ne serait pas prêt à temps. La compagnie colombienne décida donc de faire venir les passagers enregistrés à Francfort jusqu'à Paris par un vol Lufthansa et de redonner au 747 partant de Roissy son itinéraire traditionnel vers Bogota. D'où un retard de près d'une heure au départ de Paris, mais qui n'était donc pas dû à une cause technique.

Manuel Scorza, le romancier des luttes paysannes au Pérou

Manuel Scorza était plein de projets. Trois romans en cours d'écriture, et qui, comme toujours, le torturaient de leur bouillonnement. Il avait presque terminé l'un deux *la Véritable découverte de l'Europe.* Il espérait beaucoup aussi de son dernier livre *la Danse immobile,* dont il préparait la traduction chez Belfond. Un roman sur la vie des Latino-américains à Paris et sur leur lieu sacré de noctambules impénitents : la Coupole.

Manuel Scorza s'en va en emportant ses rêves mutilés. Ce Péruvien, né à Lima en 1928, qui vivait à Paris mais repartait souvent vers les hautes terres froides et ingrates de Cerro-del-Pasco, où il participait aux luttes des paysans indiens, avait choisi celles-ci pour thème d'un cycle romanesque en cinq volumes.

En 1968, je le vis arriver avec son beau visage un peu nostalgique d'homme métissé, ses cheveux de jais, et un enthousiasme affectueux qui dissimulait mal une profonde angoisse existentielle. Il m'apportait le manuscrit qu'il venait d'achever. A peine ouvert, je ne pus m'arracher à sa lecture.

L'humour un humour féroce contre les exactions des petits dictateurs ruraux qui prolifèrent au Pérou – et la tendresse – une tendresse pathétique envers les exploités, misérables éleveurs indiens isolés dans leurs montagnes – se mêlaient, dans la sensibilité de Manuel Scorza, pour tramer un livre délirant, incomparable qui étreignait le cœur après avoir fait souvent rire aux éclats. Je présentai le manuscrit à un éditeur et le traduisis. En 1972, *Roulement de tambour pour Rancas* (1) valut en France à son auteur un succès légitime.

Après *Garambo l'invisible* (2), dans lequel on voyait en particulier un jeune nain bossu mourir d'une chute sur la tête, un géranium en fleur sortant, ô stupeur !de son malheureux crâne fracassé, trois autres romans insolites, bouleversants d'inventions et de vérité, allaient compléter le cycle de cette épopée de l'isolement de la misère et de la foi dans l'action revendicatrice.

Leurs titres brillent comme autant de diamants noirs : *le Cavalier insomniaque* (3), *le Chant d'Agapito Robles* (4), *la Tombe de l'éclair* (5).

Angel Rama, l'extraordinaire critique

Avec Manuel Scorza, d'autres grands Latino-américains viennent de disparaître. Je revois Angel Rama, en octobre dernier, au congrès international du Pen Club à Caracas, s'arrachant, le temps d'une étonnante conférence, à l'amitié de tous les poètes qui l'entouraient et l'admiraient. Il avait présenté avec brio une thèse nouvelle sur la discutable *« latino-américanité »* de la nouvelle littérature hispano-américaine. Né à Montevideo en 1926, professeur d'université en Uruguay avant la dictature, puis à Porto-Rico, à Caracas, et, récemment, aux États-Unis, il venait d'arriver à Paris après une *inexplicable expulsion nord-américaine.* Une érudition peu commune, mise au service d'une intelligence critique, originale, faisait de lui, depuis des années, le plus extraordinaire commentateur de littérature de l'Amérique latine, celui que tous les congrès et colloques invitaient dans le monde entier. On peut regretter que ses essais sur *Ruben Dario et le modernisme* (1970), *la Génération critique 1939/1969* et *le Roman latino-américain 1920/1980* n'aient pas été traduits en français.

De Marta Traba, sa compagne, je ne dirai qu'un mot : elle était tout. Belle, passionnée, anticonformiste, intelligemment agressive. Séduisante. On connaît bien en Amérique les flèches délicieusement empoisonnées qu'elle décochait en riant aux critiques d'art trop bien pensants et aux peintres à succès. On connaît mal en France son roman *les Cérémonies de l'été* qui obtint, en 1966, le prix Casa de las Americas à La Havane. On ignore totalement un gros roman, bourré d'humour explosif qu'elle termina à Bogota en 1979 et dont le titre, *Homérique latine,* est déjà tout un programme. Un grand talent à découvrir.

CLAUDE COUFFON.

(1) Grasset, réédité aux éditions Belfond.
(2) Grasset.
(3) Belfond.
(4) Belfond.
(5) A paraître chez Belfond.

SIX FRANÇAIS PARMI LES RESCAPÉS

Six des onze survivants de l'accident de Madrid sont français. Il s'agit de M. Patrick Negers, vingt-neuf ans, de son épouse, Mme Elizabeth Negers, vingt-six ans, de leurs deux enfants, Kathy et Ludovic, âgés respectivement de trois ans et vingt-trois mois, de Mme Celia Boniol, quarante ans, et de sa fille, Bilitis, quatre ans.

Depuis 1969

QUATORZE MILLIONS D'HEURES DE VOL ET CINQ ACCIDENTS

Cinq cent quatre-vingt-un Boeing 747 sont en service dans soixante-neuf compagnies aériennes. Depuis la mise en service des premiers d'entre eux, en 1969, ils ont accompli quatorze millions d'heures de vol et transporté quatre cent soixante-dix millions de passagers.

A ce jour, hors actes de destruction provoquée, quatre accidents – non compris celui de Madrid – ont été enregistrés avec ce type d'appareil, ce qui en fait un avion relativement sûr :

– le 20 novembre 1974, à Nairobi, un 747 de la Lufthansa s'écrase par suite d'une perte de vitesse (cinquante-neuf morts) ;

– le 27 mars 1977, à Ténériffe, deux 747, un de la Pan Am et un de la K.L.M., se télescopent sur la piste (cinq cent soixante-treize morts) ;

– le 1er janvier 1978, à Bombay, un avion d'Air India plonge dans la mer (deux cent treize morts) ;

– le 19 novembre 1980, à Séoul, un autre 747 de Korean Air Lines sort de la piste (quatorze morts).

Près de l'aéroport de Londres-Heathrow

TROIS TONNES D'OR DÉROBÉES DANS UN DÉPOT DE TRANSIT

Londres (*A.F.P., A.P., UPI*). – Six hommes armés et masqués ont réussi, le 26 novembre au matin, le cambriolage le plus important jamais commis en Grande-Bretagne, en dérobant environ trois tonnes d'or (6 800 barres de 440 grammes chacune), d'une valeur de 25 millions de livres (300 millions de francs) dans un dépôt de transit proche de l'aéroport de Londres-Heathrow. Deux petits sacs de diamants ont aussi été dérobés.

Après avoir pénétré dans le dépôt de la société Brinks Mat, les malfaiteurs ont maîtrisé les six membres du personnel, leur ont passé les menottes et répandu de l'essence sur l'un d'entre eux, menaçant de le faire brûler vif si l'alerte était donnée. Les enquêteurs n'excluent pas que le gang ait bénéficié de complicités à l'intérieur de l'aéroport.

Une compagnie d'assurances a offert le jour même une prime de 2 millions de livres (24 millions de francs) pour toute information susceptible d'aider à la récupération du butin. *« En termes d'assurances, le dommage est équivalent au naufrage d'un super-pétrolier »*, indiquait un assureur. Mais la grève de la presse britannique a limité les appels aux informations.

L'enquête a été confiée au commandant Frank Cater, de Scotland Yard. Il avait déjà été chargé du « casse de Pâques », en avril dernier, à Londres, où six hommes avaient dérobé 7 millions de livres en espèces dans les locaux d'une société de gardiennage. Les malfaiteurs, qui avaient réussi à pénétrer dans les locaux de la Security Express, n'ont pas été retrouvés.

Au cours du fameux raid contre le train postal Glasgow-Londres, 2,6 millions de livres avaient été dérobés. C'était en 1963.

EN FUITE DEPUIS PLUS D'UN MOIS

Gaëtan Zampa est arrêté près de Marseille

Gaëtan Zampa, cinquante ans, a été arrêté le 27 novembre par les enquêteurs du S.R.P.J. de Marseille près de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) où il se cachait depuis plus d'un mois. Le truand marseillais faisait l'objet, depuis le 21 octobre, d'un mandat d'arrêt international (le Monde *daté 23-24 octobre). Zampa, mêlé à plusieurs affaires criminelles de ces dernières années, mais contre qui la police n'avait jamais pu retenir de charges suffisantes, est « tombé » après une enquête financière touchant plusieurs établissements de nuit dans lesquels il avait des participations. Gaëtan Zampa, sous le coup d'un mandat d'arrêt, aurait dû être présenté au parquet dès son arrestation. Ce lundi 28 novembre, il était toutefois retenu dans les locaux du S.R.P.J. de Marseille, vraisemblablement pour d'autres affaires.*

Le « parrain » pris au piège

De notre correspondant

Marseille. – Vingt-quatre heures à peine après que deux engins explosifs eurent ravagé deux établissements de nuit aixois, *la Belle Epoque* et le *New by Street*, appartenant à son épouse, voilà Gaëtan Zampa, réputé insaisissable et que l'on pensait à l'abri derrière la frontière italienne, qui se fait « cueillir » comme un débutant dans une villa proche d'un camping entre Fos-sur-Mer et Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône).

C'est en compagnie d'un de ses fidèles lieutenants, Antoine Lucchesi, que Gaëtano, Louis, Albert Zampa se cachait ; Gaëtano, l'homme que l'on présente comme le « parrain » de Marseille, réputé pour être *« l'œil de la Mafia en France »*, recherché à la suite de l'arrestation de son épouse Christiane et de son conseil, Me Philippe Duteil, tous deux inculpés d'abus de biens sociaux par le juge, M. Yves Grangier. Il se cachait non loin de Marseille, alors qu'une fois de plus sa réputation d'homme insaisissable nourrissait toutes les suppositions. Cette réputation, Zampa l'avait acquise à propos de nombreuses affaires où son nom a été avancé, depuis le casse de Nice et l'affaire Spaggiari jusqu'à la filière franco-italienne de la drogue et l'assassinat du juge Pierre Michel, en passant par la mort d'Antoine Guérini ou bien encore le sanglant épisode de la guerre des gangs qui l'oppose, depuis des années, au clan de Jacky Imbert.

On ne prête qu'aux riches, surtout dans ce milieu-là. Et la légende de Zampa a pris la relève de celle qu'on écrivit naguère autour des Guérini. Il faut dire que le personnage s'y prête. C'est un loup, dit-on de cet homme au visage émacié. Les Guérini paradaient au grand jour. Zampa, c'est la discrétion même. Il a fallu l'assassinat en pleine rue, le 6 octobre dernier, de Gilbert Hoareau, avec qui il était « en affaires », et la découverte d'une comptabilité falsifiée d'établissements commerciaux soupçonnés de « blanchir » l'argent des profits frauduleux pour que les policiers puissent enfin remonter jusqu'au redoutable Zampa.

L' « école » de Tany

Il est né à Marseille, le 1er avril 1933, dans le quartier de la Cayolle, non loin de la prison des Baumettes dont, tout enfant, il vit construire les murs avant de les connaître, beaucoup plus tard, de l'intérieur. Son père Mathieu, émigré de Naples, est arrivé à Marseille dans les années 20. Gaëtan a rapidement gravi les échelons du milieu de l'époque. Sa spécialité, c'était la traite des blanches. Mais il a gardé des liens avec la Mafia et s'occupe de jeux clandestins ou de trafic d'armes.

Gaëtan, surnommé Tany, dès qu'il sait lire et écrire, est mis en apprentissage dans le bar paternel *La Ruche*, rue Lulli, dans le quartier de l'Opéra, à Marseille. Il y apprendra tous les trafics, toutes les combines, et il complète sa formation au contact de certains clients. En 1955, il « monte » à Paris pour achever sa « formation ». Il y rejoint la bande des *Trois canards*, un bar de la rue La Rochefoucauld, près de Pigalle. Ici, la lampe à souder en main, on descend à la cave pour persuader des gens réticents que le racket est une chose sérieuse. Mais c'est en août 1959 qu'il est réellement devenu quelqu'un puisqu'il figure désormais au fichier du grand banditisme. Il rentrera dans sa ville natale et se liera avec Robert Blémant, un ancien policier de la D.S.T. devenu truand après la Libération sous la protection des Guérini, qui lui confie ses intérêts marseillais.

La mort de Blémant, exécuté, dit-on, par le clan Guérini, va inaugurer une période nouvelle pour Zampa. Ce dernier est arrêté lors d'un contrôle. Dans sa voiture, les policiers trouvent quelques armes. La condamnation sera lourde : six ans de prison, plus cinq ans d'interdiction de séjour. Trop sévère pour ces « pécadilles ». On y a vu, à l'époque, la main des Guérini. Est-ce à cause de cela qu'on a pu dire que, depuis sa cellule, Zampa aurait commandité la mort d'Antoine Guérini ? Le voilà en tout cas, au début des années 70, à Marseille. Il doit reconquérir sa couronne. Guérini n'est plus, mais Francis le Belge a repris le flambeau pour son compte. En 1973, il y aura douze morts. C'est à partir de cette époque que date la construction de l'empire financier de Tany, s'appuyant sur la protection de cabarets, de restaurants de nuit dans tout le sud de la France, sur la Côte-d'Azur et jusqu'à Grenoble. Un séjour de huit mois aux Baumettes en 1975, pour port d'armes prohibé, ne freinera pas son ascension.

Six mois après sa libération, en juillet 1976, c'est le fameux « casse » de Nice pour lequel Zampa est soupçonné d'avoir prêté la main à Spaggiari. Mais le jour de la grande rafle du 26 octobre, l'oiseau s'est envolé. Pas pour longtemps. Quinze jours plus tard, il se présente de lui-même à la police et ressort libre.

Propriétaire, aussi, de salles de cinéma (on le dit lié avec un célèbre acteur et producteur français), Zampa ne se déplace jamais sans gardes du corps, d'autant plus que sa guerre contre Jacky Imbert a décimé ses fidèles : pour cette seule année, la guerre des gangs sans cesse rallumée a fait treize victimes.

JEAN CONTRUCCI.

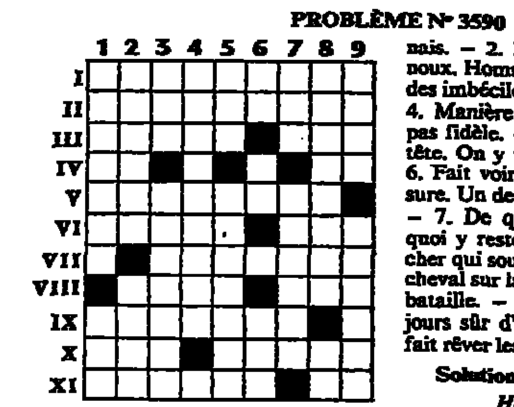
● RECTIFICATIF. – La jeune femme amie de Lionel Cardon, et entendue à la préfecture de police le 22 novembre, est membre de l'administration pénitentiaire, et non de l'éducation surveillée comme nous l'avons indiqué dans notre dernière édition du 24 novembre.

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3590



HORIZONTALEMENT

I. On veut bien les connaître, mais on n'a pas envie de les fréquenter. – II. Avec lui, on peut être sûr que notre tour n'est pas loin. – III. Gîte rural. Un privilège ou un privilégié. – IV. Préfixe. A donc pris corps. – V. Est au centre de beaucoup de conversations. – VI. Prend aux tripes. Signes de décolonisation. – VII. Prend donc des allures de matador. – VIII. Se retrouve sur le pavé après avoir mené la vie de château. Était fort comme un bœuf. – IX. Dans la société, est à responsabilité limitée. – X. Peut se dire d'un pied qui n'est pas le pied. Verrai donc l'avenir avec optimisme. – XI. N'est pas touché par la rigueur de l'air. Personnel.

VERTICALEMENT

1. Est toujours prêt à faire une tête au carré. Homme d'État gabonais. – 2. Est vraiment sur les genoux. Homme d'affaires. – 3. Le roi des imbéciles. Liquidé ou liquéfié. – 4. Manière d'être gentil en n'étant pas fidèle. – 5. Forte tête ou petite tête. On y voit le jour *(pluriel)*. – 6. Fait voir double. Marque la mesure. Un des hauts lieux de la danse. – 7. De quoi partir et parfois de quoi y rester. Une manière de cracher qui soulage. – 8. Tailleur très à cheval sur la coupe. Se lance dans la bataille. – 9. Avec lui, on est toujours sûr d'avoir de la casse. Nous fait rêver les yeux ouverts.

Solution du problème n° 3589

Horizontalement

I. Institutrice. – II. Mouches ; Ru ; Hure. – III. Us ; Ienakievo ; Il. – IV. Né ; Ara ; Restés. – V. Ise ; Ion ; Reus. – VI. Quartanniers ; Lu. – VII. Urné ; Vé ; Eta ; Vin. – VIII. Epte ; Arête. – IX. Ljusnan ; Lège. – X. Dilué ; Aa ; Défi. – XI. Osa ; Al ; Verre. – XII. Ranimable ; Eon. – XIII. Lamentations ; Ut. – XIV. Ede ; Irritable. – XV. Rose ; Enée ; Emues.

Verticalement

1. Musique ; Dollar. – 2. Ios ; Surplis. – 3. Nu ; Néant ; Larmes. – 4. Scie ; Réélu ; Aède. – 5. Thé ; Ut ; Jeanne. – 6. Iéna ; Aveu ; Lit. – 7. Tsarine ; Sa ; Main. – 8. Kaon ; Ana ; Atre. – 9. Tri ; Niera ; Sbire. – 10. Ruer ; Étend ; Loi. – 11. Verrat ; Éventé. – 12. Choses ; Elfe ; Sam. – 13. Eu ; Tu ; Eire ; Bu. – 14. Riesling ; Roulé. – 15. Sels ; Un ; Édentés.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 26 novembre :

DES ARRÊTÉS

● Fixant les conditions d'émission des obligations P.T.T. 1983.

● Relatif à la liste des actes médicaux ne pouvant être pratiqués que par des médecins ou pouvant être pratiqués par des auxiliaires médicaux.

● Fixant les modalités d'application de l'article R.322-7 du code du travail (travailleurs privés d'emploi).

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 27 novembre :

UN DÉCRET

● Portant concentration administrative et modifiant le décret du 14 février 1949 modifié fixant les conditions d'approbation des loteries.

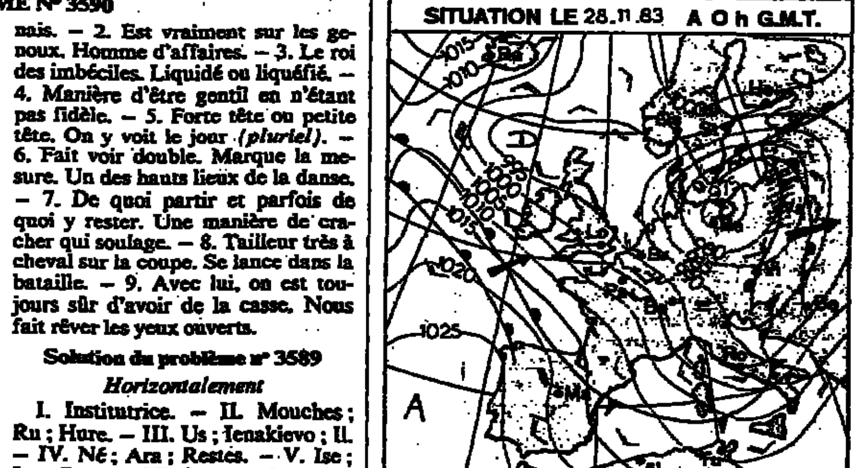
UN ARRÊTÉ

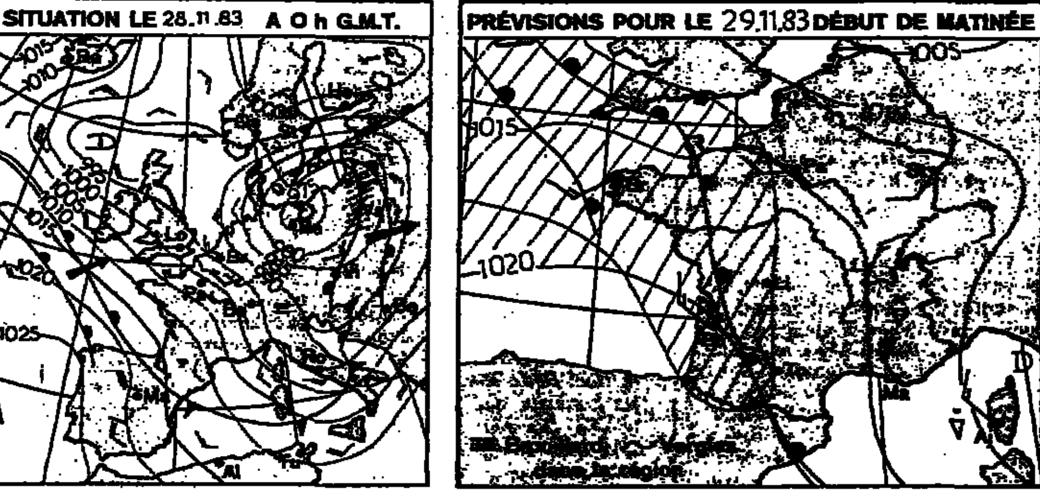
● Fixant la composition du jury chargé d'apprécier la valeur des épreuves d'entrée au cycle préparatoire au second concours d'accès à l'École nationale de la magistrature pour l'année 1984.

DES LISTES

● De classements aux concours de 1983 pour l'entrée à l'École normale supérieure et à l'École normale supérieure de jeunes filles (section des sciences, Groupe D).

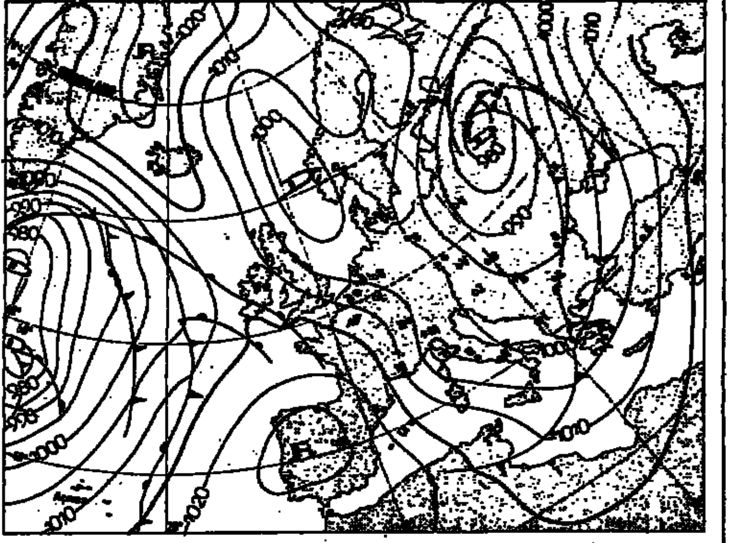
MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le lundi 28 novembre à 0 heure et le mardi 29 novembre à minuit.

PRÉVISIONS POUR LE 29 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



L'Europe occidentale se trouve en pleine zone dépressionnaire complexe. Une perturbation arrivant sur l'ouest, lundi soir, traversera la majeure partie de la France dans les vingt-quatre heures suivantes.

Mardi, le temps sera très nuageux dès le matin sur la moitié ouest de la France. Il y aura des petites pluies ou des bruines. Il fera de 7 à 9 degrés dans l'intérieur, et de 10 à 12 degrés sur les côtes. La moitié est aura un ciel plus variable en première partie de journée avec des températures généralement comprises entre 4 et 7 degrés, atteignant 8 degrés près de la Méditerranée. Des averses résiduelles sur la Corse dans la matinée.

Au cours de la journée, les nuages gagneront la majeure partie de la France n'épargnant que le littoral méditerranéen, la vallée du Rhône et les Alpes du Sud. Les températures : de 6 à 8 degrés sur l'est, et de 10 à 12 degrés sur le reste de la moitié nord. Dans le Midi, il fera de 15 à 17 degrés.

Des chutes de neige probables sur les Vosges et le Jura dès 1 000 mètres et sur les Alpes à 1 500 mètres.

Le vent de nord-ouest soufflera en rafale. Le mistral sera assez fort toute la journée.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 28 novembre à 7 heures : 1 004,4 millibars, soit 753,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28 novembre) : Ajaccio, 20 et 13 ; Biarritz, 20 et 11 ; Bordeaux, 15 et 10 ; Bourges, 13 et 8 ; Brest, 11 et 10 ; Caen, 11 et 9 ; Cherbourg, 11 et 10 ; Clermont-Ferrand, 15 et 8 ; Dijon, 13 et 9 ; Grenoble, 20 et 6 ; Lille, 11 et 10 ; Lyon, 15 et 8 ; Marseille-Marignane, 17 et 9 ; Nancy, 14 et 8 ; Nantes, 10 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 12 ; Paris-Le Bourget, 13 et 10 ; Pau, 20 et 10 ; Perpignan, 21 et 11 ; Rennes, 13 et 8 ; Strasbourg, 16 et 9 ; Tours, 12 et 8 ; Toulouse, 18 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 15 ; Amsterdam, 11 et 7 ; Athènes, 18 et 12 ; Berlin, 15 et 5 ; Bonn, 13 et 8 ; Bruxelles, 12 et 10 ; Le Caire, 23 et 15 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 10 et 2 ; Dakar, 37 et 23 ; Djerba, 23 et 18 ; Genève, 15 et 6 ; Jérusalem, 18 et 7 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 12 et 7 ; Luxembourg, 11 et 7 ; Madrid, 16 et 8 ; Moscou, 3 et 1 ; Nairobi, 26 et 12 ; New-York, 12 et 8 ; Palma-de-Majorque, 22 et 17 ; Rome, 19 et 10 ; Stockholm, –1 et –2 ; Tozeur, 21 et 12 ; Tunis, 21 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 30 NOVEMBRE

« Musée de la marine », 14 h 30, Palais de Chaillot, M. Jacomet.

« Trésors royaux et abbatiaux », 15 heures, 58, rue de Richelieu, Mme Chapuis (Caisse nationale des monuments historiques).

« Vestiges et souterrains de la Montagne-Sainte-Geneviève », 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Synagogues rue des Rosiers », 14 h 30, métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

« Cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

18 heures, 17, rue de la Sorbonne, amphi. Descartes B. Saint-Sernin : « L'éthique de la décision » (cours gratuit).

18 heures, Centre Pompidou, petite salle, atelier d'habitat rural, M.-C. Gangneux, A. Thomas-Acan : « Équipements scolaires » (Architecture et construction) (entrée libre).

20 h 30, 4, rue de Chézy à Neuilly-sur-Seine, Ch. Hargrove, D. Jamet, K. P. Schmid : « Europe : 1984, année des dernières chances » (Club Perspectives et Réalités).

VIE QUOTIDIENNE

ALLO ! DIAGNOSTIC THERMIQUE. — Pour répondre aux questions du public sur le diagnostic thermique, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie a mis en place un service de renseignements téléphoniques au 16 (1) 824-70-00. Du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures, jusqu'au 31 mars 1984, l'on peut s'informer de la procédure à suivre, des adresses des professionnels et des subventions accordées.

Le Monde

sports

BOXE

Les nouvelles résolutions de Winterstein

Pierre-Franck Winterstein a conservé son titre de champion de France des poids moyens, samedi 26 novembre à Nîmes, en battant aux points Jacques Chinon. Pour sa part, Saïd Skouma est devenu champion de France des super-welters en battant, également aux points, Richard Rodriguez, succédant ainsi à Germain Le Maitre, candidat le 9 décembre, à Saint-Nazaire, au titre européen de la catégorie détenu par le Britannique Herold Graham.

De notre envoyé spécial

Nîmes. – M. Talleyrac est juge de combat de boxe. Son rôle est d'attribuer des points aux boxeurs qu'il supervise selon des critères définis par la Fédération française de boxe. M. Talleyrac est sorti de ses prérogatives, samedi 26 novembre, sous le chapiteau installé à l'intérieur des arènes de Nîmes ; il a tout simplement oublié les règles en vigueur pour ne retenir que les siennes propres : *« Il faut bien de temps en temps*, a-t-il laissé échapper, *défendre nos couleurs. »* Du coup, le Français Joël Bonnetaz a bénéficié d'un match nul contre l'Espagnol José Hernandez : un résultat pour le moins contestable, un commentaire inutile. M. Talleyrac, en toute bonne conscience, a pourtant applaudi sans restriction quand l'animateur de la réunion est intervenu comme s'il voulait minimiser la « bavure » : *« José Hernandez a trente-neuf ans ; il est champion d'Espagne et sourd-muet. »*

Le résultat n'influencera sans doute ni la carrière du Français ni celle du boxeur espagnol ; elle apportera néanmoins de l'eau au moulin de ceux qui jettent systématiquement la suspicion sur le noble art.

Noble art la boxe ? Il n'y a que les pratiquants ou leurs proches pour le prétendre, pour prétendre aussi qu'*« elle n'est pas plus dangereuse qu'une partie de football »*. Claire, la sœur de Jacques Chinon, candidat contre Pierre-Franck Winterstein au titre de champion de France des poids moyens, a vécu une soirée dramatique, hurlant son désespoir dans une salle fanatisée à la seule vue de boxeurs ivres de coups donnés et reçus.

Jacques Chinon était alors au bord du K.O. Frappé sous tous les angles par un adversaire qui, *« s'était juré de le mettre hors de combat avant la quatrième reprise »*.

Son calvaire commençait. Sauvé par le gong, Chinon ne tomba qu'une fois, avant d'être compté debout en deux autres occasions. N'aurait-il pas, dès lors, fallu arrêter le match ? Personne, ni l'arbitre ni l'homme de coin, n'a pris cette responsabilité. Miracle d'énergie, le Guyanais a réussi à bousculer à son tour son adversaire dans les minutes qui suivirent. Jacques Chinon avait néanmoins déjà perdu la partie. Claire dira plus tard, à la fois souriante et navrée : *« Je n'ai pu me résoudre à avoir la suite du combat ; je suis allée dans une chapelle. Par lâcheté. »*

Personne, dans les arènes nîmoises, n'a été étonné de la violence du combat entre les deux hommes, qui jouaient l'un et l'autre leur carrière à des titres divers. Pierre-Franck Winterstein et Jacques Chinon n'étaient pas, en effet, des inconnus l'un pour l'autre. A Paris, ils ont pour manager le même homme : José Jover. Ils s'entraînent à Saint-Ouen dans la même salle. Là s'arrête la comparaison.

Jacques Chinon a passé une jeunesse heureuse en Guyane. A vingt ans, il commença à mettre les gants. Par goût. Ses débuts, au Luxembourg, sont difficiles. Il domina néanmoins la catégorie des moyens de 1980 à 1982 avant de s'incliner face au Britannique Tony Sibson et de céder le titre national à Stéphane Ferrara, un autre boxeur de l'écurie Jover. Son match contre Winterstein était donc sa dernière chance de revenir au premier plan. *« Expérience pas tout à fait ratée*, estime-t-il, *car j'ai prouvé que, à trente-quatre ans, j'étais bien le plus jeune. »*

Battu, Jacques Chinon ne s'inquiète pas pour son avenir. Il a préparé sa retraite en achetant une maison en Guyane avec l'argent que lui ont rapporté ses combats, et en obtenant un diplôme de la Fédération française de boxe qui lui permettra d'enseigner son sport aux jeunes.

Dix rounds par jour

Le gitan Pierre-Franck Winterstein, lui, est considéré comme un cas dans la boxe française où il a le soutien de toute la communauté manouche. Boxeur doué, il a gagné, à ce jour, vingt-neuf des trente et un combats qu'il a disputés. Son plus beau fleuron : outre le titre de champion de France, avoir remporté vingt-quatre combats avant la limite. Son plus mauvais souvenir : s'être incliné, en mars dernier, contre le champion d'Europe, Louis Acariès, un match qui fut, de l'avis du Gitan, plus une leçon qu'un échec : *« Moins de cinq rounds sur le ring. J'ai subi une défaite ; mais j'ai surtout acquis une victoire sur la vie. »*

Athlète longiligne et racé, regard hautain, Pierre-Franck qui fait partie de la famille gitane de Bezons a fêté cette année ses vingt-quatre ans ; il a peut-être enfin compris désormais que la boxe n'était pas vraiment un jeu d'enfants et qu'il n'avait peut-être aucun intérêt à fréquenter les boîtes et le monde du show-business. *« J'ai trop longtemps oublié*, dit-il maintenant, *que pour réussir, il faut beaucoup travailler. »*

Aurait-il changé le gitan ? Il l'affirme en tout cas. Mais que n'a-t-il pas déjà dit ? Avant son combat contre Acariès, il affirmait qu'il s'était préparé comme il ne l'avait jamais fait : *« De la course à pied, du travail avec les sacs de sable, de huit à dix rounds par jour contre des poids lourds. »* Pas facile, dès lors, d'expliquer une défaite aussi rapide !

N'avait-il pas tenu également le même langage avant d'affronter Chinon ? Vainqueur, cette fois, d'un boxeur en fin de carrière, Winterstein devrait afficher moins de certitudes. Le jeune homme qui avait de bonnes raisons d'être ambitieux a probablement visé un peu haut en déclarant un jour qu'il disputerait le titre mondial contre l'Américain Hagler. C'était, il est vrai, avant d'affronter Acariès ! Winterstein qui a déjà perdu, à vingt-quatre ans, son punch n'a, selon les spécialistes, plus les moyens de ses ambitions.

GILLES MARTINEAU.

KARATÉ

Les malheurs de Sophie

Triste anniversaire pour Sophie Berger. Il y a un an, à Taïchung (Taïwan), elle devenait, à vingt-deux ans, la première championne du monde de karaté dans la catégorie des poids légers (moins de 53 kg). Dimanche 27 novembre, au stade Pierre-de-Coubertin, elle vient de perdre le titre national qu'elle détenait depuis la création de ce championnat féminin, en 1981. Deux fossettes et un sourire masquent un cœur lourd : *« Les femmes mettent plus d'elles-mêmes dans les combats que les hommes*, dit-elle. *Question de sensibilité. Une victoire, une défaite ou un coup sont toujours interprétés de manière excessive. Nous manquons encore de l'expérience des compétitions. »*

Avec une foi de pionnière, Sylvie Berger a déjà beaucoup sacrifié au karaté. Depuis ce jour de l'automne 1975 où elle a découvert Bruce Lee dans un cinéma de Biarritz. Pour suivre sa voie, elle a su convaincre ses parents de la laisser « monter » à Paris. Elle a abandonné sa formation de laborantine pour des emplois si aléatoires qu'elle se retrouvait chômeuse au moment du championnat du monde. Le titre était une aubaine pour elle et pour la Fédération française de karaté (F.F.K.T.A.M.A.), qui ne pouvait rêver de plus agréable ambassadrice.

Sa silhouette gracile, ses yeux rieurs, abondamment reproduits dans les journaux, démontraient que la féminité n'était pas incompatible avec la pratique des sports de combat. Aujourd'hui, la F.F.K.T.A.M.A. recense 15 % de jeunes filles parmi ses cent mille licenciés.

A défaut de bouleverser son existence, le titre mondial a permis à Sylvie Berger de mieux vivre sa passion grâce à une bourse ministérielle au titre de sportive de haut niveau et à un complément de la Fédération pour préparer ses diplômes de conseillère technique et pédagogique.

Avant d'ouvrir sa propre salle à Biarritz, la championne du monde aimerait conserver son titre en 1984 aux Pays-Bas. Dans ce but, elle consacre, tous les matins, deux heures à sa préparation physique (footing et entraînement fractionné). A midi, elle alterne mouvements d'assouplissement, gymnastique et danse de jazz. Le soir, elle fait une heure et demie de karaté à son club, le SIK Paris, que dirige Serge Chouraqui, l'entraîneur de l'équipe de France féminine.

La fille à battre

Locomotive de cette discipline, Sylvie Berger s'est aperçue, aux Championnats de France, qu'elle était aussi devenue *« la fille à battre »*. Impressionnante de maîtrise dans ses quatre premiers combats, elle a dû capituler au cinquième face à Marie-Antoinette Thouzet (Aulnay), la future championne, une rivale très expérimentée (trente-trois ans), survoltée par l'événement. A deux *waza-ari* partout dans les dernières secondes, Sylvie Berger a-t-elle été, comme elle le pense, désavantagée par les arbitres sur une attaque simultanée ? Difficile à juger. Un peu désappointée, elle perdra plus nettement la finale de rattrapage disputée aussitôt après.

A deux mois des Championnats d'Europe de Milan (24 au 26 février), les malheurs de Sophie, contestée au plan national, illustrent bien la progression du karaté féminin français, dominé cette année par l'AGAM Guadeloupe, qui a obtenu trois titres avec Nicole Sarkis (moyens), Isabelle Le Calvez (lourds), et par équipe.

GÉRARD ALBOUY.

RUGBY

Les durs après-midi de Charléty

Le vent qui a soufflé très fort aux quatre coins de la France a été celui de la logique en championnat de première division, pour une sixième journée située entre deux échéances internationales. Toutes les équipes de tête ont gagné ; Béziers et Bègles sont restés invaincus, tandis que Carcassonne et le PUC, qui inauguraient une nouvelle pelouse au stade Charléty, n'ont pas encore marqué leur premier point.

Au début de la saison, les dirigeants du Paris Université Club (PUC) avaient affiché de grandes ambitions pour redorer le blason du rugby universitaire dans la capitale. A l'occasion de la remontée du club dans le groupe A du championnat de première division, l'équipe de Gérard Krotoff avait envisagé de lancer une Coupe du monde des grandes villes universitaires à l'automne 1985 et de faire un effort particulier d'animation à la faveur des matches de poule.

Des nouvelles du premier projet devraient être données début 1984, tandis que le second attendait pour voir le jour que la pelouse du stade Charléty soit praticable. Des travaux avaient été entrepris pour assainir le terrain de la Porte de Gentilly, qui naguère se transformait en bourbier à la moindre pluie. Le gazon n'avait pas été prêt pour la reprise du championnat. Le PUC, qui s'était exilé en banlieue pour disputer ses trois premiers matches « à domicile », a pu réinvestir son stade, dimanche 27, pour recevoir Dax. Le dispositif des *« après-midi de Charléty »* a donc pu être mis en place.

Pour l'essentiel, il s'agissait de la projection, après le match, des meilleurs moments de la partie, suivie d'un débat auquel l'international landais Pierre Albaladejo était naturellement convié, ainsi que plusieurs personnalités du monde du show-business, parmi lesquelles la vedette du Crazy Horse Saloon, Olga von Paraboum (très chaudement vêtue pour la circonstance). Six firmes avaient aussi accordé leur concours pécuniaire pour la meilleure réalisation de ce programme. Projet louable et résultat honorable.

Toutefois, le comportement des pucistes sur le terrain n'a été ni louable ni honorable. Avec un passif de cinq défaites en cinq matches, on attendait mieux d'une équipe qui avait, suspendue au-dessus de sa tête comme une épée de Damoclès, la menace de relégation dans le groupe B. Or à l'exception des cinq premières minutes de la partie, où l'arrière Haget inscrivit un essai en fusant derrière une mêlée fermée ordonnée dans les 10 mètres dacquois, et des cinq dernières minutes, où des mouvements collectifs de belle envergure semèrent la panique dans la défense landaise, les « violets » subirent complètement le jeu, en dépit des efforts de leurs deux joueurs néo-zélandais, le pilier Bumm et le troisième ligne Katae. La lourdeur du score en témoigne : 36-7.

Cruelle défaite

Pourtant, les Landais ne conduisirent pas la partie avec une très grande rigueur. Lescarboura s'amusa à quelques jongleries qui faillirent coûter cher aux « rouge et blanc » et dont l'ouvreur de l'équipe de France serait bien venu de se passer dimanche prochain face aux Roumains. Contre tout autre adversaire, les fautes de main des trois-quarts dacquois, jouant à la manière des basketteurs, auraient été immédiatement sanctionnées au score. Mais sans buteur et sans animateur, les pucistes – privés de surcroît de quelques-uns de leurs meilleurs avants – ne purent pas empêcher successivement Bersans, Mangematin, Gachet, Bersans encore, Mandin, Sarrade, puis Gachet à nouveau d'aplatir dans leur en but : sept essais, bien dans la manière landaise malgré tout, dont quatre transformés par Lescarboura.

Cruelle défaite pour le PUC, obligé de la ruminer aussitôt sur écran géant. L'essai de la promotion du club par l'animation n'a pas été transformé. A la loupe du magnétoscope, on a bien vu toutes les faiblesses que pouvait avoir cette équipe, comparée à ses rivales de la poule C.

Avec les prochaines venues à Paris de Toulouse, Agen et Lourdes, gros bataillon du championnat, les *« après-midi de Charléty »* risquent de devenir de véritables veillées funèbres. Il est vrai que, pour parer à toute éventualité, les pucistes chantent depuis longtemps : *« Non, non, le PUC n'est pas mort, car il b... encore ! »* Mieux vaudrait néanmoins pour eux qu'ils jouent, tout simplement.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

Automobilisme

RALLYE DU VAR

Guy Frequelin (Opel-Manta) est devenu champion de France des rallyes après sa victoire, dimanche 27 novembre, dans le rallye du Var, où il a devancé les Renault-turbo de Therier et de Chatriot.

Athlétisme

Les vainqueurs des cross de la fin de semaine ont été les Britanniques Milorozav à Brest et Haeckny à Toulouse, le Portugais Couto à Volvic, les Français Levisse à Bolbec, Watrice à Allonnes, Bouchard à Troyes, Berdal à Auxerre, Bertrand à Waldeck.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Neuvième journée)

*Le Mans b. Stade Français	79-77
Antibes b. *Orthez	94-92
Limoges b. *Caen	94-82
*Vichy b. Challans	82-76
*Tours b. Villeurbanne	74-72
*Monaco b. Avignon	70-55
*Lyon b. Reims	93-81

Classement. – 1. Limoges, 25 points; 2. Antibes, Stade Français, 23;; 4. Le Mans, Orthez, 22; 6. C.R.O. Lyon, Tours, 19; 8. Avignon, Villeurbanne, 17; 10. Monaco, Vichy, 15; 12. Caen, 13; 13. Challans, Reims, 11.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(Vingtième journée)

*Bordeaux b. Sochaux	3-0
*Laval b. Monaco	2-0
*Toulon b. Paris-S.-G.	1-0
Auxerre b. *Nantes	2-1
*Toulouse b. Rennes	3-1
*Strasbourg et Lille	1-1
*Lens b. Saint-Étienne	2-1
Bastia b. *Rouen	2-1
*Metz b. Brest	2-0
*Nancy b. Nîmes	2-1

Classement. – 1. Bordeaux, 30 pts ; 2. Auxerre, 27 pts ; 3. Monaco, Paris-Saint-Germain et Nantes, 26 pts ; 6. Toulouse, 24 pts ; 7. Strasbourg, 23 pts ; 8. Lens, 22 pts ; 9. Laval, 21 pts ; 10. Sochaux, 19 pts ; 11. Lille et Bastia, 18 pts ; 13. Rouen et Toulon, 17 pts ; 15. Nancy, 16 pts ; 16. Metz et Brest, 15 pts ; 18. Saint-Étienne et Nîmes, 14 pts ; 20. Rennes, 12 pts.

Deuxième division

GROUPE A

(Vingt et unième journée)

*Marseille b. Besançon	3-1
*Lyon et La Roche-sur-Yon	1-1
*Thonon et Nice	2-2
*Limoges et Alès	4-2
Martigues b. *Montpellier	2-1
Villefranche b. *Cannes	1-0
*Grenoble b. Angoulême	2-1
*Gueugnon et Libourne	0-0
*Béziers et Cuiseaux	1-1

Classement. – 1. Marseille, 33 pts ; 2. Lyon, 31 pts ; 3. Limoges, 30 pts ; 4. Nice, 29 pts ; 5. Montpellier, 26 pts ; 6. Cannes, 23 pts ; 7. Grenoble, 22 pts ; 8. Thonon et Alès, 21 pts ; 10. Martigues, 19 pts ; 11. Gueugnon, 18 pts ; 12. Angoulême, Besançon, Villefranche, Béziers et Sète, 16 pts ; 17. Libourne et La Roche-sur-Yon, 15 pts ; 19. Cuiseaux-Louhans, 13 pts.

GROUPE B

(Dix-neuvième journée)

*Valenciennes b. Tours	3-2
*Mulhouse b. Le Havre	2-1
Racing C.P. b. *Reims	3-2
*St. Français 92 et Guingamp	1-1
*Châteauroux b. Orléans	2-0
*Dunkerque b. Sedan	1-0
*Abbeville b. Montceau	2-0
*Red Star et Quimper	0-0
*Roubaix et Angers	0-0

Classement. – 1. Tours, 29 pts ; 2. Le Havre, 26 pts ; 3. Racing Club de Paris, 25 pts ; 4. Stade Français 92, 24 pts ; 5. Mulhouse, 23 pts ; 6. Reims et Guingamp, 22 pts ; 8. Orléans, 21 pts ; 9. Valenciennes, 20 pts ; 10. Sedan et Châteauroux, 17 pts ; 12. Abbeville, 16 pts ; 13. Red Star, 15 pts ; 14. Angers, Quimper, et Dunkerque, 14 pts ; 17. Montceau, 12 pts ; 18. Roubaix, 11 pts.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Sixième journée)

Poule 1

Tarbes b. *Bagnères	10- 7
*Montauban b. Castres	19- 6
*Oloron et Hyères	3- 3
Béziers b. *Carcassonne	13- 6

Classement. – 1. Béziers, 17 pts ; 2. Tarbes, 15 pts ; 3. Hyères, Oloron, 13 pts ; 5. Montauban, Bagnères, 12 pts ; 7. Castres, 8 pts ; 8. Carcassonne, 6 pts.

Poule 2

*Toulon b. Brive	18-16
*Nice b. Vienne	64-22
*Graulhet b. Angoulême	32- 6
*Grenoble b. La Voulte	16- 9

Classement. – 1. Toulon, Graulhet, 15 pts ; 3. Grenoble, Nice, 13 pts ; 5. Brive, La Voulte, Angoulême, Vienne, 10 pts.

Poule 3

Agen b. Toulouse	10- 9
*Le Boucau b. La Rochelle	25- 3
Dax b. *PUC	36- 7
*Tulle b. Lourdes	23-13

Classement. – 1. Dax, 16 pts ; 2. Tulle, 14 pts ; 3. Agen, Toulouse, La Rochelle, 13 pts ; 6. Le Boucau, 12 pts ; 7. Lourdes, 9 pts ; 8. PUC, 6 pts.

Poule 4

*Tyrosse b. Aire	13- 3
*Aurillac b. Albi	30- 9
*Bayonne b. Perpignan	22- 6
*Montferrand b. Hagetmau	24- 6

Classement. – 1. Montferrand, Aurillac, Bayonne, Tyrosse, 14 pts ; 5. Albi, Perpignan, Aire, Hagetmau, 10 pts.

Poule 5

Bourg b. *Mont-de-Marsan	10- 9
*Narbonne b. Pau	30- 0
*Bègles b. Biarritz	22- 9
*Nîmes b. Romans	28-18

Classement. – 1. Bègles, 17 pts ; 2. Narbonne, 16 pts ; 3. Pau, 13 pts ; 4. Nîmes, 12 pts ; 5. Biarritz, Mont-de-Marsan, Bourg, 10 pts ; 8. Romans, 8 pts.

● *Le président de la Fédération française de rugby*, M. Albert Ferrasse, doit être reçu, vendredi 2 décembre, à l'Elysée, par le président de la République. L'entretien devrait porter sur les relations sportives avec l'Afrique du Sud.

Ski alpin

WORLD SERIES

A BORMIO (ITALIE)

Slalom spécial hommes. – A. Heidegger (Autr.), 1 min. 44 sec. 78; 2. Krizaj (Youg.), 1 min. 45 sec. 03; 3. M. Girardelli (Lux.), 1 min. 45 sec. 15.

Slalom spécial dames. – 1. R. Steiner (Autr.), 1 min. 45 sec. 5; 2. H. Wenzel (Liecht.), 1 min. 45 sec. 9; 3. E. Hess (Suisse), 1 min. 45 sec. 47; 6. P. Pelen (Fr.), 1 min. 46 sec. 86; 13. F. Serrat (Fr.), 1 min. 49 sec. 43; 14. H. Barbier (Fr.), 1 min. 49 sec. 73.

Sports équestres

C.S.I. DE BRUXELLES

Le Grand Prix de Bruxelles qualificatif pour la finale de la Coupe du monde a été gagné par le Britannique Malcom Pyrah sur Towerlands Anglezarke devant l'Allemand de l'Ouest Rüping sur Silbersee et la Britannique Liz Edgar sur Forever. Au classement provisoire de la Coupe du monde, le Britannique Skelton (43 pts) devance l'Autrichien Frühmann (40 pts), et la Britannique Liz Edgar (38 pts). Hervé Godignon est cinquième avec 33 pts, et Michel Robert douzième avec 15 pts.

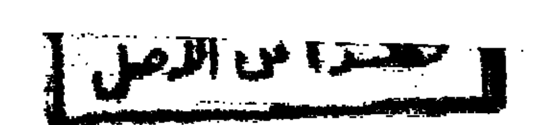
Tennis

TOURNOI DE TOULOUSE

100 000 dollars

Demi-finales : Gunthardt (Suisse) b. Brown (E.-U.), 6-3, 6-1 ; Arraya (Pérou) b. Perez (Uruguay), 6-7, 6-3, 6-2.

Finale : Gunthardt b. Arraya, 6-0, 6-2.



CARNET

Naissances

— Catherine et Michel
MARÈS-STARCK,
Anne et Mathilde,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Elise,
le 17 novembre 1983.
72, rue d'Assas,
75006 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Pierre BARRÈRE,
née Simone Chambon,

survenu le 22 novembre 1983, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 novembre 1983, à 15 h 45, en l'église de la Sainte-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, Paris-9e.

De la part de ses enfants
M. et Mme Jean Barrère,
M. Jacques Barrère,
M. et Mme Jean-Pierre Durel,
Mlle Françoise Barrère,
Et de toute la famille.
9, rue de Logelbach,
75017 Paris.
6-8, rue de Milan, 75009 Paris.
14, résidence Le Clos,
91570 Verrières-le-Buisson.

— Mme Michel Bouruet-Aubertot,
M. et Mme Etienne Bouruet-Aubertot
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Parent
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Bouruet-Aubertot
et leurs enfants,
Mlle Solange Bouruet-Aubertot,
M. et Mme Louis Bouruet-Aubertot
et leurs enfants,
M. et Mme André Bouruet-Aubertot
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Pelpel
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel
BOURUET-AUBERTOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
des services généraux
du Crédit lyonnais,

Les obsèques auront lieu le 29 novembre 1983, à 13 h 45, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e).

Ni fleurs ni couronnes.

— M. René-Jean Clot et Mme,
Mme Jeanne Clot,
Madeleine, Patrice et Frédéric Clot,
Les familles parentes et alliées,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Emmanuel CLOT,
metteur en scène,

survenu accidentellement le 25 novembre 1983 à l'âge de trente et un ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 29 novembre 1983, à 15 h 30, en l'église de Saint-Symphorien à Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

91, avenue de Saint-Cloud,
78000 Versailles.

[Assistant-réalisateur, Emmanuel Clot a travaillé aux côtés de nombreux cinéastes, notamment Marco Ferreri, Maurice Pialat, Wim Wenders et François Truffaut. Metteur en scène, il a signé « Petit Pierre », César français du court métrage en 1980 et dragon d'or, la même année, du Festival de Cracovie.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Lilian CROUAIL,
journaliste,
ancien président du S.N.J.,

survenu, dans sa cinquante-quatrième année, le 26 novembre 1983.

De la part de
Son épouse, Annick Crouail,
Ses enfants, Francis Crouail, Agnès Ivanoff, Marie Crouail,
Son père, Henri Crouail,
Toute la famille,
Tous ses amis.

L'inhumation se fera au cimetière de Gravigny (Eure) le jeudi 1er décembre, à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Les condoléances seront reçues sur un registre de signatures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue de la Friche-Patey,
27930 Gravigny.

[Né le 28 novembre 1929 à Beaulieu (Loiret), Lilian Crouail, issu d'une famille modeste, travaille très tôt comme surveillant dans une école d'apprentissage de La Flèche (1947) avant d'entrer au Centre de recherche textile de la région rouennaise (1952). Autodidacte, militant actif du parti communiste, il devient, en 1956, envoyé spécial permanent de « l'Humanité » pour la région normande.

Elu conseiller municipal, puis maire adjoint de Petit-Quevilly (Seine-Maritime), il poursuit sa carrière journalistique à « Paris-Normandie » (1967) jusqu'au moment où se lance (1977), dans l'esprit du programme commun de la gauche, le quotidien « Rouen-Normandie nouvelles » dont il est rédacteur en chef adjoint. Expérience éphémère qui voit Lilian Crouail rejoindre rapidement l'équipe rédactionnelle du « Havre libre » au sein de laquelle, toujours avec le titre de corédacteur en chef adjoint, il est plus spécialement chargé de la chronique judiciaire.

Militant politique dès son plus jeune âge, Lilian Crouail, devenu journaliste, milite rapidement au sein du Syndicat national des journalistes, dont il sera le président national (1973-1975) avant d'en être ensuite le premier secrétaire général (1980-1982).]

— Christophe, leur fils,
M. et Mme Pierre Degoutte,
Mme veuve Léonie Kleman,
leurs parents,
Les familles Degoutte, Kleman, Bonnoit, Barbier, Bérand et Lafont,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude DEGOUTTE,
ingénieur des Ponts et Chaussées,
et Colette DEGOUTTE,
née Kleman,

survenu accidentellement le 21 novembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 25 novembre 1983, au cimetière de Bellerive-sur-Allier.

— Sa famille et ses amis annoncent la mort, survenue à Sanary-sur-Mer, le mardi 15 novembre 1983, de

Mlle Geneviève JONTE,
pasteur en retraite,

âgée de soixante-dix-sept ans.

Le service d'action de grâces a été célébré au temple de Sanary, le vendredi 18 novembre 1983.

« Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur. »
(Romains 14-8.)

[Née à Roches-lès-Blamont (Doubs) en 1906 et consacrée pasteur en 1934, Geneviève Jonte, qui exerça son ministère dans le pays de Montbéliard jusqu'en 1967, fut la première femme à devenir pasteur dans une église protestante française.]

— M. Jean Joskowicz,
Mlles Aurélia, Cynthia et Amaryllis Joskowicz, ses filles,
M. et Mme Michel Bailleul,
Mme Léger,
M. et Mme Henri Joskowicz,
Les familles Bailleul, Joskowicz et Léger,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Annie JOSKOWICZ,
née Bailleul,

survenu le 23 novembre 1983.

L'inhumation aura lieu le mercredi 30 novembre, à 16 h 15, à l'ancien cimetière de Brunoy.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
Dons aux œuvres de charité.

« Elle a vécu ce que vivent les roses. »

Résidence Talma,
2, avenue du Maréchal-Ney,
91800 Brunoy.

— Mme Robert Lajous, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Roche
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Degoune
et leurs filles,
Mme Katherine Lajous
et ses enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Raymond Lajous, sa mère,
M. et Mme Marc Lajous
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Lajous
et leur fille,
ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Mme *veuve Pierre Rouané, sa tante,*
Les familles Castel, Mollat, Laurent, Foucteau, Levert,
ses cousins et cousines,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert LAJOUS,

pieusement survenu le 24 novembre 1983, à l'âge de cinquante-six ans, à Paris.

Le service religieux sera célébré le mardi 29 novembre, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame-du-Travail, 59, rue Vercingétorix, Paris-14e, sa paroisse.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux-Parisien dans le caveau de famille.

5, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.

— Mme Jean Lasserre,
Jean-Claude et Catherine Lasserre
et leurs enfants,
Christiane Lasserre
et Jean-Pierre Lanvin,
Henri et Catherine Lasserre
et leurs enfants,
Georges et Berthie Lasserre
et leur famille,
Mme Lasserre-Wullschleger
et sa famille,
Roger et Suzanne Lasserre
et leur famille,
Louis Schnurr
et la famille Lallement,
Les familles Benoît, Partensky, Bertin, Payet et Marchyllie,
En Suisse et au Canada, les familles Lasserre, Segond et Picot,

ont la douleur de faire part du décès du

pasteur Jean LASSERRE,

survenu, le 22 novembre 1983, à l'âge de soixante-quinze ans.

« Heureux les artisans de paix : ils seront appelés fils de Dieu. »
(Mat. 5, 9.)

42, cours Franklin-Roosevelt,
69006 Lyon.

— On nous prie d'annoncer le décès, à Paris, après une longue et cruelle maladie, de

Mme Georgie LOBENBERG.

De la part de
M. *Léopold* Lobenberg (« Paul Loby »), son mari,
Mme Jacqueline Lobenberg,
M. Jean Tissot,
M. Michel Lobenberg,
ses enfants,
Ainsi que des familles Seloin et Guerra.

L'incinération aura lieu le mardi 29 novembre, à 10 h 45, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.
La famille ne reçoit pas.

43, avenue de Ségur,
75007 Paris.

— Mme le docteur Jeannine Moncany de Saint-Aignan,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Berman,
leurs enfants et leur petite-fille,
M. et Mme Serge Berman,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de leur tante,

Mme Eugénie MASOUR-RATNER,
« Germaine Dessonaz »,

survenu le vendredi 25 novembre 1983 dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 29 novembre au cimetière de Pantin-Parisien, où l'on se réunira à 9 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons pour l'OSE ou des arbres pour Israël.
18, rue Duret,
75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-Marie SALIOU,

emporté, en peu de temps, par un mal sans rémission, le 15 novembre 1983.

Mme Edith Saliou
Et la famille,
tiennent ici à remercier essentiellement tous ceux qu'il a rencontrés pour ce qu'il a reçu d'eux.

— Mme Gilbert Thorp,
Mlle Lydia Thorp,
M. et Mme *Jean-Pierre Pinatton*
et leurs enfants,
Mlle Liliane Thorp
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert THORP,
agent de change
près la Bourse de Paris,
croix de guerre 1939-1945,

survenu, à Paris, le 23 novembre 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 novembre 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, où l'on se réunira

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les membres du comité du Club du bouvier des Flandres,
Les membres du comité du Spaniel club français,
ont le grand regret de faire part du décès de leur président

M. Gilbert THORP.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 30 novembre 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe du Roule, Paris-8e.

— *Le* président Camille Michel et les membres du comité de la S.C.C. ont le regret de faire part de la brutale disparition de

M. Gilbert THORP,
membre du comité de la S.C.C.,
ancien président de la S.C.C.,
président du Spaniel club français
et du Club du bouvier des Flandres,
juge qualifié de la S.C.C.

Remerciements

— M. Félix LUSSET,

sensible aux nombreux témoignages de sympathie qu'il a reçus lors du décès de son épouse,
vous prie de trouver ici l'expression de ses sentiments reconnaissants.

Anniversaires

— Le 28 novembre 1978

Marie-Anne BARDIN

nous quittait.

Son souvenir reste vivant dans nos cœurs.

— Pour le premier anniversaire de la disparition, dans sa cent quatrième année, du

docteur Louis CAPETTE,
président d'honneur
de l'Automobile Club médical de France
et de l'Association des anciens médecins des corps combattants.

Le docteur André Soubiran, président, et le comité directeur de ces deux associations, demandent une fidèle pensée à tous ceux qui l'ont estimé.

— Pour le premier anniversaire du décès de

Michel RUBIN,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le quinzième anniversaire de la mort de

Pierre WOLFF,
× 1921,

une pensée est demandée à tous ceux qui gardent son souvenir.

Avis de messes

— En mémoire de

Max FLÉCHET,
ancien ministre,
président du Comité national
des conseillers du commerce extérieur
de la France de 1967 à 1975,

décédé le 11 octobre 1983.

Une messe sera célébrée le mardi 6 décembre 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

De la part du président et du conseil de direction du C.N.C.C.E.F.

Messes anniversaires

— Les Amitiés du Père Charles de Foucauld célébreront une messe en l'église Saint-Augustin, le jeudi 1er décembre, à 9 heures. Après l'office se réuniront dans la salle Charles-de-Foucauld tous les fidèles défenseurs de la cause de sa béatification, invoqueront le centenaire de son voyage au Maroc en 1883 et témoigneront de son martyre, mort pour la France en 1916 à Tamanrasset.

Communications diverses

— La vente annuelle de l'Association des Français libres, au profit de ses œuvres sociales, se déroulera le jeudi 1er décembre de 14 heures à 19 h 30, et les vendredi 2, samedi 3, dimanche 4 décembre, de 10 heures à 19 h 30, dans le grand hall de Radio-France, 1er étage, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris. Entrée libre.

Cette importante manifestation parisienne sera *inaugurée le jeudi 1er décembre* par M. le général d'armée Jean Simon, chancelier de l'ordre de la Libération et président de l'Association.

— L'Association des Ailes brisées œuvre sociale au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien,

vous invite à sa vente d'entraide qui aura lieu le 29 novembre, de 17 heures à 20 heures, et les 30 novembre, 1er et 2 décembre, de 14 à 20 heures, à l'Hôtel George-V, 31, avenue George-V,

avec le concours de l'armée de l'air, de l'aviation légère, de l'armée de terre et des parachutistes, de l'aéronautique navale, du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales et de la direction générale de l'aviation civile, de l'Aéroport de Paris, de l'Aéro-club de France, des compagnies Air-France, U.T.A., Air Inter, des Anciens de l'aviation, des Amis de Malfanti et de l'Association des hôtesses et convoyeuses de l'air.

Mort du général René Chambe

Le général de brigade aérienne (c.r.) René Chambe, est décédé le 24 novembre 1983 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Les obsèques ont été célébrées le samedi 26 novembre, en l'église de Vaulry (Haute-Vienne).

Bleu-horizon

Militaire et écrivain, René Chambe est resté toute sa vie « bleu-horizon » : un officier de 1914-1918, patriote, chantre des héros et des grands chefs, héraut de l'aviation naissante. En même temps homme de modération et de courtoisie, dans la vie comme dans ses écrits.

L'escadron de Gironde, au début de la Grande Guerre, réussit derrière les lignes allemandes un raid où les derniers cavaliers détruisirent les premiers avions. René Chambe, qui contera plus tard l'épisode, d'officier de cavalerie devient aviateur. On l'envoie en Roumanie former des pilotes. Après la débâcle roumaine, il assiste, en 1917, aux débuts de la révolution russe.

Parallèlement à sa carrière militaire, il entreprend, la guerre finie, une abondante œuvre littéraire. Il exalte Guynemer, l'aviatrice Hélène Boucher, entreprend une Histoire de l'aviation *(publiée chez Flammarion). Non sans succès, notamment parmi une jeunesse à laquelle il entend communiquer son culte de la patrie et des ailes françaises.*

En 1939, général, il commande l'aviation de la VIIe armée. Il conserve ses fonctions dans l'armée de l'air après l'armistice. Attaché au maréchal Pétain, dont il est parfois le commensal, il est aussi de ceux qui, dans son entourage, veulent très vite reprendre la lutte. Il y exhorte Weygand dès 1940. Il revient à la charge le 14 août 1942, cette fois au nom du général Giraud. Weygand refuse d'agir sans ordre de Pétain, mais approuve l'entreprise. Giraud, évadé de Kœnigstein, a en effet gagné la zone libre. Chambe s'est mis à sa disposition et le cache chez ses proches. Le fugitif, après le débarquement allié en Afrique du Nord et la mort de Darlan, devient, à Alger, « commandant en chef civil et militaire ». Le général Chambe, resté en France et devenu clandestin à son tour, le rejoint en passant par l'Espagne, en février 1943. Il est chargé de l'information dans l'embryon de gouvernement formé par Giraud. Il tente d'atténuer ses erreurs et de nuancer sa politique. Pour faciliter l'entente entre Giraud et de Gaulle, il est de ceux qui remettent leur poste à la disposition d'un éventuel duumvirat. Giraud écarté, René Chambe se joint, comme simple soldat, au corps expéditionnaire d'Italie. Il y trouve un nouveau héros à célébrer : le général Alphonse Juin.

La paix revenue, l'écrivain reprend, en effet, sa plume pour conter les combats d'Italie, peindre « le maréchal Juin, duc du Garigliano » et célébrer l'aviation et les valeurs traditionnelles.

Ni l'abondance de son œuvre ni ses positions modérées ne lui ouvriront les portes de l'Académie française, où il se présente au fauteuil de Me Maurice Garçon, de Robert d'Harcourt puis du maréchal Juin.

Son dernier livre, René Chambe l'avait consacré à ses souvenirs de 1916-1917. On y voit le jeune pilote aux yeux clairs et à la fine moustache reçu à l'aimable cour de la reine Marie puis, blessé, assister aux désordres bolchéviks. Un tournant de l'histoire qu'un officier modèle 1914 ne pouvait oublier.

JEAN PLANCHAIS.

[Le général René Chambe, né le 3 avril 1889 à Lyon, était Grand Officier de la Légion d'honneur, titulaire des croix de guerre de 1914-1918 et de 1939-1945 et de la médaille de la Résistance. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, il faut signaler aussi : *Au carrefours du destin : Weygand, Pétain, Giraud, de Gaulle.* (Éditions France-Empire).]

ÉCHECS

La demi-finale du tournoi des prétendants

PERSONNE NE GAGNE

Week-end tendu à Londres dans la demi-finale du tournoi des prétendants. Samedi, Smyslov et Ribli entamaient leur troisième partie. Dès le 14e coup, Ribli offrait un sacrifice de cavalier que Smyslov refusait. La position était extrêmement compliquée et au 16e coup, les noirs proposaient la nulle que les blancs acceptaient, chacun ayant visiblement peur de s'engager plus avant. Le score entre eux est de 1,5 partout.

Dimanche, Kortchnoi et Kasparov arrivaient au premier quart de leur demi-finale. Partie serrée et ajournée par Kasparov au 41e coup dans une position équilibrée et qui pourrait se terminer par la nullité.

Blancs : SMISLOV
Noirs : RIBLI
(3e partie)

1.	d4	Cf6	10.	Dé2	Té8
2.	Cf3	é6	11.	Tad1	Ff8
3.	é3	ç5	12.	dxç5	bxç5
4.	Fd3	Cç6	13.	Cg5	é5
5.	0-0	Fé7	14.	ç4	Cd4
6.	b3	b6	15.	Dé1	Db6
7.	a3	Fb7	16.	f4	é4
8.	Fb2	Tç8	17.	nulle	
9.	Cbd2	0-0			

Blancs : KORTCHNOI
Noirs : KASPAROV
(4e partie)

1.	d4	d5	22.	dxç5	Cé7
2.	ç4	é6	23.	a4	b4
3.	Cf3	Cf6	24.	Cd4	Fxg2
4.	g3	Fé7	25.	Rxg2	Tfd8
5.	Fg2	0-0	26.	Tfd1	Td5
6.	0-0	dxç4	27.	Cç2	Tb8
7.	Dç2	a6	28.	Txd5	Cxd5
8.	Dxç4	b5	29.	Cd4	Cé7
9.	Dç2	Fb7	30.	Td1	Rf8
10.	Fd2	Fé4	31.	Cb3	Cç6
11.	Dç1	Cç6	32.	f4	Ré7
12.	Fé3	Cb4	33.	Rf3	g6
13.	Cbd2	Fb7	34.	Td2	f6
14.	Fg5	Tç8	35.	Ré4	f5+
15.	a3	Cbd5	36.	Rd3	é5
16.	Cb3	h6	37.	é4	Ré6
17.	Ca5	Fa8	38.	Ré3	éxf4+
18.	Cç6	Fxç6	39.	gxf4	g5
19.	Fxf6	Fb7	40.	Cd4+	Cxd4
20.	Fxé7	Dxé7	41.	Txd4	ajour.
21.	Dç5	Dxç5			



THÉATRE

Peter Handke à Chaillot

(Suite de la première page.)

Cette œuvre, *Par les villages*, a pourtant lieu dans la montagne, tout de même à l'écart et au-dessus des foyers d'insultes et de pugilats habituels. Mais Peter Handke fait entendre les frères et la sœur d'une famille, les habitants d'un village, les ouvriers d'un chantier de barrage ou d'usine dans la montagne, et partout c'est la mésentente. Deux frères en arrivent à se menacer d'un fusil, et la haine que crie l'ouvrier sans feu ni lieu contre les gens qui ont construit des résidences dans la montagne est une haine d'une violence non contenue. La lutte des classes à l'état pur, le sursaut de l'être blessé face à l'inégalité hurlante.

Mettant le doigt sur des choses précises, des détails clairs, Peter Handke rappelle à quel point les enchaînements du « produire », du « vendre », de l'« investir », ont abîmé, dénaturé, déshumanisé les jours, les villages, les maisons, et même les gestes du travail des ouvriers, mais aussi des ingénieurs et, dit Handke, des ministres. A quel point ils ont déshumanisé jusqu'à la terre des champs, cela au point que tels habitants de la montagne semblent se raccrocher à un talus d'herbe, au croisement de trois routes, qui n'a pas été touché.

L'avilissement de la terre, de la vie, a sécrété un gris, un froid. Il n'y a pas de dialogues proprement dits dans *Par les villages*, pas d'échanges au coup par coup. Le manœuvre, l'écrivain, la jeune fille qui voudrait avoir un petit magasin, la vieille villageoise qui vit de presque rien, se mettent à parler longtemps, l'un après l'autre, chacun s'éloignant dans sa mémoire, à son pas, sur ses sentiers préférés, donnant ce qu'il peut donner, montrant ses mains et ses outils, disant ce qui lui pèse, et ses rêves. Ainsi apparaît, femme par femme et homme par homme, une conscience d'aujourd'hui, ce qui lui reste d'espérance.

Cette confrontation du for intérieur dans un village de la montagne a lieu en deux temps. Le premier, devant la baraque métallique d'un chantier, dans une vallée haute, et le deuxième devant le mur du cimetière.

A Chaillot, pour ces deux lieux, Roberto Plate a construit des décors très beaux, simples, la baraque et le mur, sur fond de chaîne de montagnes. L'esprit du lieu, le travail, ou l'énergie, ou la souffrance, ou les passions, ou simplement le déroulement des années et des familles dans le lieu, tout cela est mystérieusement figuré par Roberto Plate au moyen de la lumière, au moyen du froid et du chaud, de l'aigu et du doux, par lesquels passe le jour au fil des heures et des saisons lorsqu'il vient cogner ou doucement se poser sur la paroi métallique de la baraque du chantier ou sur les pierres du vieux mur, sur les joues et les mains des vivants.

Ces plages de lumière grise, ou blan cru, ou presque noire, répercutent ou étouffent les paroles. Le texte de Peter Handke est un peu, alors, comme un oiseau qui serait tenu, ou piégé, ou au contraire libéré, projeté, par des accès de couleur, par l'écho plus ou moins présent d'une vibration de lumière sur la surface peinte du décor ; c'est une danse, en embrassement, intime, entre le vu et l'entendu. Voici un décorateur de théâtre qui, avec peu de surfaces simples, nues, donne au texte plus de clarté, le met juste à la distance.

La mise en scène de Claude Régy ne fait pas de complications ; la plupart du temps, elle respecte les indications de l'auteur. Peter Handke, citant Nietzsche en tête de la pièce, recommande, pour le *« tempo de ce discours », « une tendre lenteur »*. Mais la lenteur imposée par Régy est parfois si lente qu'elle n'est plus tendre, qu'il s'installe sur la scène un vide glacial, sinistre, qui risque de déterminer, chez le spectateur, une douleur.

Certains acteurs rendent le texte écoutable, comme Muni, Andrzej Seweryn, et Miloud Khétib s'il ne crie pas trop fort, et Christine Boisson qui, elle, est handicapée par un costume trop bizarre, trop voyant, qui contrarie l'écoute. En revanche, d'autres acteurs restent trop tendus, s'écoutent trop, modulent trop savamment le timbre et les sinuosités de leur voix ; ils ne s'abandonnent pas au flux grand et souple du poème, et ainsi ils rendent ce qu'ils disent plutôt obscur. Et puisqu'à propos des décors de Roberto Plate nous avons décrit les lumières, n'oublions pas de dire qu'elles ont, été, ces lumières, réglées par Geneviève Soubirou.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre national de Chaillot, 18 h 30.

« LE MARCHAND DE VENISE », à Saint-Denis

Saskia Cohen Tanugi, une nature

Elle en a enlevé, et elle en a rajouté : il s'agit d'un *Marchand de Venise* d'après – et non pas de – Shakespeare. En réalité, elle en a surtout rajouté. Tant mieux si elle en fait beaucoup : Saskia Cohen Tanugi est inspirée. Juive d'origine et à moitié italienne aussi comme son double nom l'indique, elle a vingt-quatre ans et transforme l'histoire bizarre sur les bords de l'intraitable prêteur Shylock, juif caricaturé, en une fresque tout à elle, rien qu'à elle, débordante, consolante, convaincante. La conviction, ça se voit, ça se respire, ça promet immédiatement, et vous laisse content ensuite. Et tant pis pour les intégristes du théâtre à la française qui redoutent religieusement les chemins de traverse. Cohen Tanugi arrive par la bande, un monde, des mondes, dans la tête, son talent pour bagage et une vraie santé, une nature à tenir la route longtemps sans cesser de surprendre, de l'audace. Son galop d'essai, cette première mise en scène, chevauchée peu embarassée des idées reçues et autres modes d'emploi universitaires ou idéo-théo-logiques, est une réussite.

Folâtre, follette, Cohen Tanugi ? Non : maline, très. Primo d'avoir choisi pour signer les costumes Catherine Suchel et François-Xavier Houllier. Diablement augmentée de personnages non inclus dans le texte et d'une chèvre vagabonde, la troupe semble sortir à la fois d'un tableau garanti de l'époque des doges et d'un défilé branché doucement punk.

Côté lumières, Frank Thévenon a opéré. D'entrée, c'est vaste, et le plateau en pente, aéré, avec juste ce qu'il faut parfois de brumes synthétiques, est sacrément habité. A droite, sur l'escarpement d'un bloc sculpté, les parfums, tapis et douceurs lascives de l'Arabie : trois créatures féminines, dont une charmeuse de serpents. A gauche, les terrains mornes de la finance et de la spéculation à la petite semaine. Idée de Venise. Horizon portuaire : des régimes de bananes se balancent dans un vide à l'odeur maritime. Ici, l'affaire des 3 000 ducats dus par Antonio (l'obèse) au sale juif maigre et pleurnichard (aussi voûté que fort de son droit) est plus que jamais une leçon sur la loi, la Loi, l'inanité des règlements.

Shakespeare y trouve son compte. Qu'importe si la distribution est inégale. Qu'importe si la bande sonore ne baigne pas seulement le tout d'extraits de musiques fun, punk et autres roxy appropriées, mais charrie aussi des allusions au gamelan balinais, des emprunts au flamenco espagnol. Abondance de biens ne nuit pas forcément.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre Gérard-Philipe, 20 h 30.

■ **Palmarès.** – *X-Tro*, de Harry Bromley Davenport, a remporté le 27 novembre la Licorne d'or du treizième Festival du film fantastique et de science-fiction, qui a eu lieu du 17 au 27 novembre dans la grande salle du Rex à Paris. *Mausoleum*, de Michael Dugan (Etats-Unis), a reçu le prix spécial du jury, le prix du public, et le prix d'interprétation féminine pour Bobbie Bresee.

■ Un marathon de piano a eu lieu dans les rues de Santiago-du-Chili, les vendredi 25 et samedi 26 novembre, en l'honneur du quatre-vingtième anniversaire du pianiste chilien Claudio Arrau, qui vit à l'étranger depuis 1972. Organisé par une commission spéciale d'artistes et d'intellectuels, ce concert donné par quarante-deux pianistes était amplifié de façon à attirer des milliers d'auditeurs. Rappelons que Claudio Arrau, bien qu'exilé, a reçu il y a trois mois le Prix national de l'art dans son pays d'origine.

MUSIQUE

AU CONCOURS MARGUERITE-LONG

Un merveilleux Moscovite

Les pianistes soviétiques, absents en 1981, avaient alors laissé le champ libre aux Asiatiques, qui s'étaient taillé un beau succès au concours de piano Marguerite-Long. Cette année, tout est rentré dans l'ordre : quatre candidats soviétiques, quatre finalistes (dont les deux premiers prix) ; douze Japonais, tous disparus aux éliminatoires, un jeune Chinois relevant l'honneur de l'Extrême-Orient. Un Français sur dix a surnagé, et il n'a pas volé sa place dans ces épreuves, bien plus relevées que les précédentes et arbitrées à la satisfaction générale par le jury que présidait Pierre Petit.

C'est un artiste merveilleux qui a été couronné, un Moscovite d'à peine dix-sept ans : Stanislas Bounine. Une technique survolée, une main qui parle au plus profond ou au plus léger de la touche, un phrasé de poète où la moindre note est à sa place. Il a effacé toute raideur des *Kreisleriana* de Schumann pour libérer leur charge de fantaisie, d'enthousiasme, de tendresse et d'émotion, tracé une *Toccata* de Debussy poudroyante de lumière, dans une atmosphère de griserie exceptionnelle, mené en subtil cavalier la chevauchée fantastique du bel *Hommage à Theolonius Monk* de Casterède, écouté les profondeurs sonores d'un prélude d'Ohana comme la confidence d'un jardin zen, célébré le chant pur et la course ailée, retrouvé le temps musical du *Concerto en la majeur* de Mozart.

Venue du Kazakhstan, sa compatriote Jania Aoubakirova (vingt-six ans, deuxième prix) met de jolis doigts, un « graphisme » très détaillé, une extrême facilité technique, au service d'un style très pur et sensible, mais aux dépens parfois de la mélodie principale ; et, dans le *2e Concerto* de Rachmaninov, son toucher un peu maigre manquait d'une certaine frappe pour s'imposer à travers l'orchestre.

Le Français Hervé Billaut (dix-neuf ans, troisième prix, élève de Germaine Mounier) aurait pu prétendre à l'échelon supérieur : belle sonorité franche et lumineuse, jeu décidé, olympien, inébranlable ; on souhaiterait plus d'imagination de sourcier dans la recréation des œuvres, mais son exécution du *5e Concerto* de Beethoven, entre autres, atteignait à une grande noblesse.

Alexandre Fomenko (quatrième prix) et Vladimir Vinnitsky (cinquième) donnaient une image solide et traditionnelle de l'école russe.

Dan-Wen Wei (sixième prix), un Chinois de dix-huit ans, a séduit par des interprétations pleines de flamme ; mais ce jeune pur-sang n'est pas encore très mûr et son inexpérience lui a été fatale dans le *Concerto en mi bémol* de Liszt, où Pierre Dervaux l'a repêché à plusieurs reprises. Notons que les accompagnements du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France auraient nécessité quelques répétitions supplémentaires.

On signalera, pour finir, certaines modifications heureuses qui montrent que le concours Long a pris un bon virage : introduction de la musique contemporaine, au choix, avec une œuvre de Boulez, Stockhausen, Xenakis ou Ohana ; durée du récital portée à une heure ; prix sensiblement revalorisés (50 000 F au premier) ; enfin, jury concentré et rajeuni, le nombre des Français étant réduit de moitié.

Les épreuves du concours de violon Jacques-Thibaud se dérouleront du 25 novembre au 3 décembre 1984.

JACQUES LONGCHAMPT.

DEUX DISPARITIONS

Lotte H. Eisner, mémoire du cinéma

L'historienne du cinéma, Lotte H. Eisner, est morte à Paris le 25 novembre. Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans.

La vieille dame, si chaleureuse et si digne, n'est plus. Depuis quelques années, elle paraissait rarement en public, appuyée au bras de quelque ami. Ses yeux malades, derrière des lunettes fumées, ne voyaient plus que des ombres. Mais, quand on la rencontrait, elle restait attentive aux autres, elle leur donnait un peu d'elle-même, par un sourire de sympathie, en écoutant et en parlant de cette voix qui avait gardé l'accent de ses origines.

Lotte H. Eisner vient de mourir après avoir consacré une grande partie de sa vie à la Cinémathèque française, inséparable, pour elle, d'Henri Langlois. On ne s'inclinera pas devant elle comme devant un monument vénérable, une institution. Journaliste, historienne, archiviste, Lotte H. Eisner a été, restera, une grande figure de la culture cinématographique allemande et française, toujours prête à relier le nouveau à l'ancien, à la fois lucide et passionnée dans ses travaux, ses découvertes.

Berlin, sa ville natale, fut, au cours des années 20, la folle capitale de toutes les licences et de tous les plaisirs, mais aussi un incomparable creuset artistique où se fondirent la peinture, la littérature, le théâtre et le cinéma dans une originalité nationale que le nazisme allait écraser, n'y trouvant que décadence et « dégénérescence ».

Juive berlinoise, très cultivée, Lotte H. Eisner fut d'abord attirée par les mises en scène théâtrales de Marx Reinhardt, pressentit l'importance de Brecht en lisant le manuscrit de *Baal*, puis, alors qu'elle écrivait des critiques dramatiques, fit la connaissance du monde du cinéma : l'expressionnisme, Murnau, Fritz Lang. Elle y puisera la sève de ses activités journalistiques, elle y trouvera le coup de foudre de son existence au milieu de l'animation intellectuelle et des luttes politiques.

En 1933, après le triomphe du nazisme, Lotte H. Eisner doit prendre, comme tant d'autres, le chemin de l'exil : c'est Paris où habite sa sœur, mariée à un Français, et la rencontre avec deux jeunes hommes, collectionneurs de films promis à la destruction, Henri Langlois et Georges Franju. Paris, le cinéma, le journalisme encore, et puis, la guerre, l'occupation, une fausse identité (Louise Escoffier) et la garde des boîtes de films cachés dans un château près de Fijeac.

En France, la renommée de Lotte H. Eisner commence vraiment après la guerre. Conservatrice et chargée des recherches historiques à la Cinémathèque française, elle devient, par ses articles et par deux livres fondamentaux, *l'Ecran démoniaque* et *F.W. Murnau*, la spécialiste (elle n'aimait pas tellement ce terme) du cinéma allemand expressionniste. Dépositaire privilégiée de tout un passé historique, elle le transmet, par son expérience et une réflexion moderne. Elle se met à courir le monde pour ce qu'elle appelle, avec humour, ses « fouilles archéologiques » : recherches d'objets, de documents, qui viendront enrichir le Musée de la Cinémathèque. Un musée qu'elle voulait vivant, et non figé dans la collection maniaque

Elle avait beaucoup souffert du nazisme, de la cassure avec l'Allemagne de sa jeunesse. Pour rendre service à Langlois – des renseignements à obtenir de Théa von Harbou, l'ancienne femme de Fritz Lang – elle revient à Berlin en 1953. Au fil des années, grâce à ses livres et à son inlassable curiosité, elle rétablit le contact. Lorsqu'enfin s'amorce la renaissance d'un cinéma allemand selon son cœur, elle soutient de jeunes cinéastes tels Werner Herzog, Rainer Werner Fassbinder et Wim Wenders. Herzog était sans doute, son préféré. Et lui avait tant d'admiration pour elle qu'il fit, à pied, le voyage d'Allemagne à Paris pour venir la voir. Mais Lotte H. Eisner, n'aura pas eu la satisfaction de voir apparaître avant sa mort l'édition française de son troisième livre : une biographie de Fritz Lang, le grand ami qu'elle avait retrouvé, écrit avant la disparition de celui-ci, en 1976.

JACQUES SICLIER.

Née à Berlin, le 5 mars 1896, Lotte H. Eisner fait des études d'histoire de l'art, choisit le journalisme, devient critique de théâtre au Bernliner Tageblatt, *puis, de 1927 à 1933, critique cinématographique au* Film Kurier. *Dénoncée comme « bolchevique juive » à l'avènement d'Hitler, elle quitte l'Allemagne, s'établit à Paris où elle rencontre Henri Langlois et Georges Franju. Elle publie des articles dans des journaux français, est correspondante de* l'Internationale Filmschau de Prague *et des* World Films News de Londres. *A la déclaration de guerre en 1939, elle est, en tant qu'allemande, internée par le gouvernement français au camp de femmes de Gurs. Elle réussit à en sortir.*

En 1945, elle est nommée conservatrice et chargée des recherches historiques à la Cinémathèque française, poste qu'elle occupera jusqu'au début des années 70, où une opération de la cataracte l'oblige à réduire ses activités, sans pour autant quitter la « maison de Langlois ». Son premier livre l'Ecran démoniaque, *paru d'abord, après la guerre, aux éditions André Bonne, lui assure une renommée mondiale, mais c'est Eric Losfeld, qui, au Terrain vague, en fait connaître l'édition définitive, en 1965 (il y en aura une nouvelle en 1981).*

Eric Losfeld a édité également le Murnau *de Lotte H. Eisner. Celle-ci écrit directement en allemand un livre sur* Fritz Lang, *que nous ne connaissons pas encore. Traduit en anglais et en italien (en éditions tronquées), ce dernier ouvrage, auquel elle tenait beaucoup, a été remanié par elle avec le concours de Bernard Eisenchitz pour une édition française qui devrait paraître en 1984.*

En 1982, la ville de Dusseldorf décerne à Lotte H. Eisner le prix Helmut Kautner (qui vient d'être créé), en reconnaissance de son activité et de son œuvre sur l'Allemagne des années 20 et du soutien apporté au jeune cinéma allemand. En France, le ministre de la culture, Jack Lang, la décore de la Légion d'honneur.

Le professeur Jean Seznec

Un maître de la critique

Le professeur Jean Seznec, un maître de la critique à la croisée de la littérature et de l'art, est mort à Oxford le 21 novembre. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

La carrière de Jean Seznec s'est déroulée tout entière hors de France. Après l'École normale supérieure, puis l'École française de Rome où il subit l'influence d'Émile Mâle, qu'il révérera toujours comme un guide et un modèle, le voici tour à tour chargé d'enseignement à Cambridge, professeur à l'Institut français de Florence, professeur à l'université de Harvard, avant d'être élu, en 1949, à la « chaire Maréchal Foch » de littérature française à Oxford, poste où il succède à Gustave Rudler et qu'il occupera avec éclat pendant près d'un quart de siècle. Comme il arrive souvent à ceux qui suivent pareil itinéraire, son renom, grand en France, était bien plus grand encore dans le monde anglo-saxon, où il incarnait l'essence même de l'esprit français : clarté et rigueur, esprit de géométrie et esprit de finesse, acuité de l'analyse et élégance de l'expression.

Deux traits ont dominé sa vie et son œuvre. D'abord, la volonté d'explorer dans toutes leurs dimensions les rapports de la littérature et de l'art, de la création et de la représentation, de l'écrit et du visuel. En témoignent ses livres majeurs, depuis sa thèse, la Survivance des dieux antiques, *publiée en 1940 et récemment rééditée* (1) *avec, dans l'intervalle, deux éditions en anglais, jusqu'à la publication monumentale des* Salons de Diderot, *sans parler de multiples études et travaux qui l'ont conduit de la Renaissance au vingtième siècle en passant par Michelet et Flaubert.*

Ce qui frappait chez Jean Seznec, c'était son rayonnement personnel : un rayonnement dû à ses qualités d'homme autant qu'à son intelligence, si vive et si séduisante. Partout où il passait, il brillait et charmait. A Oxford comme aux États-Unis, pendant plus de quarante ans, son savoir a commandé le respect, sa culture l'admiration, sa modestie et sa gentillesse l'amitié.

FRANÇOIS BÉDARIDA.

(1) Flammarion.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 18 h : Saint-François d'Assise.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Intermezzo.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec A. Calveyra.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats, rencontres-musée : 15 h 30 à 23 h : Nations sans Etat. — Concerts, animations : Musique classique du XXe siècle : 20 h 30 : A. Webern. — Cinéma-vidéo : la Bête lumineuse ; 19 h : Jouer sa vie. — Théâtre, danse : 16 h : Une éclipse totale de soleil.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 18 h 30 : Claude Bolling trio (Bolling, Rachmaninov, Liszt) ; à 20 h 30 : Piero Cappuccilli, Orchestre de l'Ile-de-France, J. Kaltenbach.

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : le Pèlerin ; 21 h : Moi.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : voir Festival d'automne.
BATACLAN (721-18-81), 20 h 30 : Luln.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormaie.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Paroles de nègres ; 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Invitation au voyage ; Petite salle, 18 h 30 : Comme la pierre.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : la Mansarde bleue.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Théâtre de Bouvard.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. : 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.
UNION (246-20-83), 20 h 30 : le Chant général.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Y. Fouquet ; 22 h : The Debile Show.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

Les concerts

Institut néerlandais, 20 h 30 : Nieuw Ensemble.
Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre régional de Picardie (Haydn, Schubert, Jolivet...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : English Chamber Orchestra, dir. : Y. Menuhin (Mozart, Beethoven).
Th. des Champs-Élysées, 20 h 30 : E. Indjic (Brahms, Mendelssohn, Beethoven).
Athénée, 20 h 30 : H. Prey, L. Hokanson.
Cité internationale universitaire, 20 h 30 : Solistes de l'Ensemble instrumental d'Ile-de-France, dir. : A. Maillard (Tomasi, Françaix, Berlioz...).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 28 novembre

Salle Rossini, 20 h 45 : Triptyque (Dubois, Margoni).
CC Garnelles, 20 h 30 : D. Gourdon (Ravel, Liszt, Chopin...).
Centre d'action poétique, (4, rue de Varize, tél. : 651-78-14), 21 h : Poésie et musique, ensemble Carmina alterna, direction G. Royer (S. Barber, A. Schönberg), récitante, M. Royer (R.M. Rilke).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Tonio Kroger.

Concerts

Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez, Ensemble des chœurs de Radio-France, dir. : J. Jouineau (Berg, Webern, Schoenberg).

FESTIVAL D'ART SACRÉ (277-19-90)

Eglise Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 20 h 30 : M.-Cl. Alain (Buxtehude, Bach).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, La Galerie des monstres, de Jaque-Catelain ; 17 h : Opinions d'un clown, de V. Jasny ; 19 h : Retour, de V. Jasny.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
ATTENTION UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (325-52-37).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).
CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04).
CLASS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.) 14e (321-41-01).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Champs Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : UGC Boulevards, 9e (246-66-44).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08) ; Ciné 13, 18e (254-15-12).
FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FRANCES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE GRAIN DE SABLE (Fr.) : Olympic Entrepôt (H. sp.), 14e (545-35-38) ;
HANNA K. (A., v.o.) Bonaparte.
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
KOYAANISQATSI (A.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MARGINAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-50) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
OCTOPUSSY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
OUTSIDERS (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (226-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (663-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-

SPECTACLES

72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

LES PRINCES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).

LE RETOUR DU JEDI (A. v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (H. sp.), 14e (327-95-94).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) : version Gal : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; version Saurova : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN HOMME A MA TAILLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-83-11) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Logos III, 5e (326-84-65).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paris Loisirs, Bowling, 18e (606-64-98).

ZELIG (A.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LES FILMS NOUVEAUX

ARDIENTE PACIENCIA, film chilien d'Antonio Skarmeta. – V.o. : Denfert, 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE, film chinois de Hongkong, de Ann Hui. – V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Momparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LES COMPÈRES, film français de Francis Veber. – Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Movies, 1er (260-43-99) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DU ROUGE POUR UN TRUAND (*), film américain de Lewis Teague. – V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PRINCESSE, film hongrois de Pal Erdöss. – V.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (545-35-38).

REVES EN ROSE, film tchèque de Dusan Hanak. – V.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER, film français de Jean Bigiaoui, Claude Hadège et Jacques Sansoulh. – Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) ; Rivoli Beaubourg, 4e (h. sp.) (272-63-32).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

AUSTERLITZ (vers. int. inéd.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LA BALANCE (Fr.) : Capri 2e (508-11-69).

BANANAS (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts 6e (326-80-25) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; St-Lambert (h.sp.), 15e (532-91-68).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

CLÉOPATRE (A, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (h. sp.), 3e (272-94-56).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria (h. sp.), 1er (508-94-14) ; Denfert, (h. sp.), 14e (321-41-01).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DOULOS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (h. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

FREAKS (A, v.o.), André-Bazin, 13e (337-74-39).

GERTRUD (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

HAIR (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

INDISCRETION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (première et deuxième parties) (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LOULOU (Fr.) (*) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière (v.f.), 19e (246-49-17) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (334-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intégr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (755.63-42).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Studio Galante (h., s.p.) 5e (354-72-71) ; Paramount-Montmartre, 8e (606-34-25).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Grand Pavois, (h., sp.) 15e (554-46-85).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.), Paris loisirs bowling, 18e (606-64-98).

PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, (h., sp.), 6e (633-97-77).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) Rialto, 19e (607-87-61).

RAMBO (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**), Boîte à films (h., sp.), 17e (622-44-21), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) Rialto, 19e (607-87-61).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 28 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 L'avenir du futur : Point limite.
Film américain de S. Lumet (1964), avec D. O'Herlihy, H. Fonda, W. Matthau, F. Overton, E. Binns, F. Weaver (N. rediffusion).
A la suite d'une fausse alerte, des bombardiers américains chargés de bombes atomiques s'envolent vers Moscou et dépassent le « point limite » au-delà duquel on ne peut plus les rappeler. Réalisé la même année que Docteur Folamour *de Kubrick, ce film, construit sur un thème semblable, se situe à la limite du documentaire pour poser le problème du danger mondial des armes nucléaires. Henry Fonda incarne le président des Etats-Unis et son cas de conscience.*

22 h Débat : Survivre à la bombe.
Alors que les négociations Est-Ouest s'enlisent à Genève, des savants et des stratèges s'interrogent sur l'ampleur d'une catastrophe atomique. Que resterait-il de l'Europe ? de la Terre ? Peut-on se protéger contre les retombées radio-actives ? Faut-il construire des abris ? Avec MM. H. Mumenthaler et J. Lafuma et des officiers généraux.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Une journée particulière.
d'Ettore Scola, mise en scène F. Petit, avec N. Courcel, J. Weber.
Mai 1938. Rome en liesse accueille Mussolini et Hitler. Antonietta, mère de famille nombreuse, seule dans un appartement déserté par le père de ses enfants, rencontre Gabriele, un intellectuel homosexuel exclu de la société fasciste. Une adaptation théâtrale du film d'Ettore Scola qui n'atteint pas la dimension de l'œuvre cinématographique.

22 h 15 Magazine : Plaisir du théâtre, de P. Laville.
Avec M.-C. Barrault ; « les Blouses » au théâtre de la Bastille ; « Tourgueniev » au Petit Montparnasse : rire à Paris, etc.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film (cycle Alain Delon) : le Clan des Siciliens.
Film français de H. Verneuil (1968), avec J. Gabin, A. Delon, L. Ventura, I. Demick, A. Nazzari, E. Cegani, K. Blanguernon. (N. rediffusion.)
Un jeune bandit, qui s'est évadé de prison avec l'aide d'un clan de truands siciliens de Paris, indique à leur chef un « grand coup » à faire. Un commissaire cherche à pincer tout le monde. Film « série noire » de (bonne) confection, avec une intrigue mouvementée et un prestigieux face-à-face Gabin-Delon.

22 h 40 Journal.

23 h Magazine : Thalassa.
De G. Pernoud.
Bienvenue à bord du Moulin à Vent *avec le commandant Cousteau ; l'arrivée à New-York de ce bateau, propulsé par une colonne éolienne.*

23 h 45 Prélude à la nuit.
« Le Baiser de l'enfant Jésus » de Messiaen, par Y. Loriod, piano.

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Magazine de l'étrange : Hantises.
17 h 20 Portrait de femme : Paulette, femme pasteur.
17 h 34 C'est toujours la saison.
18 h 5 Dessin animé : Ulysse 31 (et à 18 h 56).
18 h 30 Sports.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

20 h 35, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « La marque sur le mur » de V. Woolf, par M. Lonsdale.
21 h, L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Le manuel des Inquisiteurs, avec B. Benassar, J.-P. Dedieu et L. Sala-Molins.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les femmes et le jazz ; Iran : les exilés de la vie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : Quatuor à cordes, Six bagatelles pour quatuor à cordes, Cinq pièces pour quatuor à cordes de Berg. Quintette pour piano et cordes en fa mineur de Brahms par le Quatuor Alban Berg, sol. G. Pichler, G. Schulz, T. Kakuska, V. Erben.
22 h, Fréquence de nuit : Feuilleton « Collegium Musicum » ; 23 h 10, portrait de Martial Solal.

Mardi 29 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h Télévision scolaire (et à 14 h 5).
11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes : ceinture de sécurité.
14 h 25 Série : Amicalement vôtre.
15 h 15 Monte-Carlo show.
16 h Le forum du mardi : Santé.
17 h 30 Le paradis des chefs.
18 h Feuilleton : le Provocateur.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Opéra : Cosi Fan Tutte.
De Mozart. Spectacle présenté au Théâtre des Champs-Elysées, mise en scène J.-P. Pounelle. Avec l'Orch. de Paris et les chœurs, dir. D. Barenboïm, sol. J. Varady, K. Ciesinsky, S. Dickson, D. Randall... (en liaison avec France-Musique).
L'un des spectacles lyriques les plus réussis de la saison passée à Paris. L'histoire des dames de Ferrare et de leurs amants, des officiers trop curieux de savoir si leurs douces étaient fidèles, est mis en scène avec le souci de coller au plus près au mouvement, à l'architecture, de l'œuvre. Un cadeau de la télévision.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Télévision scolaire.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : La légende d'Adams et de l'Ours Benjamin.
15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors.
En Colombie. (Diff. le 27 novembre.)
16 h 45 Entre vous.
de L. Bériot. *Les métiers d'art.*
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 40 Film : l'Aveu.
Film français de Costa-Gavras (1969), avec Y. Montand, S. Signoret, G. Ferzetti, M. Vitold, L. Szabo, J. Bouise.
A Prague, en 1951, le vice-ministre des affaires étrangères est arrêté de façon arbitraire, contraint d'avouer des méfaits qu'il n'a pas commis, et jugé, avec d'autres, pour « conspiration contre l'Etat ». L'histoire vraie d'Arthur London, et d'un procès truqué, en Tchécoslovaquie, au moment des purges staliniennes. Un film politique portant témoignage, sous une forme dramatisée.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Film : les Caprices de Marie.
Film français de P. de Broca (1969), avec P. Noiret, V. Cortese, F. Gravey, M. Keller, J.-P. Marielle, F. Périer. (Rediffusion.)
La fille d'un hôtelier villageois d'Ile-de-France, élue reine de beauté, est remarquée par un milliardaire américain, décidé à lui passer tous ses caprices, lorsqu'elle hésite à l'épouser. Marthe Keller, charmante, éclatante de fantaisie dans une comédie parfois joliment poétique, satirique, où Noiret joue le rôle d'un soupirant transi.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Prélude à la nuit.
La Truite, *de Schubert, par les Solistes de l'Opéra (H. Le Floch, violon, B. Pasquier, alto, J.-M. Gamard, violoncelle, F. Rabbath, contrebasse, G. Pludermacher, piano).*

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Hier au cinéma : le Dernier Milliardaire, film de René Clément.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : livres d'étrennes.
8 h, Les chemins de la connaissance : l'androgyne ; à 8 h 32, les faussaires ; à 8 h 50, l'oiseau de brume.
9 h 7, La matinée des autres : les minorités en Assam ou la migration triomphante ; les minorités kirghizes d'U.R.S.S.
10 h 45, Les tests et la graphologie.
11 h 2, Musique : les regards de la voix (et à 13 h 30, 17 h 30 et 21 h 15).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : Théâtre.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Une douleur d'amour », de P. Silvain.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : Le tour de France de l'innovation ; à 15 h 20, l'enseignement de l'histoire à l'étranger ; à 16 h 30, micro-hebdo ; à 17 h, raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : le Centenaire.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : temps, langage et devenir.
20 h, Dialogues : individualisme et anthropologie, avec L. Dumont et P. Manent.
21 h 15, Les regards de la voix : la flûte, comme miroir de la voix.
22 h 30 Nuits magnétiques : les femmes et le jazz ; Iran : les exilés de la vie.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 10, Concert : *Symphonie N° 40*, de Mozart, par l'Orchestre national de France.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, Le matin des musiciens (Anton Webern : minimal art) : œuvres de Webern, Beethoven, R. Schumann, Stravinski, Zemlinsky.
12 h, Archives lyriques : Jarmila Novotna, soprano tchèque.
12 h 35 Jazz : Earl Hines.
13 h, Les nouvelles muses en dialogue.
14 h 4, Chasseurs de son stéréo : L'Ensemble de cuivres des Hauts de Provence.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre : œuvres de Gurdieff / Hartmann, Reger, Ravel.
17 h 5, Repères contemporains : Isan Yun, H. Holliger.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : Œuvres de Ibarrondo, Taira, Tisné, Tavernier par le Duo de percussions J.-C. et M. Tavernier.
20 h, Jazz.
20 h 30, Opéra (donné au Festival Mozart de Paris). **En simultané avec TF 1 :** *Cosi fan tutte*, de Mozart, par l'Orchestre et les Chœurs de Paris, dir. D. Barenboïm.
23 h 25, Fréquence de nuit ; vers 23 h 40, Jazz club.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 28 NOVEMBRE

– *M. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, est l'invité de l'émission « Face au Public », sur France-Inter, à 19 h 15.

– *M. Gérard Fuchs*, député P.S. au Parlement européen, est reçu à l'émission « Fréquence-Info », sur Fréquence-Montmartre, 98,85 MHz, à 19 h 30.

– *M. Georges Fillioud*, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, et *M. Alain Peyrefitte*, député R.P.R. de la Seine-et-Marne, sont les invités du magazine « Europe Plus », sur Europe 1, à 19 h 30.

MARDI 29 NOVEMBRE

– *M. Jacques Barrot*, ancien ministre, député U.D.F. de la Haute-Loire, président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, participe au journal de 12 heures, sur C.V.S., 95,5 MHz

– *M. Pierre Bérégovoy*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, est l'invité d'« Inter Matin », sur France-Inter, à 7 h 40.
Versailles.

Le Monde

ECONOMIE

La crise du B.T.P. : la reprise n'est pas pour demain

Il y a deux mois, M. Jacques Danon, président de la Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.), réclamait un *« plan sidérurgie »* pour le bâtiment. Cinq mois plus tôt, la C.F.D.T. réclamait un *« Grenelle du B.T.P. »*. Enfin, le 4 octobre, quatre fédérations syndicales de salariés — C.G.T.; C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.C. — signaient ensemble une lettre à M. Pierre Mauroy pour demander au premier ministre la mise en place d'une instance tripartite (patronat, syndicats, pouvoirs publics) habilitée à négocier les mesures à prendre pour *« la relance de la construction, le maintien et le développement des emplois, l'amélioration du statut social des salariés »*. Cette conjonction de revendications, d'une part entre le patronat et un syndicat ouvrier, d'autre part entre fédérations de salariés concurrentes, éloignées politiquement et plus soucieuses habituellement de se démarquer les unes des autres que de réaliser l'union sacrée, est une preuve de plus, s'il en était besoin, que le bâtiment et les travaux publics — qui vont mal depuis des années — vont de plus en plus mal.

Le secteur a perdu, dit-on, 200.000 emplois de 1973 à 1981, le seul bâtiment en a perdu 55 000 en 1982, et la F.N.B. prévoit, en 1983, la suppression de 70 000 emplois, tandis que la Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.) en annonce de son côté 30 000.

Une hémorragie continue et de cette ampleur n'a pu provoquer depuis plusieurs années les mouvements sociaux, voire les remous, auxquels on aurait pu s'attendre. L'écho rencontré dans le pays depuis août dernier par l'annonce de la suppression de 7 540 emplois (dont 2 905 licenciements) dans le groupe Peugeot-Talbot vient, bien sûr, de la concentration de la population touchée dans un même site industriel : l'usine Talbot à Poissy, l'une des plus touchées, regroupe en un même lieu 15 939 salariés, ce qui n'est jamais le cas d'aucun chantier, même le plus grand. Mais c'est loin d'être la seule explication.

Une discrétion de tous les temps

Depuis toujours, les constructeurs se sont montrés discrets, voire secrets, sur leurs activités. Dans une certaine mesure, les chefs d'entreprise du B.T.P. (Bâtiments travaux publics) d'aujourd'hui sont à ce titre les héritiers directs des bâtisseurs de cathédrales : n'est-ce pas là que sont nés compagnonnage et franc-maçonnerie ? Cette discrétion se traduit d'abord par une très mauvaise centralisation de l'information. Il est vrai que la nature même de l'activité, par définition vagabonde, la durée très variable des chantiers (il faudra quelques heures à un carreleur pour intervenir dans une cuisine et plusieurs années pour construire une centrale nucléaire), la multiplicité des corps de métiers, *la taille très variable des entreprises*, ne simplifient pas la tâche des statisticiens, dont les chiffres sortent, dans le meilleur des cas, avec quinze mois de retard.

Tentons tout de même de planter le décor. Si l'on additionne les chiffres disponibles à la F.N.B. et à la F.N.T.P., on s'aperçoit certes que le poids économique du B.T.P. est fort important, mais aussi que les deux secteurs, qui ensemble se veulent distincts de l'industrie, se distinguent autant par le chiffre d'affaires que par la structure de l'emploi. L'énorme majorité des entreprises de bâtiment sont artisanales, surtout dans le second œuvre (une entreprise d'électricité employant cinquante personnes est une grosse entreprise), tandis que 15 % des entreprises de travaux publics emploient 78 % des salariés de la profession. Précisons, pour compléter ce tableau déjà confus, que les grandes entreprises générales, filialisées et diversifiées à l'extrême, pour la plupart, agissent simultanément dans les deux secteurs et appartiennent *aux deux fédérations patronales*, pourtant rivales. Les fluctuations du nombre des emplois dans le B.T.P. sont d'autant plus difficilement connues rapidement que, dans ce métier de main-d'œuvre, le licenciement pour fin de chantier est de tradition. Il est encore pratiqué, malgré les législations de plus en plus contraignantes qui empêchent les chefs d'entreprise *« d'adapter l'outil de travail au carnet de commandes »*, selon la formule consacrée. Le B.T.P. est la seule profession où il existe une caisse nationale des congés payés, à qui l'employeur verse les montants dus aux salariés au titre des vacances et qui les reverse annuellement aux salariés.

Mieux que l'évolution du chiffre d'affaires — peu fiable, nous l'avons vu, — mieux que le nombre réel d'entreprises — mal connu, — trois séries de chiffres sont révélatrices de l'ampleur de la crise du B.T.P.

● **Les statistiques de la Caisse nationale de retraite des ouvriers du B.T.P. (C.N.R.O.).** En 1974, la C.N.R.O. dénombrait 1 398 951 « postes de travail » (un « poste de travail » correspondant à une année de travail complet dans le B.T.P.) ; en 1980 (dernier chiffre disponible), elle n'en recensait plus que 1 274 364 : la chute est de 124 587 en six ans, soit une baisse de 8,9 % des emplois. Mais ces « postes de travail » ont été occupés momentanément, parfois, par des ouvriers différents. Ces « participants » (ayant travaillé au moins un jour dans une entreprise de B.T.P. au cours de l'année donnée) sont donc beaucoup plus nombreux que les « postes de travail ». En 1974, la C.N.R.O. en avait enregistré 2 036 497 ; elle n'en avait plus compté que 1 782 609 en 1980 : soit 253 888 « participants » de moins, en baisse de 12,47 %. Selon la C.N.R.O., la baisse des effectifs du B.T.P. entre ces deux dates, à assiduité, durée hebdomadaire de travail et productivité constantes, a été de 17,43 %. En 1981, une nouvelle baisse de 3,57 % a été enregistrée.

L'évolution du montant des cotisations encaissées (à taux de cotisation salaire et durée hebdomadaire de travail constants) permet de constater qu'en 1982 le phénomène s'est poursuivi : la baisse, de 1974 à 1982, est là de 19,75 %.

Enfin, la proportion des départs anticipés en retraite et des départs normaux s'est inversée : on ne comptait que 48 % de départs anticipés parmi les « nouveaux retraités » en 1974 ; il y en avait 62,4 % en 1982.

● **Le nombre des règlements judiciaires, liquidations de biens et faillites recensé par l'INSEE.** Le nombre des défaillances d'entreprises, qui avait augmenté en moyenne de 12,4 % par an de 1973 à 1978, s'est accru moins vite en 1979 (+ 1,9 %), mais, dès l'année suivante, le taux de progression s'accélérait (+ 7,6 %) pour atteindre + 13,4 % en 1981 et retomber en 1982 à 0,7 %. Durant les neuf premiers mois de 1983, par rapport à la même période de 1982, l'augmentation est de 8,4 % (3 519 contre 3 245).

● **Le nombre de logements mis en chantier.** Pour connus que soient ces chiffres, rappelons-les : 549 000 logements commencés en 1974, 343 400 en 1982, soit une baisse de 37,4 %.

Ces chiffres plus précis montrent à l'évidence que la crise s'aggrave, même si les disparitions d'emplois sont difficilement évaluables avec précision.

De 3 à 5 % de syndiqués

Si cette crise durement ressentie dans le monde patronal comme dans le monde salarié n'a jamais débouché sur des conflits, c'est aussi que le taux de syndicalisation dans le B.T.P. est probablement un des plus bas qui soient : sans doute de 3 à 5 % des effectifs ouvriers, employés et cadres, contre 18 à 20 % dans l'ensemble du pays, toutes activités confondues. Il est vrai que le droit du travail est là peu adapté au militantisme : comment, en quinze heures par mois, rencontrer 100 salariés éparpillés sur 10 chantiers ?

Même sur un grand chantier de travaux publics, où peuvent se trouver ensemble 2 000 ouvriers, ils se répartissent souvent entre trois ou quatre corps d'état (c'est le nom qu'on donne aux métiers dans le B.T.P.) et entre une douzaine d'entreprises. *Longtemps les chefs d'entreprise* s'en sont félicités, puisqu'ils avaient trouvé ainsi le moyen simple de vivre la paix sociale.

Les effectifs et le chiffre d'affaires

De plus, dans les grandes entreprises, la politique de concentration industrielle, de conquête des marchés étrangers, s'est accompagnée sur le territoire national d'une régionalisation, d'une filialisation des activités.

JOSÉE DOYÈRE.

(*Lire la suite page 25.*)

Les paroles et les actes

Entre 1977 et 1982, nous apprend un classement réalisé par *l'Expansion*, les effectifs des cent premiers groupes français — le tiers d'entre eux, rappelons-le, perdaient de l'argent à la fin de cette période — n'ont décliné que de 3 %. Dans une entreprise comme Sacilor, grossie il est vrai de plusieurs regroupements, le nombre de salariés est passé dans cette période de quarante-quatre mille à soixante mille. Aussi le ministre de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius, reconnaît-il qu'*« il y a des problèmes souvent graves d'effectifs »* ; et d'ajouter : *« Si l'essentiel* [des dotations] *est absorbé par des secteurs déficitaires et traditionnels, il n'en reste pas assez pour le développement des autres. Un rééquilibrage doit donc être recherché. »*

Pourtant, entre l'analyse des nécessités et la prise de décision, il semble qu'il y ait parfois bien des difficultés. Voilà quinze mois, par exemple, que les réunions interministérielles consacrées au charbon travaillent sur l'hypothèse d'une production nationale maximale de 15 millions de tonnes en 1990, soit moitié moins que l'objectif jugé *« souhaitable »* en 1981. Cela pourtant n'a nullement empêché, en mars 1983 — à la veille des élections municipales, — le premier ministre d'imposer aux Charbonnages l'embauche à Carmaux de quatre-vingt-dix-neuf personnes pour poursuivre l'exploitation d'un puits à la rentabilité plus qu'incertaine. De plus, si le niveau de l'aide prévue pour l'exploitation charbonnière dans le budget 1984 ne permet pas clairement de maintenir la production des Charbonnages à 18 millions de tonnes, laisser aux régions le soin de prendre des décisions de fermeture de sites, qui auront plein effet dans les circonscriptions... en 1986, ne semble pas garantir une retraite en bon ordre. Comment les élus ne préféreraient-ils pas le plus souvent un accroissement du déficit à des suppressions d'emplois ?

Même problème pour la sidérurgie, pour laquelle nul ne cache que *« la modernisation aura des conséquences sociales plus douloureuses que prévu »* et dont on sait depuis plusieurs mois que le *programme de réduction des capacités* est insuffisant. D'ores et déjà est posée la question du maintien des trains à profilés lourds de Valenciennes et de Longwy, particulièrement si Sacilor persiste à vouloir construire le train universel de Grandange. Mais, là aussi, on attend.

La branche automobile, pour n'être pas aussi inquiétante que les deux secteurs précités, souffre d'un surcroît d'effectifs que nul ne songe à nier dans les couloirs du pouvoir. On dit même que l'expert chargé du dossier Peugeot-Talbot — M. Prada — trouvait les réductions d'emplois annoncées par le groupe à peine suffisantes. Ce qui n'a pas empêché le gouvernement de refuser les licenciements chez Talbot. Peugeot, par la méthode d'annonce choisie, ne l'avait, il est vrai, guère aidé dans sa décision.

On ne peut nier, comme le dit M. Fabius, qu'*« il y a ce qui est acceptable par le corps social et ce qui ne l'est pas »*. Et, dans certaines régions, le déclin des activités traditionnelles laisse un vide inacceptable.

Mais tergiverser ne facilitera pas — loin de là — la solution de ces difficultés. D'où la nécessité d'adjoindre au courage de dire celui de faire.

BRUNO DETHOMAS.

« Le gouvernement de gauche ne fait pas l'impasse sur les coûts sociaux de la crise » nous déclare M. Hubert Prévot, commissaire général au Plan

La deuxième loi du IXe Plan, qui fixe les priorités pour la période 1984-1988 et détermine les voies et les moyens de leur accomplissement, sera discutée par l'Assemblée nationale à partir du mardi 29 novembre. A cette occasion, M. Hubert Prévot, commissaire général au Plan, nous fait part de ses réflexions sur les orientations à moyen terme qu'il conviendrait d'imprimer à l'économie française.

— Le Plan va entrer en action dès l'année prochaine. Il s'inscrit d'ores et déjà dans la loi de finances de 1984. Pensez-vous que ce plan soit un outil adéquat pour affronter la crise ?

— Une crise, c'est une rupture d'équilibre. En ce sens, la crise est déjà loin derrière nous puisque la « cassure » date des années 1968-1973 ; 1968-1969, c'est la grande secousse sociale ; 1971-1973, c'est la fin du système monétaire international créé en 1944, la fin de l'énergie à bon marché, la fin de trente années de croissance rapide ; c'est le début du dérèglement de l'économie mondiale marqué par une compétition exacerbée et par les drames de l'endettement du tiers-monde.

» C'est au cours des années 60 que se sont développés les grands désajustements générateurs de la crise : on investit beaucoup mais pas dans la direction des nouvelles demandes ; on prête à tour de bras mais sans se soucier de la solvabilité des emprunteurs le jour où l'inflation retombera : on développe les méthodes tayloriennes de travail alors que le niveau d'instruction s'élève rapidement ; il y a divorce entre l'organisation économique et les aspirations sociales. On prépare ainsi l'éclatement de la crise.

» Nous ne cessons depuis de supporter les conséquences de cette rupture. Comme dans les maladies graves, nous en vivons tous les jours les complications ; de nouveaux secteurs chaque année sont frappés par le ralentissement de la croissance ; chômage, faillites, déficits, expriment le mal.

» La première question qui se pose est de savoir si l'accident a fait de nous des infirmes à vie ou si nous sommes des convalescents. Je suis certain que nous sommes des convalescents mais que la convalescence sera longue, car, pour retrouver la santé, il nous faut apporter des changements et organiser des mutations dans la quasi-totalité des secteurs de la vie économique et sociale, puisque, aussi bien, la crise a affecté tous les secteurs. C'est précisément parce qu'il faut intervenir dans tous les domaines que le Plan est un outil adéquat. Un Plan est nécessaire pour établir le diagnostic de la situation, puis pour fixer des priorités à l'action ; il dégage d'abord des moyens pour préparer l'avenir en reconstituant un potentiel de production élevé, en consacrant 2,5 % du revenu national à la recherche, en privilégiant les dépenses d'éducation et de formation ; cela doit se faire sans sacrifier exagérément le présent, mais en veillant à ce que les problèmes difficiles de ce présent — secteurs en perte de vitesse, sureffectifs dans certaines entreprises, chômage — ne monopolisent pas toutes les ressources au détriment de l'avenir. C'est précisément ce que n'a pas fait le précédent septennat.

» Le « traitement » est d'autant plus rude qu'il nous faut réagir après plusieurs années d'immobilisme. Je ne veux pas faire de polémique, mais il est vrai que les années qui ont suivi 1973 n'ont pas été des années très courageuses. Ce ne sont pas des années où, comme le proposait alors le commissariat général du Plan, on s'est saisi des problèmes structurels ; ce ne sont pas des années où l'on a jeté des bases pour un nouveau développement. Bien au contraire, on a réduit la place de la recherche, on a négligé la formation aux techniques nouvelles, on a aussi accru de 1 % chaque année le poids des prélèvements obligatoires en les concentrant sur les entreprises, qui ont alors freiné ou négligé leur modernisation.

» Il faut donc maintenant nous attaquer de front à la plupart des grands secteurs sociaux et économiques pour y favoriser les mutations. C'est là l'objet central du IXe Plan. Sur de nombreux points son exécution est commencée, puisque, par exemple, le gouvernement a déjà largement engagé le redéploiement des dépenses publiques en faveur de ses priorités, la progression des dépenses de la Sécurité sociale pour la maladie a été ralentie, des contrats de Plan avec les entreprises publiques organisent *le rétablissement de* leur santé là où il y a déficit, des ressources d'épargne considérables ont été dégagées et sont disponibles pour la modernisation de l'industrie.

» Le IXe Plan montre aux Français comment la poursuite de ces réformes nous conduit hors de la crise vers la croissance et l'emploi. Son message central est clair : il ne faut pas s'en remettre à une reprise spontanée de la croissance qui résoudrait miraculeusement nos problèmes, depuis celui du charbon jusqu'à celui de la Sécurité sociale ; il faut s'attaquer courageusement aux problèmes structurels dont nous avons hérité et construire des bases nouvelles de croissance dans la justice sociale ; alors une reprise équilibrée sera possible et elle sera durable.

— Quel rôle peut donc jouer le Plan pour tenir compte à la fois de tout ce que la crise a perturbé et de tout ce qu'il faut construire ?

— C'est l'ambition du IXe Plan que de préparer l'avenir tout en réparant les dommages hérités du passé. On ne peut avancer vite sans regarder ce qu'on laisse derrière soi, sauf à accepter des phénomènes d'explosion. Certains disent qu'il n'y a qu'à tirer un trait de plume sur les acquis d'hier ou sur les industries qui sont « sur la voie du déclin ».

» Jadis, les crises avaient effectivement cet effet, non seulement de ruiner beaucoup de gens, mais d'annuler une partie du capital et de provoquer une forte baisse des salaires et des taux d'intérêt. Alors on pouvait repartir sur des bases brutalement assainies. La crise portait en elle-même les conditions de la restauration. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, et un gouvernement de gauche ne fait pas l'impasse sur les coûts sociaux de la crise. On ne construit rien de bon sur un champ de mines. Le Plan doit concilier la rénovation de l'ancien et l'émergence du neuf. C'est pourquoi nous avons choisi le thème de la modernisation qui exprime parfaitement le passage dynamique de l'ancien au nouveau, où l'ancien joue un rôle actif.

» Il faut tirer le meilleur parti de ce qui existe. La société doit avoir sa cohérence comme le tissu industriel sa trame. Ajouter quelques secteurs éclatants de vie — l'électronique, l'informatique, les biotechnologies — à un ensemble qui serait condamné ne ferait que créer de nouveaux déchirements dans la société française.

» Autrement dit, s'il est essentiel *de créer des activités nouvelles*, ne serait-ce que pour faire face à des demandes entièrement nouvelles, il est également très important que chaque activité opère sa propre mutation, sa rénovation.

» C'est le sens des programmes prioritaires du Plan. Le premier d'entre eux prévoit des financements à concurrence de 20 milliards, sur le budget de l'Etat, pour développer les secteurs de pointe, — les nouveaux matériaux, les biotechnologies, l'électronique, qui est la grande affaire industrielle d'ici à la fin du siècle, à côté du redéploiement énergétique — mais aussi pour encourager la diffusion des nouvelles technologies dans les secteurs classiques de l'industrie, de l'agro-alimentaire, de l'artisanat et du bâtiment, tandis que le programme no 3 ne consacre pas moins de 64 milliards pour favoriser l'innovation dans les entreprises, à partir de la recherche, qui doit atteindre 2,5 % du revenu national.

» Mais la mutation et l'innovation ne doivent pas être cantonnées aux équipements du système productif ; elles doivent s'appliquer aux relations sociales dans les entreprises, sans lesquelles le meilleur équipement est inefficace ; elles doivent aussi être mises en œuvre dans l'ensemble de l'Etat, et d'abord dans les services qui contribuent à la formation des hommes, au développement de leur information et de leur culture, à la mise à jour de leurs connaissances. Les programmes correspondants fixent des objectifs précis : rénovation à 100 % des collèges, création de quinze centres de culture scientifique et technique régionaux en cinq ans, accroissement de la capacité des instituts universitaires de technologie, des formations d'ingénieurs et de techniciens supérieurs en électronique, etc. En outre, pour moitié environ, les indicateurs d'objectifs du Plan sont des indicateurs d'une rénovation qui débouche sur la vie quotidienne : rénovation des quartiers dégradés, des transports collectifs, du système hospitalier, des services de l'emploi, des bureaux des préfectures.

» Ce qui nécessite lucidité et courage, car, souvent, le premier effet de la crise est d'encourager un repli sur la défense du *statu quo*, alors que c'est par la mobilité que l'on en sortira. Songez que l'introduction — nécessaire — des nouveaux équipements de la productique dans les industries manufacturières va obliger 600 000 salariés à changer de métier et que, par conséquent, il faut leur *donner l'envie et la possibilité de se* recycler. Bien d'autres Français doivent se perfectionner. Le programme prioritaire no 2, par exemple, qui affecte 80 milliards à la rénovation du système d'éducation et de formation des jeunes, prévoit justement 550 000 semaines de formation permanente pour les formateurs.

— En privilégiant la modernisation du système productif, le Plan ne fait-il pas l'impasse sur les aspirations des Français concernant à la fois l'emploi, leurs conditions de travail et leur vie quotidienne ? Leurs modes de vie ?

— Je suis persuadé au contraire que les nouvelles technologies peuvent concourir à construire un nouveau modèle de développement qui réponde aux aspirations des Français. Nous constatons, en effet, que depuis les années 60 ils attachent de plus en plus d'importance à leurs conditions de travail, à leur santé, à leur culture, à leurs loisirs, à leur sécurité, bref à la qualité de leur vie. Or les technologies nouvelles sont susceptibles d'apporter des réponses à ces nouvelles aspirations. Les biotechnologies peuvent changer les données des problèmes de l'alimentation et de la santé. Tandis que l'informatisation et les nouvelles technologies de la communication peuvent à la fois transformer les conditions de travail, les loisirs, l'accès à la culture.

Propos recueillis par FRANÇOIS SIMON.

(*Lire la suite page 25.*)

COMMENT LES FRANÇAIS PAIENT LEURS IMPOTS

Correspondances

Nos lecteurs ont continué à nous écrire à la suite de l'enquête que nous avions lancée (*le Monde* du 11 octobre) pour savoir comment les Français, appelés à acquitter des impôts parfois fortement augmentés, avaient réagi. Nous achevons dans ce numéro la publication d'extraits de l'abondante correspondance que nous avons reçue (*le Monde* des 1er et 8 novembre).

Les effets de la baisse du revenu disponible

Depuis 1981, le gouvernement a fait preuve d'une créativité fébrile en matière d'I.R.P.P. (Impôt sur le revenu des personnes physiques). Et si l'on ajoute à ces ponctions croissantes l'augmentation des prélèvements sociaux et la hausse de tarifs comme les primes d'assurance, on comprend l'irritation des contribuables concernés.

Mais c'est le découragement qui saisit ceux qui souffrent en outre d'une baisse de leur pouvoir d'achat avant impôt et d'un niveau élevé de dépenses obligatoires.

Si le fait de payer l'impôt sur le revenu de l'année précédente constitue un avantage quand les ressources s'accroissent, il représente un redoutable inconvénient quand le pouvoir d'achat diminue alors que le taux d'imposition augmente. Par exemple, le contribuable ne bénéficiant que d'une part, qui est imposé au taux moyen de 30 %, a gagné 100 en 1980 et 115 en 1981 n'a subi en 1981 qu'une ponction fiscale de 26 % (30/115). Mais si son revenu n'atteint que 120 en 1982, alors que son taux d'imposition s'accroît de 15 %, la ponction fiscale atteindra 33 % (40/120) et entraînera, avec une hausse des prix de 10 %, une baisse de pouvoir d'achat d'environ 15 % (1).

Or un certain nombre d'employeurs, profitant de la situation économique défavorable, se sont empressés de suivre, sinon de précéder, les recommandations gouvernementales en matière de revenus.

Mais, pour bien comprendre le désarroi actuel de certains contribuables, il faut aller plus loin et raisonner en termes de revenu disponible après dépenses obligatoires, quand, plusieurs années de suite, taux d'imposition et dépenses obligatoires augmentent alors que le pouvoir d'achat avant impôt diminue. Prenons par exemple comme dépenses obligatoires les impôts, les charges d'habitation, les primes d'assurance, mais aussi les charges contractuelles comme les mensualités d'achat de logement, l'électricité et le téléphone. Supposons qu'en 1981 l'impôt représentait 30, les emprunts 20 et le reste 10 pour un revenu de 115.

Si ce dernier n'atteint que 125 en 1983 malgré une hausse des prix de 10 % l'an, alors que le taux de ponction passe de 30 % à 37,5 % (+ 25 %) et les autres dépenses obligatoires de 10 à 15, ce qui n'a rien d'irréaliste, le pouvoir d'achat du revenu disponible après dépenses obligatoires chute d'environ un tiers.

Si la baisse du revenu disponible oblige notre contribuable à renoncer à des déductions fiscales, l'impôt supplémentaire réduit encore son pouvoir d'achat.

Ainsi notre homme subira un appauvrissement brutal et important s'il ne bénéficie pas de transferts sociaux.

La principale cible du système actuel est donc la personne seule disposant d'un revenu honnête, dont le pouvoir d'achat diminue, qui a contracté des emprunts récemment, qui bénéficiait de déductions fiscales et jouit d'une bonne santé !

Certes, les victimes de cette combinaison de facteurs sont peu nombreuses. Mais que les autres ne se réjouissent pas trop vite. Comme la « désindexation » des revenus est à l'ordre du jour et que rien ne prouve que le gouvernement pourra arrêter l'augmentation des prélèvements, un nombre important de Français peuvent sentir bientôt les effets d'au moins une partie de ces mécanismes !

Didier PÊNE,
professeur.

(1) Si le taux d'imposition s'accroît de 15 % (0,15 × 30), il atteint 34,5 %, qui, rapport, à l'année sur lequel il porte, correspond à une ponction fiscale de 40 % (0,345 × 115). Sur les gains de l'année suivante, avec lesquels est payé l'impôt, cette ponction est égale à 33 % (40 × 120).

Parler des impôts payés avec le revenu

S'il est exact que l'impôt sur le revenu était relativement léger en France, cela devient de moins en moins vrai, surtout si l'on tient compte de tous les prélèvements payés avec le revenu. Le revenu net réel d'un salarié est composé de son salaire net après impôt augmenté des prestations qu'il a reçues *lui-même.* Sur cette base, il n'est pas évident du tout qu'il y ait une « imposition régressive », bien au contraire.

En effet, par exemple lorsqu'un salarié passe d'un salaire proche du SMIC à un salaire moyen, son pouvoir d'achat peut diminuer du fait de la perte d'un grand nombre d'avantages sociaux. Il peut perdre de nombreuses prestations familiales, immobilières (prêts bonifiés, aide personnalisée au logement), voire de loisirs (accès à des centres subventionnés).

C'est ainsi qu'un faux bon sens (pourquoi aider les riches ?) s'ajoutant à l'idéologie égalitaire lamine la progression du « revenu net » au vrai sens du terme, à savoir le salaire net après impôts, augmenté des prestations reçues. A cela s'ajoutent d'autres considérations :

— La hausse des prélèvements d'une année sur l'autre est concentrée sur les revenus moyens et élevés. Par exemple, pour un salarié marié avec deux enfants à charge, il apparaît que, pour un revenu brut de 80 000 F en 1982, passant à 100 000 F en 1983, le taux de prélèvement sur les 20 000 F d'écart est de 23 %. Pour un ménage de cadres supérieurs passant de 750 000 à 800 000 F, ce taux est de 71,4 %.

On ne peut non plus ne tenir compte que de l'impôt sur le revenu, et non *des* impôts payés *avec* le revenu. Parmi ces derniers, il y a la fiscalité locale (qui augmente très rapidement dans beaucoup de communes), et, pour certains contribuables, l'I.G.F. (impôt sur les grandes fortunes).

Bien que ne touchant pas la masse des Français, l'I.G.F. mériterait une étude spéciale qui constituerait un beau florilège d'aberrations fiscales. Par exemple sa combinaison avec l'impôt sur le revenu mène parfois à un prélèvement moyen (et non marginal) de 100, voire 200 %. C'est le cas pour de nombreux propriétaires immobiliers, actionnaires, ou chefs d'entreprise ne rentrant pas dans la définition étroite des bénéficiaires de l' « outil de travail ».

Quant à la comparaison avec les pays étrangers, elle doit être maniée avec circonspection. En effet, d'une part les pays où l'impôt sur le revenu est très élevé ne sont pas des modèles, leurs gouvernements s'accordant aujourd'hui sur l'effet catastrophique de cette surimposition, et je ne vois pas pourquoi l'on regretterait de ne pas avoir imité leur erreur. D'autre part, ces mêmes pays ont souvent une fiscalité indirecte beaucoup plus faible que la nôtre, ce qui signifie que l'on peut y acheter beaucoup plus de biens pour un même revenu net après impôts. Enfin, si l'impôt sur le revenu y est élevé, l'on peut déduire des revenus imposables les intérêts de tous les emprunts, y compris ceux sur la consommation courante, ainsi que les impôts fonciers et souvent des dons élevés, non seulement aux œuvres de bienfaisance, mais aussi à toutes les associations à but non lucratif, tels les partis politiques.

Yves MONTENAY,
membre du Club de l'Horloge.

Le droit fiscal est-il « spécifique » ou... arbitraire ?

Plusieurs de nos lecteurs ont réagi à la lecture de la lettre de M. Loïc Philip (le Monde *du 1er novembre) dont le titre,* « Prêt au sacrifice », *n'était évidemment pas du signataire de cette lettre. Dans le passage que nous avons coupé (en indiquant, par le signe conventionnel (...), qu'il y avait une coupe), M. Philip indiquait que, grâce à sa profession de juriste, il se tenait au courant de tous les avantages accordés par la loi et que, sur un point notamment — le droit à la déduction des frais professionnels réels, — il lui avait fallu dix ans de procès avec l'administration pour le faire reconnaître. Nous avons retenu à ce propos la réaction d'un professeur de droit :*

Je suis content pour mon collègue. Et j'admire qu'il dénonce en fin de lettre le système du quotient familial, qui lui est avantageux, et surtout les déductions « *autorisées par le législateur* » (écrit-il). Comparant sa situation et la mienne, je crois, quant à moi, qui ai payé un impôt plus de deux fois supérieur au sien, que l'étrange, dans notre système fiscal, c'est la pratique des déductions plus encore que leur principe. Selon que l'inspecteur des impôts est bien ou mal luné, qu'il exerce ses talents dans telle circonscription ou dans telle autre, qu'il éprouve pour vous de la sympathie (possiblement politique) ou de l'antipathie, qu'il est homme ou femme, il admettra ou refusera les déductions que vous aurez calculées.

On parle, dans les écoles, de la « spécificité du droit fiscal ». Cet euphémisme m'a toujours fait rire. *Quid* de la pratique fiscale ? Sa « spécificité » réside dans son total arbitraire, involontairement exposé dans sa lettre par mon collègue (candide et socialiste). Pour moi — qui suis également candide, sans être socialiste pour autant, — j'en verserais des larmes... si je ne craignais d'être taxé là-dessus aussi !

André COCATRE-ZILGIEN,
(Paris).

Réduire à trois rubriques

Pour être rentables, simples, justes et économiquement dynamiques, les impôts pourraient se réduire à trois rubriques :

● Une T.V.A. massive, universelle, aux taux très largement modulés en fonction d'objectifs sociaux, économiques et financiers. Elle représenterait 85 à 90 % des recettes.

● Un impôt sur la fortune sans grand changement, sinon les taux plus élevés et progressifs. Rapport inférieur à 5 % des recettes.

● Un impôt sur le revenu représentant 5 à 10 % des recettes seulement, à l'assiette proche de ce qu'elle est aujourd'hui, et aux taux déplacés vers le haut, les tranches s'étageant de 20 à 75 %.

Des abattements très importants, permettant plus qu'une division par deux de la recette, seraient accordés pour la résidence principale, mais surtout pour favoriser l'apport de fonds propres aux entreprises. Il s'agirait donc d'une épargne forcée dirigée vers le risque économique, l'innovation, le véritable esprit capitaliste.

Le produit de ces trois recettes serait réparti entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Ceci permettrait la suppression de dynosaures fiscaux comme les impôts locaux, notamment la taxe professionnelle, ou l'impôt sur les sociétés, impôt sur la dépense mal dissimulé et nuisible à l'économie, ainsi que des impôts de poche, expédiants lourds à gérer et sans intérêt économique.

Alain SIMONEAU,
(Villeneuve-d'Ascq).

Je suis riche !

Je suis employée de banque avec un salaire moyen. Durant notre régime dit « capitaliste », j'avais *toujours été considérée* non pas comme pauvre, mais disons modeste.

Or, depuis que nous sommes devenus socialistes, je ne sais par quel tour diabolique j'ai eu la douloureuse et brutale révélation : je suis riche.

Comment me direz-vous ? Eh bien, si l'on suit le raisonnement « les riches doivent payer ». Mes impôts ont augmenté de 70 % alors que mon salaire a été bloqué plusieurs mois. Conclusion évidente : je suis riche.

De surprise en surprise, j'ignorais que le gel des salaires pouvait donner aux impôts une pareille agilité pour grimper. J'ignorais aussi cette façon de s'enrichir, sans rien faire, juste à changer de gouvernement.

Puisque j'avais toujours été modeste, j'ai pensé que voter socialiste pouvait être bien, malgré tous les essais précédents et peu concluants de la gauche au pouvoir. Mais si l'histoire est un moyen de référence, néanmoins elle n'est ni transposable ni transmutable dans le temps, pas plus que d'un pays à l'autre d'ailleurs. Le contexte de la vie, par son évolution, varie constamment. Alors cette fois je me suis dis : « *Pourquoi pas ?* »

Depuis, tant de monde me crie « Folie » ; il ne fallait pas que là encore surprise, je m'interroge ; je suis perplexe. Quelle est donc cette baguette magique qui nous a fait devenir socialistes ? Ne l'appelons pas lâcheté, soyons indulgents, disons plutôt remords.

Pour me consoler, étant donné que j'étais maintenant riche, je me suis accordé l'un des privilèges des gens nantis. Je suis allée à la présentation des fourrures Dior. Là, il y avait une bricole dite « paletot » au plus bas prix, la bagatelle de 60 000 F, somme ridicule au regard du reste. Pourtant, je me suis rappelé le montant de mes impôts et, soudain, je me suis sentie modeste, modeste !... Je me suis alors mise à rêver du temps d'avant mai 1981, où j'avais pu m'acheter une veste de renard bleu. Le crédit était gratuit et je me faisais des cadeaux que je ne puis plus m'offrir aujourd'hui. Comme je vivais bien au temps où je n'étais pas riche ! Je voyageais : le Mexique, les Etats-Unis, Ceylan, etc. et tant d'autres choses encore à cette époque où l'on n'amputait pas mon salaire pour renflouer l'assurance-chômage et le déficit de la Sécurité sociale. Oh, je rajeunis me semble-t-il ! Mais non, je ne rêve pas : on peut encore rêver ; rassurant, pas vrai ?

Nicole JEANNIOT,
(Asnières).

Solidarité reste le maître mot

L'économie mondiale subit une crise grave. La France y est nécessairement impliquée.

Pour sortir notre pays de cette très mauvaise passe, il faudra — inévitablement — que les Français consentent des sacrifices : sensible diminution du train de vie pour les classes moyennes, ponctions sévères dans les revenus et dans le patrimoine des plus riches, maintien du pouvoir d'achat des revenus modestes et sensible progression des moyens d'existence des plus défavorisés. Ensemble de conditions indispensables, sinon suffisantes, à un redressement de la situation. Cela n'évitera pas l'austérité. Voilà ce qu'aurait pu être la profession de foi de la gauche pour les élections présidentielle et législatives de 1981... et la gauche ne serait pas au pouvoir.

Elle a gagné ces élections avec un autre langage et ce fut l'enthousiasme. N'oublions pas que ce fut l'enthousiasme : on savait qui on chassait. Puis on passa à la confrontation aux dures réalités, et ce fut la réaction des conservateurs et celle des tricheurs. Et le changement de camp de la frange d'électeurs entre droite et gauche qui n'avaient voté que contre la politique de la précédente majorité. « *Moi, je veux bien tout ce qu'on veut, mais il ne faut pas toucher à mon bifteck.* » Bifteck ayant, bien entendu, un sens très large, allant jusqu'aux avantages sociaux, économiques, pécuniaires les moins justifiés. « *Allez parler de solidarité en Pologne, si vous voulez.* »

En l'occurrence, solidarité est pourtant le maître mot. Il implique des sacrifices, parfois lourds, mais momentanés, pour ceux qui vivent facilement (et qui ne cesseront pourtant pas de vivre facilement). Il soulage ceux qui — nombreux — vivent péniblement, voire misérablement.

Que m'importe de payer 4 000 F d'impôts au lieu de 3 000 F, ou 10 000 F au lieu de 8 000 F, si, grâce à cela des enfants, des femmes et des hommes vivent un peu mieux et commencent à espérer ? Si, pour cela, les affaires du pays, nos affaires, mes affaires, cessent d'aller mal et, peu à peu, reprennent leur progression ?

J'ai fait confiance à la gauche, des radicaux aux communistes. La gauche me demande des sacrifices. Je sais qu'elle veut en faire un meilleur emploi que ne le feraient les conservateurs, lesquels défendent d'autres intérêts. Je reste fidèle à ceux que j'ai portés au pouvoir. Je paie mes impôts lourdement majorés non pas avec le sourire, mais sans rechigner.

Corollaire : refuser, dans les conditions présentes, d'entendre ceux qui nous incitent à la solidarité et à consentir des sacrifices, c'est condamner le pays et soi-même à un avenir plus noir, quels que soient les gouvernants de demain. Ceux d'aujourd'hui peuvent beaucoup s'ils sont suivis, appuyés au moins par les hommes et les femmes qui les ont portés au pouvoir. Pas grand-chose s'ils sont abandonnés, voire combattus par une partie d'entre eux.

J.L.M.,
(Lille).

La crise du B.T.P. : la reprise n'est pas pour demain

(Suite de la page 23.)

Chez Fougerolle (8 milliards et demi de chiffre d'affaires en 1982), on compte 9 112 salariés en métropole, dont environ 2 800 cadres et agents de maîtrise. Il faut leur ajouter 1 200 cadres métropolitains sur des chantiers à l'étranger. Le P.-D.G. du groupe, M. Louis Lesne, est clair : « *Sous réserve d'un personnel en surnombre qu'on doit conserver pour redémarrer, on doit adapter le personnel au chiffre d'affaires.* » Or Fougerolle voit la fin de quelques très grands travaux. L'affaire de l'aéroport de Bagdad aura duré de mai 1979 à décembre 1983. Elle aura occupé, sur place, 8 000 personnes. Au siège, à Vélizy, près de Paris, 160 personnes sur 600 au total auront, au plus fort des études, travaillé sur ce dossier. Aujourd'hui il en reste 10. Pourtant, M. Lesne est formel : « *Chacune de nos filiales est une P.M.E. qui a la maîtrise de son personnel ouvrier... Sur la soixantaine de sociétés qui composent le groupe, seules 5 ou 7, comptant plus de 300 salariés, relèvent du bilan social.* »

Pourtant, un comité d'entreprise de groupe est en cours de constitution dans les 66 sociétés détenues majoritairement. M. Marc Lavergne, C.G.T., se livre à un lent travail de bénédictin pour recenser les suppressions d'emplois. Du 1er janvier 1982 au 30 avril 1983, il les chiffre à 775 : 178 au siège, 597 sur les chantiers. « *Depuis trois ou quatre ans*, dit-il, *on mène une politique de filialisation. Fougerolle a racheté plein de P.M.E., qu'on regroupe avec les agences existantes du groupe. Alors on dégraisse.* »

Pour M. Lesne, l'évolution « *hautement probable* » est celle d'une baisse du chiffre d'affaires en 1983 et en 1984. « *Il faudra essayer d'en tirer les conséquences.* »

Une marge « alimentaire »

Dans certaines P.M.E. performantes – il en existe, – le maître mot est le même : la souplesse, l'adaptation. M. Pacaut, P.-D.G. de Pierre et Pasquet (120 millions de francs de chiffre d'affaires, environ 300 salariés dont 30 au siège), tient le même langage. Il n'a cessé de rechercher des marchés nouveaux. P.-D.G. de l'entreprise où il est entré en 1964, il est passé de la construction de grands ponts (celui du Couédic à Saint-Brieuc) à la fabrication de bâtiments sportifs pour les municipalités autour de Paris, puis, après les municipales de 1977, à l'exportation (un grand magasin à Ryad, les abattoirs du Caire), et maintenant il s'intéresse aux économies d'énergie. « *Nous nous fragilisons. Nous avons beaucoup d'activités qui ne nous assurent qu'à peine une marge alimentaire. Nous devons assurer seuls les aléas.* » C'est « *frileusement* » qu'il aborde l'année 1984.

Il a raison. La direction des affaires économiques et internationales du ministère de l'économie et des finances estime qu'en 1983 l'activité du B.T.P. aura baissé de 4,2 % par rapport à 1981. Quant aux estimations faites par le bureau d'information et de prévisions économiques (BIPE) à la demande de la Banque corporative du bâtiment et des travaux publics, elles sont encore plus pessimistes. La baisse d'activité en 1983 serait de 5 % en volume et à nouveau de 4 % en 1984. Le B.T.P. n'a pas encore atteint le fond. Il est vrai que la lutte contre l'inflation ne favorise pas une relance par le B.T.P., même si, comme le répètent *à l'envi patrons et syndicalistes*, l'investissement dans le B.T.P. crée des emplois induits en amont et en aval et coûte moins cher à l'Etat que les indemnités de chômage que le non-investissement suppose.

Il est vrai aussi que le B.T.P. donne des signes de redémarrage à l'étranger. Mais il faut reconnaître qu'aux Etats-Unis comme en Allemagne la baisse de la construction depuis huit ans a été beaucoup plus forte qu'en France. De plus, la restructuration industrielle dans le B.T.P. a presque dix ans de retard sur les autres secteurs industriels. Il était plus facile d'opérer des concentrations entre 1965 et 1975, en période de pleine croissance, qu'en période de crise : les salariés n'allaient pas alors grossir les rangs des chômeurs mais trouvaient à s'employer ailleurs.

Aujourd'hui la baisse du pouvoir d'achat des familles, la cherté du loyer de l'argent, le peu de rentabilité de l'investissement dans la pierre, la rigueur budgétaire, tout se conjugue pour faire penser que l'appareil de production du B.T.P. est encore à la veille de dures révisions. La fin de la crise, la relance ne sont pas pour demain. Peut-être pour après-demain.

JOSÉE DOYÈRE.

Le bâtiment reste très artisanal, les travaux publics sont beaucoups plus concentrés

	NOMBRE D'ENTREPRISES	NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS	NOMBRE D'ENTREPRISES EN FONCTION DES EFFECTIFS					
			DE 0 A 10 SALARIÉS	PART DES EFFEC.	DE 11 A 50 SALARIÉS	PART DES EFFEC.	PLUS DE 50	PART DES EFFEC.
Batiment (1981)	298 000	1 138 000	280 000	30 %	15 000	30 %	3 000	40 %
Travaux publics (1982) ...	5 559	308 000	1 021	3,6 %	3 697	18,5 %	841	77,9 %

Trente-sept des entreprises de travaux publics emploient chacune plus de mille salariés, et au total 35 % des effectifs, elles font de plus beaucoup appel à la sous-traitance.

Les T.P. exercent près du tiers de leur activité à l'étranger

	Chiffre d'affaires en 1982 (en milliards de francs)			
	Total du secteur	France	Exportation	Part des exportations
Secteur bâtiment (selon la F.N.B.)	292,7	277,2	15,5	5,3 %
Secteur travaux publics (selon la F.N.T.P.)	118,8	81	37,8	31,8 %
TOTAL B.T.P.	411,5	358,2	53,3	12,9 %

Les deux fédérations patronales sont rarement d'accord sur les chiffres. La F.N.B. estime, quant à elle, que le chiffre total des B.T.P. en France a été de 344,3 milliards de francs et non de 358,2. La différence d'estimation est suffisamment importante pour être significative du « flou » qui y règne.

Un entretien avec M. Hubert Prévot

(Suite de la page 23.)

» Mais les potentialités technologiques ne produiront leurs effets bénéfiques que si elles vont de pair avec des changements structurels et des innovations sociales qui permettent à chacun de maîtriser, et non de subir, l'impact de ces nouveaux outils. Pour l'avenir, il s'agit de familiariser les enfants avec l'ordinateur. Pour le présent, il s'agit d'associer l'automatisation à une nouvelle organisation du travail négociée avec les travailleurs, pour que les gains de productivité concourent à l'aménagement ou à la réduction de la durée du travail. C'est ainsi que l'impératif de modernisation peut être concilié à la fois avec l'amélioration des conditions de travail et la préoccupation de l'emploi.

» Un autre problème central, posé par *les nouvelles aspirations des* Français, est qu'il s'agit de besoins en grande partie satisfaits par des services collectifs, gérés et financés collectivement.

» Or, en même temps qu'ils souhaitent une constante amélioration de ces services, les Français s'opposent à la croissance sans fin des prélèvements obligatoires. Là encore, le IXe Plan apporte des réponses à la fois par une meilleure gestion des moyens existants et par la proposition d'autres systèmes de financement des besoins nouveaux qui font appel à des efforts, volontaires, individuels ou collectifs, d'épargne, au développement de la mutualité, à l'extension du rôle de l'économie sociale, des associations ou tout simplement de la famille. En tous ces domaines rien ne peut être fait sans la discussion et la négociation avec les intéressés.

— *Par certains côtés, le Plan redevient normatif. Il prévoit, en les liant, il est vrai, au contexte international, des taux de croissance. Est-ce que ce n'est pas revenir aux prétentions d'antan, ou même, diraient certains, aux erreurs d'antan ?*

— Il est vrai que la planification française s'est brisée parce qu'elle était devenue trop rigide, puisqu'elle promettait une croissance continue et fixait des objectifs ambitieux dans tous les domaines à la fois. On ne peut plus procéder de cette manière. Nous avons donc introduit des changements essentiels dans les techniques de planification. D'abord, nous avons prévu des objectifs relatifs. L'économie française est solidaire de l'économie internationale : elle peut conquérir des marges de manœuvre, mais elle ne peut échapper aux grandes tendances de l'évolution internationale. Il s'agit donc de faire mieux que les autres pour l'emploi et la croissance. Celle-ci, par exemple, devrait être supérieure d'un point à celle, en moyenne, de nos partenaires.

» Je crois aussi que ce que nous mesurerons dans l'avenir par des indices de croissance recouvrira des réalités différentes de ce que nous mesurions par les mêmes indices hier. Il faudrait réinventer toute une comptabilité nationale ; on n'a jamais su ni voulu comptabiliser le vrai produit des services non marchands pas plus que les coûts externes de la croissance et d'abord le premier d'entre eux : l'encombrement. Le haut niveau des taux de croissance dans les années 60 masquait un état d'imprévoyance : si on avait davantage préparé l'avenir, en créant de nouvelles sources d'énergie, en développant davantage l'innovation et la formation, en dégageant des réserves foncières urbaines, etc., les ressources affectées à la consommation auraient été moins élevées. En un sens, la croissance des années 60 a creusé sa propre tombe en n'investissant pas pour l'avenir.

» La deuxième grande innovation tient dans un renversement d'optique. Les Plans d'hier étaient avant tout des programmes d'affectation du produit de la croissance ; le IXe Plan, comme les premiers, est un Plan pour créer les bases d'un nouveau développement. J'observe que nous ne sommes pas les seuls à devoir le faire, les Japonais font à peu près la même expérience que nous. Ils avaient un plan qui couvrait la période 1979-1985, et ils viennent tout simplement de jeter aux orties ce document qui ressemblait beaucoup à notre VIIe Plan. Pourquoi ? Parce qu'ils s'étaient cru autorisés à tabler sur un taux de croissance élevé jugé normal. A partir de là, comme nous hier, ils faisaient une planification de répartition. Aujourd'hui, ils privilégient les actions qui leur semblent essentielles : la réforme de l'administration et l'invention d'un nouveau mode de protection sociale. Pour la France, le problème essentiel est de reconstruire les bases du potentiel de croissance. Il nous faut définir une planification par projets, dire ce qu'il faut faire dans tel secteur pour que ce secteur opère sa mutation. C'est pourquoi nous avons retenu une série de programmes qui sont cohérents entre eux, de sorte que, si nous négligions l'un de ces programmes, il y a bien des chances pour qu'il apparaisse au cours des années comme une menace pour la qualité d'ensemble de notre développement. Modernisez l'industrie, si vous ne modernisez pas l'enseignement et la formation professionnelle, vous aurez des entreprises qui s'asphyxieront progressivement, faute de moyens humains. On peut dire que le Plan est plus volontaire que normatif. Il l'est parce qu'il identifie les obstacles au développement, sélectionne l'ensemble des moyens nécessaires en tout état de cause — *et seulement ceux-là* — pour les surmonter et prend des engagements fermes, par exemple 350 milliards pour les programmes prioritaires, 0,70 % du revenu national pour la coopération.

» Le planificateur n'a plus le droit de dire : voilà ce que seront l'économie et la société de demain ; il n'impose pas une vue fixe, une diapo de l'an 1990 ou 2000. L'avenir ne se décrète pas. Encore faut-il se *donner le maximum d'atouts, si* possible avec l'Europe, pour le préparer, pour saisir toutes les chances de la troisième grande révolution technologique, pour rester dans les premiers.

» Ce que propose le IXe Plan est un exercice de musculation physique et intellectuelle ; des hommes et des femmes mieux formés, aptes à évoluer ; des entreprises plus solides financièrement et techniquement, mieux gérées, associant tous leurs membres ; des services publics plus efficaces qui ont élagué leurs fonctions périmées ; des régions acteurs à part entière du développement. Finalement, pour un pays avancé comme la France, où les ressources naturelles et énergétiques sont limitées, le seul gisement vraiment inépuisable c'est l'intelligence.

» L'avenir n'est ni aux monstres ni aux belles au bois dormant, il est à ceux qui font du jogging tous les matins. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS SIMON

PLACEMENTS EN BIENS DIVERS

Le premier bilan de la COB

Depuis l'entrée en vigueur, le 4 juillet dernier, des nouvelles dispositions légales sur la surveillance des placements en biens gérés par un tiers (conteneurs, forêts, wagons, diamants, vins...), la Commission des opérations de Bourse (COB) avait examiné à la mi-novembre cinquante dossiers différents sur lesquels elle avait délivré vingt et un numéros d'enregistrement, condition indispensable, dorénavant, pour que les sociétés concernées puissent proposer ces placements au public.

Tout en soulignant que « *la grande diversité constatée dans la nature des produits proposés, diversité accrue par la variété des formules juridiques adoptées et des méthodes de gestion utilisées, rend difficile toute analyse exhaustive de ce type de placement* », la Commission tient à rappeler (*le Monde* du 11 octobre) que les numéros d'enregistrement qu'elle délivre ne sont pas des labels de qualité et ne signifient pas qu'elle porte un jugement favorable « *sur la société concernée, la qualité du bien ou l'opportunité du placement* ».

Il faut croire que la mise en garde a été insuffisante puisque la COB s'est crue obligée, dans son dernier bulletin mensuel, « *de demander désormais aux sociétés un engagement écrit de ne pas faire de son intervention un argument de placement* ». Ce numéro d'enregistrement, souligne-t-elle, signifie simplement que toute l'information nécessaire, pour que l'épargnant se fasse par lui-même une opinion sur le produit, a bien été insérée dans le document d'information.

Cet avertissement lancé, la COB considère toutefois qu'il est possible de dresser, après quatre mois d'application de la loi du 3 janvier 1983, les remarques suivantes, à la fois sur la promotion des produits divers et sur la qualité des placements :

1) *Promotion des placements et méthodes commerciales.* — Une disproportion notable a été observée à plusieurs reprises entre, d'une part, la surface financière des sociétés appelées à intervenir dans la gestion du produit concerné ou dans sa commercialisation et, d'autre part, l'importance des opérations auxquelles elles procèdent. La Commission critique ainsi le cas de S.A.R.L. ou de S.A. constituées avec le capital minimum légal (20 000 F ou 100 000 F selon les cas) et l'utilisation d'appellations destinées à donner l'impression d'un groupe puissant (office, centre national, union...), qui peuvent ne recouvrir qu'un « *groupe restreint de quelques personnes n'ayant qu'une faible surface financière* ».

A propos des dirigeants d'organismes de placements, la COB constate que, à côté de personnes qui ont une bonne connaissance de leur secteur d'activité, il n'est pas rare de trouver « *des initiateurs d'opérations qui n'ont aucune expérience effective des domaines dans lesquels ils se proposent d'intervenir* ».

Afin d'éviter la répétition des expériences malheureuses qui ont pu se produire par le passé « *dans le secteur des conteneurs* » avec des sociétés gestionnaires ayant leur siège à l'étranger (et les risques que cela peut impliquer pour l'investisseur), la Commission « *exigera dans tous les cas que soit désigné en France un mandataire assurant la responsabilité de l'opération* ». A l'heure actuelle, aucun dossier de société étrangère n'a cependant été déposé à la COB.

2) *Qualité des produits.* — La propriété des biens n'est pas toujours acquise immédiatement. Dans un cas précis (il s'agissait d'un dossier de placement en diamants), la Commission a fait porter en tête du document d'information une mention informant le souscripteur qu'il n'acquiert la propriété du bien qu'à la fin de la période d'investissement et qu'il n'a pas plus de droits qu'un créancier de droit commun sur le patrimoine de la société, constitué principalement de stocks de pierres précieuses.

La propriété des biens acquis n'est pas toujours une garantie dans la mesure où il s'agit « *assez souvent de biens industriels, inutilisables et ingérables par des particuliers, dont certains sont dispersés dans le monde entier (conteneurs, par exemple)* ».

La qualité de la gestion de la société doit être examinée à partir d'un certain nombre de critères, parmi lesquels le coût d'acquisition des biens par rapport aux prix normaux dans le même secteur, l'importance des marges de commercialisation pratiquées et le détail de la politique de gestion envisagée, y compris les frais qui en résultent.

Les perspectives de rendement doivent être appréciées avec prudence, en tenant compte de l'amortissement des biens. Ainsi, dans certains dossiers concernant des conteneurs, la Commission a fait ramener « *les chiffres de rentabilité annoncés par les promoteurs de 20 % à des taux ne dépassant guère 7 % après amortissement* ».

Enfin, et c'est là un point très important, « *la revente des biens est problématique* » et, le plus souvent, « *le seul engagement du promoteur se limite à essayer, sans garantie de résultat, de trouver un acheteur dans un certain délai, moyennant d'ailleurs une rémunération non négligeable qui peut aller, dans certains cas, jusqu'à 25 % du prix de cession* », constate la COB.

SERGE MARTI.

Récidivistes

En dépit de la nouvelle réglementation qui interdit aux sociétés de placements en biens divers de démarcher les clients avant d'avoir obtenu le numéro d'enregistrement de la COB, celle-ci constate un certain nombre d'infractions parmi lesquelles celles des trois entreprises suivantes :

- Finainvest, qui a proposé par lettre circulaire l'acquisition de parts d'une centrale hydroélectrique située au Vaulmier (Cantal) ;
- Lyonnaise de garantie, qui a distribué des documents publicitaires relatifs aux forêts de Tallans, Hampont, Raon et Trion ;
- M.V. Investissements, qui a fait de la publicité en faveur d'un « *pool de placements industriels* ».

La commission rappelle à ce sujet, comme elle l'a déjà fait dans des cas similaires (*le Monde* du 11 octobre 1983), « *que ces procédés sont irréguliers et passibles de sanctions pénales ; en outre, les souscripteurs éventuels ont la faculté de demander en justice l'annulation de leur contrat ou l'allocation de dommages-intérêts* », souligne la COB.

COMMENT LES FRANÇAIS PAIENT LEURS IMPOTS

Taux d'intérêt et fiscalité : une dangereuse fiction pour le contribuable

par PIERRE BERGER (*)

Une instruction de la direction générale des impôts, en date du 16 mai 1983, n'a pas eu le retentissement qu'elle aurait mérité. Elle est présentée comme ayant pour but d'améliorer la connaissance des revenus « effectifs » des contribuables personnes physiques et précise que, désormais, ceux-ci *« devront faire figurer, sur leur déclaration annuelle de revenus, les produits, soumis à un prélèvement libératoire de l'impôt sur le revenu, qu'ils ont effectivement perçus ou réalisés au cours de l'année considérée »*.

Ce texte appelle une première remarque : que doit-on entendre par revenu effectif ? Si l'on se réfère au dictionnaire *Robert*, cela signifierait un revenu se traduisant par un effet réel. En langage économique, réel s'oppose à nominal. Une telle constatation conduit à examiner la portée et la signification de la fiscalité des revenus en France. Celle-ci est fondée sur un principe et sur un postulat.

Le principe est aussi simple que clair : seul le revenu net constitue l'assiette de l'impôt. N'est donc atteinte que la différence entre les recettes et les charges. C'est dans cet esprit que les revenus des professions libérales sont calculés en fonction de l'excédent des honoraires encaissés sur les frais engagés pour l'exercice de la profession, que les salaires perçus font l'objet d'une réduction forfaitaire représentative des frais professionnels courants.

Le postulat repose sur une fiction, ce qui paraît incompatible avec la notion même de postulat : « principe indémontrable mais qui paraît légitime et incontestable ». D'où la nécessité de commentaires relativement approfondis. Selon cette fiction, un franc égale un franc ; autrement dit, la réalité de l'inflation est purement et simplement omise non seulement dans les faits, mais même parfois, ce qui est plus grave, dans les esprits. Bien que l'inflation soit un phénomène malheureusement bien réel, l'adoption de ce postulat se manifeste par des commentaires ou des appréciations économiquement mal fondées.

C'est ainsi que, en évoquant le prélèvement forfaitaire de 25 % frappant les revenus obligataires, un représentant de l'administration déplorait naguère, à une commission du Plan, *« ce privilège exorbitant du droit commun faisant échec au principe de la progressivité de l'impôt »*. Une telle réflexion appelle deux observations. D'une part, la progressivité ne disparaît pas totalement, du fait de l'application d'un abattement à la base concernant cette catégorie de revenus. D'autre part, la mise en œuvre d'un prélèvement de 25 % constituait une sorte de compromis entre l'idée que l'intérêt représente un revenu et le fait que ce revenu est entamé, sinon annulé, par l'inflation.

Même les gestionnaires de patrimoine se laissent prendre par les apparences lorsqu'ils parlent d'avantages fiscaux attrayants, laissant supposer que la valeur du franc est immuable. Des calculs en monnaie constante montreraient que ces prétendus avantages ne constituent qu'une atténuation des effets qu'entraînent les imputations abusives.

Enfin, c'est la prise en compte du postulat évoqué ci-dessus qui explique la conception de l'administration fiscale visant les revenus « effectifs » des contribuables titulaires d'obligations ou de créances.

La prise en compte de l'inflation conduit à des conclusions fort éloignées des conceptions qui prévalent en fiscalité. Certes, les incertitudes de l'avenir ont pour conséquence que les calculs précis ne peuvent intervenir qu'à la fin d'une période de temps déterminée. Les incertitudes suscitent des anticipations plus ou moins vérifiées par la suite, mais elles ne doivent pas autoriser pour autant la méconnaissance du fait inflationniste.

Si l'on prend pour base de l'argumentation l'hypothèse d'un taux d'intérêt obligataire de 14 % et d'un coefficient d'inflation de 9 %, la situation du prêteur se présente ainsi en termes nominaux, à l'expiration du délai d'un an : capital 100, intérêt perçu 15! total 115. En monnaie constante, les résultats sont fort différents : valeur du capital 91,74 puisqu'un taux d'inflation de 9 % correspond à un taux de dégradation monétaire de 8,26 % (1) ; intérêt 12,84 ; total 104,58 ; toujours en monnaie constante, le prélèvement forfaitaire de 25 % atteint 3,21 ; en fin de compte, le taux d'intérêt de l'emprunt ressort à 4,58 % et le prélèvement forfaitaire réel à 70,1 %. Nous sommes loin des 25 %.

Encore faut-il remarquer que l'hypothèse retenue est éminemment favorable ; tout au long des années d'inflation que la France connaît depuis bientôt soixante-dix ans, la fiscalité a souvent frappé, même dans la période dite de libéralisme avancé, non seulement l'intérêt considéré abusivement comme revenu, mais, de surcroît, le capital entamé par l'inflation, de sorte que, sous le couvert d'un impôt sur le revenu, c'est le patrimoine même du contribuable qui se trouvait atteint dans sa forme la plus vulnérable et la plus innocente.

Quelles conclusions doit-on retenir de ces diverses considérations ? Au moins deux.

Industrie sacrifiée

Tout d'abord, une réalité fiscale fondée sur une fiction, voire un non-sens, économique ne peut créer que des conditions défavorables aux modes d'ajustement de l'épargne aux investissements, pour deux raisons essentielles.

D'une part, le volume global de l'épargne risque d'être réduit par le découragement que suscite la perspective de prélèvements abusifs affectant aussi bien les placements en obligations que les dépôts à terme ou sur livrets.

D'autre part, l'épargne est détournée, pour partie, des orientations les plus propices au financement de l'industrie ; en effet, le nominalisme de la fiscalité — même limité à la recherche d'informations — suscite deux catégories de placements, voire d'épargnants : ceux qui ont l'espoir de conserver la substance de leurs économies et ceux qui subissent les aléas de la valeur de la monnaie. Dans un régime où les nationalisations ont fortement restreint le champs des possibilités d'émissions d'actions, l'obligation ou les dépôts à terme devraient représenter l'instrument privilégié des placements orientés directement ou indirectement vers le financement de l'industrie. En tenant pour nulles les charges dues à l'inflation, bien que seules celles-ci justifient le niveau élevé des taux d'intérêt, la fiscalité influe sur le comportement des épargnants ; c'est ainsi que les Français détiennent le record des résidences secondaires sous-utilisées ou de la possession des avoirs en or. On peut donc considérer que, telle qu'elle est conçue, la fiscalité met obstacle à l'atteinte des objectifs généraux des pouvoirs publics concernant l'épargne.

En deuxième lieu, ce serait une erreur de croire que l'atténuation des références au nominalisme compromettrait l'efficacité d'une politique tendant à la maîtrise de l'inflation. Au contraire, on doit considérer que toute méthode qui masque ou dénature la réalité des transferts entre les contribuables et l'Etat conduit à sous-estimer les bouleversements qu'entraînerait le retour à une monnaie stable, tant dans la distribution des revenus que dans l'articulation du budget public.

Certes, une politique tendant à rapprocher progressivement les données nominales des données réelles, en admettant le fait inflationniste dans la formation des taux d'intérêt, rendrait peut-être légèrement plus difficile, dans l'immédiat, la gestion des finances publiques ; pour l'avenir, elle ouvrirait la voie conduisant à un régime satisfaisant d'ajustement financièrement équilibré de l'épargne à l'investissement, tant en volume qu'en orientation.

(*) Directeur général honoraire de la Banque de France.

(1) Soit F_0 la valeur de l'unité monétaire au début de l'année, F_1 le franc en fin d'année : $109 F_1 = 100 F_0$ d'où :

$$1 F_1 = \frac{100 F_0}{109} = 0,91743,$$

d'où une dépréciation de 8,257 %, arrondie à 8,26 %.

A titre d'illustration, rappelons qu'un taux d'inflation de 100 % — c'est-à-dire un doublement des prix — correspond à un taux de dépréciation monétaire de 50 %.



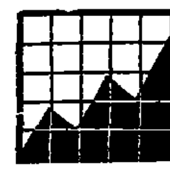


ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

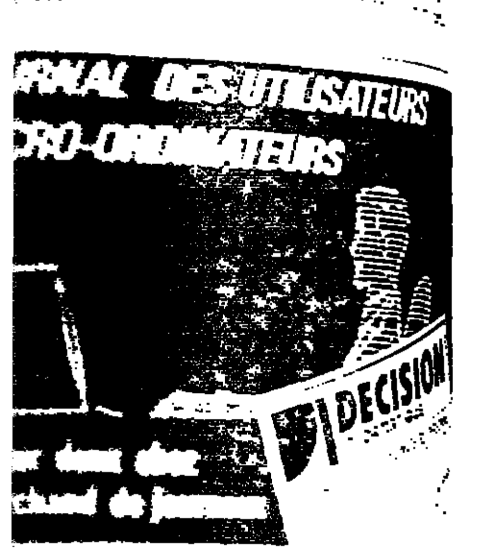
ANNONCES ENCADRÉES	La ln mm/col.*	La mm/col.T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



Société réalisant un produit de haute technicité, ayant un effectif de 20 personnes, recherche

Directeur Général et Technique

Le titulaire du poste devra avoir une bonne connaissance de l'informatique (produit à base de logiciel) et si possible de la micro-informatique.

Lieu de travail : Sud de la France.

Envoyer lettre manuscrite avec CV et prétentions s/référence 46905 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.

MFOM

Filiale française (CA : 110 MF) d'un Groupe international, réputée pour ses FIXATIONS BATIMENT ET INDUSTRIE, ET SES COMPOSANTS PASSIFS POUR L'ELECTRONIQUE crée dans le cadre de son développement, le poste de

POP MOLLY

Directeur de la gestion des stocks

Directement rattaché au PDG, vous serez chargé des Magasins de Produits Finis, Réception, Stockage et Expéditions (30 personnes, 50 tonnes/semaines), de la gestion de ces stocks (3 000 références) et de leur approvisionnement.

En outre vous aurez à préparer :
- la mise sur informatique de la gestion des stocks (MAPICS),
- la réimplantation des Magasins.

Nous attendons un homme de formation supérieure, ayant de la personnalité et un goût pour le terrain. Une expérience de la direction d'entrepôts et la connaissance de l'anglais sont indispensables. Ce poste, bien rémunéré dès le départ, peut s'élargir à de nouvelles responsabilités. Lieu de travail : Ivry-sur-Seine.

Merci d'envoyer un dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la référence 1/LM à notre Conseil qui garantit toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

DIRECTEUR JURIDIQUE

dans une entreprise de 800 personnes.

Afin de renforcer son service, notre société leader dans son domaine et de dimension internationale, désire accueillir son **DIRECTEUR JURIDIQUE.**

Rattaché à la Direction Générale, il aura pour mission :
- de suivre l'évolution de la législation sociale et commerciale,
- d'étudier les incidences des lois nouvelles sur les modes opérationnels de l'entreprise,

D'une manière générale, d'assurer l'ensemble des tâches de conseil auprès des différents départements.

Ce poste varié et enrichissant nécessite des compétences, une facilité à communiquer et une large ouverture d'esprit constamment mis en éveil par l'évolution du domaine juridique.

Il conviendrait à un candidat de 35 ans environ, justifiant d'une formation supérieure et d'une solide expérience acquise dans un cabinet d'affaires internationales ou dans une Société multinationale, qui lui aura permis de maîtriser parfaitement les disciplines suivantes :

Droit des sociétés, droit des contrats, droit social et commercial.

L'anglais parlé et écrit est indispensable.

Votre volonté de faire carrière et de réussir assurera votre avenir au sein d'une société particulièrement performante et sympathique, située au Nord de Paris.

Si de telles perspectives vous attirent, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) s/réf. 83447 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

INGENIEUR et GESTIONNAIRE pour DIRIGER une PME INDUSTRIELLE

Il s'agit d'un pari que nous voulons gagner avec vous. Nous possédons une filiale dans le CENTRE, usine de 200 personnes, spécialisée dans la fabrication en moyennes et grandes séries de pièces de chaudronnerie. Avec une position de leader sur le marché Français et 40 % de notre CA à l'exportation, nous croyons pouvoir en faire un centre de profit tout en continuant à être un sous-traitant de qualité pour les grandes industries.

Nous avons les moyens financiers pour moderniser l'outil industriel, mais nous avons besoin de votre expérience de la gestion de Production et des méthodes industrielles modernes pour augmenter notre productivité. Rattaché directement à notre Directeur Holding, vous aurez la responsabilité totale de la Société tant au plan commercial (prévisions, ventes, diversification) qu'au plan de la gestion (prix de revient, budgets, investissements).

Aussi nous pensons qu'une expérience de dix années de production et de la direction d'une usine (mécanique) est indispensable pour à la fois recréer le profit et motiver une équipe de cadres.

Nous vous remercions d'envoyer une lettre manuscrite, photo, dossier de candidature et prétentions, sous la réf. 2681 L.M. à OCS notre Conseil. Il vous exposera dans un premier temps la situation et nos ambitions.

OCS 1, rue Guillaume Brochon - BP 37 - 33024 BORDEAUX Cédex
91, rue du Fg St Honoré 75008 PARIS.



Directeur Général Tahiti

Intégrée dans un puissant groupe financier, Electricité de Tahiti est une SA à capitaux privés, concessionnaire de la production et de la distribution de l'électricité sur différentes îles : Tahiti, Bora-Bora, Maupiti.

Sa production 1983 est de 165 Millions de Kwh. La croissance des ventes est de 7 % par an.

Electricité de Tahiti recherche son Directeur Général.

C'est un ingénieur de grande école, spécialiste de l'énergie électrique.
C'est aussi un gestionnaire rigoureux, un véritable manager.

La rémunération sera au moins égale à 500 000F

Le Directeur Général bénéficiera de 4 mois de congé tous les 2 ans (voyage payé pour sa famille et lui-même).

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 311 043 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac - 75007 PARIS

Laboratoire UPJOHN
PARIS LA DEFENSE
Filiale important laboratoire pharmaceutique international
recherche

Directeur des chefs de produits et publicité

Dépendant du Directeur du Marketing, il aura la responsabilité, à la tête d'une jeune équipe de 4 chefs de produits et d'un Coordinateur de la Publicité : de la conception, de la mise en œuvre, et du contrôle des stratégies promotionnelles des Produits de la Direction Pharmaceutique Française.

Ce poste clé pour la Société conviendrait à un candidat de formation Pharmaceutique, Médicale ou Ecole Supérieure de Commerce, ayant une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire de l'Industrie Pharmaceutique.

Il devra communiquer très aisément en Anglais.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel Laboratoire UPJOHN - Tour Franklin 92081 PARIS LA DEFENSE

André TORDEUX
CONSEIL
B.P. 10
59139 WATTIGNIES

AT

NORD - PAS-DE-CALAIS **200 - 250.000 F**

DIRECTEUR

Nous sommes un important organisme à vocation sociale, situé dans une ville moyenne de la région Nord - Pas-de-Calais.

Nous recherchons notre directeur ; celui-ci, âgé de plus de 40 ans, doit correspondre au profil suivant :
— Forte personnalité associée à un sens développé des relations humaines ;
— Une formation supérieure enrichie par une expérience professionnelle large et éprouvée par de réelles responsabilités.

Sa mission centrée sur des responsabilités d'administration et de gestion exige des aptitudes certaines à l'animation.

Son pouvoir de proposition, voire de médiation, lui donne un rôle central au sein de notre organisation.

Nous vous remercions d'envoyer votre dossier de candidature avec C.V., lettre manuscrite et photo, sous réf. 0247, à notre conseil qui l'étudiera avec soin et discrétion.

Filiale d'un Grand Groupe International, notre Société (CA: 400 MF - 700 personnes) implantée en Normandie, occupe l'une des toutes premières places dans le domaine des emballages industriels (plastique et métallique). Aujourd'hui nous recherchons :

Jeune Directeur d'Usine

Agé d'au minimum 30 ans et *diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur* (ENSAM ou équivalent), le candidat recherché a déjà une bonne expérience de la production qui n'a pas forcément été acquise dans le domaine de la transformation des matières plastiques.

Passionné par la technique et le management des hommes, il prendra la responsabilité globale d'une unité de 120 personnes spécialisée dans l'extrusion de plastiques : organisation et gestion de production, développement de nouveaux produits, gestion budgétaire et humaine, ...

***Son enthousiasme,* ses compétences techniques et ses qualités d'animateur lui permettront d'évoluer de façon favorable dans un Groupe offrant de réelles perspectives de carrière tant en France qu'à l'Etranger.**
La connaissance de l'Anglais est souhaitée.

Yves KERNEVEZ traitera de façon confidentielle votre dossier sous référence 1123 M.



Mutte, Kernevez & ASS. s c m
27 rue du General Foy 75008 PARIS

LEVI TOURNAY

Une importante Société de Services spécialisée dans l'après-vente, recherche

DIRECTEUR REGIONAL

Il aura pour mission :
- **superviser la gestion de plusieurs agences de service après-vente**
- **prospecter et suivre la clientèle.**

Ce poste s'adresse à un candidat ayant déjà assuré des responsabilités analogues au sein d'une chaîne de distribution ou d'une société de service après-vente.

L'évolution de sa carrière le conduira à résider dans différentes régions, où il devra se déplacer fréquemment.

Une voiture de Société lui sera fournie.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 83515 à CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

DIRECTEUR REGIONAL DES VENTES

Grande Distribution
Proche banlieue Sud Paris

Une des sociétés françaises leader sur le marchés des liqueurs et spiritueux, recherche UN DIRECTEUR REGIONAL DES VENTES pour l'une de ses filiales spécialisées dans la distribution des productions du groupe et le négoce de produits importés (Whisky, Porto, Rhum,...). Sous l'autorité du Directeur Général et dans le cadre d'un budget, il sera chargé de suivre personnellement sur la région Nord et Pas de Calais de la France une clientèle d'une trentaine d'hypermarchés afin d'y accroître dans le cadre des référencements négociés par le Groupe la pénétration des produits représentés. Il animera, coordonnera et contrôlera les activités de 4 à 5 agents multicartes chargés de prospecter et suivre une clientèle de GMS, de grossistes et de CHR sur 4 à 5 départements limitrophes. Il assurera l'administration commerciale de sa zone et il tiendra à jour des statistiques par ligne de produits, par type de clientèle, par jour,... Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, possèdera une bonne formation générale et surtout une expérience de plusieurs années de la vente de produits alimentaires (si possible vins et spiritueux) acquise impérativement dans la grande distribution. Ce poste basé en proche banlieue sud de Paris impliquera de fréquents déplacements sur le nord de la France.
Ecrire sous référence 642/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

Etre de langue maternelle française et la maîtriser parfaitement, posséder des connaissances étendues en allemand et en anglais sont les préalables à l'exercice d'une activité de

TRADUCTEUR, TRADUCTRICE

au sein du groupe Préparation et Information de la Division pharmaceutique Ciba-Geigy à Bâle en Suisse.

La tâche consiste dans l'établissement de la version française d'informations médicales et pharmaceutiques fournies en allemand ou en anglais. Les textes vont de la monographie médicale de haut niveau, au prospectus d'emballage destiné au patient. L'activité rédactionnelle comprend aussi les travaux liés à l'impression, correction des épreuves, contrôle des illustrations etc.

La personne idéale sera de formation universitaire médicale et sera sûre de son expression car elle devra assumer la responsabilité de ses traductions.

Merci d'adresser votre candidature sous Référence 708 à Christiane MONTEIL 2 rue Lionel Terray - 92506 RUEIL MALMAISON.

CIBA-GEIGY

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

dans le cadre de ses activités en matière de Technologies de l'Information, en particulier du projet ESPRIT recherche

des spécialistes (M/F)

dans les secteurs suivants :

a) Microélectronique de pointe; b) Technologie du logiciel; c) Traitement avancé de l'information; d) Systèmes de bureautique; e) Production intégrée par ordinateur; f) Télécommunications.

pour les fonctions ci-après :

I. Responsables de secteur

(spécialistes de haut niveau) (réf. 9PT/I)

Fonctions :
capacité de direction d'une équipe de collaborateurs scientifiques; négociation à haut niveau avec l'industrie et les administrations nationales; gestion et coordination de contrats de recherche.

II. Chefs de projets (réf. 9PT/II)

Fonctions :
assurer, sous l'autorité d'un responsable de secteur, la sélection, le suivi, la gestion et l'évaluation des projets de recherche.

III. Collaborateurs chargés d'études (réf. 9PT/III)

Fonctions :
gestion des programmes d'études; exploitation des résultats; élaboration de stratégies européennes en matière de technologies de l'information; relations avec les milieux concernés.

IV. Agents techniques (réf. 9PT/IV)

Fonctions :
assurer le suivi et l'exploitation des rapports techniques; assistance aux chefs de projet dans l'exécution des programmes.

Pour les autres secteurs d'activité relatifs aux technologies de l'information, la Commission recherche des :

V. Collaborateurs scientifiques

dans les domaines suivants (réf. 9PT/V)

a) langage ADA et technologie du logiciel
b) standardisation en informatique et en télécommunications
c) systèmes d'information à l'échelle européenne.

Fonctions : suivi, gestion, contrôle des programmes.

Qualifications requises:
□ âge : entre 35 et 50 ans (indicatif) pour les postes sous I;
□ formation scientifique sanctionnée par un diplôme de niveau universitaire pour postes sous I + II;
□ formation scientifique/économique sanctionnée par un diplôme de niveau universitaire pour postes sous III;
□ formation technique de niveau secondaire supérieur pour postes sous IV;
□ formation scientifique ou technique sanctionnée par un diplôme de niveau universitaire pour postes sous V;
□ minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans des fonctions correspondant au poste sollicité;
□ connaissance d'au moins deux langues des Communautés;
□ nationalité de l'un des dix États membres.

Rémunération intéressante, en relation avec le niveau de chaque emploi (contrat temporaire). Les agents sélectionnés figureront sur une liste de réserve; les premiers engagements pourraient avoir lieu au cours du premier semestre 1984.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé à l'adresse suivante, en précisant les secteurs et la référence correspondant à la fonction choisie,

**Commission des Communautés européennes,
Division Recrutement,
rue de la Loi, 200
B-1049 BRUXELLES.**

La date limite pour l'envoi des candidatures est fixée au 20 décembre 1983, le cachet de la poste faisant foi.



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Directeur Administratif et Financier H-F

SUD-OUEST 200.000 F +

Une société coopérative agricole du Sud-Ouest crée un poste de directeur administratif et financier.
Mission :
- prévision et contrôle de gestion,
- budgets, suivi des finances à moyen et long terme, prévisions de trésorerie,
- suivi et coordination des services comptables et du contentieux,
- représentation de la société auprès des banques et organismes financiers.

Formation souhaitée : ESC Finances + DECS ou équivalent.
Une bonne aptitude à la communication devra compléter une expérience confirmée dans un poste similaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 85 F à :

Patrick Denys Conseil
1, Place Boïeldieu - 75002 PARIS

ILE DE LA RÉUNION
Société d'Organisation et de Conception Informatique recrute un
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
ayant une expér. DPS4 BULL.
Adr. c.v., photo, réf. et prét. à :
ARC. MERCURE,
13763 Les Milles Cedex.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

FILIALE SOCIETE INTERNATIONALE
Produits de grande consommation
(hygiène beauté) *recherche son*

DIRECTEUR DE PRODUCTION

(grande ville région Rhône-Alpes)

Ingénieur A & M ou équivalent, ± 50 ans, ayant plusieurs années d'expérience comme chef de fabrication (ou fonction similaire) de préférence dans le même secteur d'activité ou dans l'alimentaire ou la pharmacie. Les relations humaines font partie de ses points forts.
Animant une équipe de ± 50 personnes, il est responsable de la production, du conditionnement et des achats d'emballages. Il est l'adjoint direct du directeur de l'usine.
Notre style de management favorise l'initiative et la prise de responsabilités dans une société en développement rapide.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à : CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 q.tr. s/réf. 83295.

BAXTER-TRAVENOL
One of the world's leading companies in the medical field which develops, manufactures and markets a wide range of medical products, contributing to the growing resources of medical practices, and with manufacturing and marketing facilities in all major European countries.

microbiologist (M/F)

For our European and Development Center at Nivelles (Brussels area, Belgium), we are seeking a candidate with:
□ University or Technical College Degree; □ experience in industrial microbiology, especially in aseptic filling techniques; □ priority will be given to a candidate combining the functions of engineer and microbiologist; □ applicants should have an excellent knowledge of English (both written and verbal) and be willing to travel. Facility in other languages will be considered as an asset; □ age: 30 to 45 years old.

The position will involve responsibility in developing new production processes for pharmaceutical products and multinational activity which will ensure wide contacts in scientific and technological areas.

We offer a challenging career in a young and dynamic international company. The salary will be commensurate with the qualifications and experience of the individual, and we offer a wide range of extra-legal benefits.

Candidates should send their application, giving full c.v. details to: TRAVENOL RESEARCH & DEVELOPMENT CENTER, rue du Progrès 7, 1400 Nivelles, Belgium. Attention: Technical Administration Manager.

Research and Development Center

ÉTABLISSEMENT FINANCIER RÉGIONAL
RECHERCHE UN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

de formation supérieure, en droit ou en législation sociale. Le candidat âgé entre 30 et 40 ans se verra confier les problèmes liés aux relations humaines, ainsi que la responsabilité du Service Juridique, Contentieux et Fiscal.

Il a une expérience de trois ou quatre ans dans un poste similaire. Des connaissances bancaires seraient appréciées.

Le candidat devra avoir un sens aigu de la négociation.

Le poste est à pourvoir rapidement dans une ville universitaire proche de Paris.

Adresser c.v., photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 9106 CLOVIS, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92552 NEUILLY-SUR-SEINE.

Maison familiale de vacances (tourisme social)
Centre permanent – 200 lits Sud de la DROME
recherche
DIRECTEUR
Responsable commercial et gestionnaire trois années d'expérience similaire
Envoyer C.V. + photo à L.V.T. B.P. 177, 26105 ROMANS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN

implantation internationale

Recherche pour Région Ouest

CHEF COMPTABLE

1 – Bonne connaissance de la comptabilité analytique.
2 – Connaissance parfaite des financements à l'exportation.

ANGLAIS INDISPENSABLE

Ecrire à H.A.P. hall des petites annonces nº 951500
7 X – 44040 NANTES CEDEX

INGENIEURS ELECTROTECHNICIENS/ ELECTRICIENS

Filiale d'une firme suisse implantée en Alsace, la Société fabrique du matériel électrique de haute technicité destiné à l'équipement des réseaux H.T. et aux installations industrielles. Elle exporte 20% de sa production.
Souhaitant mettre en place sa future structure, elle recherche deux ingénieurs qui, après une période de formation interne, sont destinés à occuper les postes de :

Chef de département condensateurs

Tâches principales : responsabilité globale du département : études, devis, fabrication, relations clientèle, essais.
Formation : INGENIEUR ELECTRICIEN ESE, ENSIEG, INSA ou similaire. Environ 30 ans. Anglais courant. réf. 232/39M

Ingénieur technico-commercial

Tâches principales : étude et traitement sur place du problème posé par le client, calculs, estimation de prix, rédaction de fiches techniques.
Formation INGENIEUR ELECTRICIEN.
Possibilité d'évolution. Environ 28 ans.
Anglais courant. réf. 232/40M

Adresser CV détaillé en précisant la réf. à

France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris

LA VILLE DE VITROLLES
(Bouches-du-Rhône)

recrute

3 RÉDACTEURS

Option Animation (service culturel, centre de vacances de NÉVACHE, service espaces ouverts).

Date limite de dépôt des candidatures :
9 DÉCEMBRE 1983

2 ATTACHÉS ADMINISTRATIFS

Date limite de dépôt des candidatures :
2 DÉCEMBRE 1983

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :
Etre inscrit sur la liste d'aptitude du C.F.P.C.

Faire parvenir les demandes de candidature avec c.v. à :
Monsieur le Maire
Service du Personnel
13127 VITROLLES.

Responsable logistique

200.000 F

Franche-comté - Cette société de plus de 500 personnes, filiale d'un important groupe international, et leader sur son marché, recherche, dans le cadre de son développement, le responsable logistique de son usine de Franche-Comté, fonctionnant en régime continu et employant 350 personnes. Sous l'autorité du directeur de l'usine, il aura pour mission d'assurer le traitement des commandes, de leur réception à l'expédition des produits, de gérer les magasins de produits finis et de produits de revente et de prendre en charge l'ordonnancement-lancement. Il sera, en outre, appelé dans un deuxième temps à assumer la responsabilité du service achats. Responsable d'une équipe de 35 personnes environ, il devra améliorer l'efficacité des circuits et procédures existants et bénéficiera de l'assistance d'un outil informatique performant. Cette réelle opportunité s'adresse à un candidat pouvant justifier d'une expérience significative à un poste d'ordonnancement-lancement ou de logistique. La réussite dans cette fonction exige une bonne souplesse d'adaptation, une rigueur certaine dans la méthode et un sens aigu de l'efficacité. La rémunération, liée à l'acquis professionnel du candidat retenu, saura motiver un élément de valeur et pourra dépasser 200.000 francs par an. Ecrire à Ph. BONNEFOY en précisant la référence A/3772M

PA

78, bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Chef fabrication tôlerie

200.000 F

Vendée - Une entreprise industrielle (2.000 personnes - 850 millions de chiffre d'affaires dont 30 % à l'export), spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements de grande série, recherche un jeune chef de fabrication capable d'évoluer, à court terme (1 à 3 ans) vers des fonctions de chef d'unité. Dans un premier temps rattaché au responsable de l'unité tôlerie, il sera chargé, à la tête d'un effectif de 350 personnes, de la réalisation des programmes de fabrication, en quantité, qualité et délais. Responsable de ses budgets et de ses objectifs, il veillera par ailleurs à l'optimisation permanente des moyens et des coûts de production. Ce poste, évolutif, s'adresse à un jeune ingénieur diplômé, homme de terrain et personnalité affirmée, âgé de 27 ans au moins, et pouvant justifier d'une première expérience industrielle, acquise de préférence en production de grande série (mécanique, automobile, etc...). De bonnes notions en automatisme constitueraient un atout supplémentaire. Le praticien retenu devra être un animateur d'hommes percevant sa mission en terme de gestion des ressources humaines. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 200.000 francs, tiendra compte de la valeur et de l'expérience du candidat retenu. L'appartenance de la société à un groupe de notoriété internationale autorise de réelles perspectives d'évolution. Ecrire à G. MINS en précisant la référence A/1246M

PA

1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur automaticien

Midi-pyrénées

Automatisation process industriel - LES TALCS DE LUZENAC (1.000 personnes, 300 millions de chiffre d'affaires), leader mondial dans leur activité, traitent et commercialisent le talc. Soucieux d'optimiser en permanence leur outil de production sur le site de Luzenac dans l'Ariège (extraction, prix, séchage, broyage), ils ont engagé depuis plusieurs années un important programme d'automatisation des différents process de fabrication, faisant entrer en jeu des moyens sophistiqués (automates programmables, micro-processeurs, calculateurs, etc...). Ils recherchent un ingénieur automaticien qui, directement rattaché au directeur de production, sera chargé à la fois de gérer l'existant et de créer et développer de nouvelles applications, en liaison avec l'ensemble des services techniques et de production. Nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur diplômé d'une grande école (type INSA, ENSEEIHT, etc...) pouvant justifier, si possible, d'une expérience d'environ 2 années dans ce domaine ; un débutant peut convenir. Pour ce poste, basé dans l'Ariège, la rémunération sera fonction des qualités et de l'expérience du candidat retenu. Ecrire à M. FABRE en précisant la référence A/T7020M



71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Entretien et travaux neufs

Région est

Ingénieur diplômé - Un groupe industriel spécialisé et réputé dans son domaine d'activité, qui exploite plusieurs établissements en France, recherche un responsable entretien et travaux neufs pour l'une de ses usines situées dans l'Est. Il animera et gérera un service d'une vingtaine de personnes qui assurent la maintenance d'un équipement de production moderne et techniquement évolué fonctionnant en continu. Ses compétences professionnelles couvriront *principalement les domaines de la mécanique, de l'hydraulique et de la conduite des fluides*. Ses capacités pour analyser l'existant et mener des études prospectives spécifiques lui permettront de contribuer à l'évolution de l'outil de production et de sa mise en œuvre. Le candidat recherché est un ingénieur (AM, INSA, ENSI...) âgé de 30 ans au moins, pouvant justifier d'une expérience professionnelle l'ayant préparé à assumer une responsabilité qui requiert au-delà du professionnalisme de base un engagement humain important. Le niveau de rémunération offert sera compétitif et les possibilités d'évolution sont attrayantes pour un candidat de valeur dans ce groupe industriel volontaire. Ecrire à F. WILLIGSECKER en précisant la référence A/6218M



3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG - Tél. (88) 22.01.54

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

---

saupiquet-cassegrain

Leader national dans sa branche recherche pour une de ses usines située à VANNES (56)

JEUNE INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

pour lui confier la responsabilité de son

SERVICE ENTRETIEN

Répondant au Directeur d'établissement, il organise, planifie, met en œuvre et gère les travaux d'entretiens préventifs et curatifs concernant les matériels, installations et bâtiments.
Il anime des équipes d'environ 40 personnes (agents de maîtrise et professionnels).
Une première expérience industrielle de 2 ans lui aura permis d'acquérir de sérieuses compétences en automatisme, électricité et mécanique.
Il possède les aptitudes nécessaires à l'animation et à la formation de son personnel.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions au
Service Emploi Formation
SAUPIQUET - B.P. 949
44075 NANTES CEDEX



Jeune chef du personnel

Massif central

Futur second de direction d'usine - Cette société filiale d'un groupe à taille humaine, diversifie son activité et crée une nouvelle usine très moderne représentant un investissement important. Elle recherche, pour constituer l'équipe de direction, un jeune chef du personnel. Dépendant de la direction générale, il aura pour mission, après avoir recruté l'ensemble du personnel de l'usine et organisé son intégration, de définir et de mettre en place les structures de la fonction et d'en assurer la responsabilité au plan gestion (administrative, paye...), formation, relation avec les partenaires sociaux. Il aura également en charge les relations avec les organismes extérieurs. D'autre part, et après formation, il participera à l'ensemble de la gestion industrielle (budget, comptabilité analytique, prix de revient...). Cette réelle ouverture de carrière s'adresse à un candidat âgé d'au moins 27 ans, souhaitant valoriser une première expérience acquise dans la gestion du personnel par la prise en charge complète de la fonction et évoluer vers des responsabilités plus globales. La formation de base n'est pas déterminante mais le potentiel et la curiosité d'esprit sont prépondérants. La rémunération, liée à l'acquis professionnel, sera de l'ordre de 130.000 francs, voire plus si l'expérience le justifie. Ecrire à M. LE GOUEFF en précisant la référence A/3768M



78, bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

---

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

CONTROLEUR DE GESTION

– Il s'agit d'un grand groupe belge qui occupe un segment important du marché de l'industrie primaire.
– Il dispose de nombreuses filiales en Belgique et à l'étranger.
– Son chiffre d'affaires consolidé dépasse les 50 milliards de francs belges et il emploie plus de 14.000 personnes.
– La fonction à pourvoir est celle de contrôleur de gestion, rattachée directement à la Direction Générale. Il aura, comme tâches principales, la mise en place d'un véritable système de gestion, l'établissement des règles de procédures de contrôle, leur suivi, l'analyse des résultats et leur communication à la Direction Générale.
– Il possédera déjà une expérience similaire et devra faire la preuve de sa réussite dans un grand groupe industriel performant.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé sont à envoyer sous le nº 7.055 de l'Agence Havas.
13/17, *boulevard Adolphe*-Max – 1.000 Bruxelles, Belgique.
Chaque dossier sera traité avec la plus grande discrétion.

SORGEM SA
Cabinet Français d'Organisation
Recherche

2 DIRECTEURS COMPTABLES
3 CONSULTANTS EN ORGANISATION

notamment administrative, financière et comptable

Pour séjours de longue durée en Afrique francophone dans le cadre de ses missions d'intervention, au sein d'importants organismes publics.

Ayant une personnalité affirmée, une formation supérieure (École de Commerce, DECS ou équivalent), capables d'exercer un métier difficile nécessitant sens de l'initiative et des relations humaines, capacités techniques et qualités de formation, les candidats devront avoir une expérience de plusieurs années dans ces postes ainsi qu'une expérience africaine, si possible en cabinet.

Nous leur proposons un statut d'expatrié avec tous ses avantages, l'intégration dans des équipes de travail, des responsabilités importantes.

Merci d'adresser C.V., photo, prétentions et lettre manuscrite à Madame LE BIHAN -
SORGEM – 152, *boulevard Péreire, 75017 Paris.*

ALPES MARITIMES

Les avantages du secteur bancaire...
Les agréments de la Côte.

un organisme bancaire de premier plan, recrute le

Responsable de son Service Organisation HF *

Il a pour mission de maintenir et d'améliorer les procédures existantes en matière d'organisation du travail, d'étudier et de mettre en place les applications issues des nouvelles technologies (télétraitement, micro-informatique).

Pour réussir, un intérêt marqué pour ces technologies, des connaissances de base en informatique ainsi qu'une expérience de l'organisation, de préférence dans le tertiaire, sont indispensables.

** Il est avant tout un animateur ayant un très bon contact et possédant des qualités de négociateur.*

Si cette offre vous intéresse, nous vous invitons à adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à l'attention de Madame Régine MALSAN (*discrétion assurée*).

ARSH 22, *rue des Martyrs* 75009 PARIS.

Emploi et Entreprises



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Avec Hewlett-Packard, participez au progrès de la médecine

Présente dans des domaines aussi variés que l'électrocardiologie, la surveillance intensive foetale, néonatale et adulte, la technologie Hewlett-Packard bénéficie d'une grande notoriété en milieu hospitalier.
Pour renforcer notre implantation Rhône-Alpes, nous recherchons un

Ingénieur commercial
«Instrumentation médicale»

De formation universitaire scientifique ou diplômé d'une école d'ingénieur, vous êtes débutant ou possédez déjà une première expérience dans ce secteur.
Vos connaissances techniques et vos qualités relationnelles vous permettront de prendre la responsabilité de budgets de l'ordre de 500.000 F, et de les développer.
Initiative et implication, ainsi que la maîtrise de la langue anglaise seront les meilleurs garants de votre évolution au sein d'un groupe aux activités diversifiées.

A un salaire motivant nous ajoutons une voiture de fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) sous référence 122 à Gérard Kloppel, Direction du Service Recrutement, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.



média-system



Lille
HEC - ESSEC ESCP - EDHEC...

En 30 ans, nous sommes devenus le numéro un mondial de notre spécialité, vendant à l'export 95 % de nos fabrications de biens d'équipement à quelques grands clients spécialistes qui installent des unités à travers le monde.
Aujourd'hui avec plus de 400 personnes, nous réalisons un C.A. de l'ordre de 250 millions de francs et sommes solidement arrimés à l'un des grands groupes français de dimension internationale.
La fonction à remplir regroupera un certain nombre de tâches effectuées à l'intérieur et à l'extérieur de la société : préparation de budgets, contrôle budgétaire, tableaux de bord, plans de trésorerie, finances, fiscalité, comptabilité générale et analytique, bilan, crédit à l'exportation, relations avec les banques. Tout cela dans le cadre d'une gestion en cours d'informatisation à laquelle le candidat retenu devra participer.
Ce devrait être quand la plénitude du poste sera atteinte l'un des principaux collaborateurs du P.D.G.
Nous désirons confier ce poste à un homme qui, depuis au moins 10 ans, connaît une belle réussite professionnelle dans une entreprise de moyenne importance, produits intermédiaires ou de biens d'équipement dans un service comptable et financier.
Il pourra créer et développer la fonction à sa dimension en fonction de sa personnalité.
Si vous êtes intéressé, vous pouvez écrire avec C.V. à Gérard STIKER sous la référence 32208 H, qui vous assure de la plus totale discrétion.

ORES MEDIA
ORES MEDIA
«Centre Vauban» 201, rue Colbert
59800 - LILLE - Tél. (20) 54.06.37

AFFLUENTS



transpac

La Direction de l'Exploitation de TRANSPAC à RENNES, recrute LE RESPONSABLE DU SERVICE « ACHATS/BUDGETS »



Placé à la tête d'une équipe dont il assumera l'organisation et les responsabilités d'encadrement, il aura pour mission :
— l'élaboration et le suivi du budget de la Direction (effectif de 200 personnes réparties sur 20 sites géographiques distincts) ;
— la préparation et le suivi de l'exécution des achats (appels d'offres, préparation des contrats avec les services techniques concernés,...).

Si vous êtes diplômé d'une grande Ecole de Commerce ou Ingénieur ayant l'expérience de la gestion et des achats,

Adressez C.V., photo et prétentions à la Direction de l'Exploitation

transpac Réseau national de transmission de données par paquets.
5, rue du Chêne Germain
BP 80 — 35510 CESSON SEVIGNE



EUROSOFT-MICRO-INFORMATIQUE

Filiale du groupe Eurosoft, spécialisée dans le domaine de la distribution (6 gammes de micro-ordinateurs et les logiciels associés)

- CREE SON AGENCE A **LYON**
- RENFORCE SON ACTIVITE SUR PARIS

Nous recherchons

CHEF D'AGENCE :
Attiré par la responsabilité d'un Centre de Profit

INGENIEURS COMMERCIAUX « SENIOR »
SUPPORTS TECHNICO-COMMERCIAUX
SECRETAIRES D'AGENCE
pour l'assistance à ses opérations.

Vos candidatures seront étudiées en toute discrétion par Marie-France BURQ **EUROSOFT** Service Recrutement
38, bd Henri Sellier 92150 SURESNES.



Recherchent
INGENIEUR DE MAINTENANCE

PHASE 1 : Il participera à l'étude, à la réalisation et au suivi de la construction et de l'agencement d'une usine pharmaceutique et d'une usine chimique, situées à SOPHIA-ANTIPOLIS (06).

PHASE 2 : Il est capable d'assurer dans ces usines un support technique nécessaire au bon entretien, au bon fonctionnement des équipements divers et éventuellement d'y apporter les ajustements nécessaires. Des compétences et/ou une expérience du traitement de l'air (conditionnement, ventilation contrôlée stérile) sont souhaitées.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable.
Ce poste convient à un ingénieur ayant l'habitude du travail en équipe et pouvant se prévaloir d'une expérience réussie dans la création ou maintenance d'usine ayant entraîné une diminution des coûts de production.
La rémunération sera fonction de l'expérience et des compétences du candidat.

Adresser C.V. et prétentions à :
Laboratoires WELLCOME S.A. Direction du Personnel
B.P. 359 - MC 98007 MONACO Cedex

Nous sommes l'une des plus importantes sociétés françaises spécialisées dans la préfabrication, le montage de la tuyauterie industrielle et la chaudronnerie. 800 personnes. C.A. : 400 M. Dans le cadre de notre développement nous recherchons :

INGENIEUR CHANTIER CHARGE D'AFFAIRES réf. 163

de formation A et M ou équivalent, possédant une expérience en réalisation industrielle, pétrochimique, agro-alimentaire et nucléaire.
Il aura à prendre en charge l'ensemble des problèmes (techniques, administratifs, humains, commerciaux) liés à la réalisation d'un important chantier en France.
Ce poste évolutif devra permettre à un candidat performant de poursuivre sa carrière vers de plus grandes responsabilités, notamment dans une activité à l'étranger. La pratique de l'anglais sera appréciée.

DISTRICT MANAGER (NIGERIA) réf. 164

This experienced man will have under his responsibility the management of several sites of great importance in Nigeria. His mission includes the different aspects of management, organization, price investigation, training of men, business relations with the customer. The chosen candidate will have to possess, beyond manager and organizer qualities, a current practise of english.
Work settled at Port Harcourt (Nigeria) · Movement with family

CHEF DU PERSONNEL - LYON réf. 142

Agé de 35 ans environ, c'est un homme de contact, de communication, de rigueur, qui a acquis une solide expérience dans la fonction "Personnel" (secteur industriel apprécié). Directement rattaché à la Direction Générale, il élabore et met en œuvre une véritable politique du Personnel en organisant la gestion des relations sociales (formation, législation sociale, politique salariale, recrutement...), en assurant une présence opérationnelle sur le terrain (4 établissements en France), en établissant un dialogue constructif avec les partenaires sociaux.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser C.V., photo et prétentions en indiquant la référence concernée à :



Conseil en Recrutement et en Gestion du Personnel
45, cours Aristide Briand · 69300 CALUIRE — Tel. (7) 808.99.90

Intervenir en expert technique dans la vie économique et sociale d'une région...

... en concevant et réalisant le montage d'actions de formation sur les plans technique, pédagogique et financier.
Un travail de fond que vous accomplirez avec l'A.F.P.A. (principal organe d'intervention du Ministère de la Formation Professionnelle - 10.000 personnes - 150 établissements).
Dans le prolongement des orientations définies par la Direction de la Formation, votre mission d'appui technique, se développera sur trois axes :

- auprès des centres A.F.P.A.
- en réponse aux demandes exprimées par les services publics de l'emploi (Direction du Travail, ANPE, Chambres de Commerce, etc)
- sur sollicitation d'entreprises ou de groupements professionnels.

Une formation supérieure complète, qu'elle soit commerciale ou technique et une expérience professionnelle de plusieurs années dans le secteur tertiaire sont indispensables, de même que l'étude et la mise en œuvre d'au moins un projet important.
Deux postes sont à pourvoir actuellement : l'un à **Amiens** (pour la **Picardie**), l'autre à **Reims** en **Champagne-Ardennes.**

afpa

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur C.V. très complet avant le 10 Décembre au
Directeur de l'Agence Régionale 10, rue des Orages
80 000 AMIENS ou
6 rue St Just B.P. 2503 - 51070 REIMS CEDEX.

SUD-OUEST
IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
(fabrication de biens intermédiaires, leader sur son marché, CA 350 MF) recherche

Chef Service
(rattaché à D.G.)
contrôle gestion-finances

Chargé de :
- l'élaboration des budgets et objectifs de gestion C.T. et M.T..
- gérer la politique de gestion financière
- mettre en place et animer la direction par objectifs des divers centres de responsabilités
- proposer des actions optimisant les résultats
- adapter les moyens informatiques au nouveau système de gestion participative.

Devra :
- être diplômé grande école de gestion ou DECS
- expérience de plusieurs années (7 à 8 ans) fonction identique dans entreprise de taille comparable ou cabinet d'audit, avec utilisation de systèmes informatiques (IBM 34 ou 38).

Ecrire avec CV complet et prétentions sous réf. 83529 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ADJOINT DU RESPONSABLE ENTRETIEN

LOIRET
200 000 F +

Branche spécialisée d'un des premiers Groupes industriels français, nous fabriquons en très grandes séries. Le patron de la maintenance (fluides, électricité, parc véhicules, TCE) et des travaux neufs recherche un adjoint musclé. C'est impérativement un ingénieur diplômé, de plus de 30 ans, ayant une expérience de plusieurs années de l'entretien d'installations complexes et/ou des services généraux.

Adressez votre dossier sous N° 807 LM.

GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes - 75017 Paris.

Société Industrielle de l'ORNE
Filiale d'un Groupe français
recherche

CHEF COMPTABLE

Age : 35 ans environ.
Expérience : 3 à 5 ans poste similaire, connaissance de l'informatique.
Formation : B.P. — D.E.C.S.

Envoyer C.V. + photo et prétentions sous n° 7.180 *le Monde* Pub. Service annonces classées.
5, rue des Italiens — 75009 PARIS.

---

gestion de production informatisée

Filiale d'un très important groupe industriel français, cette société (900 personnes, 450 M de F de CA), conforte sa position de leader sur ses marchés en fabriquant en moyennes séries et commercialisant des ensembles mécaniques complexes de haute qualité. Pour améliorer sa productivité elle a implanté dans une usine de l'Est de la France, un atelier flexible très automatisé piloté par un système de gestion assisté par ordinateur. Ce projet opérationnel depuis un an et représentant un investissement de 60 millions de F nécessite maintenant pour son développement un

JEUNE INGENIEUR

Agé de 28 ans minimum, il a déjà connu une première expérience industrielle de 2 à 3 ans en atelier de préférence. Interface entre les services commerciaux et la fabrication c'est une personne capable de s'adapter à des technologies de pointe et ayant le souci de faire participer la maîtrise et le personnel à ces nouvelles techniques dans un atelier qui devra à terme assurer 50% du CA de l'entreprise.

Merci d'adresser un dossier de candidature sous réf. 1102-M à REALISE, B.P. 2233, 69213 Lyon Cedex 2, qui nous assiste dans cette recherche.

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

UNE IMPTE STÉ INDUSTRIELLE (Hte-Savoie) réalisant 1,3 milliard de C.A. recherche

CADRE JURIDIQUE (H. ou F.)

Il sera responsable des questions juridiques touchant à l'établissement des contrats industriels et commerciaux, de la gestion des assurances, du suivi des affaires immobilières et de propriété industrielle. Dans tous ces domaines, il aura un rôle de conseil et d'appui technique.

Le candidat devra posséder une formation supérieure de type Maîtrise de Droit, option Droit des Affaires.
Il aura une expérience de plusieurs années comme juriste d'entreprise afin de s'adapter rapidement à la diversité des problèmes traités. La maîtrise de la langue anglaise est souhaitable.

Si ce poste vous intéresse, envoyer lettre manuscrite + c.v. + photo et prétentions s/réf. 3602 à Pierre LICHAU S.A., 12, rue du Président-Carnot, 69002 LYON, qui trans.

---

cori CONSEIL ET REALISATION EN INFORMATIQUE.
Membre de SYNTEC.

Dans le cadre de son développement géographique CORI recherche pour PARIS, LYON, GRENOBLE et MARSEILLE.

en INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

- **AUTOMATICIENS DÉBUTANTS**
  Diplômés d'une grande école d'ingénieur. *Réf. 9540*
- **AUTOMATICIENS CONFIRMÉS**
  ayant 2 à 5 ans d'expérience temps réel acquise sur SOLAR, MITRA, PDP 11, VAX ou MICROS (Intel, Motorola) *Réf. 9542*

en INFORMATIQUE de GESTION

- **INGÉNIEURS DEBUTANTS**
  Diplômés d'une grande école. *Réf. 9541*
- **INGÉNIEURS CONFIRMÉS**
  ayant 2 à 5 ans d'expérience en grands systèmes (IBM ou Bull) et maîtrisant les bases de données *Réf. 9543*

Ces postes offrent de réelles perspectives d'évolution pour des candidats de valeur.
Adresser candidature, C.V. et prét. en indiquant la référence et le lieu de travail souhaité à CORI S.A., 6, rue Daru, 75008 PARIS.

Publicis

SOCIETE D'IMPRESSION SUR ETOFFE du GRAND LEMPS
renommée pour son activité de façonnier de haut de gamme
recherche

Cadre commercial
de haut niveau

Directement rattaché au PDG, il sera chargé du suivi et du développement de nos actions, en affirmant notre rôle de partenaire, auprès de notre clientèle qui participe à la création de la Haute Nouveauté et la Confection de Luxe. Qu'il ait un solide passé commercial dans le textile ou qu'il s'agisse d'un JEUNE DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR apportant une expérience significative, il devra faire preuve d'un sens profond des relations publiques, posséder les qualités d'homme de terrain, la culture et le goût artistique indispensables pour assumer cette mission impliquant des contacts à haut niveau.

Intervenant surtout à PARIS et à LYON, il est souhaité qu'il réside dans la région lyonnaise ou grenobloise afin d'être proche du Siège Social.
Ecrire au CABINET GATIER, 32 Rue Barrême 69006 LYON, sous réf. 021 M.

média-system

Cabinet Gatier

Ingénieur opticien

Notre division Aérospatial, comptant parmi les principaux équipementiers en aéronautique, recherche un ingénieur d'études, ayant axé sa formation sur l'optique (Sup. Optique, ENSP Marseille).

Au sein d'une équipe d'ingénieurs, il assurera l'étude, la conception et la mise au point de systèmes embarqués utilisant des lasers (optique visible, proche infrarouge, infrarouge lointain).

Les développements actuellement en cours lui offriront d'intéressantes perspectives d'évolution à court terme.

Une première expérience correspondante serait appréciée. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. Ce poste est à pourvoir à Valence.

Crouzet

Adresser votre dossier de candidature en précisant la référence 103375 au responsable du recrutement, Crouzet SA, 25, rue Jules-Védrines 26027 Valence Cedex.

Rhône-Alpes

CADRE DE GESTION
en milieu industriel

2 milliards de CA, 4 000 personnes, 6 unités industrielles en France, 9 Directions Commerciales régionales : ce sont quelques éléments significatifs concernant cette Société, filiale de l'un des premiers groupes industriels français. Elle porte une attention particulière à la gestion industrielle, déjà largement informatisée. Dans chaque usine, un cadre de gestion assiste le Directeur d'Etablissement.

Il anime un service de 20 personnes qui prend en charge : les comptabilités (analytique principalement), la gestion budgétaire et son contrôle, les achats, la paie, les services généraux, les stocks, la fiscalité locale, etc. Par ailleurs, il intervient pour tout ce qui relève de l'organisation au sens large du terme.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement économique supérieur (ESC, option finances/compta ou équivalent). Une première expérience industrielle (5 ans environ) lui a permis d'appliquer avec succès ses connaissances. Il a une parfaite maîtrise des procédures informatisées. Basé dans une des usines de la région Rhône-Alpes (600 personnes, 250/300 millions de CA), les possibilités d'évolution sont multiples et variées sous réserve de succès à ce poste et de... mobilité géographique.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4212 AN à

EGOR S.A. 8 rue de Berri 75008 Paris ou EGOR RHONE-ALPES Tour Crédit Lyonnais - 129 rue Servient 69431 Lyon Cédex 3.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Ingénieur Electricien ou Généraliste

RESPONSABLE D'UNITE DE PRODUCTION

Cette Société (3000 personnes, 1,4 milliard de Francs de C.A.) est la filiale d'une grande entreprise industrielle française de dimension internationale. Elle propose aux industries de pointe une gamme très variée de produits métallurgiques spéciaux, et, notamment une ligne complète de composants magnétiques passifs (tores, profils, composants inductifs, etc...) destinés à des applications électriques ou électroniques. L'étude et la production en sont effectuées dans un important site industriel de 2 200 personnes. Nous proposons aujourd'hui la responsabilité de la production de cette Unité «Composants».

Dépendant du Directeur de Fabrication et dans le cadre d'une large délégation, le titulaire du poste assure une mission complète. Il organise la production en respectant les impératifs de quantité, de qualité, de délais et de coûts. Il anime et gère un effectif de 165 personnes, hautement spécialisées. Il fait évoluer le process de fabrication en vue d'une automatisation accrue. Son rôle englobe naturellement les fonctions planification, ordonnancement et approvisionnement.

Pour ce poste de haut niveau, nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Electricien ou Généraliste (Supelec, A et M, INSA, etc...) qui possède une bonne connaissance des phénomènes électromagnétiques. Son expérience professionnelle (quatre années minimum) l'a conduit à assurer des fonctions opérationnelles (sur des lignes de fabrication ou dans l'engineering par exemple) comprenant l'animation d'équipes significatives.

Le poste est basé dans une ville moyenne très agréable, à 200 km au Sud de Paris.
La rémunération, naturellement liée à l'expérience, sera de nature à intéresser un candidat de grande valeur. Les possibilités d'évolution au sein de l'Entreprise ou dans le Groupe sont concrètes et variées.
Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 14971 A à

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Société d'ingénierie nucléaire de tout premier plan
filiale d'un puissant groupe industriel
recherche pour **Lyon**

Jeune ingénieur métallurgiste

Mines, ECP, ENSTA...

En relation étroite avec les organismes extérieurs spécialisés, il prendra en charge les dossiers matériaux des assemblages combustibles de centrales nucléaires.

Une première expérience acquise dans un service de calculs de dimensionnement serait appréciée.

La taille de l'entreprise autorise un intéressant développement de carrière au contact permanent des technologies les plus avancées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV et photo, sous réf. 3165 (mentionnée sur l'enveloppe), à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

REGION POITOU-CHARENTES

Notre société de prestations de services grand public (300 personnes) recherche, dans le cadre de son développement, un

Jeune Diplomé Enseignement Supérieur

FORMATION COMPTABLE JURIDIQUE ET FISCALE

Au sein du service financier, il aura en charge la préparation et la rédaction de dossiers juridiques et fiscaux de haut niveau.

Travailleur et organisé, il devra rapidement acquérir son autonomie propre (débutant accepté).

Le développement constant de notre société permettra d'envisager un profil de carrière très motivant pour un candidat de valeur. Le salaire de base proposé (100.000 F) tient compte de ces perspectives d'avenir.

Le salaire de base proposé (100.000 F) tient compte de ces perspectives d'avenir.

Si ce poste vous intéresse, envoyez rapidement à notre Conseil une lettre manuscrite avec CV et photo sous la référence 146/M.

COFAP

JBS JB SENTIS CONSULTANTS
6, rue Saulnier 75009 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE D'ACTIVITES ELECTRO-MECANIQUES recherche pour le BUREAU d'ETUDES de sa filiale française de LYON un

CHEF DE PROJETS

Mission :
- coordination et supervision du développement de produits électro-mécaniques de grande série.
- organisation de l'activité d'une équipe de 6 Ingénieurs et Techniciens.

Profil :
- Ingénieur confirmé de formation électro-mécanique (A.M., E.N.S.I., E.N.I.,...).
- Expérience en Bureau d'études de préférence dans le développement de projets de grande série.

Ecrire avec C.V. et prétentions S/réf. 3589 à **PIERRE LICHAU S.A.** - 12, rue président Carnot - 69002 Lyon qui transmettra

---

Duolite International s.a.

Société de produits chimiques spécialisée dans le traitement des eaux, située à 150 km Nord de Paris, recherche pour son ***Département Conditionnement***

technicien chimiste ou génie chimique
pour un poste de
assistant technique export

Vous avez 25 ans minimum, vous possédez une expérience professionnelle de 2 à 3 ans dans une fonction similaire.

Votre mission principale : assurer un soutien technique (essais industriels, tests, analyses, formation des agents et clients) pour renforcer la position commerciale de l'entreprise.

Ce poste comporte des déplacements à l'étranger (Europe, Afrique, Moyen-Orient, Asie).

L'anglais est indispensable.

Si vous avez les capacités requises pour remplir ces fonctions d'assistance, veuillez adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : DUOLITE INTERNATIONAL *Départ. des Ressources Humaines* - B.P. 48 - 02300 CHAUNY.

Emplois et Entreprises

SOCIETE MATERIEL MEDICO-CHIRURGICAL
recherche pour son unité de fabrication
(région Rambouillet/Chartres)

PHARMACIEN HF

Rattaché à la Direction Production, il sera chargé de l'organisation et du suivi de l'ensemble des opérations de stérilisations et de conditionnement final.

Il veillera au respect des règlementations en vigueur et des règles d'hygiène et de bonnes pratiques de fabrication propres à l'entreprise.

Ce poste conviendrait à un pharmacien diplômé, option industrie, IPI.
Bilingue anglais. Une année d'expérience industrielle serait appréciée.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. 46906 à PROJETS
12, rue des Pyramides 75001 Paris
qui fera suivre en toute discrétion.

Emplois et Entreprises

Pour renforcer ses équipes
des Régions Ouest, Nord et Est,
le Réseau Commercial France cherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX CONFIRMES

Ils seront responsables de la prospection de nouveaux marchés, de la gestion et du développement des comptes existants.

Vous maitrisez la vente des produits informatiques, vous voulez maintenant mettre vos compétences et votre dynamisme au service d'un grand Constructeur.
Pour vivre dans la région de votre choix et réussir votre carrière, nous vous offrons des garanties de succès; une gamme étendue de produits, un marché porteur, une solide implantation.

Postes basés à POITIERS, TOURS, RENNES, ROUEN, LILLE, NANCY.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 2058 M à
Gilbert Passekaraile
Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieurs en organisation
Des seniors

L'organisation est votre métier. Vous réussissez dans cette activité et vous l'aimez. Parce que la sollicitation intellectuelle constante, la variété des problèmes posés, des lieux où ils se traitent, la richesse des rencontres, l'autonomie... sont autant d'éléments qui vous permettent de tirer le meilleur parti de vos goûts et de vos qualités. Une approche de généraliste, homme d'analyse et de synthèse à la fois, précis et rigoureux, facilitateur.

Avec au départ une formation d'ingénieur, évidemment, ce métier vous le pratiquez depuis déjà sept ou huit ans, en cabinet ou au sein du service organisation d'une grande entreprise industrielle. Vous souhaiteriez continuer à l'exercer tout en étant assuré d'une réelle évolution de carrière et dans un environnement différent.

C'est la possibilité que vous trouverez en rejoignant d'abord le département organisation du puissant groupe international qui nous confie cette recherche. Vous aurez à constituer et encadrer de petites équipes mixtes, organisateurs juniors et experts, sur des missions menées tant à l'étranger, en langue anglaise, que sur le territoire national. Faisant appel à des cabinets extérieurs, vous aurez à piloter, contrôler ou consolider leurs études. Vous aurez enfin à effectuer par vous-même des études spécifiques allant jusqu'à leur mise en application et pouvant porter aussi bien sur des problèmes de structure que sur des problèmes de procédure. Tout ceci, de façon pragmatique, ayant toujours présent à l'esprit le sens du possible.

Bien sûr, vous serez appelé à vous déplacer en mission de courte durée en France ou à l'étranger. Vous pourrez également être affecté pour des périodes de 3 ou 4 ans dans un poste similaire au sein d'une filiale du groupe à l'étranger. Mais votre famille, elle, appréciera de s'installer dans une ville universitaire du midi proche de la mer et de la montagne. Ecrivez-nous rapidement, sous référence 8376 LM, afin que nous puissions, avec votre accord, vous présenter à notre client.

CLEAS

6, Place de la République Dominicaine - 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC



NICE
Ecole de français pour étrangers recherche

PROFESSEUR

parlant anglais, expérience V.I.F., et D.V.V. exigé. plein temps, poste permanent. Ecrire sous le nº T 043.197 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur. Paris-2.

Sté d'infrastructure pour télécommunications proximité SAINT-NAZAIRE recherche

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

titulaire d'un DUT ou BTS en électronique, génie électrique, pour l'étude, la mise au point, et la maintenance de matériel électronique de mesures.
La préférence sera donnée aux candidats ayant une première expérience dans le domaine des hyperfréquences et des connaissances en informatique scientifique (programmation Basic et contrôle de processus).
Env. c.v., photo et prétentions à : C.G.T.I., rue Baptiste-Marcet. 44570 TRIGNAC.

Le Centre hospitalier de QUIMPER recrute

UN OPÉRATEUR-PUPITREUR

Travail en 3×8 sur 7 jours diplôme I.U.T. ou expérience professionnelle souhaitée. Curriculum vitae, à adresser au Centre hospitalier Laënnec 14 bis, avenue Yves-Thépot QUIMPER.



LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA VENDÉE

l'une des premières de France par son activité et par ses résultats recherche :

CHEF DU PERSONNEL
ORGANISATION et INFORMATIQUE

- Membre de l'équipe de Direction, il mettra en œuvre dans son département les politiques générales de l'entreprise, à la définition desquelles il aura participé.
- Il aura notamment pour mission de développer l'efficacité technique de la Caisse et de maintenir dans le temps son organisation au meilleur niveau de qualité.
- A cette fin, il dirigera et animera, les travaux de 80 personnes, en relation fonctionnelle avec toutes les unités de l'entreprise.

Les candidats (es), âgées d'au moins 30 ans, auront un niveau de formation supérieure et les qualités requises pour assumer ces responsabilités.

De larges perspectives professionnelles, dans l'entreprise ou dans le groupe, sont ouvertes à la personne qui réussira dans l'exercice de cette fonction.

Faire parvenir C.V., photo et rémunération souhaitée à :
M. le Directeur – C.R.C.A.M. Vendée – 85012 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX.
Il sera répondu rapidement à chaque dossier qui sera traité confidentiellement.

LYON

Pour SERVICE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

INGENIEUR CHIMISTE
(chimie organique et polymères)

La forte expansion de notre P.M.E., spécialisée dans la *transformation* du caoutchouc et de la matière plastique (Banlieue Sud de Lyon) amène notre service *recherche et développement à recruter* un Ingénieur Chimiste (Ecole de Chimie ou DUES ou DEA d'université) ayant 6 à 10 ans d'expérience.

Le candidat doit être attiré par la conduite de projets de recherche débouchant sur un démarrage industriel auquel il participera.
Il doit être capable d'apporter un + à ce service, qu'il animera, service intégré à la *Direction technique* où il sera le collaborateur direct du «PATRON»...
Parfaite maîtrise de l'anglais.

La connaissance d'*une autre* Langue, du Calandrage, de l'Extrusion, de l'Injection constituerait un atout supplémentaire.

Un candidat de valeur devrait prendre à 5 ans la responsabilité du service.

plymouth

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec CV, références et salaire actuel au service du Personnel PLYMOUTH IC 83 - BP 1 - 69320 FEYZIN.

TELIC-ALCATEL

Nous sommes les premiers en France et l'un des premiers dans le monde sur le marché du téléphone et de la communication privés (télématique, bureautique, électronique grand public).
Une croissance rapide nous permet d'atteindre aujourd'hui le milliard de francs de chiffre d'affaires.

La qualité des hommes de TELIC est le moteur de son développement.

Vous avez la même créativité et le même goût d'entreprendre,
venez nous rejoindre à Strasbourg au sein de notre

DIRECTION TECHNIQUE

Nos 250 Ingénieurs et Techniciens peuvent se prévaloir d'avoir réalisé la première gamme de PABX électroniques en Europe, le premier intercom-électronique, le terminal télématique Minitel, le premier poste électronique nouvelle génération homologué par les PTT...
Ils développent actuellement une gamme d'autocommutateurs de nouvelle génération et un ensemble de terminaux téléphoniques et bureautiques.
A cette fin, ils mettent en œuvre des techniques avancées telles que : *commutation et transmission numériques, traitement de la parole, vidéo, micro-informatique, systèmes à architecture répartie, logiciel temps réel, logiciel de base, langages de haut niveau, environnement de génie logiciel..*
Pour cela, ils disposent d'outils et de moyens d'aide à la conception très performants tels un centre de CAO, plus de 50 machines de développement, un centre de calcul puissant.
L'entreprise s'est dotée de sa propre équipe de conception de VLSI et intègrera dans ses produits, en 1984, plus de 450 000 microprocesseurs 4, 8, et 16 bits.

Si vous êtes intéressé par le développement de nos projets
(autocommutateurs de nouvelle génération, applications télématiques et bureautiques),
venez renforcer nos équipes actuelles et construire, avec elles, l'avenir de TELIC-ALCATEL.

INGENIEURS LOGICIEL

CONFIRMES

Une expérience significative vous a permis d'approfondir vos connaissances en logiciel de base, en systèmes temps réel et si possible en réseaux locaux et en bases de données. En vous confiant la responsabilité d'animer des projets complexes, nous vous offrons la possibilité d'élargir votre expérience professionnelle et de promouvoir votre évolution personnelle.

DEBUTANTS

ou ayant une première expérience
Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (option informatique, avec de préférence une spécialisation systèmes) ou titulaire d'un DESS logiciel systèmes ; nous vous donnons les moyens de parfaire votre formation au cours d'un stage d'initiation aux produits et méthodes spécifiques de l'entreprise ; nous vous accueillerons ensuite dans nos équipes où vous participerez à la conception des logiciels de nos produits et systèmes.

INGENIEURS D'ETUDE ELECTRONICIENS

CONFIRMES

Vous avez acquis une première expérience dans la conception de systèmes ou produits électroniques et vous avez de bonnes connaissances en logique ou/et en analogique. Vous pourrez enrichir votre expérience en prenant la responsabilité d'animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens ou en participant à la conception de nos produits en tant qu'ingénieur système.

DEBUTANTS

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole avec une spécialité en électronique. Vous approfondirez vos connaissances dans des techniques de pointe, en participant avec nos équipes à l'étude de projets importants. Ces études s'appuient sur des outils et des méthodes d'aide à la conception particulièrement performants.

RESPONSABLES DE PROJET

Vous avez une première expérience dans la conception matériel ou/et logiciel de systèmes ou produits électroniques et vous avez déjà animé une équipe d'ingénieurs et de techniciens.

Nous vous proposons de devenir l'un de nos responsables de projet.

A la tête d'une équipe pluridisciplinaire (matériel/logiciel) d'environ 10 personnes, vous aurez pour mission d'animer l'étude et le développement d'un de nos futurs produits.

Technologie de pointe. Economie de conquête. Contexte socio-culturel très évolué, font de TELIC-ALCATEL une entreprise ouverte et évolutive.
Notre principal capital est la «matière grise» et notre expansion se fait principalement par elle.
C'est la meilleure garantie pour un Ingénieur de rester «up to date» et de se voir proposer d'intéressantes et rapides évolutions de carrière.

A 25 km de la forêt des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, Strasbourg, carrefour de l'Europe, vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre : l'Alsace.

Vous vous reconnaissez dans l'un des postes proposés, et vous pensez avoir le «profil TELIC», adressez, en prélude à notre rencontre, votre curriculum vitae, en indiquant le poste choisi à Bernard CAMMAS, Directeur du Personnel, qui vous assure une totale confidentialité.

TELIC Alcatel
GROUPE C.G.E.

TELIC ALCATEL
206, route de Colmar, BP 57
67023 STRASBOURG CEDEX.

CONTESSE

Importante Société Transports Maritimes recherche pour la division organisation générale et informatique de son siège social à MARSEILLE

- **HOMME SYSTÈME DÉBUTANT**
- **ANALYSTE PROGRAMMEUR DÉBUTANT.**

Niveau MIAGE ou école d'ingénieur.

Adresser c.v. photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous nº T 043.286 M 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

IMPORTANTE STÉ D'ÉTUDES ET D'AMÉNAGEMENT MASSIF CENTRAL recherche

INGÉNIEUR E.S.B.
ou ÉQUIVALENT

Expérience 3 ans minimum, dans activité d'ingénierie pour conception et suivi de réalisations de projets scierie et deuxième transformation du bois.

Anglais indispensable, deuxième langue souhaitée.

Déplacements de courte durée France et étranger.

Rémunération fonction expérience.

Adr. lettre manuscrite, c.v., photo et prét. sous réf. 60.941 à AGENCE HAVAS, 63002 CLERMONT-FERRAND CEDEX.

IMPORTANTE STÉ COMMERCIALE à CLERMONT-FD recherche

CHEF COMPTABLE

- Il devra assurer les travaux comptables et administratifs jusqu'au bilan inclus.
- Agé de 35 à 40 ans environ il aura une solide expérience d'un service comptable important.
- Des connaissances en informatique seraient appréciées.

avec C.V., photo et prétentions s/Nº 60433 à : AG. HAVAS 63002 CLERMONT-FD CED.

GRENOBLE

Laboratoire de Recherche embauche pour son activité microélectronique

INGÉNIEUR PHYSICIEN

Ayant de bonnes connaissances en optique théorique et instrumentale. Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prét. sous nº 82.447 à Contesse Publicité – 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01.



IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL AM ou ENSI

- Le titulaire du poste est responsable des ventes à une clientèle de professionnels de haute technicité.
- 50 % du temps est passé en déplacements de courte durée, essentiellement dans la région parisienne.
- Formation assurée.
- Langue anglaise indispensable.
- Lieu de travail ville universitaire près Paris.

Ecrire avec curriculum vitae + photo nº 201.939 Orlet. 136, avenue Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

CRÉDIT AGRICOLE DU JURA

recherche pour son département ORGANISATION et INFORMATIQUE

responsable organisation

Jeune CHEF DE PROJET organisation ou informatique vous souhaitez activement participer au développement Télétraitement Bureautique - Télématique.

Votre esprit d'entreprise et votre sens de la communication vous permettront d'animer une équipe de quatre personnes.

Nous vous confierons la responsabilité de l'unité organisation au sein de notre département.

Lieu de travail : Lons-le-Saunier.

Adresser c.v. prétentions à la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel du Jura Département relations sociales - BP 456 39006 Lons-le-Saunier Cedex.

SOCIÉTÉ ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES RÉGION RHONE-ALPES

recherche

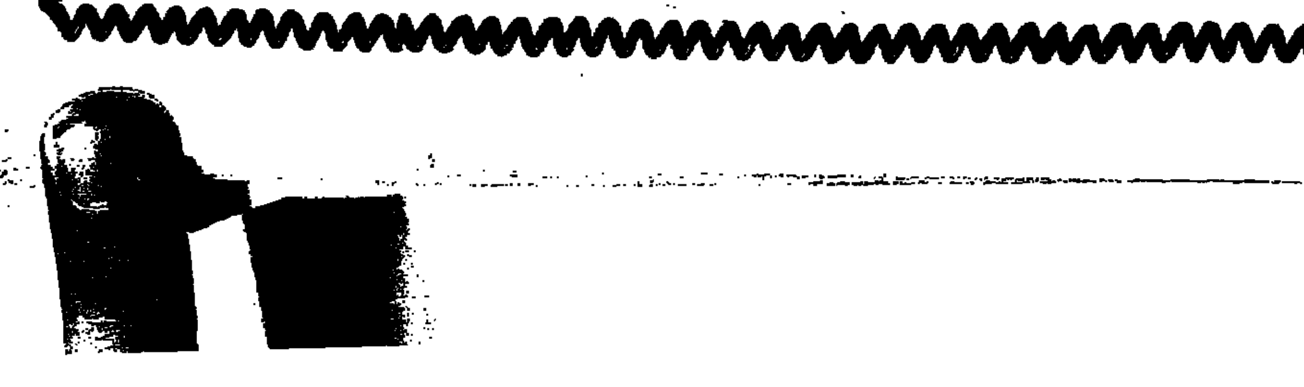
ASSISTANT MARKETING INDUSTRIEL

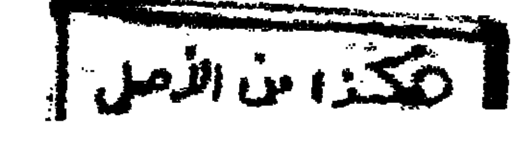
Cette personne assistera le Directeur général dans les domaines suivant :
- création d'un système d'information marketing ;
- documentation, statistiques ;
- suivi d'activités commerciales ;
- établissement de prévision et plans commerciaux.

Notre choix se portera sur un (e) candidat (e) âgé (e) de 25 à 35 ans, de préférence titulaire d'un BTS ou DUT, plus un cycle de formation technico-commerciale, ayant une première expérience en entreprise.
Poste évolutif pour candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, sous nº 7.178 *le Monde Pub. Service annonces classées. 5, rue des Italiens 75009 PARIS.*









recrute pour son

SERVICE CENTRAL D'AUDIT INTERNE

LA FONCTION

- *Contrôler l'organisation et les systèmes de gestion des Sociétés du Groupe et proposer les adaptations nécessaires dans le but d'améliorer leur compétitivité.*
- *Ces responsables qui sont de véritables généralistes de l'Entreprise évalueront les situations avec la méthodologie rigoureuse de l'Audit et le comportement du Manager.*

LE PROFIL

- *Formation Grande École d'ingénieur ou commerciale, débutant ou ayant deux ou trois ans d'expérience.*
- *Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable et une autre langue étrangère souhaitable.*
- *Les candidats démontreront de véritables dispositions pour les relations humaines.*

Les postes sont basés à PARIS, avec des déplacements à prévoir en France et à l'étranger. Une formation aux techniques d'analyse et de gestion pratique des Entreprises est assurée. La fonction devra déboucher sur d'importantes responsabilités opérationnelles ou fonctionnelles au sein des Sociétés du Groupe.
Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence 2111 à :



BAILLY CONSEIL
16, rue de Monceau
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

leader dans son activité matériels pour le bâtiment et T.P., recherche pour développer son département matériels de vibrations appliqués à l'industrie et au bâtiment

RESPONSABLE DE DIVISION COMMERCIALE

Il aura pour mission de développer, d'organiser, d'animer et de promouvoir les ventes sur le territoire français et principalement sur les marchés d'exportation.

Il assumera personnellement l'action commerciale. Pour cela il aura à créer et diriger une petite équipe, dont il sera responsable, se situant au sein d'une société regroupant d'autres activités.

Il bénéficiera d'une autonomie importante directement sous l'autorité de la Direction Générale dans le cadre de son propre compte d'exploitation.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation technico-commerciale supérieure, âgé de 35 ans minimum et ayant acquis sur le terrain une solide expérience de la vente à l'exportation dans les secteurs industries, bâtiment, T.P.

Le caractère international du poste implique une parfaite connaissance de la langue anglaise, mobilité et disponibilité.

La rémunération motivante sera fonction de l'expérience et de la compétence du candidat retenu.

RESPONSABLE ÉTUDES D'APPLICATIONS

Il aura pour mission d'étudier, d'évaluer, d'établir les propositions d'affaires relatives aux installations importantes ou complexes dans le domaine de la vibration, appliquée à l'industrie et au bâtiment.

Il assumera l'interface entre l'utilisateur ou le prescripteur en collaboration avec le service commercial et l'usine de fabrication.

Au-delà de sa formation technico-commerciale supérieure, c'est la nature de son expérience dans le domaine de la vibration qui sera déterminante.

La connaissance de la langue anglaise sera fortement appréciée.

Pour ces deux postes, adresser C.V. et prétentions sous n° T 043.227 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Notre Groupe intervient depuis plus de cinquante ans sur des marchés solides ; il y occupe une place prépondérante en France et à l'étranger (C.A. consolidé : 2 Milliards).

Nous recherchons des

Auditeurs Internes

Vous êtes diplômé D.E.C.S. ou équivalent (écoles de commerce - option Audit, comptabilité, contrôle de gestion). Votre expérience d'au moins 5 années, de l'Audit Interne dans un Groupe à organisation décentralisée vous à rompu aux techniques de diagnostic et amélioration du contrôle interne dans les domaines comptabilité et trésorerie, et vous a donné un sens aigu du contact avec les personnes opérationnelles chargées de respecter les procédures que vous avez contribué à mettre en place.

De plus, vous avez travaillé dans un contexte d'utilisation intensive de l'informatique décentralisée et conversationnelle. Vous êtes mobile pour 70 % de votre temps de travail en France et à l'étranger. Les postes sont basés à Paris. Ultérieurement vous serez disposé à prendre une responsabilité opérationnelle en France (ville moyenne de Province) ou à l'étranger. Anglais souhaité.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manus. C.V., prétentions, photo) sous Réf. 710 à CURRICULUM - 26 rue du 4 Septembre 75002 PARIS - qui nous la transmettra en toute confidentialité.

emplois régionaux

RESPONSABLE SERVICES GÉNÉRAUX

Une logistique pointue pour 15000 m² de bureaux à Lyon

Première entreprise française d'INGÉNIERIE, la progression rapide des activités et effectifs de notre établissement de LYON (700 pers.) nécessite la création de ce poste stratégique, qui recouvre l'organisation :

- **des approvisionnements (matériels, fournitures,...),**
- **des voyages,**
- **des moyens de communication internes (traitement de textes,...).**

Ces responsabilités importantes et très évolutives intéressent un

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ

possédant :

- **des compétences en Bâtiment,**
- **l'expérience d'une fonction similaire,**
- **maîtrisant les problèmes de gestion d'une entreprise de cette taille.**

Opérationnel donc, ses nombreux contacts internes et externes impliquent de réelles capacités relationnelles.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature, ss réf. 80539 M à notre Conseil : MILO MRH, 43 bis, bd Victor-Hugo - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.



HAVAS CONTACT

KNOLL FRANCE INTERNATIONAL

200 personnes - 140 MF - (40% à l'export)

Contrôleur analytique

Notre réputation n'est plus à faire dans le domaine du mobilier haut de gamme

Participer, sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, à la conception et à la mise en place de la comptabilité industrielle : voilà ce que nous vous proposons dans un premier temps. Votre mission vous amènera, bien entendu, à contrôler les prix de revient et les coûts, à analyser les écarts, à contrôler l'inventaire, à suivre la rentabilité des investissements. En d'autres termes, à développer des outils de gestion plus performants, tant sur les plans production que financier et marketing. Et cela en étroite collaboration avec les services comptables et informatiques (CII HB).

De formation ESC, MBA, vous venez de passer quelques années en cabinet d'audit international, et le contrôle de gestion vous passionne. Ou bien, après deux à trois ans dans un service de contrôle de gestion, au sein d'une P.M.E., où vous avez eu l'occasion de vous familiariser avec la comptabilité, vous souhaitez poursuivre et parfaire cette expérience.

Ce poste, situé en grande banlieue nord de Paris, requiert de la rigueur et une certaine ouverture d'esprit, et offrira des possibilités à terme.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel sous la référence M281 11 à : Rudolf von Raesfeldt - TEG
18, place Henri Bergson - 75008 Paris

division de SYSTEMA

The Executive Group
Management

Dessein



QUAKER FRANCE

QUAKER FRANCE est la filiale française d'un important groupe agro-alimentaire américain.
Nous fabriquons et commercialisons les céréales pour petit déjeuner **QUAKER** et les aliments pour chiens et chats **FIDO** et **FIDELE**.
Notre C.A. est de 650 millions de Frs et notre croissance de 20 % par an.

Nous recherchons pour notre **Département Marketing** basé à **MARSEILLE**

UN CHEF DE PRODUIT

Chez l'annonceur dans une entreprise de biens de grande consommation non durables, vous avez pratiqué un marketing de haut niveau.

Pendant au moins 2 ans, soit en tant qu'Assistant, soit en tant que Chef de Produit, vous avez participé et contribué à une expérience réussie telle que le lancement d'un nouveau produit.

Cette première expérience a permis de démontrer votre persévérance, votre confiance en vous et surtout votre capacité à surmonter tous les obstacles.

Responsable et créatif, vous alignez l'ouverture d'esprit au dynamisme d'un opérationnel.

Vous arrivez au premier tournant de votre carrière et souhaitez rejoindre une société qui vous donne les moyens de bien le négocier.

Au sein de notre département marketing et, en liaison fonctionnelle avec les autres départements de la Société, vous serez chargé d'évaluer les problèmes et opportunités d'une marque, de définir les objectifs à atteindre, proposer et mettre en œuvre les stratégies correspondantes.

Votre formation est, bien sûr, de haut niveau (HEC, ESSEC, MBA) comme d'ailleurs votre pratique de l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V. et lettre manuscrite, **photo et prétentions**) sous référence CPM/2911

QUAKER FRANCE

Service du Personnel
40, bd de Dunkerque - 13002 MARSEILLE



Droit du travail appliqué

Un groupe industriel privé français d'envergure internationale se donne les moyens de sa politique sociale. Le responsable des relations du travail recherche un(e) assistant(e) chargé(e) des relations sociales:

Il assiste et conseille les directeurs de personnel de toutes les filiales régionales. Il participe à la définition de la politique sociale, il est le garant de son application. Il réalise études et synthèses d'information à destination de l'encadrement. Une première expérience en qualité d'adjoint à un responsable de personnel est indispensable.

Le poste basé à Paris (proche banlieue Sud-Ouest) implique de courts déplacements en France. L'évolution de la carrière sera facilitée par la taille du groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8572 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti

Premier constructeur européen de matériel informatique et bureautique, OLIVETTI recherche pour sa DIRECTION MARKETING un

Chef de projets marketing

Reportant directement à l'équipe de Direction, il sera chargé d'étudier les différentes opportunités de distribution des nouveaux matériels et de rechercher des produits ou canaux complémentaires à l'éventail existant dans le but d'accroître notre chiffre d'affaires.

Ce poste s'adresse à un cadre de formation Ecole d'Ingénieurs ou Ecole Supérieure de Commerce, ayant 3 à 5 ans de pratique des techniques d'études de marché et une très bonne expérience des matériels micro-informatique et de leur commercialisation.

Une connaissance mathématique solide dans le domaine des statistiques, une capacité de synthèse opérative et une grande disponibilité sur le terrain, sont nécessaires pour réussir dans ce poste basé à Paris.

Le niveau de rémunération sera fonction de l'expérience et les possibilités d'évolution celles offertes par un groupe de dimension internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, CV, photo et prétentions sous réf. CP à :

OLIVETTI FRANCE - DPRH
89 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti

Audit bancaire dans le Sud Est

Déjà trois ans d'audit chez l'un des Big Eight, ou dans un grand cabinet français, après vos études supérieures... Vous êtes devenu un bon technicien de l'audit, y compris en informatique. Mais vous voulez maintenant vous impliquer davantage dans « votre » entreprise et vous aspirez à quitter la vie parisienne.

Grande banque régionale du Sud-Est, nous voulons introduire de nouvelles méthodes d'audit dans notre Inspection et nous vous proposons d'être un des principaux artisans de cette action en profondeur.

Adressez votre candidature, sous référence 087212M et en précisant votre rémunération actuelle, aux consultants de SIRCA qui nous assistent dans ce recrutement. Basé dans une métropole du Sud-Est, ce poste comporte naturellement de fréquents déplacements. Il vous ouvre la possibilité de faire carrière en province.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

ANALYSTE DE GESTION

CECA S.A., importante société de produits chimiques, recherche pour son siège à VELIZY (78) un **analyste de gestion.**

Il sera chargé de l'étude et de la conception de diverses applications.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des candidats possédant **obligatoirement une bonne expérience en analyse.** La connaissance du **matériel IBM 38** serait appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à
CECA S.A., DPRS
11, av. Morane-Saulnier -
78140 VELIZY.

CECA SA

Ingénieur des ventes

Paris

LE FROID INDUSTRIEL YORK, importante entreprise française (250 personnes, 170 millions de francs de chiffre d'affaires) recherche pour faire face à son expansion plusieurs ingénieurs de ventes au sein de sa division conditionnement d'air, spécialisée dans la commercialisation d'équipements de génie climatique : groupes frigorifiques, pompes à chaleur, récupérateurs d'énergie,... Rattachés au responsable de la division, ils auront pour mission principale la prospection et le développement d'une clientèle d'installateurs et de distributeurs implantés en région parisienne. Ils seront également chargés de la rédaction des offres commerciales et assureront, en liaison avec les différentes usines du groupe, le suivi de leur action commerciale. *Ces postes s'adressent à des ingénieurs de préférence diplômés de l'enseignement supérieur, âgés de 28 ans au moins, ayant de bonnes connaissances en génie climatique et pouvant justifier d'une expérience réussie de plusieurs années dans la vente de matériel thermique.* La fonction exige de réelles qualités de contact et une bonne pratique de l'anglais. La rémunération annuelle de départ sera fonction de l'expérience des candidats. Ecrire à C. DANGEL en précisant la référence A/1245M.

PA

1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Financial controller

Un important constructeur européen de systèmes de freinage pour véhicules automobiles, employant plus de 10.000 personnes et membre d'un puissant groupe industriel international recherche, pour sa filiale française (occupant 100 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 millions de francs) son financial controller. Il prendra en charge l'ensemble des activités comptables, financières et budgétaires de la société. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, possédant une formation financière et comptable supérieure, et disposant d'une expérience d'au moins 3 ans dans une entreprise internationale (comptabilité anglo-saxonne). Une bonne ouverture à l'informatique est nécessaire. *La pratique très courante de l'anglais est indispensable. La rémunération, qui pourra atteindre 200.000 francs par an,* sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu. Le poste est situé en grande banlieue Est. Ecrire à Ph. LESAGE en précisant la référence A/2443M.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieurs grandes écoles Diplômés universitaires

Vous êtes actuellement analyste, chef de projets, responsable d'études dans un service informatique.

Vous cherchez à valoriser votre compétence et à l'élargir vers une action plus vivante et plus relationnelle.



SOCIÉTÉ DE SERVICE EN INFORMATIQUE
FILIALE DE PECHINEY

UN DES LEADERS NATIONAUX
EN PROGICIELS ET TÉLÉGESTION

recherche

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

et leur offre, dans le cadre de sa politique d'expansion, une promotion en les orientant vers des actions de négociations avec les décideurs des grandes Entreprises du marché.

Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. sous référence 2811/M à



BAILLY CONSEIL
16, rue de Monceau
75008 PARIS

Emplois et Entreprises



Technology Resources (100 millions de CA, 60 personnes) commercialise et distribue en France un des meilleurs matériels micro-informatiques existant aujourd'hui, la marque EPSON (40 % du marché mondial des imprimantes). Le succès de nos matériels nous amène à renforcer notre équipe commerciale en créant le poste de

PRODUCT MANAGER LOGICIELS MICRO

200.000 +

LE POSTE : rattaché directement au responsable de l'activité, le Product Manager logiciels micro travaille aussi en liaison fonctionnelle directe active avec la force de vente et la cellule Marketing.
Véritable spécialiste micro c'est aussi dans l'esprit du poste un commerçant et un homme d'affaires capable de prendre en charge aussi bien l'investissement en recherche et développement de nouveaux produits logiciels et applications que le suivi et support des actions de la force de vente, les relations usines et l'exploration du marché et de la concurrence.

L'HOMME QUE NOUS RECHERCHONS : est avant tout un professionnel connaissant bien le monde de la micro sous son aspect technique et commercial. Il a une connaissance réelle de la programmation, des logiciels et des progiciels courants. Polyvalent, organisé et capable d'un très fort degré d'initiative, il maîtrise bien l'anglais et ne craint pas de se déplacer (France et Étranger).

NOUS LUI PROPOSONS : une rémunération sans plafond, une responsabilité réelle et un environnement de travail professionnel où le rythme de notre développement est autant une contrainte qu'un avantage à nos yeux.

Si vous êtes celui-là, envoyez CV, photo et rémunération actuelle sous réf. 42 323 LM à MERCURI URVAL - 21, rue Eugène-Flachat 75017 PARIS.

HAVAS CONTACT

Mercuri Urval

Il y a un an et demi j'ai répondu à une annonce d'IBM...

Je m'appelle Manuel de Villeneuve. Comme de nombreux jeunes diplômés, j'ai saisi l'opportunité de l'importante campagne de recrutement d'IBM France pour devenir ingénieur technico-commercial. Dans cet interview, j'explique les raisons de mon choix et ce que j'ai fait depuis mon entrée à la Compagnie.

Manuel de Villeneuve, quand et comment êtes-vous entré chez IBM ?
Je suis entré chez IBM le 1er Juillet 1982, après avoir répondu à une annonce parue dans la presse. Je venais de terminer des études commerciales à l'ESCAE de Sophia-Antipolis et, bien qu'attaché à ma Provence, je souhaitais découvrir d'autres horizons.

Pourquoi avez-vous choisi IBM ?
Pour moi c'est un triple choix : l'entreprise elle-même d'abord, mais aussi le choix d'une technologie clef de notre temps et celui d'un métier attrayant.

Qu'avez-vous fait les premiers mois ?
J'ai été affecté à l'agence commerciale de Grenoble. Pendant douze mois, je me suis partagé entre cette agence, où je faisais mes premières armes sur le terrain, et le centre de formation de Val de Fontenay pour la formation théorique.

Cette formation est longue : qu'y apprend-on exactement ?
Ce n'est pas seulement une formation informatique. On y apprend aussi les méthodes de communication et de gestion des entreprises. En effet, cette formation s'adresse aussi bien à des diplômés d'Ecoles Supérieures de Commerce, comme moi, qu'à des ingénieurs. La diversité des profils et des formations ajoute d'ailleurs à l'intérêt de ces cours. De plus, pendant toute cette période, nous sommes rémunérés comme si nous étions opérationnels.

Quel est exactement votre travail aujourd'hui ?
Je suis actuellement ingénieur technico-commercial. Ce métier comporte deux aspects ; l'un est commercial : il s'agit d'évaluer le besoin informatique d'un client, afin de lui proposer la solution la plus appropriée ; l'autre aspect, plus technique, consiste à conseiller le client sur la meilleure utilisation possible du matériel. A ma demande, j'ai rejoint il y a quelques mois l'agence de Vincennes où plusieurs clients m'ont été confiés.

Si vous deviez résumer en un mot la caractéristique essentielle de votre métier, que diriez vous ?
Liberté - Liberté dans l'organisation du temps et du travail. Seuls comptent les résultats. Pour moi c'est un aspect très positif.

Quels sont vos rapports avec l'encadrement et vos collègues ?
Les rapports humains simples et ouverts qui existent à IBM m'ont beaucoup aidé à parfaire ma formation. Mes collègues n'ont jamais hésité à me consacrer du temps pour répondre à mes questions et je les en remercie.

Quels sont vos projets ?
Mon métier actuel ne m'a pas encore livré tous ses secrets, mais j'avoue être intéressé, à moyen terme, par une expérience à l'Etranger, et une évolution hiérarchique.

Est-ce que votre métier ne vous accapare pas trop ?
Non. Je continue même à cultiver les quelques vignes d'une propriété familiale en Provence et j'ai pris récemment quelques jours de vacances pour les vendanges... qui ne furent pas mauvaises.

Si vous aviez un conseil à donner à de jeunes diplômés qui hésitent à répondre à nos annonces, que leur diriez-vous ?
Faites comme moi.

Alors pour vous, ce jour est peut-être aussi celui où vous répondrez à une annonce d'IBM.
Nous vous demandons de bonnes connaissances en Anglais et d'accepter le principe de la mobilité géographique.
IBM France - Département Recrutement - Orientation - Conseils - (Référence ICM28/11)
2, rue de Marengo - 75001 PARIS

Cette offre s'adresse aussi à de jeunes diplômés ayant une première expérience professionnelle, ainsi qu'à des ETUDIANTS qui termineront leurs études en Juin 1984.
La Compagnie IBM France garantit le caractère confidentiel des candidatures.

IBM

Organisation et Publicité

Entreprise de premier plan dans le domaine des **ALIMENTS DU BETAIL**, nous recherchons un

SPECIALISTE DE LA PRODUCTION PORCINE

Sa mission sera double : • concevoir, faire évoluer la technique de production, notamment en alimentation • intervenir en appui technique chez les fabricants régionaux pour favoriser le développement de cette production et de la vente des aliments.
C'est un vrai spécialiste, ambitieux, dynamique. De niveau ingénieur, il a au moins 5 ans d'expérience et sera capable d'évoluer à court terme vers la prise en charge globale de cette activité.
Basé à moins de 100 km de Paris, il aura à se déplacer fréquemment en France, occasionnellement à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à notre Conseil -
PERSONNEL MANAGEMENT -
59, avenue Marceau 75116 PARIS sous réf. M.04

pm conseil

CONTESSE



*Vous êtes ingénieur, ajoutez le **génie logiciel** à vos compétences dans les domaines de la téléphonie ou des réseaux en entrant dans la société qui a créé le 1er outil de CAO de logiciel français (SOFTPEN).*
Un minimum de 3 ans d'expérience et la connaissance des microprocesseurs INTEL (8085, 8086, 8089), MOTOROLLA (6809, 68000) ou AMD 2900 sont nécessaires pour développer les projets qui vous seront confiés.
Adressez votre candidature avec C.V. sous réf. M 326 à :
I.P.I
26, rue du Renard, 75004 Paris

MACHINES AUTOMATIQUES CONDITIONNEMENT
pour industries alimentaires, pharmaceutiques, etc.
société banlieue Ouest Paris.

recherche

technico-commerciaux

Ingénieur en automatisme
ou niveau B.T.S. électromécanique.
Minimum 5 ans d'expérience dans la vente de biens d'équipement.

Adresser c.v. manuscrit + photo sous nº T 043.330 M
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Au Coeur de l'Entreprise

Une entreprise internationale, performante dans un marché dynamique, renforce sa structure administrative sur les postes suivants :

responsable audit interne (HF)

Il assurera les relations avec le Service de la Maison-mère et notre Cabinet externe. Il proposera et veillera à la réalisation du Plan d'Audit Annuel. De formation supérieure, il aura une expérience d'au moins deux ans en Cabinet. (réf. 831)

responsable service contentieux (HF)

Il représentera la société devant toutes les instances judiciaires et assurera personnellement le suivi des dossiers importants ou complexes... Homme d'action, il aura une formation supérieure en droit et économie, et une expérience en contentieux d'au moins 3 ans. (réf. 832)

responsable trésorerie (HF)

Il gèrera et contrôlera toutes les opérations de trésorerie en vue d'assurer la meilleure utilisation des ressources financières de la société... De formation ESC, le candidat a déjà une expérience dans le domaine et est désireux d'élargir ses responsabilités. (réf. 833)

contrôleur de gestion (HF)

Il préparera les projets de budget et préclôtures opérationnels, et effectuera l'analyse des résultats de vente et de gestion... Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'Ecole de Commerce ou de Gestion. (réf. 834)

Basés à Paris ces postes seront confiés à des candidats capables de s'impliquer totalement dans leur travail. Leur évolution au sein de l'entreprise sera alors réelle et rapide.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous référence choisie à

SOURCES 16, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra) Réponse et discrétion assurées.

LCT Laboratoire Central de Télécommunications recherche

POUR RENFORCER SON EQUIPE SPECIALISEE DANS LES COMMUNICATIONS OPTIQUES

INGENIEURS D'ETUDES

position II - ENST, ESE, ENSEEIHT, ENSERG ou équivalent Réf. C

TECHNICIENS DE LABORATOIRE

niveau V - BTS ou DUT

Expérience requise de la conception et du développement dans deux au moins des domaines suivants:

- circuits analogiques faible niveau, large bande,
- circuits numériques rapides (ECL...),
- systèmes à fibres optiques Réf. RJ

De bonnes connaissances en théorie de l'information sur le traitement du signal seront appréciées.

Pour ces postes, la nationalité française est exigée.
Bonnes connaissances de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre Etat Civil (CV et prétentions) en précisant le poste choisi à LCT - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex

Jeunes TELECOM, SUPELEC, SUP AERO... nous misons sur votre diplôme

Nous offrons aux grands groupes industriels un service de qualité fondé sur la confiance.

Notre Département Techniques Avancées vous propose de relever des défis d'envergure nationale en Micro-Informatique, Télécommunications, Transmission de Données, Bureautique, Productique...

Votre volonté de mettre en pratique et développer vos connaissances, votre passion pour l'informatique appliquée aux technologies nouvelles justifient notre intérêt et vos prétentions.

Misez sur APSIDE !

Adressez votre dossier, sous référence DTA 9, 6 rue Paul Baudry - 75008 Paris.

APSIDE
AVOIR LES MEILLEURS POUR DONNER LE MEILLEUR

SOURCES

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

PROCHE BANLIEUE OUEST
recherche pour les services comptables et financiers de son siège social

adjoint au directeur de la comptabilité générale

Réf. 83604/01

Formation DECS/Dauphine ou diplôme comptable supérieur équivalent.
Il sera chargé de l'élaboration de bilans, d'études comptables et financières, du contrôle de gestion, d'études et de déclarations fiscales.

adjoint au directeur de la comptabilité des exploitations et filiales

Réf. 83604/02

Formation DECS/Dauphine ou diplôme supérieur équivalent.
Il aura la responsabilité de l'organisation et de la tenue de la comptabilité de plusieurs exploitations et filiales, jusqu'au niveau de l'arrêté des comptes de bilan et de résultats, du contrôle budgétaire et de l'inspection comptable de ces exploitations et filiales.
Ce poste implique de fréquents déplacements en province et dans les pays du marché commun.

trésorier

Réf. 83604/03

Formation BP comptable ou banque, expérience bancaire et/ou service financier de grande entreprise exigée.
Il sera chargé de la gestion quotidienne de la trésorerie informatisée, du contrôle des comptes liés à la trésorerie, de la tenue des statistiques financières.

Adresser respectivement pour chaque poste sous chacune des références, lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01

Composants custom design, micro électronique votre avenir chez SPRAGUE...

Ingénieur électronicien, vous êtes passionné de développement de nouveaux produits, de leur conception à leur réalisation. Il ne faut donc pas manquer l'opportunité que SPRAGUE offre à un jeune de devenir, à échéance, le Patron de son département magnétiques (60 personnes). Il s'agit d'étudier et de produire des composants bobinés pour les hybrides, la téléphonie, les ordinateurs, la mesure, etc...

La maison mère américaine laisse au dirigeant de l'usine de Tours la possibilité de développer les produits réclamés par le marché européen. Vos collègues du marketing vous aideront donc à découvrir leurs clients et leurs concurrents. Votre initiation se fera en Belgique et vous trouverez à Tours même un savoir-faire indiscutable en matière d'industrialisation, de sous-traitance et de gestion des produits nouveaux. Bien sûr, rien ne remplacera votre créativité technique, votre bon sens, votre rapidité de réaction qui devront permettre de doubler rapidement le CA pour satisfaire aux prévisions de développement. Evidemment, vous devrez travailler en anglais sans difficulté pour établir les contacts nécessaires dans la Compagnie, en Europe ou aux USA, à l'extérieur (clients, fournisseurs, chercheurs, expositions, etc...).

Si vous étouffez dans l'ambiance d'une grosse société après une première expérience, diplômé d'une école française ou d'une université américaine, à vous de décider d'écrire aux Conseils en recrutement de SIRCA pour réussir votre avenir en innovant sur un marché porteur. Référence 086 451M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

digital

Nº 1 de l'informatique interactive

Notre Chiffre d'Affaires a dépassé le milliard de francs cette année et porte notre croissance à un rythme moyen de 40 % l'an depuis 5 ans. Nous attachons une importance particulière à la satisfaction de nos clients :

Chef du service des approvisionnements et des stocks

Nous vous confierons une responsabilité globale d'optimisation de nos services. Dans ce cadre, vous définirez les niveaux de stocks de l'ensemble des produits, vous gérerez opérationnellement nos approvisionnements auprès de nos usines en Europe et aux U.S. en veillant au meilleur équilibre entre la qualité des services offerts et les coûts financiers. Vous serez amené à concevoir les améliorations à apporter au niveau des procédures comme de l'organisation.
De formation supérieure, vous avez une expérience d'au moins 5 ans acquise dans un poste similaire, de préférence dans une activité de DISTRIBUTION. Vous parlez l'anglais.

Ecrivez sous REF. M 75 à P. SEVILLARD,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE,
11, avenue Joliot Curie, Z.I. Bois de l'Epine B.P. 202, 91007 Evry Cédex.

Ingénieur papetier homme de caractère et de pari

E.F.P. Grenoble
A. et M. - E.N.S.I.

• L'homme : Ingénieur confirmé, âgé d'environ 35 ans, vous maîtrisez parfaitement l'ensemble des techniques de transformation et de production papetière (impression, écriture).

Vous avez prouvé, au cours d'une expérience réussie d'une dizaine d'années, votre aptitude à diriger une unité de production.

Votre sens de l'organisation et des contacts humains, votre autorité naturelle et votre présence sur le terrain seront déterminants pour mener à bien votre mission : vous êtes de la race des entrepreneurs.

• Le pari : Devenir le patron de la production.

C'est un challenge difficile mais prenant dans lequel vos qualités humaines compteront autant que votre « poids » professionnel.

Sur le terrain, votre disponibilité et votre enthousiasme vous permettront d'emporter l'adhésion des hommes que vous dirigerez.

Si vous êtes l'homme de ce pari, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous la référence 2732/LM en précisant bien sur l'enveloppe les entreprises avec lesquelles vous ne désirez pas communiquer.

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA

NCR

Prenez la tête avec l'informatique NCR

Troisième constructeur mondial de systèmes informatiques avec un C.A. de $ 3,5 milliards, nous progressons encore en lançant cette année plusieurs gammes de nouveaux produits.

Le SICOB vous l'a montré, la presse vous le confirme, les nouveaux systèmes informatiques NCR sont à la pointe de la technologie.

Pour étoffer une division à croissance rapide spécialiste de systèmes de micrographie, nous recherchons des

ingénieurs commerciaux

Vous avez une formation supérieure commerciale, une bonne connaissance de l'anglais ainsi qu'une première expérience de quelques années de vente de systèmes informatiques

Adressez lettre, C V., photo et rémunération sous réf. 136 M à Bernard Bablon, NCR France, Tour Neptune, Paris La Défense cedex 20.

RANK XEROX

Notre politique de promotion interne nous conduit à nous adjoindre un

Chef de projet informatique

pour lui confier des applications de gestion administrative.

Rattaché au Chef de Service Projets, il coordonnera l'action de plusieurs analystes programmeurs après avoir recueilli les besoins d'utilisateurs dynamiques et déterminés.

Son expérience d'au moins 3 ans de la conduite de projets lui permettra de faire valoir sa compétence et ses connaissances de l'IBM 3083 sous MVS et IMS ainsi que du télétraitement (plusieurs centaines de terminaux). Votre succès vous permettra d'évoluer au sein de notre groupe qui pratique une gestion de personnel avancée.

Lieu de travail : **Nord de Paris.**

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence 8/CPX/LM à notre Conseil qui garantit toute discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

هكذا من الأصل

THOMSON-CSF

BRANCHE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX

cherche le

RESPONSABLE DE SES LABORATOIRES D'AUTOMATISME

diplômé de Grandes Écoles (X, ESE, ENST ou équivalent)

Ayant déjà plusieurs années d'expérience dans la conduite de Laboratoires, il devra encadrer et coordonner nos laboratoires d'automatisme et de servomécanisme situés en Europe.

Il mettra en place :
- le suivi et le contrôle des coûts des projets,
- la standardisation pour l'ensemble de la branche,
- la définition des grands choix techniques pour la conception de l'architecture de l'électronique de commande des nouvelles salles de radiologie intégrée,
- la CAO.

De fréquents déplacements en Europe sont à prévoir (anglais courant indispensable).

Envoyer CV, photo et prétentions à CGR, Service du Personnel, 3, rue d'Amiens 93240 STAINS.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

ALUMINIUM PECHINEY

1er Producteur Européen d'Aluminium

recherche des

INGENIEURS ELECTRICIENS ET ELECTRONICIENS

Diplômés Grandes Ecoles : Supelec, IEG, N7
Débutants ou 1ère expérience

pour ses activités :
- Electrotechnique (Alpes et Pyrénées) : Adjoint au Chef du Service Electrique dans une usine d'électrolyse.
- Automatique - Informatique industrielle (Chambéry) : Ingénieur projet pour l'informatisation d'une de ses usines.
- Robotique (Chambéry) : Ingénieur projet pour l'informatisation et la robotisation d'équipements de production.
- Développement et Marketing (Paris) : Ingénieur chargé de la promotion des conducteurs aluminium sur les marchés français et étrangers et de l'analyse de la demande présente et à venir (connaissances lignes H.T., T.H.T., câbles distribution...).

De réelles perspectives d'évolution de carrière en France et à l'étranger sont offertes aussi bien dans la branche Aluminium que dans l'ensemble du Groupe Péchiney.

Merci d'adresser dossier de candidature (CV, photo et prétentions) s/réf. M1 au Responsable du Recrutement Aluminium Péchiney 23, rue Balzac 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

PECHINEY — LES MATERIAUX DU PROGRES

LABORATOIRES DE MARCOUSSIS

recrutent

- TÉLÉCOMMUNICATIONS
- TECHNIQUES DE L'INFORMATION
- OPTRONIQUE
- ROBOTIQUE ET PRODUCTIQUE
- ENERGIE

spécialiste relations extérieures

Liaisons avec la presse - Publications - Organisation des expositions - communications internes - Formation scientifique nécessaire - Anglais parlé couramment. (Réf H/23112/RE)

thermicien

Ingénieur grande école, ayant des connaissances en électronique et micro-informatique pour des recherches sur les systèmes et sur les composants dans le domaine de l'utilisation rationnelle de l'énergie. (Réf P/191/T)

DUT informatique

Responsabilité du fonctionnement d'une salle de tests automatisée pour batteries d'accumulateurs.
Connaissances souhaitées en logiciel (FORTRAN), matériel électronique traitement des résultats. (Réf R/3112/I)

Adresser lettre manuscrite et curriculum-vitae, sous référence, au Service du Personnel des LABORATOIRES DE MARCOUSSIS Route de Nozay - 91460 MARCOUSSIS.

CONTESSE



CENTRE DE RECHERCHES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

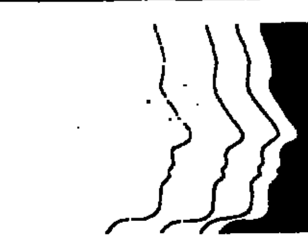
Nous construisons un réseau informatique important. Voulez-vous y participer ?

VOTRE MISSION : seconder le chef du service informatique dans : ■La mise en place du réseau (17 sites). ■L'animation de l'équipe d'analystes et de la sous-traitance. ■Le développement des nouvelles applications «réseau» et la maintenance de l'existant.

VOTRE PROFIL : ■Formation supérieure (ingénieur ou équivalent). ■5 ans de pratique informatique dont au moins 2 comme CHEF DE PROJET. ■Connaissances matériel DIGITAL appréciées.

NOTRE SOCIETE : ■1000 personnes. ■1 Milliard de C.A. ■Avantages sociaux. ■Poste basé à PARIS avec courts déplacements en proche province.

Si vous êtes intéressé, envoyer un CV sous N° 8965 à PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra



Créer la fonction audit en entreprise

Groupe industriel, leader dans le domaine de l'equipement automobile cherche, pour sa Direction Financière

UN AUDITEUR INTERNE

Il intervient aussi bien pour des missions ponctuelles (audit comptable, nouvelles procedures, système d'information, etc...) que pour la création et le suivi d'activites en matiere de contrôle de gestion, gestion des stocks, etc

Son rôle pourra progressivement s'étendre aux filiales étrangères.

De formation superieure (Ecole Superieure de Commerce, DECS...). Il souhaite, après une première experience reussie dans un cabinet d'audit anglo-saxon, faire carriere dans l'industrie.

Ce poste tremplin offre de serieuses possibilites d'évolution au sein du groupe pour un jeune cadre ambitieux ; il est base a proximité de La Défense.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et remuneration actuelle sous la reference 311.045 (à mentionner sur l'enveloppe)

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS

BKC

La CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE INTERDÉPARTEMENTALE VAL-D'OISE — YVELINES recherche

UN ASSISTANT

EN GESTION INDUSTRIELLE

- Formation supérieure, (A.M. ou équivalent).
- Expérience professionnelle de plusieurs années en gestion/PMI.
- Mission : conseil en gestion. Aide aux entreprises en difficulté. Innovation et diversification.
- Le poste est basé à Pontoise (95000).

Ecrire avec C.V. photo et prétentions au Service du Personnel. 21, avenue de Paris. 78011 VERSAILLES.

ASSOCIATION DE TOURISME recherche pour la promotion du secteur collectivités.

PERSONNE

Ayant exp. dans le domaine et notions de forfait.

Env. C.V. et photo à : ARTS et VIE — 39, rue des Favorites 75738 Paris Cedex 15.

ENTREPRISE recherche

JURISTE DÉBUTANTE

Droit des affaires avec dactylographie. Gestion complète de dossiers.

Ecrire sous le n° T 043 267 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'envergure des ambitions, l'envergure des solutions, des carrières d'envergure...

Matra Micro Systèmes

Nous sommes la structure MATRA qui a pour mission de répondre aux besoins des organisations dans le domaine de la microinformatique de gestion et de la bureautique. Pour faire face à notre expansion sur ce marché en croissance rapide, nous cherchons à renforcer les équipes de notre Direction Technique d'ORSAY (91). Nous proposons plusieurs opportunités dans les domaines suivants :

INGENIEURS EXPERIMENTES HF

Réf. M 19893 E

ELECTRONICIENS

Familiers de l'utilisation des micro-processeurs et des circuits intégrés (famille INTEL). Ils connaissent le marché des périphériques et des terminaux au plus haut niveau technologique. Ils ont la capacité de concevoir et de réaliser l'architecture de nos systèmes informatiques. La pratique des circuits VLSI est un atout.

INFORMATICIENS «SYSTEMES»

Ce sont des professionnels du logiciel de base des micro-ordinateurs, familiers des systèmes multi-postes, des réseaux de communication de données, des systèmes de base de données.
Ils connaissent les outils de production de logiciel (compilateurs, éditeurs, ...). La pratique d'UNIX ou MS/DOS, des langages PASCAL et ADA sont des atouts supplémentaires.

Diplômés d'une grande école d'ingénieurs, organisés et rigoureux, enthousiastes et disponibles, ils peuvent saisir l'opportunité d'une société française ambitieuse au sein d'un grand groupe.
Des postes peuvent être également proposés à des débutants à potentiel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, en précisant la référence à :

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL



COMPTOIR LYON ALEMAND LOUYOT

1er groupe métallurgique français dans sa branche métaux précieux et spéciaux, et un des 4 grands mondiaux de celle-ci, recrute dans le but de renforcer son équipe de recherche dans le domaine des **PEINTURES A BASE DE METAUX PRECIEUX**, pour le secteur de l'électronique un

ingénieur chimiste

Formation Grandes Ecoles ou Université.
Le titulaire sera chargé d'effectuer des recherches et mises au point **de formulation d'encres contenant des pigments métalliques.**

Une expérience dans le domaine des **résines et polymères** est vivement souhaitée.

Possibilité d'évolution pour éléments de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence M 8591 au CLAL - 13, *rue de Montmorency* - 75003 PARIS

Organisation et Publicité

L'un des six premiers groupe du Bâtiment et des Travaux Publics souhaite s'attacher le concours d'une

attachée de presse

De formation journalisme, elle aura acquis une première expérience professionnelle.
Directement rattachée au Directeur des Relations Publiques, elle exercera sa mission dans un environnement dynamique et enrichissant.

Adresser lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions s/réf. 5676 à Axial Publicité 27 rue Taitbout - 75009 Paris - qui tr.

CHEF DU SERVICE COMPTABILITE

Cette société industrielle française (CA 450 MF) est le leader national dans son domaine : second oeuvre du bâtiment.

Répondant au Directeur Financier, ce chef de service dirige une équipe d'une quinzaine de personnes (au siège et dans les unités de production). Il est responsable de l'établissement des comptes d'exploitation, de pertes et profits, du bilan et de la trésorerie à court terme. Il est également chargé de l'ensemble des déclarations fiscales et de la consolidation des comptes. Les comptabilités sont informatisées (IBM 38).

Nous souhaitons rencontrer un professionnel expérimenté de 38 ans minimum, niveau expertise, ayant une expérience professionnelle de 10 ans environ dans la fonction comptable. Il a déjà animé un service.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 4121 K à :

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

TÉLÉPERFORMANCE
Le spécialiste du marketing téléphonique :
études, promotions, ventes par téléphone
(100 lignes téléphoniques et 150 collaboratrices)
RECRUTE

UNE RESPONSABLE COMMERCIALE

(prospection clientèle, gestion de portefeuilles, montage d'opérations)

UNE ANIMATRICE DE FORMATION

(élaboration et réalisation de séminaires sur la vente par téléphone)

PROFIL :
- 4 ans minimum d'expérience professionnelle ;
- Niveau d'études supérieures ;
- Expérience marketing vente.

Ecrire avec curriculum vitae + photo + prétentions à D. JULIEN, TÉLÉPERFORMANCE 45, rue de l'Est, 92100 Boulogne.

Professionnel de la communication

La BANQUE PARIBAS recherche un Professionnel de la communication.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous possédez une expérience professionnelle de deux ans au moins dans la presse, la publicité ou tout autre secteur de la communication. En outre vous avez acquis une bonne pratique de l'anglais.

Vous participerez à la réalisation de diverses publications. Nous vous confierons, notamment, la rédaction d'articles ou chroniques économiques, financières et bancaires dont vous assurerez l'édition.

Esprit d'analyse et de synthèse, goût de la rédaction, aptitude aux contacts à tous niveaux et sens du travail en équipe sont les qualités requises pour réussir dans cette fonction.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à la Direction des Relations Humaines de la Banque PARIBAS - B.P. 141 - 75078 PARIS CEDEX 02.

BANQUE PARIBAS

MEDIA PA

Filiale d'un Grand Groupe Industriel Français, spécialisée dans les techniques de pointe, 50 % C.A. à l'exportation

recherche

un ingénieur technico-commercial

Pour son Siège Social à La Défense.

Ce poste intéresse des cadres diplômés d'une Ecole d'Ingénieurs ou titulaires d'un diplôme de troisième cycle - science physique.

Une première expérience dans le domaine du nucléaire est vivement souhaitée.

Débutants acceptés.

Anglais indispensable.

De nombreux déplacements sont à envisager.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à N. 3512 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

valorisez votre première expérience financière

La Banque de l'Union Européenne dans le cadre de son activité de banque d'affaires propose à un jeune diplômé (Ecole de Commerce, Science Po) possédant une première expérience financière, un poste de CADRE COMMERCIAL au sein de sa Direction Financière.

Le candidat retenu sera familiarisé aux opérations de bourse, maîtrisera la langue anglaise et possèdera l'étoffe pour suivre et développer cette clientèle.

Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec c.v., photo et prétentions sous référence 5715 à



Banque de l'Union Européenne
Service Recrutement Cadres
4, rue Gaillon - B.P. 89
75060 Paris Cedex 02.

Axial Publicité

GROUPE EXPANSCIENCE
Laboratoires Cosmétiques et Pharmaceutiques
410 personnes - 210 millions de Chiffre d'Affaires
recherche

CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE

- vous avez acquis une expérience de plusieurs années en conception et réalisation
- vous avez une bonne connaissance de télétraitement et de la gestion de base de données (DDS et IDMS)
- à la fois responsable études et systèmes, vous aurez à animer une équipe de 7 personnes
- environnement technique: ICL 2955 sous VME

Rattaché à la Direction Administrative et Financière, vous aurez pour mission de développer les logociels existants et d'élaborer en liaison très étroite avec les utilisateurs des applications nouvelles. Référence CSI

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATION DE LA DISTRIBUTION

De formation A & M, CNAM... ou ayant une expérience confirmée, vous avez le sens du dialogue, l'habitude des contacts à haut niveau et vous ne manquez pas de diplomatie.

La fonction qui est à créer comporte:
- la gestion des approvisionnements et le contrôle des stocks des dépôts en France
- la coordination entre les services Marketing, Commmerciaux, Achats et Production pour tous les problèmes d'administration de la distribution des produits finis
- l'animation et les compte-rendus des réunions entre les chefs de services.

En assurer le fonctionnement et la cohérence, telle sera votre responsabilité. Avec un esprit logique et des connaissances en informatique, vous entreprendrez cette tâche avec les meilleurs chances de réussite, surtout si vous aimez le travail en équipe. Référence CSAD



Les postes sont à pourvoir à COURBEVOIE

Adresser CV détaillé, photo et prétentions en rappelant la référence à Mme M.J. Ferrras Service du Personnel EXPANSCIENCE 73, boulevard de la Mission Marchand 92400 Courbevoie.

DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT RAPIDE SOCIETE D'EDITIONS SPECIALISEES
70 personnes - forte notoriété professionnelle, CA 30 millions de F,
recherche

chef des services comptable et administratif

- *30 ans minimum. Formation supérieure comptable et de gestion (DECS apprécié). Pratique effective de la comptabilité et de l'outil informatique en entreprise moyenne.*
- *Près du Directeur Général et sous son autorité, il assure le fonctionnement optimum des* ***méthodes de gestion*** *: tableaux de bord, budgets, prévisions, trésorerie etc... avec le support d'une informatique évoluée.*
- ***Opérationnel*** *dans son poste, il réalise directement la comptabilité générale, la comptabilité analytique, l'informatique, le contrôle de gestion, les paies et assure les services généraux et l'administration.*
- *Poste motivant par l'aspect* ***participatif*** *et* ***dynamique*** *du contexte et les performances économiques de l'entreprise (croissance, rentabilité, outils de gestion).*

Ecrire (ou déposer) C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 909-1-M à GUILLON Sélection (réponse et discrétion assurées)

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

Important Organisme d'Assurance Vie
en expansion continue
recherche pour **PARIS**

CHEF DE SERVICE

HF

Spécialiste de haut niveau des **assurances collectives** pour l'animation, l'organisation et le contrôle d'une unité administrative de 30 personnes.
Le titulaire du poste, 30 ans minimum, devra disposer d'une formation supérieure (ESC, Actuariat, Sciences Eco, Dauphine...), d'une solide pratique de contacts de prévoyance collective (gestion et production), d'une expérience réussie de l'encadrement de personnel administratif en milieu informatisé

Merci d'adresser candidature manuscrite, C.V., photo et salaire actuel à CONTESSE PUBLICITE, sous référence 83065, 20, Av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
Discrétion assurée.

GUERBET

Groupe pharmaceutique français, en expansion régulière, 500 personnes, CA 250 MF, crée au sein de son
LABORATOIRE DE RECHERCHE CHIMIQUE,
un poste de :

RESPONSABLE DE LA GESTION DE L'INFORMATION *HF*

Assisté d'un cadre documentaliste et d'un technicien qu'il dirigera, il développera un projet de base de données, adapté à la Recherche Chimique.

Il aura pour rôle d'alimenter cette base en informations externes et internes, qu'il collectera et structurera, et de la rendre accessible à des utilisateurs qu'il aura pour mission de former.

Il assurera un dialogue constant avec les chercheurs afin d'offrir à l'exploitation les informations nécessaires à l'activité et au développement de la Recherche.

Ce poste qui allie rigueur, créativité et goût du contact, s'adresse à un chimiste diplômé de l'enseignement supérieur, ayant quelques années d'expérience en tant qu'utilisateur de l'informatique en chimie.

Rémunération annuelle brute : 200 000 F.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé et photo sous réf. ID 291183 à :



guerbet s.a.
BP N° 15,
93601 AULNAY SOUS BOIS Cédex.

TRANSPORTS MARITIMES

RESPONSABLE LOGISTIQUE

Important Groupe Chimique International recherche pour sa division PLASTIQUES, un RESPONSABLE LOGISTIQUE chargé de la **NEGOCIATION** des coûts de transport avec les **TRANSPORTEURS** et **TRANSITAIRES** Français et Etrangers, ainsi que du **SUIVI** de la qualité des services rendus par ses fournisseurs.
Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure et/ou ayant acquis une expérience réussie de quelques dix années de ces problèmes, il devra maîtriser les problèmes de **FRET** (maritimes ou aériens), de DOUANES (procédures et relations avec les administrations) d'ASSURANCES (gestion des polices maritimes) et s'imposer par ses qualités de praticien commercial et relationnel. Pratique courante de l'anglais indispensable.
Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.
Merci de lui adresser CV, photo et prétentions sous ref. 1213.

Jean-Claude Maurice S.A.
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Création et Publicité

SIEMENS

Siemens Data
des hommes compétents pour une informatique de qualité.

Pour réaliser nos objectifs de développement nous recherchons pour notre activité **Impression Laser.**

des Ingénieurs Technico-commerciaux confirmés

Ils assureront le conseil en avant-vente et après-vente auprès des prospects et des clients.

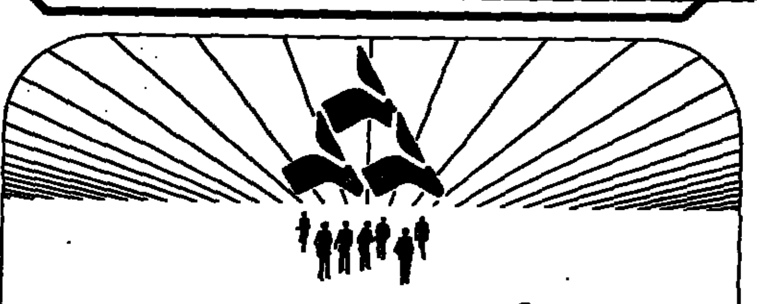
De formation supérieure (DUT Informatique) ils auront une première expérience chez un constructeur.

Ces postes peuvent évoluer à moyen terme vers l'activité d'Ingénieur Commercial.

Les candidats intéressés adresseront leur dossier de candidature sous la référence 782/M à :

Siemens S.A.
Département du Personnel
B.P. 122 - 93204 SAINT-DENIS Cedex 01

Siemens Data l'informatique-qualité



JEUNES DIPLÔMES

Vous avez une formation supérieure scientifique (maîtrise ou équivalent).
Vous êtes attirés par l'informatique.
Venez rejoindre notre équipe

d'analystes-programmeurs

APL

pour participer à des études de gestion prévisionnelle du personnel.
Nous assurerons votre formation.
Merci d'adresser votre lettre de candidature, photo et prétentions, sous réf. 2012 à Agnès Plomb, Sous-Secteur Emploi, Tour Assur 34 F, 92400 Courbevoie.

média-system



L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

Contrôle Bailey
GROUPE CGEE ALSTHOM

recrute pour son Département Ingénierie

INGENIEURS DIPLOMES EXPERIMENTES

THERMICIENS ET/OU AUTOMATICIENS *pour responsabilités de projets process control - Anglais demandé.*

Adresser CV détaillé et prétentions à Direction du Personnel CONTROL BAILEY - 5, avenue Newton - 92142 CLAMART CEDEX.



LOUEUR FRANÇAIS DE VEHICULES INDUSTRIELS,
leader sur le marché Industrie et Distribution
recrute pour **Orly** :

CHEF D'AGENCE

responsable de centre de profit autonome. Le profil du poste exige, personnalité dynamique et expérience équivalente.
Adresser candidature avec C.V., photo et prétentions à :
FRAIKIN S.A. - Direction du Personnel.
191 av. Charles-de-Gaulle, 92521 Neuilly s/Seine Cedex.

Recherche
PROJECTIONNISTE
16 et 35 mm + régie son et éclairage. Ecr. M.J.C. Théâtre Colombes — 14, rue Thomas-d'Orléans, 92700 COLOMBES.

URBASCOPIE
SCOP études d'urbanisme
cherche
correspondants régionaux
Ecrire : 16, rue St-Antoine 75004 PARIS

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES QUARTIER ST-LAZARE
recherche
pour service sinistres corporels contentieux
RÉDACTEUR
LICENCE EN DROIT OU MAITRISE
Ecrire av. CV sous réf. 2068 à LTP, 31 Bd Bonne-Nouvelle 75083, PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MUTUALISTE
Paris centre
70 000 adhérents
recherche
pour seconder son Chef comptable

CADRE COMPTABLE

- 35 ans environ.
- Niveau BTS, DECS, ou équivalent.
- Bon praticien.
- Sens des responsabilités et des contacts humains.
- Expérience des comptabilités informatisées.

Rémunération proposée : 120.000/an

Nombreux avantages sociaux 35 h/sem., 7 sem. de congé.

Adresser lettre de candidature manuscrite, et c.v. sous nº 7.147 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Direction de l'**AUDIT INTERNE**
d'un très important Groupe Industriel français International (siège à PARIS)

recherche

plusieurs **AUDITEURS**

Formation : HEC, ESSEC, SUP DE CO, IEP ou équivalent + DECS + anglais ou allemand courant.

Expérience minimum requise :
– 2 ans en audit interne ou en cabinet de grande notoriété.

Après quelques années de réussite dans cette fonction, réelles possibilités d'avenir dans des postes de responsabilité en Unité, tant en France qu'à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS sous référence 33895, qui transmettra.
Discrétion absolue assurée.

HAVAS CONTACT

COMPAGNIE DES METAUX PRECIEUX
(filiale d'un groupe international) particulièrement active dans la chimie et la métallurgie fine
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

3 ans d'expérience de vente de produits industriels techniques.

Niveau de base Bac + bonne formation complémentaire en métallurgie (BTS DUT).

Son activité s'exercera au sein du Département Industrie.

Anglais nécessaire pour les liaisons techniques avec les unités de fabrication du Groupe à l'étranger.

Base Paris - Voyages en France dans zone géographique à définir, 100 J./an.

Evolution à terme possible dans société dynamique suivant de près les industries de pointe.



Envoyer lettre manuscrite avec CV 4, rue Amiral Courbet 75116 Paris, sous réf. 83612

Gestion production laitière

Nous sommes la filiale française d'un groupe international spécialisé dans la mécanisation de la traite et dans la gestion de la production laitière. Nous distribuons ces produits par l'intermédiaire d'un réseau de concessionnaires et recherchons l'

Assistant chef de produits

120 000+

Il aura en charge les études produits/marchés, la mise en place des actions promotionnelles, le suivi des marges, enfin la formation de la force de vente et des revendeurs.

Ce poste intéresse un diplômé de l'enseignement supérieur, de 28 ans environ, appréhendant l'informatique et ses contraintes.

Son début de carrière s'est nécessairement déroulé dans le milieu agricole qu'il comprend et, si possible, dans la filière lait. Ce candidat recherche avant tout autonomie et responsabilités. Proche des réalités, c'est à la fois un homme de terrain et d'état-major. Il parle bien sûr anglais. Le poste est basé dans la banlieue Ouest.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo) réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 9601M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Synthèse organique appliquée

Ingénieur chimiste

Importante société française de spécialités chimiques, leader sur plusieurs marchés, nous recrutons, pour venir compléter une de nos unités de recherche, un **ingénieur organicien.**

A la tête d'une petite équipe de travail, il (elle) sera chargé (e) de la **mise au point de produits nouveaux** destinés à l'industrie (synthèse organique appliquée, mise au point de procédés).

Ses compétences pratiques confirmées par **2 ou 3 années d'expérience** servent son goût pour la recherche et appuient son sens de l'animation. Il (elle) **parle et écrit l'anglais.**

La connaissance de l'informatique et des plans d'expérience serait un atout supplémentaire mais non obligatoire. L'allemand serait apprécié.

Nous lui offrons en échange de ses compétences une **fonction** et une **carrière appréciables** dans une **entreprise performante** et dans un **secteur de pointe.**

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. M/28 à
CFPI - Direction des Relations Humaines
28, Bd Camélinat
92233 GENNEVILLIERS.

CFPI

MEDIA BA

Groupe chimique américain,
spécialiste dans les produits isolants destinés aux industries électriques et électroniques

recherche

pour son bureau de Paris un :

INGÉNIEUR DES VENTES

Ce poste s'adresse à un cadre de formation technique (chimie ou électronique) ayant une bonne expérience de la vente de préférence dans le domaine des produits chimiques spécialisés pour le secteur électronique.

Très bonnes connaissances de l'anglais exigées.

La fonction proposée demande une grande disponibilité pour de fréquents déplacements.

La rémunération sera assortie d'un intéressement aux résultats.

Envoyer c.v. et prétentions sous nº 7.179 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

SOCIETE DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE TRACTEURS ET MATERIELS AGRICOLES
C.A. supérieur à 2 Milliards, recherche

SPECIALISTE PRODUIT ET PLANIFICATION VENTES

De formation supérieure (ingénieur agronome ou similaire), le candidat devra de préférence avoir eu, depuis 4 ou 5 ans, la responsabilité régionale d'un réseau de concessionnaires en machinisme agricole.

Parfaite maîtrise de la langue anglaise nécessaire, connaissances en allemand appréciées.

La mission consiste essentiellement à participer à :
- l'élaboration et au suivi des plans de développement d'une gamme de produits
- l'établissement du plan marketing et de ses révisions mensuelles.

Ce poste requiert une grande créativité, avec, pour impératif constant, la recherche des actions nécessaires pour atteindre ou dépasser les objectifs fixés par la direction de la société.
La rémunération proposée sera déterminée en fonction de l'expérience du candidat retenu.

Ecrire sous réf. 83390 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

GROUPE SYSECA

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(700 personnes, C.A. 220 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale,
recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

CONFIRMES

(formation supérieure Écoles de Commerce ou d'Ingénieurs) pour la vente de prestations intellectuelles et de produits informatiques concernant les :

SYSTEMES DE COMMUNICATIONS :
- TELEPHONIE
- RESEAUX
- TELEMATIQUE

Nous accorderons une attention particulière aux candidats désirant s'investir dans le cadre de notre rapide expansion, ayant le sens du contact à haut niveau dans les administrations et les grandes entreprises nationales ou internationales et capables de s'intégrer dans des équipes dynamiques.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2042 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

PUBLICITÉS RÉUNIES

Le CAM, service informatique filialisé de la Caisse des Dépôts, vous offre, dans le cadre de ses activités bancaires, des emplois évolutifs :

Ingénieurs et analystes confirmés

(Grandes Ecoles et Universitaires, plus expérience)

Nous avons plusieurs raisons de vous convaincre :
• un lieu de travail agréable : Paris-Montparnasse,
• un champ d'activité très large et en pleine évolution dans le secteur bancaire, avec la modernisation des moyens de paiement, le développement des échanges interbancaires,...

Vous avez plusieurs raisons de nous intéresser :
• un goût prononcé pour la conception et la réalisation d'applications de grande taille, avec des moyens technologiques avancés, • une aptitude à vous intégrer à un environnement stimulant, • une expérience du matériel BULL.

Merci d'adresser un dossier de candidature (Curriculum vitae + photo + prétentions) sous référence M 02 à :
CAM - Direction du Personnel
bureau 3200, BP16,
94116 Arcueil Cédex



média-system

A.G.E.C.
Association d'Aide à la Gestion des Entreprises Culturelles

Ayant pour mission d'apporter aux entreprises culturelles une assistance : gestion, juridique, fiscale, sociale, emploi, informatique, diagnostic, formation recherche un :

COORDINATEUR
DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

chargé de coordonner les actions de conseils, réalisés par un réseau de 23 assistants et techniciens sur l'ensemble du territoire.
– Négocier et suivre la mise en place de structures régionales d'aide à la gestion.

Les candidats devront avoir :
– Bonnes formation et expérience de la gestion, du conseil, de l'animation d'un réseau.
– Le sens de la négociation.
– La connaissance du secteur culturel est souhaitée.

Env. c.v. et lettre de candidature à : A.G.E.C., 38, rue des Blancs-Manteaux, 75004 PARIS.

CABINET FRANÇAIS D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
pour son bureau de

PARIS

DES COLLABORATEURS

Ayant au moins :
– D.E.C.S.,
– 2 ans d'expérience en cabinet.

Envoyer c.v. et prétentions à :
G.D.V. 114, avenue du Général-de-Gaulle, 92522 NEUILLY.

CAISSE DE RETRAITE
située à PARIS, recherche

un cadre HF de très bon niveau

• Pour seconder le Chef d'un service de Gestion (effectif 30 personnes)
• Le candidat de 35 ans environ, devra justifier d'une formation juridique en Droit des Affaires et d'une connaissance pratique des moyens informatiques.

Poste évolutif pour un sujet de valeur.

Envoyer lettre manuscrite avec CV et photo s/réf. 46915 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui fera suivre en toute discrétion.

CHEF DU SERVICE EXPORT
Bilingue français/anglais

Nous sommes une P.M.I. caractérisée par un esprit d'équipe exceptionnel et une volonté exportatrice affirmée. Nous occupons des positions dominantes sur plusieurs micromarchés (il s'agit de produits techniques destinés à l'équipement industriel et au bâtiment).

Nous recherchons, pour remplacer le chef du service Export (centralien, 27 ans) qui vient d'être nommé directeur du Développement, un collaborateur jeune ayant le goût de la compétition ; formation supérieure indispensable, expérience professionnelle souhaitée.

Il s'appuiera sur notre réseau de revendeurs à l'étranger et saura nous ouvrir de nouveaux marchés.

Les qualités personnelles des candidats seront déterminantes dans notre choix.

Adresser C.V. à AGGATOR, 116, rue du Bac, 75007 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

– 30 ans environ.
– Connaissance et pratique solides des systèmes micro-informatiques, et plus spécialement IBM, PC, APPLE II, et SIRIUS S1/VICTOR.
– Connaissance du BASIC et du FORTRAN IV, pour travailler en équipe pluridisciplinaire à l'élaboration de progiciels et logiciels destinés à l'étranger.

Adresser c.v. + photo et lettre manuscrite à :

SATEC DÉVELOPPEMENT
unité SAHEL
110, rue de l'Université,
75340 PARIS CEDEX 07.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE
recherche

RESPONSABLE DE FILIALE (40 salariés) 150.000 F/AN +
Région parisienne (Ouest)

Minimum 30 ans et 5 ans d'expérience professionnelle.

Diplômé écoles de commerce ou d'ingénieurs.

Ce poste s'adresse à un gestionnaire aimant la vente et sachant diriger des hommes de terrain, voiture de fonction.

Ecrire sous nº 7.189 *le Monde* Pub., service Annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

IMPORTANTE BANQUE ETRANGERE
recherche pour son
SERVICE TITRES à PARIS

EMPLOYES (EES)
GRADES (EES)

ayant au moins 2 ans d'expérience dans le domaine des titres (français et étrangers)

Discrétion et réponse assurées.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prét. sous réf. 7090 M à OCBF
66, rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS.

F services vous assiste dans le recrutement bancaire

Bureau d'Etudes recherche

INGENIEUR MECANICIEN

pour conception, réalisation, antenne de poursuite *(INGENIEUR ARTS & METIERS, ESTACA,...).* Bonnes notions électronique, 3 ans minimum expérience Bureau d'Etudes.
Lieu de travail : Région Parisienne.
Ecrire avec C.V. sous réf. 2384/N à :
A.M.P. - 40, rue Olivier de Serres
75015 PARIS *(qui transmettra).*

LA VILLE DE MONTREUIL
recrute pour
Le Bureau d'Etudes Techniques de la Voirie

1 ADJOINT TECHNIQUE-PROJETEUR

Le candidat sera titulaire d'un B.T.S. ou D.U.T. de Travaux Publics génie civil. Il sera chargé de l'élaboration des projets de V.R.D. et devra donc avoir de bonnes connaissances en techniques routières, assainissement et une bonne pratique du dessin.

SALAIRE BRUT : 5.179 F.

Adresser c.v., copies diplômes et références à :
Monsieur le MAIRE
93105 MONTREUIL CEDEX.

SINFOR

Société d'ingéniérie informatique, recherche des

ingénieurs informaticiens

DEBUTANTS ou EXPERIMENTES

pour traiter des applications industrielles et scientifiques en temps réel sur mini et micro tels que : DEC PDP 11, VAX, ... MOTOROLA 6800, 68000, ...

Les candidats intéressés écriront à
SINFOR
16, rue Brey - 75017 Paris.

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
recherche

CHEFS DE MISSION
AUDITEURS CONFIRMES

Les candidats retenus
• devront être diplômés de l'enseignement supérieur et pour les candidats expérimentés avoir acquis en cabinet la pratique de l'audit.
• interviendront auprès de sociétés appartenant à des secteurs d'activités variés.
• bénéficieront d'une formation diversifiée préparant aux diplômes d'expertise comptable.

Envoyer CV manuscrit et prétentions à COGEBCO 72, rue Bellechasse 75007 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS

Société d'expertise comptable Paris-15e
recherche
ASSISTANTS CONFIRMÉS
Diplômés de l'enseignement supérieur.
Titulaires du D.E.C.S. complet.
2 à 3 ans d'expérience.
Adresser lettre manuscrite, c.v. à :
DUSART, ROSSE ET ASSOCIÉS
22 bis, rue des Volontaires, 75015 Paris.

GESTION 2000 ETT
INGÉNIEUR
Matériel pétrole, spécification tuyauterie, robinetterie. Expérience Cryogénie. Bilingue anglais indispensable. Tél. 246-42-01.

L'Ambassade de Nouvelle-Zélande à Paris engagera un
COMPTABLE
à partir de janvier 1984. Expérience exigée. Une connaissance de l'Administration française et du système de Sécurité sociale serait aussi un avantage. Le postulant devra être bilingue (Français/Anglais). Pour détails supplémentaires. Ecrire à l'Ambassade de Nouvelle-Zélande, 7 ter, rue Léonard-de-Vinci. 75116 Paris.

Pour film long métrage, nous recherchons une petite fille de 10 à 12 ans, délurée, brune, peau claire, yeux foncés, ne dépassant pas 1,40 m. Envoyer photo récente et tout renseignement caractéristique de l'enfant, son adresse et son téléphone à : Martine Zevort, 13, rue Brézin, 75014 Paris.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Tél. 500-24-03 Poste 40

GROUPE MONDIAL CAO
INGÉNIEURS SYSTÈMES
Expérience de 4 ans VAX/VMS Postes à responsabilités, salaire très motivant.
INGÉNIEUR 3 B
5 ans d'expérience, pour participer et superviser le développement de MONITEURS. Multiprocesseurs, reliés à un réseau de systèmes Motorola 68.000 répartis sur tout le territoire.
L'expérience des protocoles est indispensable:
HDLC,X 25, SNA, TRANSPAC
INGÉNIEURS SYSTÈMES
Expérience TEMPS RÉEL
SOLAR-MITRA-PDP-MICRO
INFORMATIS SÉLECTION
26 r. Daubenton, 5e. 337-99-22

D.O.O.
78, Champs-Elysées
recrute
INGÉNIEURS TÉLÉPHONIE
(LOGICIEL)
FORTE RÉMUNÉRATION
Tél. pour RV 359-17-86.

Sté EXPERTISE COMPTABLE PARIS-9e recherche
ASSISTANT (E)
QUALIFIÉ (E)
Niveau BTS ou DECS
2 à 3 ans expérience cabinet
Salaire annuel 72.000 F.
Téléphone : 523-52-20

GROUPE DE CAISSES DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE
recherche
POUR SON SERVICE PARTICIPANTS ACTIFS
1 ADJOINT AU CHEF DE SERVICE
Position CADRE
Connaissances informatique souhaitées. Écrire avec CV, photo et prétentions à No 6688 AMEP PA 37, rue du Gal-Foy 75008 PARIS

LABORATOIRE RECHERCHE UNIVERSITÉ ORSAY
demande
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
pour développement de systèmes d'acquisition et d'analyse de données (VAX, IBM).
Tél. Mme BLATTMANN : 941-82-70 (poste 3478)

AGENCE DE RELATIONS PUBLIQUES DE 1er RANG
recherche
CHEF DE DOSSIER RP
Expérience agence indispensable. Anglais souhaité.
Adresser c.v. avec photo et prét. à réf. L.H. à PROMO 2000 33, av. Mac-Mahon, 75017 Paris

PETROCONSULT ETT
recherche pour l'Étranger contrat de longue durée
INGÉNIEUR SOUDEUR
Ecole ESSA ou équivalent 5 ans d'expérience. Bilingue anglais exigé. Ecr. ou tél. à M. Malka Petroconsult 25, rue Jean-Giraudoux 75116 Paris. Tél. : 720-86-76.

Ville de GARCHES (Hauts-de-Seine), recrute :
– LE RESPONSABLE DE SON SERVICE « INFORMATION RELATIONS PUBLIQUES »
Adresser candidature avec C.V. et photo à :
MAIRIE de GARCHES
2, avenue du Maréchal-Leclerc
92380 GARCHES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de GESTION IMMOBILIÈRE À PARIS-8e
recherche pour seconder le chef du service de la comptabilité locative
UN JEUNE CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
Il sera chargé d'assurer la maintenance et le développement des applications informatiques et d'assumer des fonctions administratives et comptables (encaissement du terme, impayés, charges APL)
- Age : 25 ans minimum.
- Formation DUT ou BTS de gestion d'entreprise.
- Expérience 3 ans minimum dans la gestion locative immobilière.
- Bonne connaissance de l'informatique de gestion et sens de l'organisation et des contacts humains indispensable.
- Rémunération selon qualification et expérience.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 83453 Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra

Association loi 1901
recherche
COLLABORATEUR (TRICE)
connaissant LE MILIEU DES ANCIENS COMBATTANTS notions droit et bonne rédaction. Envoyer C.V. et prétentions F.N.D.I.R.P. – 10, rue Leroux, 75116 PARIS.

Cherche Professeurs de philo, histoire, géo et maths physique, chimie, hébreu – Préparation BAC A Téléphone : 793-70-11.

Mutuelle interentreprises affiliée à la F.N.M.F. recherche pour son siège à Paris
CADRE DE DIRECTION
Assistant de notre Président, ce cadre libéré des obligations militaires doit posséder :
- de bonnes facultés d'adaptation ;
- un sens aigu des responsabilités, et avoir un goût du social prononcé ;
- une bonne connaissance des milieux de l'économie sociale et des mutuelles serait appréciée.

Bac économique et social + diplôme de gestion + quelques années d'expériences paraissent indispensables.
Env. C.V. + lettre manusc. + photo + prét. à Mme PINCEMIN, 15, rue du Louvre, 75001 Paris
Rép. sera faite à ttes les dem.

secrétaires

Rech. pour entreprise de commerce luxe
SECRÉTAIRE COMMERCIALE
bonne sténodactylo.
Poste à responsabilités, contacts clients et fournisseurs.
Lieu de travail : place Vendôme.
Adr. lettre manuscr. + C.V. à Cabinet A.E.G.
5, rue Vercingétorix
75014 PARIS

LE PRÉSIDENT d'une importante société de services industrielle, située à Boulogne (92), recherche son
ASSISTANTE
justifiant d'environ 10 ans d'expérience, excellente sténodactylo, capable de contacts haut niveau. Elle sera disponible, organisée et discrète.
Adr., sous réf. 1620, c.v. + lettre + photo + prét. à PROWAY, 27, rue de Marignan, 75008 Paris.

capitaux propositions commerciales

INVESTISSEZ
dans société commerciale suisse.
Placem. sûr, rendem. intéress. Paiements en France.
Les fonds restent en France.
INTERFOULARDS S.A.
CH-8967 WIDEN.

UN FINANCEMENT ?
IMMOBILIER
COMMERCIAL
PERSONNEL
EFITRA (1) 261-91-07.

formation professionnelle

Formation complète analystes-programmeurs
I.B.M. 34 - I.B.M. 38
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
205-24-63 - 241-83-83.

DEMANDES D'EMPLOIS

VOTRE BRAS (VOTRE ŒIL, VOTRE OREILLE AUSSI) à :
TORONTO
ou Melbourne,
ou Johannesburg,
ou Singapour,
ou Houston...
C'est votre délégué sur place et la clé de votre expansion s'il est vendeur et organisateur autonome et loyal à votre politique.
négocie depuis 15 ans dans le monde pour l'industrie !
PHILIPPE DE BOUCHONY (1) 722-32-41.

INGÉNIEUR AGRONOME
I.A.E., SC.-ECO., anglais courant
grande expérience agro-alimentaire
produits chimiques ingénierie,
Recherche
Poste direction à responsabilités PARIS R.P. + déplacements.
Téléphone : 734-66-02.

FINANCIER HAUT NIVEAU
37 ans
ESSEC – DECS – EXPERTISE COMPTABLE
- 13 ans expérience, Direction administrative, financière et directiongénérale, produits luxe. Atouts complémentaires, informatique juridique, fiscal, marketing.
- Recherche nouveau challenge dans entreprise performante pour Direction financière ou Direction générale.

Ecrire s/no 2.423 *le Monde* Service annonces classées 5, rue des Italiens – 75009 Paris.

FORMATION : ARCHITECTE & URBANISTE
28 ans, origine chinoise
- Plusieurs langues parlées + dialectes (Chine du Sud).
- Séjour de 18 mois en 81 à Beijing « Pékin » R.P. Chine (Bourse de l'Académie Française. Institut de France pour mener des études et des recherches sur la croissance de la ville de Beijing, de sa banlieue et de ses villes satellites).
- Expériences en agences depuis 76, stage UNESCO 83.

Etudierai toute proposition d'entreprises (secteur hôtellerie et secteur bâtiment) s'intéressant à la République Populaire de Chine.
Ecrire sous no 2.446 *Le Monde* Pub. service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Ingénieur diplômé, H. 28 ans allemand, expérience. 3 ans en LOGICIEL industrielle SYSTÈMES TEMPS RÉEL (micro). technique, réglage et commande ch. poste ingénieur développem. logiciel rég. toulousaine. Écr. M. ALLEMAN, 9, rue des Fresnes 31270 Villeneuve-Tolosane.

J.F. 30 ans, SECRÉTAIRE DE DIRECTION + maîtrise de Sciences Economiques + I.A.E. rech. emploi stable ou éventuellement stage horaires souples.
Ecrire sous le no T 043.228 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre sup. 28 ans, DUT marketing, maîtr. économique, 3 ans expér. commerce haut niveau. Etudie ttes propositions comme formateur aux techniques commerciales, économiques, niveau terminale ou Bac + 2.
Tél. ap. 18 h (6) 448-31-58.

J.H. 31 ans, DEA organisation DECS, 4 ans expérience Cabinet d'audit et conseil internat. cherche emploi Grde-Bretagne. Etudie toutes propositions. Ecrire sous le no T 043.242 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Femme DESS, juriste affaires, spéc. fiscalité, langue, expér. enseignement et prof. Anglais courant, libre rapidement cherche collaboration entreprise, cabinet juridique ou comptable. Téléphone : 626-67-33.

J.H. 30 ans, doct. Sces pol. (relat. intern. Expér. en production (Radio), marketing et rédaction, sens des responsabilités et du contact, trilingue (dont arabe). Etudierait toutes propositions. Tél. 587-38-73.

HEC 57 ans, 6 langues, bonne connais. export et informatique. Ecr. s/no 2.407 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE PROFESSIONNELLE, spécialisée culture mais disposée à élargir activités rech. emploi, presse, relations publiques, assistance directoriale dans spectacle, édition, tourisme entreprise. 531-30-65.

J.F., 22 ans (débutante) B.T.S. secrétariat de direction bilingue anglais. Recherche place stable (préférence marketing ou pub.). Mlle CHAMARD, 70, rue des Monts-Clairs 92700 Colombes.

Opérateur Principal I.B.M. ch. poste Paris ou banlieue. Téléphone : 829-20-44.

Homme 37 ans, gde exp. gestion mat. et compt. établis. scol., anim. socio-culturelle, form. adultes, activités littéraire imp., cherche emploi direction domaine éducatif, culturel, etc. dans ville province. Ecr. s/no 7.067 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, maîtrise de géographie, cherche emploi temps partiel dans association, centre de documentation, bibliothèque, connaissant dactylo. Ecrire Mlle Druelle, 115, rue de la Pompe, 75116 Paris.

Urgent, jeune homme 28 ans études sup. angl., all. cour. LA PLUME TRANCHANTE l'ESPRIT POINTU RIGOUREUX QUE VOUS CHERCHEZ. Tél. : 288-49-10.

J.F. 25 Ans, anglais courant dipl. d'Art graphique ch. emploi ou création en publ. mode et décoration – 997-30-29.

H. 39 ans, 15 ans expér. administr. et financière cherche situation position cadre.
Ecr. s/no 2.415 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre supérieur de banque, 40 ans, doctorat droit des affaires, 15 ans d'expérience juridique et financière cherche poste cadre dirigeant dans l'entreprise.
Ecr. s/no 7.170 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RELATIONS INTERNATIONALES
HEC quadrilingue étudie toute proposition.
Ecr. s/no 2444 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE TECH. BAT. – 36 a. – 19 a. Expé. Elect. bât. VRD – Etude – chantier MT/BT/CF – 4 a. exp. Coord. TCE. dessin-marchés-gestion cherche Pl. st. Paris banl. est. Écrire à Mr PICARDAT 18 Bis, Av. St Exupéry 77330 Ozoir-La-Ferrière.

Homme 30 ans, étud. philo. passionné du fait culturel et artistique, aimant trav. équipe désirerait collab. mise en place projet en rapport avec art. culturel, médias.
Ecr. s/no 2.437 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 27 ans, dactylo petite expérience cherche emploi de bureau, accepterait rémunération partielle contre formation complémentaire.
Téléphone : 997-70-52.

GEST. PORTEFEUILLES
spécial bourses Japon Pacif. droit, Eco-Po, IAE, expér. banc. étud. tte prop. France-Etranger.
Ecr. s/no 2.399 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Africain, 36 ans, 15 ans expér. HOMME DE TERRAIN CHARGÉ DE MISSION
Société Holding sud-améric. agro aliment., industr. ts transp. franç., angl., 7 dialectes africains, solides relat. ch. poste stable, fixe inter.
Ecr. s/no 2.406 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire de direction assistante 35 ans. BTSS, 14 ans. exper. notions comptabilité, anglais rech. pl. stable.
Libre de suite. 528-52-47.

INGÉNIEUR AM
et + (Expérience Haut-niveau)
- Spécialité : thermique et gestion économique et financière.
- Large expérience gestion.
- Mandataire social et cabinet.
- Analyse financière – Marketing dont export.
- Habitude des responsabilités et situations de redressement.
- Connaissance approndie de l'entreprise.

Recherche : Fonctions de Direction générale ou opérationnelles avec large délégation.
- Redressement ou rapprochement d'entreprise.
- Activité en Cabinet conseil.

Ecrire – SC. L'Avenir
356 bis, rue de Vaugirard
75015 Paris – 533-25-16.

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE
Hme 39 ans, 15 ans, expérience secteurs : commerce distribution industrie, Ets Financiers rech. situation. Merci d'adresser vos propositions au no 83.469 Contesse, 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01.

H.E.C., 28 ans, expert-compt. ch. poste à responsablité cabinet, commissariat-conseil.
Ecrire sous le no T 043.193 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. forte personnalité, grande capacité travail, création. Excellent contact, formation universitaire élevée, travaillant actuellement secteur communication et spectacle, cherche poste R.P. ou presse auprès importante société ou V.I.P.
Ecrire sous le no T 043.252 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MAITRISE DE DROIT
J.F. 30 ans expér. cabinet d'avocats et entreprises, rech. poste stable à caractère juridique sur Paris ou sa banlieue.
Téléphone : 303-40-96.

J.F. 27 ans, d'origine suédoise, excel. prés., parl. Français, Angl., Espagn, Danois, Suédois. Allemand rech. emploi relations publiques, hôtesse d'accueil, information ou autre poste intéres., expér. dans hôtellerie, vte, ds immobilier et diamant. Peut voyager.
604-93-31, 15 à 21 heures. Marianne de Melenne.

Allemand 38 a., tril, angl., fr., expér. 10 a. enseignt, traduct., conseil étranger, et relations culturel. et intern. ch. emploi. Ecrire H. Wedler, 30, av. du Maine, 75015 PARIS.

Femme 27 ans DEA et DESS psychologie, Paris-V ch. poste vacations, remplacements Paris, banlieue.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). B. P. 402-09 PARIS.

travail à domicile

Secrét. tape sur I.B.M. 82 C. Ts trav. manusc., thèses, etc. Tarifs intéress. – 840-42-41.

Diplômée (M.B.A.), bil. angl., franç., ch. à traduire tt texte ccial et bilans. 774-71-25.

Je dactylographie vos mémoires, rapports de stages, thèses, etc. sur machine électronique. Tél. : 535-28-85.

perdu - trouvé

RÉCOMPENSE 10 000 F
à celui qui nous rendra Lousy disparue depuis un an (septembre 82), cocker, femelle, 3 ans, couleur fauve, tatouée aux deux oreilles avec le no 80 et no 218.
Tél. : (19-49) 7832 1781 R.F.A.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Volvo 345 DL Automatique, juin 80, 1re main, 90 000 km, intér., beige, plus housses Volvo + radio-cassettes. Px : 28 000 F. Tél. : 261-28-83, après 19 h - 672-03-05.

A vendre B.M.W. 318 I noire, 1re main, 15.000 km, mod. 83, état imp. 65.000 F. Tél. entre 19 et 20 h : 250-56-91.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE prestation de qualité caractère 2 p. 497 000 F. COGEFIM 347-57-07.

3e arrdt

MARAIS, urgent, superbe 3/4 pces, balc., asc., pierre de taille, bourgeois. 880.000 F. Téléphone : 347-57-07.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
QUAI DE BOURBON
Appt de grande classe 165 m². Except. réceptions 2 chbres, 2 bains, gar. serv. DORESSAY. 624-93-33.

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3-4-5 P. et DUPLEX
Vis. témoin ts les jours 14/19 h. sf mercr. et dim.

MONGE ECOLE duplex. 354-95-10
4 PCES, 2 TERRASSES

6e arrdt

VAVIN duplex liv. + 2 chbres, vue imprenable, aménagement luxueux. Prix : 1.600.000 F. Tél. : 783-89-96. 548-54-99.

VAVIN 100 m². lux. 354-95-10.
PLEIN CIEL ASC.

R. JACOB
CARACTÈRE, 125 m², salon, salle à manger, 2 chambres 2 bains, 3e sans ascenseur. DORESSAY. 624-93-33.

6e LUXEMBOURG
beau studio, tt cft, plein sud. 400.000 F. Tél. 329-40-00.

48, R. MADAME, r.-de-ch., calme, stud., 40 m² env., gd cft. 530.000 F. Mardi 29, 16/18 h.

11e arrdt

37, AV. DE LA RÉPUBLIQUE
Imm. pierre de t., gd 4/5 p. 145 m², situation exceptionnel. 3e ÉTAGE, TOUT CONFORT Px 1.150.000 F. 367-74-81.

VICTOR-HUGO
Magnif. 260 m², gd standing. soleil, park. 325-41-04, matin.

12e arrdt

DAUMESNIL
Ds imm. ancien studio, cuis., cft. 165.000 F. 345-88-53.

Gare de Lyon. logement 110 m² à rénover. 410.000 F. COGEFIM. 347-57-07.

AV. MICHEL-BIZOT
Dans bel imm.. pptaire vd 2 pces, tt cft, 39 m² occupé bail, loyer, libre. 500-54-00.

14e arrdt

MONTPARNASSE
Neuf, 2 P, 47 m², s/jdin. Px 640.000 F. T. 225-32-25.

Me PLAISANCE, NEUF
Livré janvier 84, vue dégagée, plein sud, du 3 au 6 p., dont un duplex terrasse, à partir de 835.000 F. Tél. 225-32-25.

BEAU 4 PCES DUPLEX
SAINT-JACQUES, récent, gd stand., parking. 1.260.000 F. Téléphone : 542-40-90.

14e PRÈS PTE DE VANVES
Charm. maison 1830, 7 pces, gd jard., 180 m². 2.450.000 F. DORESSAY. 624-93-33.

15e arrdt

VOLONTAIRES ravissant studio avec jardin privatif. Px 400.000 F. T.783-89-96. 548-54-99.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3, 5 P.

Studio	432.500 F
2 P. à partir de	678.600 F
3 P. à partir de	898.200 F
5 P. à partir de	1.296.800 F

LIVRAISON NOVEMBRE 83
Bureau de vente ouvert
– du mardi au vendredi de 14 h à 19 heures.
– samedi de 11 h à 18 h.
T. 576-62-78 ou 567-82-55.

16e arrdt

EXCEPTIONNEL SUR BOIS
AV. MARÉCHAL-MAUNOURY Appt 358 m² + balc., 3e ét., imm. 65 + chbre serv., park. J.-M. LEVET. 225-12-03.

QUAI NEW-YORK
200 m², 3 PCES, RÉCEPTION + 3 CHAMBRES, 6e ETAGE VUE EXCEPTIONNELLE 2 chambres de service, box GARBI. 567-22-88.

TROCADÉRO
30 m² à rénover, idéal pied-à-terre. 295.000 F. PROMOTIC. 553-14-14.

17e arrdt

45 BIS, AV. VILLIERS
Métro MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION Vis. lundi-mardi 13 h 30-17 h.

18e arrdt

PRÈS RUE ORDENER
2 pces, tt cft. 199.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

MONTMARTRE, 2 pces, entrée, cuisine, w.-c., s. de bns, débarras, 45 m², 2e ét. s/rue. 320.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

20e arrdt

PELLEPORT URGENT
Gd 3/4 p., qualité, 93 m², tt cft, 10e ét., VUE, SOLEIL, loggia. 770.000 F. 367-74-81.

NATION
(à prox.) 3 pces, standing, s/rue et jard., balc. 510.000 F.
LERMS 355-58-88.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-CHARCOT
Ds tr. bel imm. pptaire vd 3 p., 107 m² + jdin privé, 120 m², face au bois, 500-54-00.

BOULEVARD MAILLOT
Luxueux 145 m², parking FRANK ARTHUR. 562-01-69.

94 Val-de-Marne

S/BOIS DE VINCENNES
8. 2 p., cuis., tt cft. sit. except., 508.000 F. 346-88-53.

NOGENT-SUR-MARNE
S/BOIS VINCENNES
RER à proxim. TRÈS BEAU SEJOUR 3/4 CHBRES, 150 m² + TERRASSE 128 m²
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

NOGENT-SUR-MARNE
50 m BOIS VINCENNES, RER 3e et dernier étage. TRÈS BELLE RÉSIDENCE. Séjour double, 3 chambres + parking
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

NOGENT-SUR-MARNE
RER et Bois immédiats
Très beau 2 pces, parfaitement aménagé, balc., park., s/sol

VINCENNES
Imm. récent, 7e ét., très beau 2 pces, bal. 480.000 F.

SAINT-MANDÉ
Me Saint-Mandé-Tourelles imm. récent, 6e ét., très bon 2 p., pl. sud. 540.000 F.

BRY-SUR-MARNE
TRÈS BEAU 2 PIÈCES
Imm. neuf, BORD DE MARNE EXCELLENTE AFFAIRE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

Province

BIARRITZ EXCEPTIONNEL. Luxueux duplex, face mer. (59) 24-68-70 et 29-74-12.

Particulier vds ECHIROLLES (Grenoble)
Appart. 3 pièces, dans parc résidentiel + jardin privatif. Téléphone : (76) 98-13-96 heures de repas.

A vendre à Marseille, 8e arrt dans « Résidence Super-Cadonette » (2 piscines, 3 courts de tennis). Appartement 64 m², comprenant : salon, chambre, salle de bains, cuisine équipée, cave 9 m², terrasse 18 m². (Appartement climatisé). Excellent état. 448.000 F. Tél. 91-71-29-78.

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

Recherche 1 à 3 p. Paris préfère Rive Gauche avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. Tél. 873-20-67 même le soir.

SOCIÉTÉ PAIE COMPTANT APPARTEMENTS PARIS 12e et VAL-DE-MARNE. T. 346-88-53.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine 75008, PARIS rech. URGENT APPART.
180 A 220 m².
ACHAT ou LOCATION
16e-8e ou 7e. Tél. 562-16-40.

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE
– HOTEL PARTICULIERS
– APPARTS DE 5 à 8 P.
– PIED-A-TERRE.
Téléphone : 624-93-33.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

J.H. cherche studio tout confort, dans Paris-XVe ou centre. Téléphoner dans la journée : 200-33-09, poste 4298.

Rech. locations auprès pptaires POUR CADRES ET EMPLOYÉS IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PETROLE rech. appts tres catégories Villes Paris banlieue. 503-37-00, poste 12.

EMBASSY-SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS
rech. pour clientèle étrangère et Diplomates. APPARTS. HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT. **562-78-99**

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

immeubles

FAUBOURG SAINT-ANTOINE imm. 450 m², 13 appts dont 5 libres, 2 commerces. 1.400.000 F. Téléphone : 329-40-00.

A SAISIR
34, RUE DE PONTHIEU 188 m², 6 pces, 1.500.000 F (8.000 F le m²), appt à usage exclusif d'habitation. 2e ét. très clair. tt cft chauff individuel, cave. Mme Limousin 225-15-32 (8 h 30-12 h et 14 h-17 h).

hôtels particuliers

16e SUD
Agréable maison, 650 m², garage. T. : 567-47-47, le matin.

AVENUE JUNOT
HOTEL PARTICULIER
240 m², cadre exceptionnel terrasse, jardin. 254-71-93.

pavillons

NOGENT-SUR-MARNE
Quartier Résidentiel
EXCELLENT PAVILLON
Séjour. 40 m², 4/5 chambres. Bains + salle d'eau, jardin d'hiver. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE. A SAISIR
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

Vends pavillon 1954, meulière et pierre-de-taille, s/terrain 393 m². Sur 2 niveaux : cuisine + 6/7 pièces dont séjour double 28,80 m², sous-sol : cave + chaufferie + garage 2 voitures, jardin paysagé clos, quartier résidentiel. GAGNY (93) Prix : 750.000 F. Téléphone : 006-61-45 avant 8 h 45 entre 12 h 45 et 13 h 15 après 20 h et week-end.

propriétés

MOULIN ANCIEN
"RÉNOVÉ, 45 ' Paris-Sud-Ouest RER à 8 kms
300 m² HABITABLE
+ Nombreuses dépendances
2 HA. DE TRÈS BEAU TERRAIN BORDÉ PAR L'ORGE
AFFAIRE TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience discrétion, conseils.

Libre de suite, gd studio tt cft, 9e ét. s/jardin, imm. récent, Paris-XIVe. Prix avec park. 100.000 F. + 3.000 F Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

villas

STE-MAXIME, vue panoramique GOLFE SAINT-TROPEZ, villa meublée, 6 chbres, jard. 1.700.000. Pptaire (1) 590-86-06.

bureaux

Locations

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250/350 F PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20.

DOMICILIATION IMM. DANS LE 16e
Inscription R. C., location de bureaux, télex.
651-29-77 en permanence.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R. C. - R. M.
Constitution de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, ttes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14.
RECH. 150 A 200 m².
Bureaux quartier affaires.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R. C. 160 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Société. G.S.M.P., 4, r. des Deux-Avenues, 13e. 586-85-11. 54, r. de Crimée, 19e. 607-62-00.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e, à partir de 80 F. Ts services. Constitution Sté. 763-47-14.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ELYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10.

fonds de commerce

Ventes

A vdre ECOLE PRIVÉE en pleine évolution, Paris Centre, classe 5e à terminale, cours de vacances. Départ raison familiale.
Ecrire sous le no T 043.296 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Le Monde

économie

C.E.E.

Les relations entre la Communauté européenne et les Etats-Unis

• Tension sur l'acier
• Espoir de détente sur l'agriculture

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères et les ministres des finances des Dix consacrent, lundi et mardi, une ultime session spéciale à la préparation du Conseil européen qui débutera le dimanche 4 décembre à Athènes. Au cours de cette même session, ils pourraient décider de relever les droits de douane perçus sur certaines importations en provenance des Etats-Unis, en particulier de produits chimiques.

Ces mesures constitueraient une réplique aux restrictions instaurées à la mi-juillet par Washington sur les importations d'aciers spéciaux communautaires. Les consultations pour essayer de régler à l'amiable cette affaire des aciers spéciaux n'ont, jusqu'ici, rien donné. La dernière rencontre euro-américaine, qui a eu lieu vendredi à Genève, n'a pas été plus fructueuse que les précédentes.

La Commission européenne estime qu'il est nécessaire de marquer le coup, et elle va inviter le conseil des ministres à arrêter des mesures de rétorsion. Mais la riposte sera probablement modérée.

C'est que, sur un autre front sensible, celui des échanges agricoles, les pourparlers transatlantiques ont évolué, au contraire, d'une manière plutôt encourageante. Bruxelles voudrait éviter qu'un regain de tension sur l'acier ne remette en cause ces perspectives relativement favorables.

De notre correspondant

Les exportations communautaires d'aciers spéciaux vers les Etats-Unis avaient augmenté de façon sensible en 1981 et 1982, après que Washington eut supprimé les contingentements qui étaient appliqués au cours des années précédentes. En 1982, elles ont atteint 90 000 tonnes, soit 45 % du total des importations et 9 % des besoins du marché américain. A la mi-juillet, trouvant que c'était trop, les Etats-Unis ont imposé des restrictions quantitatives sur trois produits (les barres, le fil machine et l'acier outil allié) et relevé les droits de douane sur deux autres (les tôles et feuillards et les tôles fortes). Ainsi placée devant le fait accompli, la C.E.E. a refusé de négocier un arrangement d'autolimitation avec les Américains.

Elle était, au demeurant, parfaitement consciente que la part du marché susceptible de lui être offerte dans un tel arrangement serait à ses yeux insuffisante. Dans ces conditions, les tractations avec les Etats-Unis ont uniquement porté sur les compensations auxquelles la Communauté a droit en vertu des règles du GATT. Les propositions présentées à cet égard par les Etats-Unis ont été rejetées comme inacceptables par la C.E.E. Sauf rapprochement de dernière minute, la Communauté va donc être amenée à fixer unilatéralement le niveau des compensations, comme le permettent les règlements du GATT. M. Brock, le représentant spécial du président Reagan pour les négociations commerciales, vient d'adresser à la Communauté une mise en garde contre de telles mesures de rétorsion.

Déchirements et apaisements

Des difficultés ont aussi surgi à propos des exportations communautaires de produits sidérurgiques autres que les aciers spéciaux. Ces exportations font l'objet d'un accord d'autolimitation conclu avec Washington en octobre 1982. La Communauté a accepté alors de modérer ses livraisons à la condition que les industriels américains retirent les plaintes qu'ils avaient déposées devant leur juridiction compétente et que soit rétabli de la sorte un minimum de sécurité dans les échanges. Or un petit producteur américain, la société Gillmore, vient de rompre l'arrangement en portant plainte contre les importations de tôles en provenance de la R.F.A. et de la Belgique. Dès lors, la Communauté continue-t-elle à être liée par l'arrangement en ce qui concerne les tôles ? Les Allemands, plus agressifs qu'à leur habitude lorsqu'il s'agit de leurs relations avec Washington, affirment que la C.E.E. est en droit de dénoncer l'arrangement. Certains industriels aux Etats-Unis, comme la Bethleem Steel, ne seraient pas mécontents d'une telle issue. La Commission cherche plutôt à trouver une formule de conciliation avec l'administration américaine.

Pendant que les sidérurgistes se déchirent, le conflit agricole qui oppose les deux rives de l'Atlantique depuis la session ministérielle du GATT, qui s'est tenue voici un an à Genève, s'atténue, même si M. Brock continue à fulminer contre la politique agricole commune (PAC) et ses subventions à l'exportation. Dans ses propositions sur la réforme du Marché commun agricole, la Commission préconise la stabilisation des importations de produits de substitution de céréales (P.S.C.) et, en particulier, de gluten de maïs, qui ont progressé de façon spectaculaire au cours des dernières années.

La France, comme d'ailleurs une majorité d'Etats membres, considère que c'est là une contrepartie indispensable à un éventuel plafonnement de la production laitière. La première réaction des Etats-Unis, qui sont les principaux fournisseurs de la C.E.E., a été négative. Il apparaît qu'ils se montrent maintenant plus sensibles aux arguments développés par les experts bruxellois. Ceux-ci leur font valoir que les P.S.C. sont en grande partie responsables des excédents laitiers. Ainsi, aux Pays-Bas, qui absorbent à eux seuls 42 % des P.S.C. importés dans la C.E.E., la progression de la production laitière au cours des dix dernières années a été deux fois plus rapide que dans l'ensemble de la Communauté.

Au reste, les Néerlandais, conscients du problème, se montrent désormais ouverts à l'idée de stabiliser les importations de P.S.C. Les Etats-Unis, qui sont tout à fait intéressés à ce que la Communauté parvienne à maîtriser sa production laitière et n'inonde pas le marché de ses excédents de poudre (ce qui mettrait en péril leurs propres exportations de soja), évoluent apparemment dans le même sens.

De façon plus générale, les Etats-Unis ont mis une sourdine à leur attaque contre la politique de subventions à l'exportation menée par la C.E.E. A Bruxelles, on pense que le dossier ne sera peut-être même pas ouvert lors de la rencontre qu'auront, début décembre, M. Shultz, secrétaire d'Etat, M. Block (agriculture), M. Brock (négociations commerciales) et M. Regan (Trésor) avec la Commission européenne. Les consultations quasi continues qui ont eu lieu depuis la précédente visite du secrétaire d'Etat à Bruxelles, il y a un an, entre les experts américains et ceux de la Commission ont été fructueux, même si cette phase d'information réciproque et d'épluchage attentif de dossiers a été ponctuée de périodes de tension, telle celle qui a suivi, en janvier, la vente par les Etats-Unis de 1 million de tonnes de farine à l'Egypte, marché traditionnel de la C.E.E.

La Communauté a récemment repris pied sur le marché égyptien en lui livrant 400 000 tonnes de farine française. « *Personne ne dit plus aux Etats-Unis que la Communauté n'applique pas les règles du GATT. Sauf accident politique, évidemment toujours possible en période électorale, la guerre agricole ne devrait pas avoir lieu* », conclut un spécialiste bruxellois.

PHILIPPE LEMAITRE.

CONJONCTURE

Les textes réglementant l'ensemble des prix pour 1984 s'attaquent aux rémunérations en pourcentage

Prix des produits industriels, prix des services, prix à la distribution et à l'importation : le *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation*, daté du 26 novembre, publie les arrêtés de base qui régiront pendant toute l'année prochaine le régime des prix, des tarifs, des marges et dans certains cas des rémunérations (voir *le Monde* du 26 novembre).

Voici pour l'essentiel la teneur de ces textes :

● **Prix à la production des produits industriels : butoirs de hausses et échéancier.** — « *Pour 1984, les entreprises du secteur industriel pourront déterminer leur prix dans un cadre général qui est semblable à celui de 1983. Le régime fixé (...) est en effet celui des engagements de lutte contre l'inflation (...). En règle générale, les engagements comporteront des buttoirs de hausse de prix correspondant à l'objectif fixé par le gouvernement ainsi que l'échéance des hausses avec les adaptations nécessaires (...). Des rendez-vous réguliers, comme en 1983, seront prévus (...)* »

● **Prix des services : les rémunérations proportionnelles seront réduites.** — « *L'économie générale du dispositif est identique à celle retenue à la sortie du blocage des prix de 1982 et procède de la volonté du gouvernement de maintenir un encadrement général des prix (...).* »

Pour de nombreuse professions dont la liste est fournie (restauration, débit de boissons, hôtellerie, cinéma, réparation des véhicules automobiles, cycles et motocycles, cordonnerie, blanchisserie, coiffure, publicité, syndics de copropriété, cliniques non conventionnées, etc.), (« *les prix ne pourront évoluer en 1984 que conformément aux dispositions de l'accord de régulation ou de l'engagement de lutte contre l'inflation conclu entre l'administration et les organisations représentatives des professions. Les prix des autres prestations de services (...) évolueront conformément aux paliers de hausses prévus (...). A compter du 15 avril 1984, de 2 % ; à compter du 15 septembre 1984 de 2,25 %.* »

Le texte du *Bulletin officiel* introduit une précision importante parce que très nouvelle : « *Pour les professions dont la rémunération est calculée de manière graduelle ou proportionnelle* (1), *l'objectif est de parvenir à une modification de ces modes de rémunération pour les rendre plus compatibles avec les impératifs de la lutte contre l'inflation. A cet effet, des négociations seront engagées très rapidement avec les organisations professionnelles de manière à aboutir avant le 2 avril. C'est seulement à défaut d'aboutissement de ces discussions ou d'accord sur les conditions pour y parvenir que ces rémunérations seraient réduites de 1 % à compter du 2 avril. Si cette réduction devait être effectivement appliquée, elle serait bien entendu supprimée dès l'intervention de l'accord.* »

● **Prix à la distribution et à l'importation : contribution directe à la lutte contre l'inflation.** — « *La réglementation applicable (...) vise, comme en 1983, à assurer les conditions d'une contribution directe de ce secteur à la politique nationale de lutte contre l'inflation.* » Le texte précise que pour simplifier le régime réglementaire autorisé en 1983 « *toutes les entreprises commerciales seront assujetties en 1984 à un régime unique reposant sur le plafonnement de leur marge globale annuelle en valeur relative* ».

Les entreprises devront stabiliser en 1984 leur marge globale par rapport à la marge autorisée en 1983 soit la marge 1981 moins 2 %. Les entreprises qui n'avaient pas choisi le régime de la marge globale cette année, devront stabiliser leur marge 1984 au niveau moyen 1982 moins 1 %.

(1) Les professions concernées sont celles dont les tarifs sont calculés en pourcentage : huissiers, experts-comptables, notaires, agents de publicité, architectes, syndics de copropriété, géomètres-experts, etc. Les changements qui interviendront — ou à défaut la réduction de 1 % des rémunérations à compter du 2 avril — ne concernent évidemment que la partie actuelle non réglementée de l'activité.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,2350	8,2370	+ 170	+ 200	+ 315	+ 355	+ 865	+ 985
$ can.	6,6445	6,6480	+ 135	+ 180	+ 280	+ 335	+ 795	+ 920
Yen (100)	3,5065	3,5100	+ 150	+ 175	+ 315	+ 350	+ 965	+ 1030
DM	3,0420	3,0435	+ 150	+ 170	+ 295	+ 320	+ 890	+ 950
Florin	2,7150	2,7170	+ 135	+ 180	+ 270	+ 320	+ 785	+ 860
F.B. (100)	14,9820	14,9900	+ 225	+ 330	+ 405	+ 545	+ 1160	+ 1495
F.S.	3,7805	3,7830	+ 265	+ 290	+ 510	+ 540	+ 1470	+ 1545
L. (1 000)	5,0240	5,0268	− 200	− 155	− 425	− 370	− 1390	− 1270
£	12,0190	12,0260	+ 285	+ 345	+ 580	+ 670	+ 1650	+ 1865

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/16	9 7/16	9 5/16	9 11/16	9 5/8	10	9 7/8	10 1/4
DM	5 7/16	5 13/16	5 9/16	5 15/16	6	6 3/8	6	6 3/8
Florin	5	5 5/8	5 1/2	6	5 3/4	6 3/8	6 1/16	6 7/16
F.B. (100)	9 1/4	10 1/4	9 3/4	10 3/4	10	11	10 1/4	11 1/4
F.S.	3/4	1 5/8	3 3/16	3 9/16	3 15/16	4 5/16	4 3/16	4 9/16
L. (1 000)	15 3/4	16 1/4	16	17	16 3/8	17 3/8	17 1/2	18 1/2
£	8 3/4	9 3/8	8 15/16	9 5/16	9 1/16	9 7/16	9 1/4	9 5/8
F. franç.	12	12 1/2	12	12 1/4	12 1/2	13	14	14 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

La reprise chahutée de l'économie américaine

(Suite de la première page.)

La remarque de M. Rohatyn n'est qu'une boutade ; elle ne doit pas être prise au pied de la lettre, encore que les exemples ne manquent pas, dans le pays où l'appareil statistique est le plus développé, erreurs grossières conduisant à des décisions de politique économique ou monétaire à contretemps. Ce qu'il faut en retenir, c'est qu'on peut encore moins que par le passé se contenter d'informations de caractère global.

Moins de la moitié du chemin

Après un séjour dans plusieurs grandes villes des États-Unis, d'entretiens avec des industriels et des banquiers, on est amené à faire une constatation suivie d'une hypothétique conclusion. La constatation est que, si l'économie américaine « va mieux », — *« on revient de si loin »* dit encore M. Rohatyn, — elle reste le lieu où se manifestent, avec une vigueur souvent insoupçonnée de l'extérieur, les contradictions et déchirements dans lesquels se débat l'économie mondiale, d'Ouest en Est et du Nord au Sud.

Derrière une façade plus brillante, un drame continue à se jouer. La conclusion en forme d'hypothèse qu'on est tenté de tirer d'observations nécessairement très incomplètes, de réflexions forcément très imparfaites, est que les États-Unis, en dépit de la satisfaction exprimée par M. Ronald Reagan et ses collaborateurs pour les résultats obtenus (une « plate-forme » électorale effectivement présentable), ont à ce jour parcouru moins de la moitié du chemin qu'il reste à parcourir pour que l'économie sorte de la zone périlleuse qu'elle n'a toujours pas quittée, et où les dangers qui guettent la voyageuse s'appellent Inflation et sa sœur ennemie mais non moins jumelle Déflation, et leur cortège habituel de chômeurs, de déclassés, d'entreprises en faillite.

C'est un fait incontestable que l'indice des prix à la consommation monte beaucoup moins vite, même si la prévision officielle de hausse, 3,1 % pour l'année en cours, se trouve probablement un peu dépassée. Pour 1984, l'administration table sur un « taux d'inflation » de 4,4 %, même si les économistes les plus réputés, à commencer par M. Henry Kaufman, de chez Salomon Brothers, firme de courtage de New-York, estiment pour la plupart qu'une certaine accélération risque de se manifester à partir du second semestre de l'année à venir, portant la hausse au-dessus de 5 %, peut-être 6 %, un pourcentage qui, soit dit en passant, aurait été considéré comme intolérable il y a moins de quinze ans.

C'est un autre fait que la baisse en valeur absolue d'un certain nombre de prix, dont ceux des produits pétroliers, continue à peser sur les indices (sans être, évidemment, le seul facteur de modération) tant de détail que de gros. La façon dont les choses se passent sur le terrain, c'est-à-dire dans les professions concernées, mérite qu'on s'y arrête. C'est qu'il s'agit d'un tout autre processus que d'un retour ordonné et graduel vers la stabilité.

Les faillites

Le nombre des faillites continue d'être très élevé, et jamais les banques américaines n'ont enregistré de pertes aussi importantes que celles qu'elles essuient actuellement dans le secteur de l'énergie, pétrole, gaz et centrales nucléaires. Plusieurs d'entre elles ont déjà, en conséquence, déposé leur bilan. La dernière faillite est celle de la First National Bank of Midland.

Une autre banque du Texas avait quelques jours auparavant annoncé le plus gros déficit qu'un établissement financier américain ait jamais encouru au cours d'un seul trimestre. Pour éviter d'avoir à constituer des provisions et à faire purement et simplement disparaître de leurs actifs des crédits consentis à des clients lourdement engagés auprès d'elles, les banques prêteuses, quand elles le peuvent, leur accordent des délais de paiement comme d'autres (et parfois les mêmes) le font pour leurs débiteurs mexicains ou brésiliens.

Les sociétés auxquelles sont ainsi consenties des facilités pour le versement des intérêts et le remboursement du principal sont soit des compagnies pétrolières (on estime que la moitié des installations de forage sont aujourd'hui inutilisées), soit des entreprises de transport d'hydrocarbures, soit encore des fabricants de matériel d'exploration ou d'exploitation.

Pour se procurer l'argent frais dont elles ont désespérément besoin, elles profitent du moratoire qui leur est *de facto* accordé pour vendre leurs propres produits à des prix de braderie qui ne tiennent pas compte des charges financières dont elles ont été temporairement exonérées financièrement.

Les établissements plus sains se plaignent de la concurrence déloyale dont ils sont les victimes sur un marché si déprimé que les chances d'une reprise apparaissent hors de vue, en dépit de l'amélioration de la conjoncture générale. Voilà un cas typique de processus *déflationniste* (baisse des prix) provoqué par les conséquences d'une *inflation* de crédits octroyés à l'époque encore récente où pétrole était synonyme de profits chaque année plus considérables.

L'origine de la crise

Dans un article publié par la revue *Econometrica* au premier trimestre 1933, c'est-à-dire au moment où Franklin Delano Roosevelt s'installait à la Maison Blanche, l'économiste américain Irving Fisher exposait une thèse qui mériterait d'être méditée aujourd'hui. Il y soutenait que toutes les dépressions économiques importantes, à commencer par celle de 1930, la plus sévère et la plus prolongée qu'on ait encore jamais connue, étaient dues à la combinaison de deux facteurs : surendettement d'abord (le boom précédant la crise ayant été financé par une expansion, d'abord régulière puis accélérée, du crédit), déflation ensuite, cette dernière se produisant au moment où les débiteurs, se voyant refuser de nouveaux crédits, sont contraints et forcés de liquider leurs dettes venant à échéance. Il en résulte, toutes choses égales par ailleurs, une contraction des dépôts bancaires (les débiteurs tirent sur leurs comptes respectifs pour rembourser les créanciers).

Pour se procurer des liquidités, les producteurs vendent, à perte si nécessaire, leurs stocks, ce qui a pour effet d'accentuer la baisse des prix déjà enclenchée par la contraction de la masse monétaire. Et Fisher d'ajouter une remarque qui faisait l'originalité de son analyse : il peut arriver que la baisse de prix entraînée par la liquidation des dettes se produise à un rythme plus rapide que la diminution de l'endettement.

Dans ce cas, la valeur de chaque dollar qui reste dû augmente si on la mesure en termes de marchandise dépréciée. D'où l'apparition d'un phénomène propre à accentuer la profondeur de la crise : plus le débiteur rembourse, plus sa dette « réelle » s'accroît.

Pour transposer ce schéma explicatif dans la réalité d'aujourd'hui, il convient, bien sûr, de tenir compte d'un certain nombre de facteurs qui marquent une grande différence entre le déroulement de la crise actuelle et celle des années 30, une fois accepté le point essentiel que leur cause est identique (toutes les deux ont été précédées par une orgie de crédit et de spéculation). Parmi ces facteurs, le plus décisif est sans doute que, à notre époque, la liquidation des dettes a constamment été contrariée ou retardée par l'octroi de nouveaux crédits.

Cela n'a été possible, aux Etats-Unis comme ailleurs, que parce que la Banque centrale — le système de réserve fédérale en l'occurrence — a continué à fournir aux banques commerciales les réserves dont elles ont besoin pour continuer à prêter, fût-ce à des clients de moins en moins solvables, comme les fabricants de matériel pétrolier dont il vient d'être question.

De ce point de vue, le déficit budgétaire, qui entretient l'inflation, apparaît comme un adjuvant indispensable pour maintenir debout l'ensemble de l'appareil financier du pays. Mais c'est sur des jambes de plus en plus affaiblies qu'il l'appuie, car le remède aggrave à terme le mal. Pour l'instant, le Trésor américain n'a pas de difficulté à trouver des prêteurs, car, dans un monde qui croule sous le poids des charges financières, il apparaît encore comme la meilleure signature.

Mais, il y a trois ans encore, les plus hautes autorités monétaires du monde ne prévoyaient pas les effets de l'accumulation des engagements du tiers-monde. Les Etats-Unis ne sont pas le Brésil, mais la logique financière est la même partout ; la seule différence est qu'elle fait sentir ses effets plus tardivement chez un débiteur riche.

Le moment approche sans doute où le surendettement du Trésor américain deviendra un sujet de préoccupation universel. La dette de l'Etat fédéral atteint déjà 1 360 milliards de dollars, soit deux fois plus que l'endettement total du tiers-monde. Elle croît chaque année de 15 %, ce qui correspond à un doublement en cinq ou six ans, un rythme insoutenable dans les circonstances d'aujourd'hui et qui conduira le prochain président, M. Reagan ou son successeur, quelle que soit son allergie à faire voter des impôts supplémentaires, à prendre de rigoureuses mesures de redressement.

Le problème, remarquons-le, est plus politique qu'économique, ce qui ne le rend pas plus facile à résoudre. Les trois quarts environ des créances sur le Trésor se trouvant entre les mains de résidants aux Etats-Unis, il s'agit au fond de prendre dans la poche de certains Américains pour reverser le produit correspondant à d'autres.

PAUL FABRA.

Prochain article :

UN INSTINCT RETROUVÉ

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Poursuite du conflit dans la presse

La fermeté des ouvriers de l'imprimerie embarrasse les dirigeants syndicaux

De notre correspondant

Londres. — Un incident, la mise à pied de six ouvriers d'imprimerie dans un petit groupe de presse de la région de Manchester, a pris, en quelques jours, des proportions inattendues. La presse nationale a été paralysée dans son ensemble pendant quarante-huit heures, samedi et dimanche, et ce lundi 28 novembre, seuls quatre des principaux quotidiens (1) *ont reparu.*

Singulière escalade... En 1979, M. Eddie Shah, qui a créé une société de presse, Messenger, éditant trois journaux gratuits dans l'agglomération de Manchester, refuse de réintégrer dans un nouvel atelier six membres du syndicat des ouvriers d'imprimerie, le N.G.A. (National Graphic Association). Le syndicat réclamait un accord prévoyant l'embauche exclusive de travailleurs syndiqués au N.G.A., mais les négociations échouent au début de cette année. Le syndicat réplique en plaçant des piquets de grève aux portes de l'imprimerie du groupe Messenger. En vertu des lois de 1980 et de 1982, qui limitent l'action syndicale, la haute cour de Manchester somme le syndicat, en octobre, de mettre un terme à ses « pressions ». Le N.G.A., contre l'avis de la confédération syndicale TUC, passe outre et renforce les piquets de grève. Le 17 novembre, le syndicat est condamné à payer 50000 livres d'amende; il annonce qu'il ne paiera pas. Une manifestation violente éclate au début de la semaine dernière devant l'une des imprimeries. Un policier est grièvement blessé. Nouvelle amende de 100000 livres le 25 novembre et la cour, placée devant un nouveau « défi » du syndicat, décide de saisir les avoirs de l'organisation. Le N.G.A. appelle alors à une grève nationale, et, à Londres, Fleet Street, la rue des journaux, est totalement paralysée. Dimanche, le conflit s'aggrave encore quand l'association des directeurs de journaux s'aggrave encore quand l'association des directeurs de journaux fait savoir que tous les grévistes seront renvoyés *si* le N.G.A. ne donne pas des « *assurances fermes* » pour une reprise du travail. Le N.G.A. refuse, mais une scission se produit au sein de l'association des directeurs, et quatre d'entre eux acceptent de reparaître.

Le TUC, qui comptait engager des pourparlers avec le gouvernement pour obtenir des amendements aux lois de 1980 et 1982, a jusqu'à présent apporté un soutien limité à l'action du N.G.A., et plusieurs de ses dirigeants ont tenté discrètement d'amener le syndicat des imprimeurs à faire des concessions. Mais M. Moss Evans, secrétaire général de la Fédération des transports, l'une des principales composantes du TUC, a déclaré qu'il ne fallait pas « *plier* » et ne pas hésiter à aller jusqu'à la « *grève générale* ».

Les dirigeants du N.G.A. devaient se réunir en fin de journée, ce lundi 28 novembre, pour décider de leur attitude.

FRANCIS CORNU.

(1) *Daily Mail, Daily Telegraph, Financial Times, Guardian.*

● **Forte hausse des prix de détail au Japon.** — La hausse des prix à la consommation au Japon a été forte en octobre (+ 0,9 % par rapport à septembre), à cause surtout des produits alimentaires (+ 18,2 % en un mois) et, dans une moindre mesure, des vêtements (+ 4,3 % en un mois). Mais, en un an (octobre 1983 comparé à octobre 1982), la hausse des prix de détail reste très faible (+ 1,4 %).

AGRICULTURE

PLURALISME SYNDICAL

La barre des 15 % a été maintenue

La circulaire qui organise et limite l'exercice effectif du pluralisme syndical en agriculture a été envoyée aux commissaires de la République (*le Monde* du 28 octobre 1983). Les critères de représentativité des syndicats paysans sont les résultats des élections aux chambres d'agriculture du 28 janvier 1983.

Mais, au niveau départemental, la répartition des sièges dans les instances compétentes en matière de politique agricole ne peut se faire à la proportionnelle, compte tenu de l'écart qui existe entre organisations, sauf à créer un nombre excessif de sièges. Aussi toute organisation départementale adhérant à une organisation nationale reconnue a-t-elle droit à un siège si elle a obtenu plus de 15 % à ces élections.

Lorsqu'il y a eu liste commune, les organisations devront proposer un seul représentant. Les organisations représentatives au niveau national sont citées dans la circulaire. Il s'agit de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) ; la Confédération nationale des syndicats d'exploitants familiaux-MODEF ; la Confédération nationale des syndicats de travailleurs-paysans (C.N.S.T.P.) ; la Fédération française de l'agriculture (F.F.A.) ; la Fédération nationale des syndicats paysans (F.N.S.P.).

Le Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) bénéficie d'un statut particulier : il est reconnu comme la seule organisation représentative pour les jeunes exploitants, mais, au plan départemental, ne sont appelées à siéger dans les commissions que les organisations à vocation générale, sans discrimination de spécialisation ou d'âge.

En clair, le C.N.J.A. partagera ses sièges avec la F.N.S.E.A. La circulaire enfin demande aux commissaires de la République de poursuivre une concertation régulière avec les différentes organisations et de les informer *a priori* et *a posteriori* des dossiers en cours.

Contre l'avis des minoritaires proches du gouvernement, la barre des 15 % a été maintenue par M. Michel Rocard, tandis que la F.N.S.E.A. fait de cette reconnaissance, même limitée, un véritable *casus belli*.

ÉNERGIE

L'ÉQUIPEMENT NUCLÉAIRE DE L'EGYPTE

Cinq groupes dont un consortium franco-italien ont soumissionné

De notre envoyée spéciale

Le Caire. – Dimanche 27 novembre, cinq délégations représentant quelques-uns des plus grands noms mondiaux de l'électronucléaire, serrées autour de tables jonchées d'épais dossiers, se regardent en chiens de faïence, attendant anxieusement l'heure fatidique de l'ouverture des enveloppes, résultat de mois entiers de travail et de négociations.

C'est que l'affaire est de taille : la fourniture de deux réacteurs nucléaires de 900 à 1 000 mégawatts chacun, construits en plein désert à plusieurs dizaines de kilomètres à l'ouest d'Alexandrie. Les premiers d'une série de *« six à huit tranches d'ici, l'an 2 000 »*, dira le ministre égyptien de l'électricité en ouvrant la séance. Coût total : 2,1 à 3 milliards de dollars dont plus de deux « rapatriables », le reste étant assuré par des entreprises ou fournisseurs locaux.

Les candidats sérieux à l'acquisition de centrales nucléaires de par le monde se comptent aujourd'hui sur les doigts de la main. Les pays ayant à la fois les besoins, la volonté politique, les capacités techniques et le crédit international nécessaire à la réussite de l'opération sont rares. L'Égypte est un candidat de choix.

Après moult tractations, alliances, retournements, cinq sociétés ou groupes de sociétés ont finalement répondu à l'appel d'offres clos le samedi 26 novembre : un consortium franco-italien (1) conduit par Framatome ; un groupe américano-japonais conduit par Westinghouse associé à Mitsubishi et à de nombreux partenaires (espagnol, belge, italien, etc.), la société allemande K.W.U., probablement associée à un groupe suisse, Brown Boveri Cy (R.F.A.), associé à sa maison-mère helvétique, et Bechtel U.S.A. avec la compagnie américaine Combustion Engeneering. Seul le groupe franco-italien a soumissionné pour la fourniture clés en main de deux tranches de 900 mégawatts ; deux groupes, Westinghouse et K.W.U., ont proposé la construction d'une seule tranche de respectivement 993 et 1 040 mégawatts, et les deux derniers ont fait des offres plus partielles : Brown Boveri a proposé la foruniture du seul îlot conventionnel et Bechtel celle de la partie nucléaire.

Les conditions financières d'abord

Une jolie foire d'empoigne où la disparité des offres et des enveloppes, variant de 1 à 3 selon les candidats et les prestations fournies, l'éventail des devises utilisées (dollar, deutschemark, yen, franc français, belge ou suisse, lire, etc.) rendent toute comparaison quasiment impossible. Ce d'autant que l'essentiel samedi au Caire n'a pas été révélé. Nul ne connaît encore, sauf – et encore ! – les autorités égyptiennes, muettes sur ce point, les modalités de financement accompagnant ces propositions. Or, c'est là que le bât blesse.

L'Égypte a certes, depuis deux ans, constitué auprès de sa Banque centrale, sous la forme d'un fonds spécial pour les énergies renouvelables, une « cagnotte » de 700 millions de dollars (chiffre officieux) à 1 milliard de dollars (chiffre officiel) tirée des revenus pétroliers à l'exportation, mais ce fonds demeure très insuffisant pour financer l'ensemble du projet. Outre la construction des centrales proprement dites, il faut prévoir celle d'une base de ville capable d'abriter plusieurs milliers de personnes pendant dix ans, de routes, d'infrastructures diverses et même d'un port. Or si les compagnies internationales, en mal de contrat, se battent pour arracher l'affaire, les gouvernements occidentaux sollicités de garantir les crédits nécessaires se sont fait tirer l'oreille.

L'Egypte, en effet, sans être dans la situation catastrophique de certains pays en voie de développement (le service de sa dette ne représente que 17 % de ses exportations) ne peut guère compter que sur le pétrole pour équilibrer ses échanges. Or, dans ce domaine, un certain désenchantement est perceptible.

Ainsi, l'Eximbank, organisme de garantie de crédits américains, fait savoir officieusement au début de l'été qu'elle n'envisageait pas de garantir les crédits consentis à l'Egype pour la construction de ces centrales nucléaires. De même, la R.F.A., second partenaire commercial de l'Egypte, semble-t-elle d'autant plus réticente qu'elle est apparemment fort bien placée pour emporter un autre très grand contrat nucléaire en Turquie, pays également considéré comme un important risque financier.

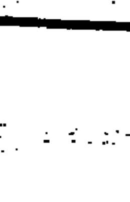
La multiplication des alliances internationales lors des réponses à l'appel d'offres égyptien témoigne assez du souci de partager les risques des pays concernés. La France, déjà fort engagée vis-à-vis de l'Egypte – le protocole de crédits garantis pour 1983 atteint 1,8 milliard de francs, – s'est finalement entendue avec l'Italie pour cofinancer l'opération, dans la proportion de 60 %/40 % le COFACE ayant accepté de garantir pour quelque 850 millions de dollars le crédit. Le montage des opérations financières n'en reste pas moins délicat. Pour la France, un pool bancaire, conduit par la Société générale, s'est constitué. Il comprend, outre la Société générale, le Crédit lyonnais, la B.N.P. et Paribas, et sera associé avec un groupe de banques italiennes.

Pour l'heure donc, rien n'est joué, le choix des autorités égyptiennes devant dépendre, dans une bonne mesure, des conditions financières proposées par l'un ou l'autre des soumissionnaires. *« C'est le début d'une grande gestation. Elle peut durer trois mois, six mois, un an, voire plus,* explique un fonctionnaire en poste. *Et ensuite, il faudra construire. »* Ce qui ne sera pas le plus simple...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Framatome et Mira pour l'îlôt nucléaire ; Alsthom Atlantique, Ansald Impiantie Belleli pour l'îlôt classique ; groupe SPIE Batignolles-S.G.E.-T.P.I. et Cogefar (Italie) pour le génie civil, auxquels s'est ajoutée E.D.F. pour un contrat de formation et d'assistance technique.





L'Arabie Saoudite stocke du pétrole en dehors du Golfe

L'Arabie Saoudite vient d'affréter onze pétroliers géants pour accroître ses capacités de stockage de pétrole brut en dehors du Golfe.

Norbec, une société de commercialisation créée il y a quelques mois par le compagnie pétrolière nationale Petromin, vient, en effet, d'affréter onze navires avec une option de trente à cent quatre-vingts jours. Ces pétroliers géants auraient une capacité de stockage de l'ordre de 15 à 16 millions de barils, selon les courtiers maritimes britanniques. Cela accroîtra donc substantiellement la capacité du Royaumé de stocker du pétrole en dehors de la région du Golfe.

Les réservoirs de Yanbu, port saoudien sur la mer Rouge, représentent 11 millions de barils.

Un responsable du ministère saoudien du pétrole a certes démenti tout lien entre la constitution par le Royaume wahabite de stocks pétroliers flottants à l'extérieur du détroit d'Ormuz et le regain de tension dans le conflit irako-iranien. Mais il ne fait guère de doute que les autorités de Ryad comptent ainsi faire face aux perturbations sur le marché pétrolier que de nouvelles attaques irakiennes contre des navires près du port iranien de Kharg ne manqueraient pas de provoquer.

Déjà le missile irakien lancé, selon les Lloyds de Londres, contre le cargo grec *Antigone*, le 21 novembre, a provoqué le refus, confirmé à Tokyo, du syndicat des marins japonais d'assurer le service des navires se rendant à Kharg.

En outre, le Departement d'Etat américain a réaffirmé, le 27 novembre, *« sa sérieuse préoccupation »* devant la situation dans le Golfe et mis en garde les deux belligérants contre toute tentative d'empêcher la libre navigation de navires appartenant à des pays non impliqués dans le conflit.

La proximité de la conférence de l'OPEP (le 7 décembre à Genève) n'est sans doute pas non plus indifférente à la décision de Ryad. Alors que Cheikh Yamani réitère son espoir d'un gel des prix pétroliers à 29 dollars le baril en 1984, les capacités supplémentaires de stockage pourraient peser sur les débats de l'organisation. – (*A.F.P.*)

Une plate-forme pilote de gazéification du charbon sera créée à Mazingarbe

De notre correspondant

Lille. – M. Pierre Mauroy a annoncé, dans une lettre adressée au président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, la création d'une plate-forme pilote de gazéification du charbon à Mazingarbe. C'est une décision importante pour la région, car un autre site, Le Havre, était en concurrence avec Mazingarbe pour cette implantation.

Cette vocation carbochimique de Mazingarbe est encore confirmée par les autres mesures annoncées par le premier ministre : développement de l'antenne du Cerchar (Centre d'études et de recherches sur le charbon), dont l'effectif sera porté à cent personnes en 1984, et réalisation probable par E.D.F. et C.D.F.-Chimie d'un pilote d'électrolyse de l'eau.

A plus court terme, le premier ministre affirme qu'il n'y aura pas d'arrêt de la cokerie de Mazingarbe tant que ne sera pas assurée par d'autres sources l'alimentation en gaz de la plate-forme. A ce sujet, il propose à la région la construction, avec participation du fonds spécial de grands travaux, d'un gazoduc reliant Mazingarbe à la cokerie de Drocourt.

Les élus régionaux ont eu connaissance de ces mesures le 26 novembre au cours de la seconde journée de leur débat consacré à la politique industrielle de la région et à l'avenir du bassin minier (*le Monde* daté 27-28 novembre). Le conseil régional n'a pas voulu choisir entre la poursuite de l'extraction charbonnière et la réindustrialisation du bassin minier. Il renvoie en fait la décision de ce choix à mi-parcours du 9e Plan, c'est-à-dire à la fin de l'année 1986. Un bilan sera alors établi sur *« les premiers résultats obtenus en matière de réindustrialisation et sur les perspectives de l'exploitation charbonnière à cette date »*. D'ici là, la région souhaite que se poursuive l'exploitation charbonnière *« dans des conditions techniques humaines et économiques acceptables »*.

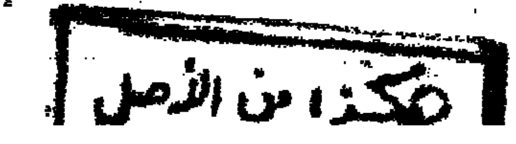
La motion rappelle qu'il *« ne saurait y avoir de fermeture de puits de mine sans création d'emplois »* et réclame l'implantation par une entreprise nationale d'une unité industrielle chaque année.

L'opposition n'a pas voulu voter ce texte, l'estimant *« en porte à faux »* vis-à-vis de la politique gouvernementale et jugeant insuffisants les moyens engagés pour la réindustrialisation du bassin minier.

JEAN-RENÉ LORE.









EXPORTER EST UN COMBAT. GAGNEZ-LE AVEC LE CREDIT LYONNAIS.

Aujourd'hui, exporter est une nécessité vitale pour les entreprises françaises. Mais pour réussir sur les marchés étrangers, il faut avoir tous les atouts.

Le Crédit Lyonnais, 5[e] banque mondiale, est pour vous un partenaire de poids dans cette guerre de l'exportation. En effet, pour le Crédit Lyonnais, l'exportation est une vocation. Non seulement il met à votre disposition ses experts et ses spécialistes, son réseau mondial, mais aussi ses services adaptés à toutes les situations.

SE FAIRE PAYER

Pour les entreprises qui exportent, se faire payer est la première préoccupation. Le Crédit Lyonnais dispose de moyens rapides et modernes de recouvrement et de paiement avec l'étranger, ce qui vous donne l'assurance de récupérer plus facilement vos créances.

CONNAITRE LES MONTAGES FINANCIERS DE L'EXPORTATION

Connaître toutes les possibilités de financement à l'exportation est un avantage de premier plan pour les entreprises. Le Crédit Lyonnais met sur pied avec vous le financement de vos investissements liés au développement de vos exportations et de vos implantations commerciales et industrielles à l'étranger. Enfin il met au point les financements de vos opérations à l'exportation, qu'elles concernent des biens de consommation ou des usines clés en main.

ATTAQUER DE NOUVEAUX MARCHÉS

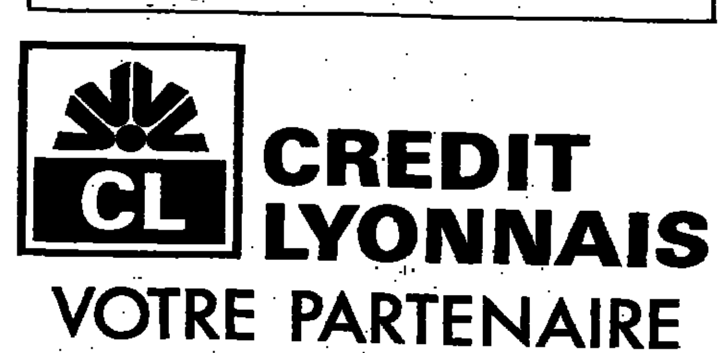
Le Crédit Lyonnais vous donne toutes informations sur les marchés étrangers et leurs réglementations. Il vous conseille pour organiser votre service exportation et pour définir une stratégie. D'autre part, il vous aide à former votre personnel en France et à l'étranger. Il vous fournit une assistance commerciale pour trouver des débouchés, des représentants ou des partenaires. Ses implantations dans 65 pays du monde et ses 20.000 collaborateurs à l'étranger sont à votre service.

UNE BROCHURE "EXPORTER POUR GAGNER"

Le Crédit Lyonnais présente dans cette brochure tous les moyens, financements et services, qui vous sont nécessaires pour réussir votre percée sur les marchés étrangers.

Pour l'obtenir,
– de Paris et région parisienne, appeler le 722.22.22
– de province, appeler gratuitement le (16) 05.22.22.22.

Ou mieux encore, demandez-la à votre agence Crédit Lyonnais, car rien ne vaut le contact direct. Ensemble nous choisirons les meilleures armes pour la réalisation de vos projets.



AFFAIRES

LA CRISE DE LA RÉASSURANCE FRANÇAISE

M. Patrick Peugeot remplace M. Pierre de Vogüé à la présidence de la SCOR

M. Patrick Peugeot a été nommé président-directeur général de la Société commerciale de réassurance (SCOR), numéro un de la réassurance française, en remplacement de M. Pierre de Vogüé, ancien directeur des assurances au ministère des finances et P.-D.G. de cet établissement depuis 1973, dont le mandat prenait fin en 1984 et qui a présenté sa démission pour *« des raisons de convenance personnelle »*. M. Négrier, directeur général, a été confirmé dans ses fonctions. Par ailleurs, le capital de la SCOR va être réduit de moitié, puis majoré de 650 millions de francs, à raison de 500 millions de francs d'argent frais apportés par les actionnaires et de 150 millions de francs d'obligations convertibles.

Ces mesures ont pour objectif, à la fois de reconstituer le capital de la SCOR, qui a pratiquement disparu à la suite de pertes répétées et de diminuer la part de la puissance publique dans l'actionnariat de la SCOR : la part de la Caisse centrale de réassurances, établissement public dont M. Peugeot est également le président, va être ramenée de 80 % actuellement à 45 % environ, au profit de compagnies d'assurance qui auront 55 %.

Ces décisions ont dû être prises à la suite de l'aggravation de la situation financière de la SCOR, créée à l'initiative des pouvoirs publics en 1970, et qui s'est développée très rapidement sur le marché international, pour devenir le numéro un français de la réassurance avec 5 milliards de francs environ de primes encaissées sur un total de 10 à 11 milliards, devant une quinzaine d'établissements, les sept premiers réalisant 90 % du chiffre d'affaires total (Abeille Paix, Française de réassurances, Sorema, filiale de l'U.A.P., A.G.F., etc.).

En raison toutefois de la dégradation rapide du marché de la réassurance française et mondiale depuis trois ans, qui a mis en pertes techniques la plupart des compagnies, et d'une politique, parfois aventurée, d'expansion à l'étranger, la SCOR a essuyé d'importantes pertes d'exploitation (800 millions de francs en trois ans). Ses pertes sont dues, notamment, aux activités de sa filiale au Texas (de 150 à 200 millions de francs) et à l'assurance aviation (185 millions de francs) plus une accumulation de grands sinistres (pollution aux États-Unis, gel au Canada, tempête en France), l'affaire Boussac en assurance-crédit, et l'aggravation de la responsabilité civile en matière d'assurances automobile.

La SCOR a été victime de la dégradation de la conjoncture mondiale. De plus, ses relations avec les assureurs français ont été souvent conflictuelles, ce qui a altéré son image de marque. Néanmoins, elle dispose d'un réseau mondial maintenant fort développé, et s'est dotée d'un état-major technique capable d'apprécier la nature des risques pris en réassurance, et non pas seulement la qualité de la gestion des compagnies réassurées. On sait que ces dernières, surtout pour les gros contrats, notamment industriels, rétrocèdent une partie importante des risques et des primes aux réassureurs, au point que, pour un grand sinistre, comme un ouragan, par exemple, deux mille sociétés mondiales peuvent être impliquées, chacune d'entre elles ne prenant en charge qu'une petite partie des indemnités.

Dans le cas de la SCOR, M. Patrick Peugeot, conseiller référendaire à la Cour des comptes, qui, avant de devenir conseiller de M. Delors, a passé dix ans aux Assurances générales de France, veut, après avoir reconstitué un « matelas » de fonds propres pour l'avenir, rétablir des relations confiantes et harmonieuses avec l'assurance française. Cette mission lui avait été confiée dès l'été dernier par M. Delors, soucieux de la dégradation du climat dans cette branche, et de l'évolution de ses résultats financiers.

FRANÇOIS RENARD.

● **La C.F.T.C. demande une *« relance de la politique contractuelle »*.** – Clôturant le 26 novembre à Paris le premier congrès de la fédération du bâtiment C.F.T.C., baptisée Bât-Mat-T.P.-C.F.T.C., M. Jean Bornard a indiqué que, tout en réclamant à cor et à cri la relance de la politique contractuelle, le patronat ne fait pas les efforts nécessaires pour éviter l'intervention de l'Etat. Le président de la C.F.T.C. a affirmé qu'*« on ne pouvait pas accuser les salaires d'alimenter l'inflation »*. *« Ce ne sont plus les prix qui courent après les salaires, mais l'inverse »*, a-t-il déclaré, ajoutant qu'on ne pouvait pas *« réamorcer la pompe des investissements, notamment dans le secteur locomotive du bâtiment, en baissant la consommation »*. Cette nouvelle fédération a été constituée le 2 juillet à la suite de la radiation par la Confédération de la précédente fédération accusée de ne pas avoir respecté les statuts.

Le gouvernement n'utilise pas assez les atouts de l'Ile-de-France pour y relancer l'industrie

déclare M. Paul Laurent (P.C.)

Le parti communiste a organisé, le 26 novembre, un rassemblement sous le grand chapiteau de l'Espace Balard pour dénoncer *« la casse de l'industrie dans la région parisienne »*.

Dans une centaine de stands, les cellules d'entreprise du P.C. avaient, sur des panneaux et par des expositions de matériels, stigmatisé le *« dépeçage industriel »* et les transferts vers l'étranger de fabrications, d'ateliers, voire d'usines entières. Ainsi, les responsables communistes de l'usine Citroën à Levallois ont dénoncé *« la décision de la direction, qui fait fabriquer les moteurs de la G.S.A. en Espagne. Elle déménage la coulée sous pression près de Longwy ; elle vend l'atelier d'embiellage à la Roumanie »*.

Un peu plus loin, un militant passe à travers les stands avec son badge au blouson : *« Citroën, Montupet, Solex, doivent rester et produire à Nanterre. »*

Au cours d'un débat avec treize journalistes, M. Paul Laurent, secrétaire du comité central, a estimé qu'*« il n'y a pas en France de régions plus privilégiées que d'autres, mais il existe en revanche des régions beaucoup plus déshéritées que d'autres. Avoir voulu faire de l'Ile-de-France une tête et un cerveau, en envoyant vers la province des usines et des travaux d'exécution, relève d'une conception rabougrie et mièvre de l'aménagement du territoire »*.

M. Laurent a ajouté : *« Le gouvernement, dont il faut sur certains points secouer les attitudes routinières, n'utilise pas assez les atouts dont il dispose dans la région Ile-de-France, comme le réseau bancaire ou les entreprises nationalisées, afin de relancer vigoureusement l'industrie. Et pourtant, des initiatives concrètes et satisfaisantes ont été prises, par exemple à Renault-Billancourt. »* M. Laurent s'est déclaré disposé, au nom de son parti, à favoriser les créateurs d'entreprises et il a précisé que le P.C. luttait énergiquement pour que *« les friches industrielles* [endroits où des usines ont été démolies] *soient préservées, alors que certains responsables sont tentés de les transformer en espaces verts ou en logements de bon standing »*.

Enfin, à propos de l'action du conseil régional d'Ile-de-France, que préside M. Michel Giraud (R.P.R.), le secrétaire du comité central a déclaré : *« A quoi donc sert cette assemblée ? A combattre l'industrie dans notre région. La majorité de droite qui la dirige refuse même de manifester son intérêt de manière publique pour l'emploi. »*

APRÈS CHARTRES, RENNES

La publicité comparative fait des vagues

La publicité comparative continue à faire des vagues. A Chartres, quinze salariés d'Intermarché sont allés acheter, samedi 26 novembre, chez Carrefour, pour environ 100 000 francs, de quoi remplir trente caddies de ces produits qui avaient fait l'objet de la publicité Carrefour sur les *« prix comparés »* (*le Monde* du 22 novembre).

Le directeur d'Intermarché, qui a procuré les fonds pour ces achats massifs, va, a-t-il déclaré, les revendre au même prix, sur un stand spécial, pour faire voir à ses clients ce qu'il appelle *« la mauvaise foi de Carrefour »*.

Dans *l'Echo républicain* de Chartres, Carrefour récidive, ce lundi 28 novembre, avec une nouvelle série de produits dont les prix ont été relevés sous contrôle d'huissier le 24 novembre.

L'opération, dit la publicité, va se poursuivre les semaines suivantes. Leclerc, Intermarché, Rallye, ont, au cours de la semaine précédente, publié eux aussi dans *l'Echo républicain* des répliques publicitaires.

C'est maintenant le magasin Carrefour, de Rennes, qui emboîte le pas, avec le petit journal du magasin et un camion d'affichage, puisque, dit la société, *Ouest-France* a refusé l'annonce...

Enfin, en réponse à M. Bernard Tapie et à sa page de publicité pour les fixations Look (*« Seule l'interdiction de faire de la publicité comparative nous empêche, en France, de vous dévoiler où en sont nos concurrents »*), Salomon publie dans les quotidiens parisiens une double page : *« Non à la publicité terroriste »*, cette *« forme de chantage »*, cette *« fausse argumentation »*, cette *« manipulation sournoise »*, avec, en regard : *« Oui à la publicité comparative »*, aux *« tests de produits »*, à *« l'innovation »*, au *« libre arbitre »* avec ce leitmotiv : *« Les fixations Salomon sont les plus vendues. »*

ETATS-UNIS

● **Les commandes de machines-outils en hausse de 70 % en octobre.** – Les commandes de machines-outils aux Etats-Unis ont augmenté de 70 % en octobre, par rapport à octobre 1982. Elles restent toutefois inférieures de moitié aux moyennes mensuelles des années 1979-1980. Les importations représentent 34 % du marché contre 23 % il y a trois ans, selon le syndicat des constructeurs américains.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 17-11-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	379 250
dont :	
Or	280 738
Disponibilités à vue à l'étranger	25 279
ECU	79 085
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 148
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	12 041
dont :	
Concours au Trésor public	5 780
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	200 988
dont :	
Effets escomptés	88 339
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	78 903
5) DIVERS	8 785
Total	675 978

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	186 841
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 939
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	9 027
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	67 172
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	11 841
5) ECUS A LIVRER AU FECOM	78 476
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	308 114
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 563
8) DIVERS	14 843
Total	675 978

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	18 nov.	25 nov.
Valeurs franç. à revenu variable	1214,1	1261,3
Valeurs étrangères	3481,2	3667,3
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	176,2	182
Valeurs étrangères	471	481,3
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	161,3	167,2
Pétrole-Énergie	118,3	122,7
Métallurgie	76,1	79,3
Chimie	170,1	175,2
Bâtim., mat. constr., trav. publics	112	112,3
Constructions mécaniques	107,1	110,1
Matériel électrique	170,9	175,9
Automobile et accessoires	120,4	123,9
Industr. de consom. non alim.	231,7	252,8
Agro-alimentaire	224,2	230,5
Distribution	94,5	96,7
Transports	141,6	139,5
Services	190,7	207,1
Assurances	121,2	124,1
Banques	175,7	184,1
Immobilier et foncier	143,1	150,7
Investissement et portefeuille	164,9	174,5
Valeurs industrielles	177,6	183,4
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe (*)	103,9	103,7
Emprunts d'État (*)	104,7	104,6
Emprunts garantis et assimilés (*)	103,6	103,2
Sociétés (*)	104,6	104,8
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés (*)	91	90,7
Sociétés (*)	99,5	99,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	144,8	150,1
Produits de base	122,4	126
Construction	108,3	109,7
Biens d'équipement	119,8	122,1
Biens de consom. durables	156,5	164,4
Biens de consom. non durables	211,9	227,2
Biens de consom. alimentaires	222,3	228,1
Services	123,1	120
Sociétés financières	164,5	162,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	118,4	121,1
Valeurs industrielles	148,5	153,2
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	118,7	119,6

LA VIE DES SOCIÉTÉS

OLLIER-INSTALLUX. – Introduites le 24 novembre, sur le second marché de Lyon, les actions de cette entreprise n'ont pu être cotées ni ce jour-là ni le suivant. Motif : le déluge de la demande (1,75 million de titres en moyenne) trente-cinq fois plus importante que l'offre initiale (50 000 titres), faite à des cours s'échelonnant de 216 F à 400 F.

La Chambre syndicale des agents de change a, en conséquence, décidé d'appliquer la procédure de l'O.P.V. (Offre publique de vente). Les 50 000 actions de la société seront mises à la disposition du public, le 2 décembre, au prix ferme et définitif de 250 F pièce.

Les fonds correspondant aux ordres d'achat devront être déposés auprès des intermédiaires agréés. Ils seront gelés jusqu'au 9 décembre.

Anglo American Corporation. – Pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 31 mars 1984, le bénéfice, après impôt, atteint 290,2 millions de rands (+ 9,6 %). Le bénéfice distribué augmente de 12,5 % à 241,4 millions de rands.

Accor. – Prochaine augmentation du capital en numéraire par émission à 140 F d'une action nouvelle, jouissance 1er janvier 1984, pour quatre anciennes.

La souscription sera ouverte le 5 décembre jusqu'au 5 janvier 1984 inclus. Le produit de cette opération financière d'un montant brut de 244 millions de francs servira au développement du groupe, notamment à l'étranger.

Générale occidentale. – Le résultat du second trimestre de l'exercice 1983-1984 est de nouveau déficitaire (36,49 millions de dollars) à cause des dépenses publicitaires (23 millions) et des travaux de rénovation entrepris.

Pour le semestre, la perte s'établit à 46,31 millions de dollars contre un bénéfice de 5,76 millions. Le troisième trimestre sera aussi déficitaire mais l'équilibre pourrait être retrouvé à l'issue du dernier. Le retour aux bénéfices est prévu pour 1984-1985.

SAPAR. – Lancement d'un emprunt de 2,5 milliards de francs divisé en 500 000 obligations de 5 000 F, à intérêt variable. Durée : dix ans.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	24 nov.
Valeurs françaises	153,9
Valeurs étrangères	146,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	24 nov.	25 nov.
Indice général	148,7	150,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 nov. .... 11 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 nov.	28 nov.
1 dollar (en yens)	235,15	234,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 25 NOVEMBRE

(Second marché — Hors-cote — Étrangères — SICAV 25/11)

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1858	4,5 % 1973	1874	1890 50	1890 50	+ 0 88
3070	C.N.E. 3 %	3085	3070	3070	– 0 48
220	Accor	222	219 50	219	– 1 35
830	Agence Havas	815	822	822	+ 0 85
500	Air Liquide	498	500	501	+ 0 60
400	Ala. Superm.	415	390	380	– 8 02
71	A.L.S.P.I.	72 10	73 20	73 20	+ 1 52
148	Alsthom-Atl.	149	149 80	149 80	+ 0 53
790	Amrep	810	815	818	+ 0 98
360	Applic. gaz	345	349 90	349 90	+ 1 42
335	Arjom. Prioux	339	340 20	340 20	+ 0 35
1020	Aux. Entrepr.	1033	1031	1033	....
395	Av. Dass.-Br.	445	440	443	– 0 44
220	Bail-Equipem.	233	235 10	238	+ 2 14
560	Bail-Investiss.	558	568	568	+ 1 79
365	Cie Bancaire	363	364 50	364 50	+ 0 41
105	Bazar H.-V.	103 10	108	107 50	+ 4 26
270	Béghin-Say	290	280	288	– 0 68
785	Bic	824	868	859	+ 4 24
225	B.I.S.	235	238	240	+ 2 12
1550	Biscuit (Géné.)	1640	1615	1615	– 1 52
1680	Bongrain S.A.	1698	1670	1669	– 1 70
690	Bouygues	700	699	699	– 0 14
2890	B.S.N.-G.D.	2870	2876	2890	+ 0 74
1300	Carrefour	1280	1293	1310	+ 2 34
910	Casino	915	925	925	+ 1 09
570	Cedis	540	540	555	+ 2 77
260	Cetelem	259	253	253	– 2 31
520	C.F.A.O.	535	540	540	+ 0 93
70	C.F.D.E.	71 50	72 30	72 30	+ 1 11
7 20	Ch. France Dunk.	6 80	6 80	6 80	....
245	Charg. Réunis	241	235	235 50	– 2 28
23	Chiers-Châtill.	24 70	24 60	24	– 2 83
188	Ciments franç.	183 50	186	186	+ 1 36
1490	C.I.T. Alcatel	1510	1488	1488	– 1 45
720	Club Méditer.	748	749	746	– 0 26
103	Codetel	104 50	105	105	+ 0 47
177	Cofimeg	185	186	187 50	+ 1 35
205	Colas	220	224	224	+ 1 81
117	Compt. Entrepr.	120	120	120	....
280	Compt. Mod.	275	272	272	– 1 09
580	Créd. Foncier	580	580	580	....
200	Crédit F. Imm.	200	205 50	205 50	+ 2 75
400	Crédit Nat.	395 50	399 90	399 90	+ 1 11
43	Creusot-Loire	42 60	44 50	44 50	+ 4 46
115	Crouzet	117	119	119	+ 1 70
460	C.S. Saupiquet	472	485	485	+ 2 75
1150	Damart-Servip	1225	1258	1258	+ 2 69
685	Darty	690	695	694	+ 0 57
540	Docks France	557	553	553	– 0 71
81	D.M.C.	87	87	87	....
840	Dumez	850	859	859	+ 1 05
510	Eaux (Gén.)	514	588	588	+ 14 39
185	Elf-Aquitaine	173	175	177 90	+ 2 83
158	– (certific.)	162 50	160	162	– 0 30
1900	Essilor	1930	2000	2000	+ 3 62
385	Esso S.A.F.	380	384	395	+ 3 94
745	Eurafrance	777	782	788	+ 1 41
700	Euromarché	730	700	706	– 3 28
840	Europe nº 1	629	627	627	– 0 31
770	Facom	824	814	814	– 1 21
710	Fichet-Bauche	700	690	690	– 1 42
163	Finextel	167	169	169	+ 1 19
173	Fives-Lille	175 40	176 20	176 20	+ 0 46
33	Fonderie (Gén.)	33 10	34 20	34 50	+ 4 22
85	Fraissinet	85	85	85	....
415	Francarep	425 20	429 90	430	+ 1 12
145	Gal. Lafayette	149	148 80	150	+ 0 67
920	Gén. Géophys.	965	955	955	– 1 03
280	GTM-Entrepose	277	271	271	– 2 16
330	Guyenne-Gasc.	328	323	324	– 1 21
1280	Hachette	1355	1369	1369	+ 1 03
280	Hénin (La)	282	301 50	305	+ 8 15
57	Imétal	57 30	61	62	+ 8 20
235	Imm. Plaine-M.	280	272 90	272	– 2 86
365	Ind. et Particip.	370	370	370	....
790	Inst. Mérieux	810	800	800	– 1 23
....	Insarbail	385	380	380	– 1 36
1190	Intertechnique	1260	1250	1250	– 0 79
138	J. Lefebvre	135	144	144	+ 6 66
128	Jeumont Ind.	126	129	129	+ 2 38
485	Lab. Bellon	479	481	481	+ 0 41
265	Lafarge-Coppée	263 90	260	263	– 0 34
1960	Legrand	1980	2000	2080	+ 5 05
1280	Lesieur	1255	1250	1250	– 0 39
255	Locafrance	275	278	278	+ 1 09
665	Locindus	680	675	676	– 0 58
745	Lyonn. Eaux	775	775	775	....
320	Mais. Phénix	320	339	345	+ 7 81
830	Majorette (Ly)	834	830	830	– 0 47
100	Manurhin	96	101	101	+ 5 20
71	Mar. Wendel	76	75 90	74 50	– 1 97
1390	Martell	1370	1358	1356	– 1 02
970	Merlin-Gerin	995	990	990	– 0 50
900	Matra	1085	1125	1130	+ 4 14
800	Michelin	808	797	800	– 0 99
1170	Midi (Cie)	1350	1380	1392	+ 3 11
156	Midland Bk S.A.	160	160	160	....
114	Mines Kali (Sté)	117 30	120	120	+ 2 30
41	M.M. Penarroya	42	42 80	44 80	+ 6 66
1400	Moët-Hennessy	1393	1370	1370	– 1 65
480	Mot. Leroy-S.	488	490	490	+ 0 40
97	Moulinex	99 50	99 90	99 90	+ 0 40
540	Mumm	610	618	635	+ 4 09
210	Navig. Mixtes	209	211	213	+ 1 91
9	Nobel-Bozel	11	11	11	....
46	Nord-Est	48 60	51	51 85	+ 6 68
290	Nordon (Ny)	300	300	300	....
84	Nouvelles Gal.	84	85	84 80	+ 1 25
680	Occident. (Gén.)	690	688	688	– 0 28
205	Olida-Caby	200	204	204	+ 2
950	Omn. F. Paris	948	950	950	+ 0 21
162	Opfi-Paribas	161	170	169	+ 4 96
2190	Oréal (L')	2225	2225	2225	....
56	Papet. Gascogne	57 90	55 60	55 60	– 3 97
630	Paris-Réescomp.	525	524	524	– 0 19
180	Pechelbronn	187	191	196	+ 4 81
420	Penhoët	444	451	457	+ 2 92
725	Pernod-Ricard	726	728	727	+ 0 27
150	Pétroles (Fse)	154 50	159 80	162	+ 4 85
37	– (certific.)	37 60	37 60	38	+ 1 06
65	Pétroles B.P.	68	69 50	72 50	+ 6 61
205	Peugeot S.A.	209	209	208	– 0 47
63	Poclain	63	62	62 30	– 1 11
310	Poliet	306	305	305 50	– 0 16
124	Pompey	132	138 50	140	+ 6 06
325	P.M. Labinal	353	353	354	+ 0 28
1650	Presses Cité	1700	1700	1697	– 0 17
850	Prétabail Sic.	845	850	850	+ 0 59
255	Primagaz	257	262	261	+ 1 55
128	Printemps	133	136 50	137	+ 3
1170	Promodès	1220	1246	1248	+ 2 29
415	Radiotechn.	413	409	409	– 0 96
74	Raffin. (Fse)	76	78 50	79 60	+ 4 73
1040	Redoute (La)	1030	1005	1015	– 1 45
655	Roussel-Uclaf	665	660	660	– 0 75
1125	Rue Impériale	1150	1155	1155	+ 0 43
166	Sada	165	165	165	....
1370	Sagem	1360	1400	1399	+ 2 86
335	St-Louis B.	340	344 90	335	– 1 47
475	Sanofi	488 50	493	493	+ 0 92
320	S.A.T.	316	320	320	+ 1 26
17 20	Saulnes	30	25	25	– 16 66
85	Schneider	85	85	85	....
46	S.C.O.A.	45 95	47	46 90	+ 2 06
151	S.C.R.E.G.	155	159	157	+ 1 29
385	Seb	399	406	410	+ 2 76
240	Sefimeg	254	260	253	– 0 39
820	S.F.I.M.	818	818	818	....
100	S.G.E.-S.B.	100 50	107	108	+ 7 46
780	Sign. Ent. El.	780	799	795	+ 1 92
510	Silic	511	511	511	....
290	Simco	294	304 50	304 50	+ 3 57
129	Simnor	128 20	129	129	+ 0 62
1280	Skis Rossignol	1320	1400	1410	+ 6 81
....	Sliminco	482	489	489	+ 1 45
465	Sogerap	467	463	465	– 0 42
500	Sommer-Allib.	504	506	506	+ 0 39
415	Source Perrier	414	416 90	415 50	+ 0 36
375	Talca Luzenac	380	380	415	+ 9 21
1310	Tél. Elect.	1340	1330	1330	– 0 74
189	Thomson-C.S.F.	194 50	194	193 50	– 0 51
1840	T.R.T.	1906	1904	1904	– 0 20
225	U.F.B.	230	225 20	225 20	– 2 08
520	U.I.S.	520	525	524	+ 0 76
178	U.C.B.	188	190	190	+ 1 06
300	Valéo	313	320	320	+ 2 23
65	Vallourec	68 50	76	76	+ 10 94
1540	V. Clicquot-P.	1620	1620	1620	....
1090	Viniprix	1080	1080	1075	– 0 46
390	Elf-Gabon	905	905	910	+ 0 55
265	Amax Inc.	266	268	270 10	+ 1 54
377	Amer. Express	372	376 20	376 20	+ 1 12
665	Amer. Teleph.	677	686	686	+ 1 32
167	Anglo Amer. C.	167	172 80	172 80	+ 3 53
1070	Amgold	1073	1074	1074	+ 0 09
860	B. Ottomane	920	938	938	+ 1 95
660	BASF (Akt)	668	669	669	+ 0 14
650	Bayer	666	669	669	+ 0 45
465	Buffelsfont.	471	478 80	479	+ 1 69
38	Charter	36	35 90	35 90	– 0 27
475	Chase Manh.	495	489	490	– 1 01
305	Cie Pétr. Imp.	305	310 50	310 50	+ 1 80
77	De Beers	78 15	79 70	78 95	+ 1 01
1220	Deutsche Bank	1239	1245	1243	+ 0 32
125	Dome Mines	130	131 80	133	+ 2 30
290	Driefontein Cd	307	309 40	309 40	+ 0 78
560	Du Pont-Nem.	564	562	560	– 0 70
765	Eastman Kodak	790	795	790	....
141	East Rand	144 50	150	150	+ 3 80
585	Ericsson	538	545	545	+ 1 30
395	Exxon Corp.	401 50	407	407	+ 1 36
465	Ford Motors	463	465	464	+ 0 21
345	Free State	369	370	367	– 0 54
230	Gencor	231	237	237	+ 2 59
300	Gén. Belgique	312	314	315	+ 0 96
595	Gén. Electr.	605	616	619	+ 2 31
810	Gen. Motors	809	814	814	+ 0 61
71	Goldfields	73 80	76	76	+ 2 98
182	Harmony	190 10	194	195	+ 2 57
37	Hitachi	37 20	36 95	37	– 0 53
710	Hoechst Akt.	717	723	724	+ 0 97
92	Imp. Chemical	95	94 50	94 50	– 0 52
139	Inco. Limited	150	156	158 50	+ 5 66
1310	IBM	1281	1286	1286	+ 0 39
74	Ito-Yokado	74 50	75 70	75 70	+ 1 61
470	ITT	463	464	464	+ 0 21
80	Matsushita	82	84 80	84 80	+ 3 41
1030	Merck	1042	1048	1049	+ 0 67
930	Minnesota M.	925	930	930	+ 0 54
295	Mobil Corp.	308	313	313	+ 1 62
21100	Nestlé	21750	21940	21940	+ 0 87
670	Norsk Hydro	705	708	708	+ 0 42
1060	Petrofina	1065	1080	1085	+ 1 87
730	Philip Morris	736	728	731	– 0 67
147	Philips	147 50	150 50	150 50	+ 2 03
385	Pres. Brand	392 50	394 50	394	+ 0 38
415	Président Steyn	429	437	437	+ 1 86
1160	Quilmès	1165	1155	1156	– 0 77
1210	Randfontein	1257	1288	1288	+ 2 46
480	Royal Dutch	465 10	471 50	471 50	+ 1 37
86	Rio Tinto Zinc	90 15	91	91 30	+ 1 27
310	St Helena Co	329	340	340	+ 3 34
490	Schlumberger	503	511	515	+ 2 38
84	Shell transp.	84 80	85 10	85 50	+ 0 82
1490	Siemens A.G.	1505	1510	1512	+ 0 46
150	Sony	151	152	156	+ 3 31
215	T.D.K.	212 50	213 60	213 30	+ 0 37
840	Unilever	841	869	869	+ 3 32
725	Univ. Techn.	750	750	749	– 0 13
970	Vaal Reefs	1030	1037	1037	+ 0 67
460	West Deep	464	473	475	+ 2 37
425	West Hold.	435	441	450	+ 3 44
495	Xerox Corp.	509	524	525	+ 3 14
2 19	Zambia Corp.	2 35	2 40	2 40	+ 2 12

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 233	8 252	8 020	8 420
Allemagne (100 DM)	304 240	304 080	292	312
Belgique (100 F)	14 970	14 984	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 800	271 300	258	278
Danemark (100 krd)	84 270	84 280	79	87
Norvège (100 k)	109 710	109 610	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 082	12 037	11 800	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 477	8 472	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 028	5 026	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	377 750	378 180	367	388
Suède (100 krs)	103 450	103 350	99	106
Autriche (100 sch)	43 210	43 185	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 298	5 294	4 950	5 450
Portugal (100 esc.)	6 395	6 375	5 300	6 500
Canada ($ can 1)	6 639	6 653	6 450	6 790
Japon (100 yens)	3 505	3 510	3 380	3 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/11
Or fin (kilo en barre)	99100	99400
Or fin (en lingot)	98800	99350
Pièce française (20 fr)	641	646
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	636	643
Pièce latine (20 fr)	610	613
Souverain	780	780
Pièce de 20 dollars	3930	3930
Pièce de 10 dollars	1765	1797 50
Pièce de 5 dollars	1020	.....
Pièce de 50 pesos	4000	4005
Pièce de 10 florins	634	633

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA FAMILLE

« La natalité est la priorité autour de laquelle s'organise l'action des pouvoirs publics »

affirme M. Bérégovoy

M. Pierre Bérégovoy a ouvert, ce lundi 28 novembre, la conférence annuelle de la famille, consacrée, cette année, à l'image de la famille. « *La natalité*, a déclaré le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, *n'est pas une dimension parmi d'autres de la politique familiale; elle est pour les années qui viennent la priorité autour de laquelle s'organisera l'action des pouvoirs publics.* » Il a mis en relief les risques d'un déclin démographique prolongé, insistant sur la nécessité d'un redressement à amorcer rapidement : « *Revenir à un taux de fécondité qui assure le renouvellement des générations, c'est-à-dire légèrement supérieur à 2,1, est une exigence nationale dont le pays doit être convaincu* (1). »

Pour M. Bérégovoy, « *il est nécessaire qu'il y ait un nombre suffisant de familles de trois enfants et plus. Mais les pouvoirs publics n'ont pas à privilégier un rang par rapport à un autre. Nous devons, au contraire, rechercher la complémentarité des actions qui répondent chaque fois aux besoins spécifiques de chaque rang de naissance de façon à amener les familles à souhaiter un enfant supplémentaire, un deuxième, puis un troisième, peut-être un quatrième... Ainsi, nous préserverons la liberté de chacun tout en répondant à l'objectif que la collectivité se donne à elle-même.* »

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a rappelé les axes de cette priorité à la natalité dans la politique familiale : « *Simplification de notre système d'aide aux familles en l'orientant davantage au profit des jeunes enfants et des familles nombreuses avec la création d'une allocation au jeune enfant qui se substituerait notamment aux allocations pré et post-natales* » ; « *recherche d'une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, ainsi qu'une amélioration de l'environnement familial, avec l'aménagement du congé parental accompagné d'une allocation d'environ 1 000 F par mois à partir du troisième enfant, et le développement d'équipements d'accueil de la petite enfance* ». Il a de nouveau évoqué les mesures prises récemment pour « *assurer à la femme et à son enfant une naissance sans risque* ».

Dans sa conclusion, M. Bérégovoy a affirmé que « *cette ambition que la France veut pour elle-même, elle souhaite la faire partager à ses partenaires européens* ». Elle « *prendra, dans le cadre de sa présidence, les initiatives nécessaires et proposera à ses partenaires de définir une politique commune de redressement démographique* ».

(1) D'après les données provisoires de l'INSEE pour 1983 (*le Monde* du 5 octobre), l'indicateur conjoncturel de fécondité, qui s'était stabilisé en France, en 1980 autour de 1,94 enfant par femme, retomberait aux environs de 1,8 enfant.

M. Jean-Maxime Lévêque se voit reprocher une infraction à la législation sur les changes

Une information judiciaire pour infraction à la législation des relations financières avec l'étranger a été ouverte, sur plainte du ministère de l'économie, des finances et du budget, à l'encontre de M. Jean-Maxime Lévêque, président du Crédit commercial de France jusqu'à sa nationalisation en février 1982, et d'une quinzaine de dirigeants de cet établissement.

Cette information ouverte par le parquet de Paris, le 27 octobre 1983, a été précédée d'une enquête menée depuis l'automne 1981 par la direction nationale des enquêtes douanières (D.N.E.D.), et le dossier a été confié à M. Bernard Peyrat, premier juge d'instruction au tribunal de Paris.

Il est reproché à M. Lévêque et à ses collaborateurs d'avoir, entre 1978 et 1981, tourné l'obligation de rapatriement immédiat des recettes extérieures en devises sur des opérations de prêts effectuées par deux filiales étrangères du Crédit commercial de France, la Sofral de Panama, et la C.C.F.-K.G. de Francfort, en Allemagne. Ces filiales accordaient aux clients, importateurs et exportateurs, du C.C.F. des crédits commerciaux en devises à court terme (en général quatre-vingt-dix jours). Les intérêts perçus se sont élevés à 20 millions de francs environ sur une valeur de 2 milliards de francs de prêts.

Normalement, de telles opérations étaient autorisées par le Trésor si elles étaient effectuées par des banques non résidentes, c'est-à-dire à caractère étranger : cela permettait, et permet encore, aux banques françaises d'échapper légalement à l'encadrement du crédit, tout en procurant des rentrées en devises sous forme d'avances.

Tout le litige avec les douanes repose, en fait, sur le caractère de ces filiales. La Rue de Rivoli assure que, dirigées de Paris, elles n'étaient pas vraiment non résidentes, et que le produit de leurs activités devait être rapatrié dans les délais normaux, c'est-à-dire rapidement.

« Discrimination »

M. Lévêque réplique que les opérations de ces filiales devaient faire l'objet de vérifications attentives, pour s'assurer qu'elles portaient bien sur des contrats commerciaux, ce qui nécessitait un service d'études à Paris. Dans ces conditions, assure M. Lévêque, la législation sur les changes ne s'appliquait pas, le C.C.F. se bornant à rapatrier une partie des bénéfices réalisés sous forme de dividendes. Il a réagi très vivement à l'ouverture de l'information, estimant que la procédure engagée contre lui est « *discriminatoire* » et qu'elle constitue une « *tentative délibérée du pouvoir de porter atteinte à sa réputation auprès de l'opinion publique française et internationale* ». Elle a « *pour seule fin* », assure-t-il, « *de me réduire au silence et d'entraver le combat que je mène contre la politique du gouvernement* ». Seul banquier privé français à avoir pris publiquement parti contre la nationalisation des banques, M. Lévêque, a en effet créé, en mai 1982, le mouvement d'opposition U.N.I.R.).

N.D.L.R. – [Il est exact que de telles opérations de prêts en devises à partir de filiales étrangères étaient destinées, très légalement, à résoudre les difficultés de trésorerie des entreprises françaises en leur permettant d'encaisser plus rapidement le produit de leurs exportations et de décaisser plus tardivement le prix de leurs importations. Toutes les grandes banques l'ont fait.

Le seul problème est de savoir s'il y a eu des abus et des constitutions d'avoir à l'étranger dans des conditions illégales. Les douanes l'affirment et M. Lévêque le nie. – F.R.].

DOLLAR EN REPLI 8,2350 F

Sur des marchés des changes extrêmement calmes, le dollar a légèrement fléchi, revenant de 2,7150 DM à 2,7060 DM à Francfort, et de 8,25 F à 8,2350 F sur la place de Paris. Aucune raison valable n'est avancée pour expliquer ce repli, si ce n'est que la demande de dollars a été un peu moins forte.

Le projet de loi sur la presse

M. ROBERT HERSANT RÉPOND AUX MAGISTRATS

Le Figaro publie, ce lundi 28 novembre, la lettre commune des premiers magistrats du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes *(nos dernières éditions du 26 novembre)*. M. Robert Hersant leur répond que « *la gravité du débat exclut les formes habituelles d'hypocrisie* ». Il ajoute : « *On ne peut pas faire trépigner d'impatience un congrès socialiste et espérer que l'opinion publique acceptera de croire à l'indépendance de ceux chargés d'appliquer une loi conçue par la passion partisane et née dans la fureur militante.* »

● *M. Lionel Jospin attaque M. Hersant.* – Le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, a vivement attaqué M. Robert Hersant lors d'une « Fête de la rose », dimanche 27 novembre à Wittelsheim (Haut-Rhin). M. Hersant « *ne se plaignait pas* » *(...)* « *quand le totalitarisme nazi dominait la France des années 40* », a-t-il déclaré. « *Quand la démocratie est là en 1983, et qu'il s'agit seulement de mieux assurer la liberté de la presse, alors M. Hersant crie au totalitarisme. S'il a vraiment peur du totalitarisme, qu'il commence par totaliser moins de journaux.* »

● *Les journalistes F.O. : « projet bâclé ».* – Le Syndicat général des journalistes Force ouvrière demande « *l'abandon du projet de loi sur la presse écrite* », considérant qu'il s'agit d'un « *projet bâclé* ». Selon F.O., « *le projet gouvernemental prétend s'attaquer aux concentrations dans la presse écrite, mais la mise en place « d'une commission pour le pluralisme de la presse », dont les membres seraient désignés en grande partie par le pouvoir politique, présente un risque grave car si la démocratie implique le pluralisme dans la presse, le pluralisme organisé par l'Etat met la démocratie en danger.* »

● *Protestation de l'Association des rédacteurs en chef.* – L'Association syndicale et professionnelle des rédacteurs en chef de journaux et revues françaises, dans un communiqué, « *élève la plus vive protestation contre la menace que crée, pour la liberté de la presse, le projet gouvernemental* ». Dénonçant « *le précédent dangereux que créerait le vote d'une loi d'exception* », l'Association ajoute que « *l'immixtion de l'Etat dans la « conception » des publications n'aboutirait qu'à créer le plus grave désordre et à précipiter la destruction de toute presse libre* ».

● *Héliogravure de France en règlement judiciaire.* – M. Ivan Ginioux, P.-D. G. de l'imprimerie Héliogravure de France à Noyon (Oise) a déposé le bilan de cette entreprise, vendredi 25 novembre au tribunal de commerce de Compiègne. Un jugement de règlement judiciaire a été rendu ce lundi 28 novembre. Un syndic devrait être nommé qui pourrait confier l'imprimerie en location-gérance à un autre héliograveur du département, M. Serge François.

Sur le vif

Gentils otages

Il y a quelques jours encore, l'immense majorité des Français ignorait en toute sérénité où étaient, pardon, qui étaient les Karens. A plus forte raison les Bossu. Les médias se sont chargés de les éclairer en fin de semaine. Il n'a été question que de cela sur les ondes et à l'antenne. TF 1 et A 2 se sont même livrées, dimanche en fin d'après-midi, à une course contre la montre pour être les premières – et, croyaient-elles, les seules – à nous expliquer, images à l'appui, le pourquoi et le comment de la guerre de libération qui oppose depuis trente-cinq ans les Karens aux Birmans.

C'est une des plus belles opérations de relations publiques jamais lancées par un mouvement séparatiste pour se rappeler à l'attention distraite de l'opinion internationale. Le mécanisme en est simple. Vous choisissez votre cible, un pays neutre et bienveillant, en l'occurrence le nôtre. Ni les Anglais ni les Allemands n'ont entendu parler des Karens pendant le week-end. Vous capturez un jeune ménage de coopérants. Vous les gardez sous clé pendant deux ou trois mois dans un endroit isolé mais sain, pour ne pas dire pittoresque.

Vous invitez les chaînes de télé intéressées à un formidable déjeuner-buffet. Vous libérez vos prisonniers en pleine forme, minces, bronzés – ils avaient l'air, faisait très drôlement remarquer Claire Bretécher à « Sept sur Sept », « *de revenir du club Mé* » – la main dans la main de leur gardien, un brave pépé baroudeur tout marri de devoir les quitter. Et vous profitez de l'occasion pour exposer longuement devant les caméras vos revendications et vos desiderata.

Il y a comme ça de par le monde, de Timor au Mozambique, des tas de petits conflits obscurs, négligés, oubliés dans leur coin. Des coins souvent très agréables où l'on pourrait parfaitement héberger plusieurs couples de G.O., de gentils otages de différentes nationalités. Autant faire d'une pierre plusieurs coups. Et rallumer un peu partout les projecteurs d'une actualité trop sollicitée pour pouvoir s'attarder plus de vingt-quatre heures sur l'événement. Lundi matin dans vos journaux il n'y avait déjà pratiquement plus un mot sur les Karens.

CLAUDE SARRAUTE.

LE LANCEMENT DE SPACELAB

La navette spatiale Columbia devait partir lundi 28 novembre à 17 heures (heure française) pour neuf jours dans l'espace, emportant dans sa soute le laboratoire européen Spacelab (*le Monde* du 23 novembre).

Lundi matin, tout était en ordre de marche, mais le ciel donnait des inquiétudes. Une perturbation se dirigeait vers la Floride et les météorologues estimaient qu'il y avait quarante chances sur cent qu'il pleuve au centre spatial Kennedy à l'heure du lancement. Or une pluie violente, quand la navette prend de la vitesse, pourrait endommager les tuiles de silice qui lui permettent de revenir au sol sans brûler, malgré la chaleur engendrée par le frottement sur la haute atmosphère.

Le plafond nuageux doit être assez haut pour permettre un atterrissage d'urgence de la navette sur la piste du centre Kennedy en cas de panne immédiate après le décollage. Un ciel relativement dégagé est aussi requis sur Saragosse (Espagne) et sur l'aéroport de Cologne-Bonn (R.F.A.), où la navette pourrait se poser si un ennui apparaissait avant qu'elle n'ait atteint la vitesse de satellisation.

UN CARGO GREC EN DÉTRESSE DANS LE GOLFE DE GASCOGNE

Un important dispositif de sauvetage a été mis en place, le 28 novembre, pour assister le cargo grec *Semeli* en détresse dans la tempête à 180 milles (330 kilomètres environ) au large dans le golfe de Gascogne. Sur les vingt-cinq membres d'équipage huit avaient pu, dans des conditions extrêmement difficiles, être recueillis par un navire panaméen. Plusieurs autres bâtiments civils et militaires (dont la frégate française *De Grasse*) étaient sur les lieux en fin de matinée et attendaient une accalmie pour essayer de sauver les dix-sept hommes restés à bord du cargo.

Le numéro du « Monde » daté 27-28 novembre 1983 a été tiré à 461 875 exemplaires

A B C D E F G H

هكذا من الأصل